

PAR COURRIEL

Québec, le 13 mars 2020

Objet : Demande d'accès n° 2020-02-055 – Lettre de réponse en vertu de la Loi sur
l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des
renseignements personnels.

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 20 janvier dernier, concernant
des documents en lien avec la propriété située au 3400, chemin du Columbiun,
Saint-Honoré (Québec).

Les documents suivants sont accessibles. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection du 19 octobre 2016, 4 pages;
2. Rapport d'inspection du 19 juin 2014, 3 pages;
3. Avis de non-conformité du 22 août 2013, 2 pages;
4. Rapport d'inspection du 18 juin 2019, 18 pages;
5. Rapport d'inspection du 15 mai 2019, 6 pages;
6. Rapport d'inspection du 15 mai 2019, 6 pages;
7. Rapport d'inspection du 24 octobre 2018, 2 pages;
8. Rapport d'inspection du 5 juin 2018, 3 pages;
9. Rapport d'inspection du 5 juin 2018, 5 pages;
10. Rapport d'inspection du 13 février 2018, 9 pages;
11. Rapport de contrôle du 9 janvier 2018, 3 pages;
12. Rapport d'inspection du 13 février 2018, 3 pages;
13. Rapport de contrôle du 7 février 2018, 4 pages;
14. Rapport de contrôle du 20 décembre 2017, 3 pages;
15. Rapport d'approbation du 19 octobre 2017, 1 page;
16. Rapport de contrôle du 27 septembre 2017, 2 pages;
17. Rapport de contrôle du 27 septembre 2017, 2 pages;
18. Rapport de contrôle du 10 novembre 2017, 2 pages;
19. Rapport d'approbation du 4 décembre 2017, 1 page;
20. Rapport du 28 novembre 2017, 3 pages;
21. Rapport d'approbation du 27 octobre 2017, 1 page;
22. Rapport de contrôle du 27 septembre 2017, 2 pages;

... 2

23. Rapport de contrôle du 1 septembre 2017, 2 pages;
24. Rapport d'approbation du 11 septembre 2017, 1 page;
25. Rapport de contrôle du 1 septembre 2017, 2 pages;
26. Rapport d'inspection du 14 décembre 2016, 5 pages;
27. Rapport d'inspection du 14 décembre 2016, 20 pages;
28. Rapport d'intervention d'urgence du 16 août 2016, 5 pages;
29. Avis de non-conformité du 29 août 2016, 2 pages;
30. Compte rendu d'appel ligne d'urgence 28 juillet 2016, 2 pages;
31. Compte rendu d'appel ligne d'urgence 18 mars 2016, 3 pages;
32. Rapport d'inspection du 17 mai 2016, 5 pages;
33. Rapport d'inspection du 4 juillet 2016, 5 pages;
34. Rapport d'inspection du 17 mai 2016, 2 pages;
35. Rapport d'inspection du 16 mars 2016, 3 pages;
36. Rapport d'inspection du 10 août 2015, 7 pages;
37. Rapport d'inspection du 15 décembre 2015, 23 pages;
38. Rapport d'inspection du 3 novembre 2015, 3 pages;
39. Rapport d'inspection du 10 novembre 2015, 3 pages;
40. Rapport d'inspection du 17 novembre 2015, 3 pages;
41. Rapport d'inspection du 24 novembre 2015, 3 pages;
42. Avis de non-conformité du 10 novembre 2015, 2 pages;
43. Rapport d'inspection du 19 mai 2015, 3 pages;
44. Avis de non-conformité du 16 mars 2015, 2 pages;
45. Rapport d'inspection du 18 décembre 2014, 2 pages;
46. Rapport d'inspection du 18 décembre 2014, 18 pages;
47. Rapport d'inspection du 18 décembre 2014, 34 pages;
48. Rapport d'inspection du 18 décembre 2014, 2 pages;
49. Rapport d'inspection du 18 décembre 2014, 5 pages;
50. Programme de contrôle du 6 novembre 2013, 2 pages;
51. Rapport d'inspection du 6 novembre 2013, 5 pages;
52. Rapport d'inspection du 19 juin 2014, 5 pages;
53. Rapport d'inspection du 19 mars 2014, 2 pages;
54. Avis de non-conformité du 12 novembre 2013, 2 pages;
55. Rapport d'inspection du 6 novembre 2013, 5 pages;
56. Avis de non-conformité du 29 août 2016, 2 pages;
57. Rapport d'inspection du 19 août 2016, 19 pages;
58. Rapport d'inspection du 19 juin 2014, 8 pages;
59. Certificat d'autorisation du 3 novembre 2016, 2 pages;
60. Certificat d'autorisation du 10 mai 2013, 2 pages;
61. Rapport d'inspection du 18 décembre 2014, 2 pages;
62. Rapport de contrôle du 27 septembre 2017, 1 page;
63. Rapport d'inspection 14 décembre 2016, 3 pages;
64. Rapport d'inspection du 28 septembre 2016, 5 pages;
65. Certificat d'autorisation du 3 juin 2016, 3 pages;
66. Rapport d'inspection du 28 avril 2016, 3 pages;

67. Certificat d'autorisation du 23 février 2016, 2 pages;
68. Rapport de caractérisation environnementale sommaire, 22 octobre 2015, 123 pages;
69. Fiche technique : système des terrains contaminés, 31 janvier 2020, 2 pages;
70. SAP du 15 janvier 2019, 2 pages;
71. Avis de non-conformité du 26 novembre 2018, 2 pages;
72. Liste des appels d'urgence environnementale, 2 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Houda Bhouri, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel houda.bhouri@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Julie Samuël

p. j. 13

c. c. M^{me} Nadia Savard, répondante en accès à l'information
Direction régionale du Saguenay – Lac-Saint-Jean

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'inspection : 2016-10-19 Heure d'arrivée : 14 h 00 Heure de départ : 15 h 30
Inspecteur : Véronique Levesque Accompagné de : Marie-Christine Bouchard, DRAE

N° intervention : 301070707 Type d'intervention : Inspection pour suivi d'urgence
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0203100 N° du rapport d'inspection : 401399084
N° demande : <<< VALEUR INTROUVABLE >>> Type de demande : <<< VALEUR INTROUVABLE >>>
But de l'inspection : Vérifier état des lieux - Suivi d'urgence - Parc à résidus no.3 - Déversement eau avec résidus minier dans le ruisseau sans nom.

Lieu inspecté
Nom du lieu : Niobec inc.
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
N° du lieu : 54177746 Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté :
Adresse du lieu : 3400, route du Columbium
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
Coordonnées géographiques du lieu (GEO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Jean-Francois Tremblay	Responsable Développement Durable	
Annie Boily	Coordonnatrice environnement	
53-54		

Mode d'identification
But expliqué : oui non s. o.
Mode d'identification : verbale preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de : personnes rencontrées

Plainte SO

Photos numériques
Nombre de photos prises sur le terrain : Nombre de photos annexées au rapport : 8
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport <input type="checkbox"/> SO		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Carte des parcs à résidus
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	1	Montage photos provenant de la Mine Niobec
	2	Rapport de déversement
	3	Procédure de nettoyage et acceptation de la DRAE

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

Le 19 octobre : Déclaration de déversement par Urgence-Environnement. Dû au forte pluie, accumulation d'eau dans le bas du chemin d'accès au parc 3. Un opérateur a fait une brèche pour diriger l'eau vers le fossé des eaux du parc mais pris le chemin du ruisseau sans nom. Le déversement a duré environ 15 minutes et on ne connaît pas la quantité. Une digue était présente. Présence de résidu sur environ 50 mètres dans le ruisseau sans nom.

Discuté avec l'entreprise. Un montage photos nous ai envoyé pour mieux comprendre l'évènement.

Une inspection sur les lieux du déversement est réalisée avec la DRAE.

3 Description de l'inspection

Voici les constats lors de l'inspection.

- Suite au déversement, digue de retenu (enrochement) réalisé afin d'empêcher que la même situation survienne.
- Le ruisseau sans nom est dévié de sa trajectoire naturelle. Celui-ci est dévié au bassin de polissage.
- Suivi le cour d'eau. Présence de digues de retenu à quelques endroits. Très peu d'eau vu qu'en amont, l'eau est déviée. Présence de résidus miniers sur environ 50 m. Absence de résidus minier par la suite dans le cour d'eau sans nom.
- Une procédure de nettoyage a été demandée par la DRAE.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

Jeudi le 20 octobre vu qu'aucune procédure de nettoyage nous a encore été envoyé et considérant les avertissements météo en vigueur (beaucoup de pluie) pour les prochains jours, je communique avec la coordonnatrice en environnement à la mine afin qu'elle prenne des mesures pour confiner la matière. Une digue avec balle de foin est érigée avant le ponceau.

5 Conclusion

L'entreprise a procédé au nettoyage le 25 octobre 2016. Les digues de retenues sont toujours en places. Une visite des lieux sera effectuée dans les prochaines semaines.

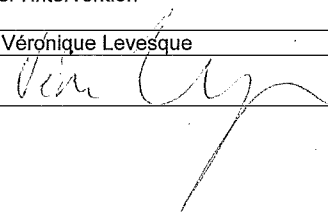
Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer l'intervention

Rédigé par : Véronique Levesque

Signature :  Date de signature : 2016-11-08

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Coordonnateur, secteur industriel

Signature :

Serge Alain

Date :

2016-11-14

Commentaires :

Intervention fermée



DSCN1234.JPG



DSCN1235.JPG



DSCN1237.JPG



DSCN1238.JPG



DSCN1239.JPG



DSCN1241.JPG



DSCN1242.JPG



DSCN1243.JPG

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'inspection : 2014-06-19	Heure d'arrivée : 8 h 20	Heure de départ : 12 h 00
Inspecteur : Véronique Levesque	Accompagné de :	

N° intervention : 300896289	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202301	N° du rapport d'inspection : 401153932
N° demande : <<< VALEUR INTROUVABLE >>>	Type de demande : <<< VALEUR INTROUVABLE >>>
But de l'inspection : Vérifier l'état des lieux à la suite du signalement d'un écoulement huileux	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Niobec inc.	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0	Y2093716

Conditions météo
Ensoleillé

Personnes rencontrées <input checked="" type="checkbox"/> SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Amélie Noel de Tilly		
Annie Bolly		
Thierry Tremblay		

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de :			

Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---------	--

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 31	Nombre de photos annexées au rapport : 4
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-02\levve01\7610-02-01-0202301\2014-06-19	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....	

Grilles d'inspection annexées	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-------------------------------	--

Autres pièces annexées au rapport <input type="checkbox"/> SO		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	1	Compte rendu situation

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

L'entreprise a constaté le 10 juin 2014, un écoulement huileux à la sortie du réseau pluvial. Prends mesure pour contenir l'écoulement huileux et entame recherche afin de localiser la source. Avisé le MDDELCC vendredi le 13 juin.

3 Description de l'inspection

Je me dirige vers le fossé où il y a eu observation d'un écoulement huileux à la sortie du réseau pluvial situé légèrement en amont de la sortie des eaux traitées de la fosse septique. Un ballot de paille est en place à la sortie du tuyau. Lors de son enlèvement, je constate un petit film d'huile se dégageant du ballot. Plusieurs boudins sont mis en place tout au long du fossé de même 4 digues de pierre dans le fossé sont érigées. Je marche le long du fossé et aucune perception de film huileux n'est constatée.

Je vérifie au ruisseau Cornet. Aucun filament d'huile n'a été constaté.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

L'entreprise a constaté la situation et n'a pu remonter à la source. Des actions ont été entreprises pour confiner le tout. Les boudins vont être laissés en place par mesures préventives. On parle d'une minime quantité d'huile. Des vérifications vont se poursuivre afin de trouver la source de cet écoulement huileux.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention
- Effectuer suivi

Rédigé par : *Veronique Levesque*
 Signature : *Veronique Levesque* Date de signature : 2014-07-11

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : *Serge Alain* Fonction : Coordonnateur, secteur industriel
 Signature : *Serge Alain* Date : 2014-07-14

Commentaires : *Intervention fermée
 Maintenir suivi sur confirmation de la source*

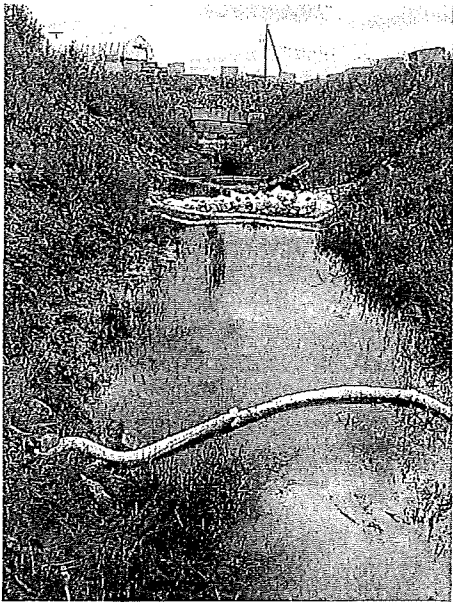


Photo 021.jpg



Photo 022.jpg

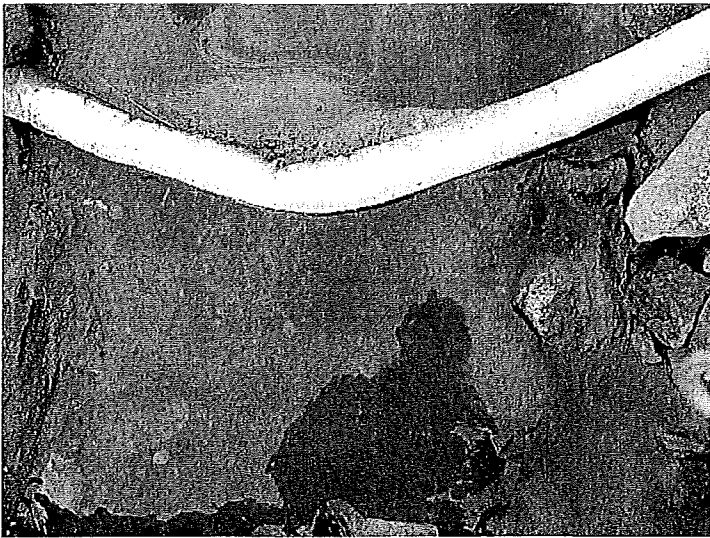


Photo 023.jpg



Photo 024.jpg



Saguenay, le 22 août 2013

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Niobec inc.
3400, route du Columbium
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

N/Réf. : 7610-02-01-0202302
401064986

Objet : Rejet de résidus liquides de production

Mesdames,
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 20 août 2013 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Avoir rejeté un contaminant, soit des résidus liquides de production, dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2, partie 2

Nous vous demandons de nous transmettre d'ici le 20 septembre 2013 un plan des mesures correctives que vous entendez mettre en œuvre pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.


Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec madame Patricia Girard au numéro de téléphone 418 695-7883, poste 325 ou à l'adresse courriel patricia.girard@mddefp.gouv.qc.ca.

Prenez note que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le manquement constaté, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

...2

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Le montant de cette sanction est fixé par la Loi ou le règlement et, selon le manquement visé, il est de 1 000 \$, 1 500 \$, 2 500 \$, 3 500 \$, 5 000 \$, 7 500 \$ ou de 10 000 \$ pour une personne morale.

RM/PG/sd


Richard Mercier, coordonnateur
Urgence-Environnement

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'intervention : 2019-06-18	Heure de début : 10 h 00	Heure de fin : 12 h 30
Intervention effectuée par : Véronique Levesque		
Accompagné par : ↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO		
1 Nom : Marie-Christine Bouchard	Fonction : Analyste, DGAER	

1.1 Demande SO

N° de demande : 200682803	Type de demande : Programme de contrôle
Objet de la demande : I-4 Contrôle des établissements Industriels visés par le PRRI	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301399021	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-02-01-0202302	N° de document : 401821795
But de l'intervention : Inspection complémentaire - Usine de pâte en remblai et station d'air ambiant	

2 Lieu concerné par l'intervention ↓↑ - +

1	Nom du lieu : Niobec inc.
	Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
	N° du lieu : 54177746
	Type de lieu : mine
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) GOV 110
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

3 Intervenant du lieu ↓↑ - +

#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Niobec inc.		401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario) MSH 2Y4	Y2093716	54177746

4 Condition météo SO

Description : Ensoleillée	<input type="checkbox"/> Précisions
---------------------------	-------------------------------------

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) ↓↑ - + SO

#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Frédéric Gagnon	Conseiller en développement durable	---
2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	53-54		---
3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			---

5.1 Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : Frédéric Gagnon			

6 Plainte SO

7 Photo numérique SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 26 par l'inspectrice - 34 par l'analyste	Nombre de photos intégrées au rapport : 26
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-02\levve01\7610-02-01-0202301\2019-06-18	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - + SO

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - + SO

#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Courriel	1	Suivi inspection mai-juin
2	Document	2	Formulaire d'inspection du dépoussiéreur
3	Document	3	Déclaration de déversement
4	Carte	4	Localisation proposée et réelle de la station d'air ambiant

10 Équipement utilisé ↓↑ - + SO

11 Échantillon ↓↑ - + SO

12 Mise en contexte SO

Le 23 décembre 2009 : CA ayant comme objet : Construction et exploitation d'une usine de fabrication de pâte à remblai de même que l'autorisation pour l'installation de quatre dépoussiéreurs à filtres à l'usine de fabrication de pâte à remblai.

L'installation d'une station d'air ambiant prévu au CA pour la construction du parc à résidus miniers no.3.

13 Description de l'intervention

Station d'air ambiant :

Voici les observations :

- Équipements localisé en arrière d'une résidence de la route de l'Hôtel de Ville ;
- Les équipements sont protégés au nord par une ligne d'arbres (conifère) de grandes tailles ;
- Les équipements sont clôturés ;
- Porte non cadenassé (perte du cadenas pendant la période hivernal) ;
- Aucune présence de poussières ;
- Équipements ne fonctionnent pas, ceux-ci ont fonctionnés hier soit lundi le 17 juin ;
- Équipement installé pour les particules totales en suspension (PTS) du fabricant Tisch,
- L'équipement installé pour les particules fines (PM 2.5) est un échantillonneur PQ-200.
- L'échantillonnage est effectué aux six jours pendant 24 heures environ.
- Le débit est vérifié à chaque fois.

Il est mentionné que la station d'air ambiant ne respecte pas les critères d'Environnement Canada à niveau de la distance minimale au début du feuillage / à l'empreinte au sol de la végétation soit de 20 mètres. Une demande est véhiculée concernant la nécessité de couper la rangée d'arbre. Une demande par courriel sera adressée à la DRAE.

Usine de Remblai :Informations reçues :

L'usine est en arrêt présentement à cause d'un bris sur un tuyau. L'usine a arrêté en fin de semaine à cause de colmatage de filtre. 120 filtres constituent le filtre. L'usine devrait fonctionner 7 jours sur 7.

À l'attestation, le suivi consiste à tenir registre de vérification pour les dépoussiéreurs soit hebdomadairement pour celui au mélangeur à palettes doubles et mensuellement pour les trois autres. On mentionne que les inspections sont réalisées toute fois, une mise à jour des registres est en court. Ceux-ci me seront envoyés par courriel. Un test d'étanchéité à la poudre fluorescente a été effectué à chaque dépoussiéreur avant la mise en marche de l'usine vu que celle-ci était en arrêt depuis aout 2012.

Cour extérieure :

Présence de 3 silos.

Déchargement de ciment/scories d'un camion 30 à 35 tonnes est en cour dans un des silos soit celui localisé au centre. Le ciment et les scories de haut fourneau sont préalablement mélangés. Le silo de plus faible capacité est utilisé comme tampon. Un autre réservoir est localisé près des silos d'entreposage de ciment/scories soit le réservoir de stockage de résidus d'épaississement.

Constaté la présence de poussière diffuse provenant du haut d'un des silos. Le déchargement se fait dans ce silo. On mentionne que des travaux ont été réalisés sur un des silos dernièrement (changer un joint) Un employé se dirige vers le haut du silo. Des communications internes sont réalisées afin de vérifier le tout. Le déchargement est arrêté.

Nous nous dirigeons vers le poste de contrôle afin que le conseiller en développement durable communique avec Urgence-Environnement. L'inspection se continue. Un système de caméra devrait être installé prochainement pour avoir une vue sur les silos lors des déchargements.

À l'intérieur de l'usine :

Plancher avec boue ; présence de dos d'âne près de la porte. La boue est retenue à l'intérieur de l'usine.

Bac avec sous-produit de l'usine :

- Schlamms : 15 %
- Carbonates : 20 %
- Pyrochlore : 65 %

Mélangeur : Ajout de liant, eau clair, présence de plusieurs jets afin de briser la mousse qui se forme ;

Réservoir extérieur : réservoir de stockage de résidus d'épaississement lors d'un arrêt.

Filtre à disque : un nombre de 2 est installées.

Dépoussiéreur intérieur relié au mélangeur à palettes doubles.

Piston : Un incident s'est produit dernièrement. Un déversement s'est produit de fluide de rinçage de piston sur le plancher. Des mesures correctives ont été prises soit un trop plein qui se dirige vers un baril.

Au CA : Trois filtres à disques d'autorésés. 2 filtres sont installés.

Le ciment et les scories sont prè mélangé avant d'être entreposés dans les silos.

Vérification du devis d'échantillonnage pour le suivi de la qualité de l'atmosphère ; la localisation de la station d'air ambiant ne correspond pas à celle soumis au devis et approuvé par Québec au CA pour la construction du parc à résidus miniers no.3. Le 27 juin, discuté avec la coordonnatrice en environnement de même que le conseiller en développement durable. Ceci sera regardé et me reviendront sur ce sujet.

Le 9 juillet : Réception des registres d'inspection pour dépoussiéreurs des silos de ciment/scories de même qu'au mélangeur à palettes doubles.

De plus, réception du rapport d'urgence de la Mine Niobec concernant l'évènement d'émission de poussière provenant d'un dépoussiéreur sur un des silos de ciment/scories. Une valve des «pulses» était fermée, ce qui a causé un colmatage progressif des sacs jusqu'à créer une fuite.

Et pour terminer, réception d'une carte où l'on retrouve la localisation proposée et réelle de la station d'air ambiant.

15 Conclusion	
<p>La station d'air ambiant est fonctionnelle. La station d'air ambiant n'est pas positionnée à l'endroit indiqué dans le devis.</p> <p>Les activités à l'usine de remblai sont commencées. L'exploitation de l'usine de remblai est conforme au CA délivré le 23 décembre 2009. Les quatre dépoussiéreurs à filtres sont installés.</p> <p>Un incident s'est produit lors de ma présence soit émission de poussière diffuse provenant d'un dépoussiéreur sur un des silos lors de déchargement de ciment/scories. Urgence-Environnement a été contacté. Des vérifications ont été effectuées. La cause proviendrait de la valve des pulses. Le tout a été arrangé.</p>	
16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO	
17 Recommandations	
<p>Ainsi, je recommande -- Fermer Intervention -- Transmettre la carte de localisation proposée et réelle de la station d'air ambiant à l'analyste afin que celle-ci se prononce sur l'acceptabilité de la localisation réelle de celle-ci versus le devis. -- S'assurer de recevoir l'avis de l'analyste concernant le positionnement de la station d'air ambiant versus le devis.</p>	
Rédigé par : Véronique Levesque	Fonction : inspectrice
Signature : 	Date de signature : 2019-07-10
18 Vérification du rapport d'intervention <input type="checkbox"/> SO	
Approuvé par : Karine Morin	Fonction : Coordinatrice - secteur industriel
Signature : 	Date : 2019-07-12
Commentaires :	



IGP0020.JPG



DSCN1658.JPG



VGP0018.JPG



IMGP0017.JPG



DSCN1653.JPG



IMGP0019.JPG



DSCN1657.JPG



IMGP0021.JPG



IMGP0022.JPG



IMGP0023.JPG



IMGP0025.JPG



DSCN1664.JPG



DSCN1665.JPG



IMGP0026.JPG



IMGP0027.JPG



IMGP0028.JPG



VGP0029.JPG



IMGP0030.JPG



MGP0031.JPG



IMGP0034.JPG



MGP0033.JPG



IMGP0035.JPG



IMGP0036.JPG



IMGP0037.JPG



IMGP0039.JPG



IMGP0042.JPG

23-24

23-24

23-24

23-24

]

23-24

—

23-24


ENREGISTREMENT D'INCIDENT / DÉVERSEMENT

Nom du déclarant (témoin) Frédéric Gagnon	Date et heure de l'accident 2019-06-19 à 11h00
N° de téléphone (pour rappeler) 418-673-4694 #4121	Adresse de l'accident 3400, chemin du Columbiun, St-Honoré-de-Chicoutimi, G0V 1L0
Produit impliqué et n° du produit (CANUTEC) Laitier (voir fiche signalétique en annexe)	Lieu précis de l'accident Silo #2 de l'usine de remblai
Quantité déversée Indéterminé car le débit est inconnu. Duré du déversement : 25 minutes	Nom du transporteur N/A
Nature de l'accident : Lors du déchargement d'un voyage de liant (laitier) dans le silo #2 de l'usine de remblai, le chauffeur du camion s'est aperçu qu'il y avait des émissions de poussières par le dépoussiéreur sur le dessus du silo. Il a alors arrêté de déchargement.	
Y'a-t-il une fuite? Oui	Si oui, quelle en est la source? Dépoussiéreur du silo #2

Météo :	<input checked="" type="checkbox"/> Ensoleillé	<input type="checkbox"/> Pluie	<input type="checkbox"/> Venteux (<i>direction du vent</i>) _____
	<input type="checkbox"/> Nuageux	<input type="checkbox"/> Neige	<input type="checkbox"/> Calme <input type="checkbox"/>
Pente du terrain :	<input checked="" type="checkbox"/> Faible (<2%)	<input type="checkbox"/> Moyenne (2-10 %)	<input type="checkbox"/> Forte (>10%) <input type="checkbox"/> N/A

Distance par rapport aux éléments sensibles (pieds ou mètres)
Cours d'eau : > 500 m Route : 125 m Puits : 1000 m Habitat : 1000 m

Qui a été informé de l'urgence?
<input type="checkbox"/> Police <input type="checkbox"/> Expéditeur <input checked="" type="checkbox"/> MELCC <input type="checkbox"/> EC-REMM <input type="checkbox"/> Pompiers <input type="checkbox"/> Canutec <input type="checkbox"/> RBQ (<i>si réservoir risque élevé et si > 100 L</i>) <input type="checkbox"/> EC-UE
Nom du répondant et heure : <u>MELCC, Hanae Kadéré, 11h30</u>
Nom du répondant et heure : _____


	PROCÉDURE DU SME ISO 14001	Code de classification : NIO-447-1-FOR2-V4
	Déclaration de déversement MELCC	Date émission : 27 octobre 2017

Responsables: Ghislain Pomerleau, Directeur projets et environnement
Sébastien Boivin, Vice-président et directeur général

Actions correctives entreprises :

Lorsque la fuite a été détectée, le chauffeur a interrompu le déchargement et demandé à l'opérateur de vérifier l'état du dépoussiéreur. Avec l'implication de son contremaître et des mécaniciens de l'usine, ils ont découvert qu'une valve des « pulse » était fermée, ce qui a causé un colmatage progressif des sacs jusqu'à créer une fuite.

La valve a été réouverte et un test de déchargement a été réalisé. Aucune fuite n'était visible. Le camion a donc terminé son déchargement. Un entretien a aussi été effectué afin de valider qu'il n'y a pas eu de dommages au dépoussiéreur.



Signature

2019-07-09

Date

11h30

Heure



Niobec

Nb

UNE COMPAGNIE DE MAIRS RESOURCES

Légende

- Station d'air ambiant
- Ruisseau

Titre du projet:

Mise en place d'une station d'air ambiant sur le site de la mine Niobec

Titre de la carte:

Localisation proposée et réelle



10 0 10 m

Réalisé par : F. Gagnon
Date : 2019-07-09

Système de coordonnées
MTM, Fuseau 7, NAD83

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification	
Date de l'intervention : 2019-05-15	Heure de début : h Heure de fin : h
Intervention effectuée par : Véronique Levesque	
Accompagné par : ↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO	
1 Nom :	Fonction :

1.1 Demande	
N° de demande : 200682803	Type de demande : Programme de contrôle
Objet de la demande : I-4 Contrôle des établissements industriels visés par le PRRI	

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301344433	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-02-01-0202302	N° de document : 401809139
But de l'intervention : Contrôle et vérification des ouvrages miniers avec retenue d'eau -inspection 2019-2020	

2 Lieu concerné par l'intervention	
↓↑ - +	
1	Nom du lieu : Niobec inc.
	Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
	N° du lieu : 54177746 Type de lieu : mine
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 3400, route du Columblum Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

3 Intervenant du lieu					
↓↑ - +					
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Niobec inc.		401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario) M5H 2Y4	Y2093716	54177746

4 Condition météo	
Description : <input type="checkbox"/> SO	
<input type="checkbox"/> Précisions	

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)					
↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO					
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annie Bolly	coordonnatrice env.	----
2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Line Tremblay	chargé de projet	----

5.1 Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à / identification faite auprès de :			

6 Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--

7 Photo numérique	
↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO	
Nombre de photos prises sur le terrain : 26	Nombre de photos intégrées au rapport : 17
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-02\levve01\7610-02-01-0202301\2019-05-15	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - + SO

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - + SO

#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Document	1	Rapport journalier des parcs à résidus et des bassins connexes
2	Document	2	Formulaire d'inspection mensuelle des parcs à résidus et des bassins connexes

10 Équipement utilisé ↓↑ - + SO

11 Échantillon ↓↑ - + SO

12 Mise en contexte SO

Programme de Contrôle et vérification des ouvrages miniers avec retenue d'eau

Lors de l'inspection :

- Respect du niveau d'eau ou de la revanche exigé selon le certificat d'autorisation;
- Absence de signe d'érosion sur les digues (fissures, voies de-percolation);
Absence de tassement sur les crêtes de digues;
- Structure d'évacuation des eaux et déversoir d'urgence en bon état sans signe d'érosion à proximité;
- Absence d'exfiltration inhabituelle.

Le 3 juin 2016 : Certificat d'autorisation pour la construction du parc à résidus miniers no. 3

Le 4 juin 2018 : Délivrance d'une modification de l'autorisation du parc à résidus miniers no 3 visant le changement de configuration du bassin de collecte.

13 Description de l'intervention

Parc à résidus no.2 = Ce parc atteindra sa fin de vie utile bientôt. L'an passé, présence d'accumulation au nord du parc. Des travaux de dynamitage a été effectué afin de refaire le fossé de drainage afin d'évacuer l'eau de même que de stabilisé l'endroit. Les roches sont entreposées en tas plus au Nord du parc. L'écoulement se fait vers le chemin du colombium. Plus aucune présence d'accumulation à cet endroit.

Présence d'une exfiltration au Nord sur parois du parc à résidus no. 2. Des travaux d'enrochement ont été réalisés. Cette exfiltration est suivie.

Réseau de collecte des eaux d'infiltration (jonction du parc à résidus no. 2 et le parc à résidus no.3) L'eau s'accumule en un point bas donc l'eau au fossé est pompée vers l'est afin que celle-ci ne s'accumule pas. L'entreprise se penche sur cette problématique.

Parc à résidus miniers no. 3 = Présence de travaux aux tours. Utilisation de résidus grossiers. Le réseau de drainage se dirige vers le ruisseau Onésime. Terre noire et herbacés sur pentes avales des rehaussements.

Parc à résidus no.1 = Reprofillées et végétalisées.

Bassin de polissage = Délivrance d'une modification de l'autorisation du parc à résidus miniers no 3 visant le changement de configuration du bassin de collecte. Construction du bassin de polissage terminé. Un déversoir d'urgence est en place avec un bassin de dissipation d'énergie. Le bassin de dissipation d'énergie est construit en enrochement au pied de la digue du déversoir d'urgence. Aucune présence d'eau.

La revanche de 1 mètre est respectée.

Un peu d'érosion sur la pente du bassin (partie du bassin déjà existant) descendant jusqu'à l'effluent final d'urgence anciennement. Des travaux seront réalisés dans un court délai.

13 Description de l'intervention

Parcs 1, 2 et 3, on retrouve :

- un fossé périphérique
- des sorties d'eau d'exfiltration se jetant dans le fossé
- des piezomètres où le niveau d'eau est pris une fois par mois.

Parc 2 et 3 :

Les digues internes sont remontés à chaque année afin d'assurer une meilleure gestion de l'eau.

Les digues externes sont aussi rehaussées. Une série d'action sont effectuées à chaque année afin d'assurer le respect des critères de densité et de perméabilité tel que essai de pénétration statique, essai de perméabilité

Le déversoir d'urgence au parc no.2 est prévu en 2020.

Niveau de revanche respecté.

Pour tous ces parcs :

- Inspections journalières effectuées.
- inspection mensuelle
- Gestion des niveaux et des revanches effectuées. (Arpentage..)
- Suivi des eaux souterraines

On retrouve aussi sur le site de la Mine Niobec, un bassin de collecte (volume de 149 000 m3), un bassin de sédimentation de même que 5 autres bassins. Ceux-ci sont creusés à même le sol. Tous ces bassins sont inter relié ensemble. Beaucoup de recirculation est réalisé. On retrouve des stations de pompage. On retrouve un seul effluent final provenant des bassins se jetant dans la rivière Shishpaw. (EF) Ce dernier est suivi au SENY.

Prendre note que le bassin de collecte a été reconfiguré avec l'agrandissement du complexe de parcs à résidus miniers 3. Ce dernier est muni d'un déversoir d'urgence avec un point de rejet vers un cours d'eau existant soit ruisseau Cimon.

14 Vérification complémentaire à l'intervention

SO

15 Conclusion

Respect du niveau d'eau ou de la revanche exigé selon le certificat d'autorisation au parc no.2 et no. 3 ;

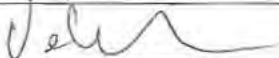
Des inspections journalières et mensuelles sont réalisées.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

↑ - + SO

17 Recommandations

37

Rédigé par : Véronique Levesque	Fonction : inspectrice
Signature : 	Date de signature : 2019-06-26

18 Vérification du rapport d'intervention

SO



IMGP0080.JPG



IMGP0081.JPG



IMGP0083.JPG



IMGP0084.JPG



IMGP0085.JPG



IMGP0086.JPG



IMGP0088.JPG



IMGP0089.JPG



IMGP0091.JPG



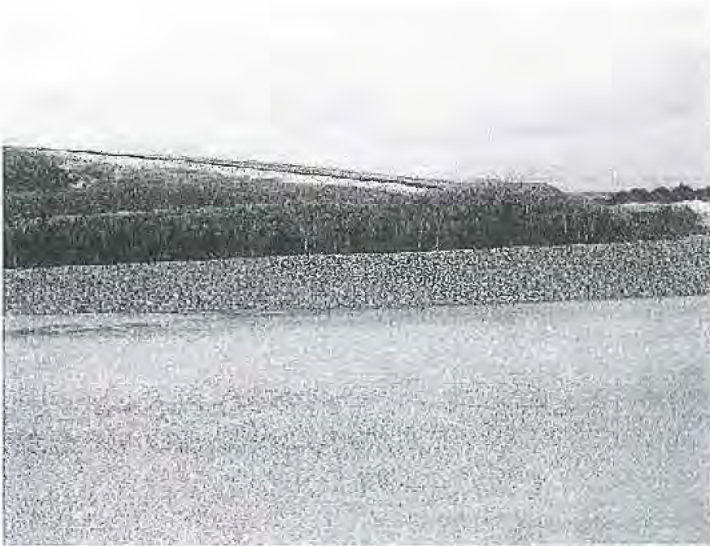
IMGP0092.JPG



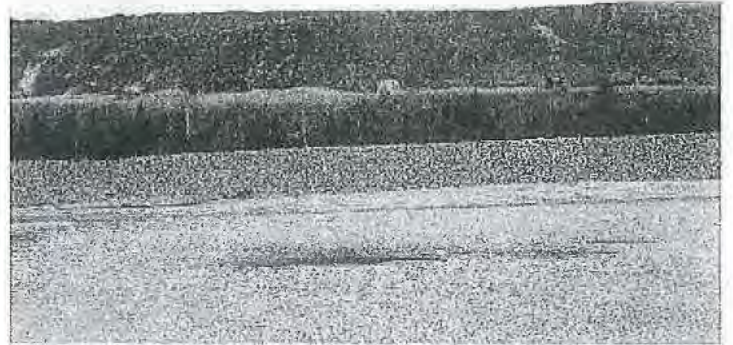
IMGP0093.JPG



IMGP0094.JPG



IMGP0095.JPG



IMGP0096.JPG



IMGP0097.JPG



IMGP0098.JPG



IMGP0099.JPG

1 Identification

Date de l'intervention : 2019-05-15	Heure de début : 9 h 00	Heure de fin : 12 h 20
Intervention effectuée par : Véronique Levesque		
Accompagné par :		↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
1	Nom :	Fonction :

1.1 Demande

N° de demande : 200682803	Type de demande : Programme de contrôle
Objet de la demande : I-4 Contrôle des établissements industriels visés par le PRRI	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301361876	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-02-01-0202302	N° de document : 401810785
But de l'intervention : Inspection systématique annuelle (insp 1/2 2019-2020)	

2 Lieu concerné par l'intervention

1	Nom du lieu : Niobec inc.
	Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
	N° du lieu : 54177746
	Type de lieu : mine
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

3 Intervenant du lieu

#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Niobec inc.		401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario) M5H 2Y4	Y2093716	54177746

4 Condition météo

Description :	<input type="checkbox"/> Précisions
---------------	-------------------------------------

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)

#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annie Boily	Coordonnatrice environnement	Bur.:418-673-4694 p. 4124
2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Guillaume Matton	Responsable environnement	---
3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	53-54	53-54	---
4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Simon-Pierre Blouin	responsable concentrateur	---
5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Frédéric Gagnon	Conseiller en développement durable	---
6	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Line Tremblay	Chargé de projet	---

5.1 Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : Annie Boily			

6 Plainte

<input checked="" type="checkbox"/> SO
--

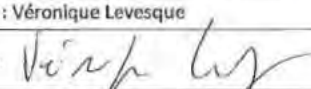
7 Photo numérique <input type="checkbox"/> SO			
Nombre de photos prises sur le terrain : 26	Nombre de photos intégrées au rapport : 20		
<p>Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.</p> <p>Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-02\levve01\7610-02-01-0202301\2019-05-15</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.</p>			
7.1 Modification apportée aux photos numériques	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		
8 Grille d'intervention annexée	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		
9 Autre pièce annexée au rapport	↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO		
#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Document	1	Registre inspection journalière et mensuel pour parc
2	Courriel	2	Courriel demande d'abri MDR et réponse
10 Équipement utilisé	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		
11 Échantillon	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		
12 Mise en contexte	<input checked="" type="checkbox"/> SO		
13 Description de l'intervention			
<p>Voici les faits observés lors de l'inspection :</p> <p>Matières résiduelles (Sac et métal radioactif) (photos <i>IMGP0075.JPG - IMGP0076.JPG - IMGP0077.JPG</i>)</p> <p>Métal : Accumulation de fer. L'endroit est sécurisé avec une clôture. Il est mentionné qu'une problématique a été rencontrée à savoir que le recycleur renvoyait du métal qui ne leur appartenait pas car lorsque les conteneurs sont vidés le test radioactif. Présentement, la méthode a été changée.</p> <p>Un test de radioactivité est réalisé sur le métal sur la plate-forme en béton ceinturé de 3 murs. Un tri est effectué. Les morceaux non réactifs sont mis dans un conteneur et envoyé chez AIM. Tandis que les autres, sont lavés avec de la glace sèche.</p> <p>Sac : Aucun sac de disposé depuis novembre 2018. Des tests de lixiviat sont réalisés présentement. À l'étude présentement.</p> <p>Abri MDR (Questionnement) : Un audit a été réalisé à l'interne dernièrement et il a été mentionné que l'abri doit être fermé par une porte de garage. Je lui explique l'article 34 du RMD.</p> <p>Celle-ci m'avise qu'elle m'enverra un courriel pour valider le tout.</p> <p>Installation septique : Aucun écoulement constaté au sud. Nouveau réservoir de surfalte ferrique avec un bassin de rétention en place.</p> <p>Dôme : entreposage de gravier. Aucune scorie à l'intérieur.</p> <p>Dôme à scories : Travaux effectués au dôme. Les scories sont à l'abri. (photo <i>IMGP0079.JPG</i>)</p> <p>Eau de mine vers le bassin no.8 : (photo <i>IMGP0078.JPG</i>) Un bouchon est placé sur l'ouverture afin de diriger l'eau de mine vers le bassin no. 8. Une vérification a été réalisée à savoir déplacement du bouchon sur l'autre ouverture. Le constat est que l'eau se dirige au fossé. Il semble avoir eu des travaux dans cette section. Une vérification sera réalisée à savoir le pourquoi de ces travaux.</p> <p>Parc à résidus no. 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Drainage dépôt A (<i>IMGP0080.JPG, IMGP0081.JPG IMGP0083.JPG</i>) Dynamitage effectué. Les roches sont entreposées plus au Nord du parc. L'écoulement se fait vers le chemin du Colombium. Aucune accumulation d'eau. - Réseau de collecte des eaux d'infiltration (jonction du parc à résidus no. 2 et le parc à résidus no.3) : L'eau s'accumule en un point bas donc l'eau au fossé est pompée vers l'est afin que celle-ci ne s'accumule pas. L'entreprise se penche sur cette problématique. - Le bassin d'urgence sera construit en 2020 au nord du parc à résidus no. 2 			

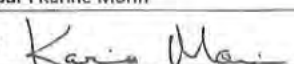
13	Description de l'intervention
<p><u>Parc à résidus no. 3</u> : Présence de travaux au tour. Utilisation de résidus grossiers. Le réseau de drainage va vers le ruisseau Onésime. Visualisé au loin les piézomètres localisé au sud du parc à résidus no. 3. La tour 4 n'est pas en fonction.</p> <p><u>Bassin de collecte</u> : La construction du bassin est terminée. Un déversoir d'urgence est en place avec un bassin de dissipation d'énergie. Le bassin de dissipation d'énergie est construit en enrochement au pied de la digue du déversoir d'urgence. Aucune présence d'eau. La revanche de 1 mètre est respectée.</p> <p>Un peu d'érosion sur la pente du bassin à l'endroit de l'effluent final d'urgence (endroit où résurgence avec l'ancien bassin.) Des travaux seront réalisés dans un court délai.</p> <p><u>Pentes du parc no. 1</u> : Reprofilées et végétalisées.</p>	

14	Vérification complémentaire à l'intervention	<input type="checkbox"/> SO
<p>le 16 mai : Courriel transmit concernant questionnement pour abri temporaire de MDR. Discuté avec coordonnateur toutefois, le 6 juin adressé courriel à la division des matières dangereuses.</p> <p>Le 10 juin : Réponse au courriel du 6 juin de la direction des matières dangereuses et des pesticides.</p> <p>Le 13 juin : Envoie d'un courriel afin de valider l'acceptabilité de l'abri «en transit» (Voir courriel annexé au rapport)</p>		

15	Conclusion
<p>Une inspection complémentaire est prévue en juin pour la station d'air ambiant et de l'usine de remblai. La construction du bassin de collecte est terminée. L'entreprise a implanté une procédure afin d'enlever la radioactivité sur la surface des pièces de métal afin que celui-ci puissent être vendu et ne plus avoir d'accumulation sur son site. Les sacs sont à l'étude encore. (Dossier à suivre avec l'entreprise pour la gestion de ceux-ci)</p>	

16	Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	↓ ↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------	--	--

17	Recommandations
Ainsi, je recommande – Fermer intervention 37	
Rédigé par : Véronique Levesque	Fonction : Inspectrice
Signature : 	Date de signature : 2019-06-26

18	Vérification du rapport d'intervention	<input type="checkbox"/> SO
Approuvé par : Karine Morin	Fonction : Chef d'équipe	
Signature : 	Date : 2019-07-02	
Commentaires: En accord avec les recommandations. Intervention fermée. 37		

IMG0081.JPG



IMG0083.JPG



IMG0079.JPG



IMG0080.JPG



IMG0077.JPG



IMG0078.JPG



IMG0075.JPG



IMG0076.JPG





IMGP0084.JPG



IMGP0085.JPG



IMGP0086.JPG



IMGP0088.JPG



IMGP0097.JPG



IMGP0092.JPG



IMGP0098.JPG



IMGP0099.JPG



IMG0096.JPG



IMG0095.JPG



IMG0094.JPG



IMG0093.JPG

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification		
Date de l'intervention : 2018-10-24	Heure de début : 10 h 00	Heure de fin : 16 h 00
Intervention effectuée par : Véronique Levesque		
Accompagné par : ↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO		
1	Nom : Marie-Christine Bouchard	Fonction : Analyste, DGAER

1.1 Demande		<input type="checkbox"/> SO
N° de demande : 200169422	Type de demande : Programme de contrôle	
Objet de la demande : Contrôle des mines - inspections annuelles et contrôle des données transmises		

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301303881	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-02-01-0202302	N° de document : 401758147
But de l'intervention : Inspection systématique annuelle (Insp 2/2 2018-2019)	

2 Lieu concerné par l'intervention		↓↑ - +
1	Nom du lieu : Niobec inc.	
	Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
	N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

3 Intervenant du lieu					↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Niobec inc.		401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario) M5H 2Y4	Y2093716	54177746

4 Condition météo		<input type="checkbox"/> SO
Description : ENSOLEILLÉ		<input type="checkbox"/> Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)					↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annie Boily		----
2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			----

5.1 Mode d'identification	
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale <input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de :	

6 Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------	--

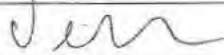
7 Photo numérique	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-------------------	--

8 Grille d'intervention annexée	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
---------------------------------	---

9 Autre pièce annexée au rapport	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
----------------------------------	---

10 Équipement utilisé	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------------------	---

11 Échantillon	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
----------------	---

12	Mise en contexte	<input type="checkbox"/> SO
<p>Une visite des lieux a été effectuée avec la DGAER, le CCQE de même que la direction générale des politiques de l'eau.</p>		
13	Description de l'intervention	
<p>Une rencontre a lieu au préalable à l'inspection sur le terrain. L'entreprise a fait une présentation. L'entreprise est en arrêt de production présentement. Un autobus a été mis à notre disposition pour effectuer la visite des lieux.</p> <p>Chute à scories (nouvelle) : aucune manipulation avec scorie lors de notre présence. Chute à scories (ancienne) : celle-ci est toujours sécurisé.</p> <p>Parc à résidus 2 : Les particules fines y sont déposés.</p> <p>Parc à résidus 3 : Particules grossier. Tour en fonction.</p> <p>Nouveau bassin de polissage : Perçu celui-ci du haut du parc à résidus no.2. Une inspection de conformité de l'installation est prévue prochainement. Le déversoir est en train d'être construit.</p> <p>Travaux réalisés pour le nettoyage de métal : Constaté deux plates-formes en construction. Il est mentionné que de l'eau sera utilisé sous-pression pour nettoyer le métal. L'eau sera envoyé vers le fossé et par la suite, voir le bassin de sédimentation.</p> <p>Actiflo : en opération.</p> <p>Poste de pompage : aucune donnée n'a été prise. Les différents équipements de mesure étaient en fonction. Présence du point de prélèvement.</p> <p>Intérieur de l'usine -- fusion : une fusion a été observée.</p>		
14	Vérification complémentaire à l'intervention	<input type="checkbox"/> SO
<p>Vérification concernant travaux de nettoyage de pièce de métal à l'extérieur. Échange avec la DGAER suite à la visite des lieux. Procédure de nettoyage déjà établie anciennement au concentrateur. L'eau est supposée être retournée au parc à résidus.</p> <p>Éléments à discuter avec l'entreprise lors de la prochaine rencontre de même que problématique d'accumulation de sacs en plastique.</p>		
15	Conclusion	
<p>Aucun manquement n'a été constaté dans les éléments vérifiés.</p>		
16	Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
17	Recommandations	
Ainsi, je recommande - Fermer intervention		
Rédigé par : Véronique Levesque		Fonction : Inspectrice
Signature : 		Date de signature : 2018-11-23
18	Vérification du rapport d'intervention	<input checked="" type="checkbox"/> SO



RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification		
Date de l'intervention : 2018-06-05	Heure de début : h	Heure de fin : h
Intervention effectuée par : Véronique Levesque		
Accompagné par :		↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
1	Nom :	Fonction :

1.1 Demande		<input type="checkbox"/> SO
N° de demande : 200266355	Type de demande : Programme de contrôle	
Objet de la demande : Contrôle des activités minières - sites en phase de postexploitation ou postrestauration		

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301303886	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-02-01-0202302	N° de document : 401710262
But de l'intervention : Contrôle et vérification des ouvrages miniers avec retenue d'eau -inspection 2018-2019	

2 Lieu concerné par l'intervention		↓↑ - +
1	Nom du lieu : Niobec inc.	
	Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. Inc.)	
	N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

3 Intervenant du lieu					↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Niobec inc.		401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario) M5H 2Y4	Y2093716	54177746

4 Condition météo:	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------	--

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
---	---

6 Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------	--

7 Photo numérique	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-------------------	--

8 Grille d'intervention annexée	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
---------------------------------	---

9 Autre pièce annexée au rapport	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
----------------------------------	---

10 Équipement utilisé	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------------------	---

11 Échantillon	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
----------------	---

12 Mise en contexte	<input type="checkbox"/> SO
---------------------	-----------------------------

Programme de Contrôle et vérification des ouvrages miniers avec retenue d'eau

Lors de l'inspection :

- Respect du niveau d'eau ou de la revanche exigé selon le certificat d'autorisation;
- Absence de signe d'érosion sur les digues (fissures, voies de percolation);
- Absence de tassement sur les crêtes de digues;
- Structure d'évacuation des eaux et déversoir d'urgence en bon état sans signe d'érosion à proximité;
- Absence d'exfiltration inhabituelle.

Le 3 juin 2016 : Certificat d'autorisation pour la construction du parc à résidus miniers no. 3

Le 4 juin 2018 : Délivrance d'une modification de l'autorisation du parc à résidus miniers no 3 visant le changement de configuration du bassin de collecte.

13 Description de l'intervention

Parc à résidus miniers no. 3 = Nouveau parc à résidus. Depuis mai 2018, les résidus grossiers sont déposés au parc à résidus no.3 où ils sont utilisés pour le rehaussement de la digue périphérique du parc.

Parc à résidus no.2 = Ce parc atteindra sa fin de vie utile bientôt. Des bassins de dissipation ou de rétention seront aménagés à l'extérieur des bandes riveraines à la sortie du déversoir du côté nord du parc no.2 restauré, aux fossés de dérivation à l'est et au sud de la digue du parc no.3 et à la sortie du déversoir d'urgence du bassin de polissage. Pentés ensemencés et plantations. (Nord et Ouest)

Présence d'une exfiltration au Nord. Celle-ci est suivie.

Présence d'eau au nord du parc. Milieu boisé. Bois mort.

Parc à résidus no.1 = Excavation de matière. Ensemencement prévu bientôt.

Bassin de sédimentation = Eau provenant du parc à résidus no.3 en plus. Gestion rigoureuse au printemps vu la fonte des neiges. Une exfiltration au sud du bassin de sédimentation. Celle-ci est suivie.

Bassin de polissage = Délivrance d'une modification de l'autorisation du parc à résidus miniers no 3 visant le changement de configuration du bassin de collecte. Présentement en cours.

Les eaux aux parcs à résidus sont envoyées au bassin de sédimentation et un certain pourcentage est réutilisé au procédé en passant par le bassin de sédimentation.

Parcs 1, 2 et 3, on retrouve :

- un fossé périphérique
- des sorties d'eau d'exfiltration se jetant dans le fossé
- des piézomètres où le niveau d'eau est pris une fois par mois

Parc 2 et 3 :

Les digues internes sont remontés à chaque année afin d'assurer une meilleure gestion de l'eau.

Les digues externes sont aussi rehaussées. Une série d'action sont effectuées à chaque année afin d'assurer le respect des critères de densité et de perméabilité tel que essai de pénétration statique, essai de perméabilité.....

Jusqu'à présent, on ne retrouve aucun déversoir d'urgence.

Pour tous ces parcs :

- Inspections journalières effectuées.
- Inspection mensuelle
- Gestion des niveaux et des revanches effectuées. (Arpentage..)
- Suivi des eaux souterraines

Les eaux au fossé périphérique sont rejetées au bassin de polissage. Le bassin de polissage (bassin de collecte) sera reconfigurer (Nouvelle modification de l'autorisation du parc à résidus miniers no 3 visant le changement de configuration du bassin de collecte)

13 Description de l'intervention

On retrouve aussi sur le site de la Mine Niobec, un bassin de polissage (volume de 45 000 m³), un bassin de sédimentation (volume de 602 500 m³ – modifications sera effectué bientôt) de même que 5 autres bassins. Ceux-ci sont creusés à même le sol. Tous ces bassins sont inter relié ensemble. Beaucoup de recirculation est réalisé. On retrouve des stations de pompage. Une sortie d'urgence pour le bassin de sédimentation qui va vers le bassin de polissage. On retrouve un seul effluent final provenant des bassins se rejetant dans la rivière Shishpaw. (EF) Ce dernier est suivi au SENV. On retrouve une sortie d'urgence au bassin de polissage. Ce dernier se rejette dans le ruisseau Cimon.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO**15 Conclusion**

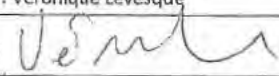
- Respect du niveau d'eau ou de la revanche exigé selon le certificat d'autorisation au parc no.2 et no. 3 ;
- Absence de signe d'érosion sur les digues (fissures, voies de percolation) pour celles regardées ;
- Absence d'exfiltration inhabituelle observé.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés↓↑ - + SO**17 Recommandations**

Ainsi, je recommande – Fermer intervention

Rédigé par : Véronique Levesque

Fonction : Inspectrice

Signature : 

Date de signature : 2018-07-04

18 Vérification du rapport d'intervention SO

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification		
Date de l'intervention : 2018-06-05	Heure de début : 9 h 00	Heure de fin : 11 h 45
Intervention effectuée par : Véronique Levesque		
Accompagné par :		↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
1	Nom :	Fonction :

1.1 Demande		<input type="checkbox"/> SO
N° de demande : 200169422	Type de demande : Programme de contrôle	
Objet de la demande : Contrôle des mines - inspections annuelles et contrôle des données transmises		

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301303880	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-02-01-0202302	N° de document : 401703570
But de l'intervention : Inspection systématique annuelle (insp 1/2 2018-2019)	

2 Lieu concerné par l'intervention		↓↑ - +
1	Nom du lieu : Niobec inc.	
	Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
	N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

3 Intervenant du lieu					↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Niobec inc.		401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario) M5H 2Y4	Y2093716	54177746

4 Condition météo	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)					↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-Francois Tremblay	Responsable développement durable	---

5.1 Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de :		

6 Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--

7 Photo numérique		<input type="checkbox"/> SO
Nombre de photos prises sur le terrain :	Nombre de photos intégrées au rapport : 14	
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.		
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants :		
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.		

7.1 Modification apportée aux photos numériques	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	---

8 Grille d'intervention annexée	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	---

9	Autre pièce annexée au rapport	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
10	Équipement utilisé	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
11	Échantillon	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
12	Mise en contexte	<input type="checkbox"/> SO

13	Description de l'intervention
----	-------------------------------

Une rencontre a eu lieu au préalable à l'inspection sur les lieux.

Données demandées :

- Consommation eau fraîche = 1 834 268 m3/jour
- Rejet à la Rivière = 2 633 578 m3/jour
- Halde à minéral = 113 153 tonnes
- Halde à stérile = 0

Discuter de l'envoie d'un avis de non-conformité pour le non-respect au CA concernant résultats des eaux souterraines (teneur de fond).

Nouveau directeur en poste soit M. Sébastien Boivin.

Poisson = Test effectué avec roténone. Dossier en cour.

Nouvelle chute à scories = caractérisation prévue pour 2018.

Gestion eau de fonte des neiges = Gestion rigoureuse fus établie.

Demande de documents (le tout me sera envoyé prochainement par courriel) =

- Programme de suivi géotechnique demandé = registre des suivis.
- Rapport d'inspection annuel d'un tiers expert concernant stabilité des ouvrages.
- Plan tel que construit Parc no. 3
- Section du plan de mesure d'urgence

Voici les faits constatés :

Bassin de sédimentation no. 8 = Présence d'une exfiltration au sud. Celle-ci est suivie.

Station de pompage = Débit : 700 m3/h Ph = 6.33

Actiflo = en fonction

Bassin de collecte = Aucun travaux en cours. Une demande de modification d'autorisation du parc à résidus miniers no 3 visant le changement de configuration du bassin de collecte est en cour.

Parc à résidus no. 3 = Tour no. 7 en fonction depuis mai 2018. Résidus grossier. Les repères ne sont pas encore installés au parc no.3. Ceux-ci le seront bientôt. Toutefois, des données sont prises à tous les jours. On me mentionne que la revanche est à 1.5 m.

Tas de terre végétal (côté de la rue de l'Hôtel de Ville)= Pentes nivelées. Milieu trop mou. Test effectué pour ensemencement prochainement.

Station d'air ambiant = pas encore installé. L'entreprise a un délai jusqu'à l'automne 2018.

Parc à résidus no. 2 =

- Présence d'eau au Nord du parc à résidus soit de l'autre côté du chemin.
- Présence d'une exfiltration au Nord (celle-ci est suivie)
- Tour en fonction. Résidus fin.
- Revanche = 3 m

Chute à scories = aucune problématique rencontrée. Caractérisation prévue en 2018.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

Le 11 juillet = Discuté avec l'entreprise.

Documents demandées me seront transmis par courriel dans les prochaines semaines soit :

- Programme de suivi géotechnique demandé = registre des suivis.
- Rapport d'inspection annuel d'un tiers expert concernant stabilité des ouvrages. = transmis le 12 juillet ok
- Plan tel que construit Parc no. 3 = transmis le 24 aout 2018
- Section du plan de mesure d'urgence = transmis le 23 aout

Le 18 juillet = Discuté avec l'entreprise. Les documents demandés lors de l'inspection me seront transmis prochainement.

- Information concernant la présence d'eau au nord du Parc no. 2. SNC Lavallin est présent sur les lieux. La construction du parc no.3 a engendré eau. Un déversoir est prévu au nord du parc no.2.

Le 23 aout 2018 : Transmissions de document de suivi suite à la visite du 6 juin 2018. Ceux-ci sont joints en annexe.

Le 11 septembre, discuté avec l'entreprise concernant la présence d'eau au nord du parc à résidus no. 2. Discussions et rencontre de prévues avec l'entreprise et la DGAER. Le 13 septembre, l'entreprise a discuté avec l'analyste au dossier. Le plan pour drainer le secteur «Dépôt A» tel que stipulé dans le document transmis le 23 aout a été accepté par la DGAER.

15 Conclusion

Plusieurs dossiers en cour avec l'entreprise soit = ensemencement terre végétal, installation station air ambiant, présence de poissons, caractérisation de la nouvelle chute à scories pour 2018, nouvelle configuration du bassin de collecte

Des discussions et rencontre avec l'entreprise, la DGAER et le CCEQ seront réalisés prochainement pour clarifier quelques points.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

17 Recommandations

Ainsi, je recommande -- Fermer intervention pour l'instant

37

Rédigé par : Véronique Levesque

Fonction : Inspectrice

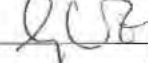
Signature : 

Date de signature : 2018-09-21

18 Vérification du rapport d'intervention SO

Approuvé par : Sylvain Roy

Fonction : Chef d'équipe

Signature : 

Date : 2018-10-12

Commentaires :

37



IMGP0121.JPG



IMGP0122.JPG



IMGP0123.JPG



IMGP0124.JPG



IMGP0125.JPG



IMGP0126.JPG



IMGP0127.JPG



IMGP0128.JPG



IMGP0129.JPG



IMGP0130.JPG



IMGP0131.JPG



IMGP0132.JPG



IMGP0133.JPG



IMGP0134.JPG

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'intervention : 2018-02-13	Heure de début : 9 h 00	Heure de fin : 11 h 15
Intervention effectuée par : Véronique Levesque		
Accompagné par : - + <input type="checkbox"/> SO		
Nom :	Fonction :	

1.1 Demande

N° de demande : 200453605	Type de demande : Document officiel
Objet de la demande : Demande de certificat d'autorisation pour l'augmentation incrémentale de la capacité de production de Nb2O5 et de FeNb	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301286828	Type d'intervention : Inspection de conformité
N° de gestion doc. : 7610-02-01-0202302	N° de document : 401662471
But de l'intervention : inspection de conformité -CA pour l'augmentation de la capacité de production Nb2O5 et de FeNb	

2 Lieu concerné par l'intervention - +

1	Nom du lieu : Niobec inc.
	Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
	N° du lieu : 54177746 Type de lieu : mine
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 3400, route du Columbius Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

3 Intervenant du lieu - +

Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
Niobec inc.		401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario) M5H 2Y4	Y2093716	54177746

4 Condition météo SO

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) - + SO

R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annie Bolly	Coordonnatrice env.	Bur.:418-673-4694 p. 4124
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-Francois Tremblay	Resp. développ. durable	---
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	53-54	53-54	---
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie Line Tremblay	Chargé de projet développement durable	---
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			---

5.1 Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de :			

6 Plainte SO

7 Photo numérique SO

8 Grille d'intervention annexée SO

9 Autre pièce annexée au rapport - + SO

10 Équipement utilisé - + SO

11 Échantillon - + SO

12	Mise en contexte	<input type="checkbox"/> SO
le 17 mai 2017 : CA émis pour l'augmentation incrémentale de la capacité de production de Nb2O5 et de FeNb.		
13	Description de l'intervention	
Voir Tableau de l'analyse de la conformité légale et réglementaire et du programme de vérification de conformité ci-joint.		
14	Vérification complémentaire à l'intervention	<input checked="" type="checkbox"/> SO
15	Conclusion	
Aucun manquement n'a été constaté dans les éléments vérifiés.		
16	Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
17	Recommandations	
Ainsi, je recommande – Fermer intervention		
Rédigé par : Véronique Levesque		Fonction : Inspectrice
Signature : 		Date de signature : 2018-02-27
18	Vérification du rapport d'intervention	
Approuvé par : Sylvain Roy		Fonction : Chef d'équipe, secteur industriel
Signature : 		Date : 2018-02-28
Commentaires : Intervention fermée		

Tableau de l'analyse de la conformité légale et réglementaire et du programme de vérification de conformité

Augmentation incrémentale de la capacité de traitement de minerai et de FeNb:

2 Exigences du MDDELCC	3 Mesures d'atténuation, démonstration ou engagements proposés par le demandeur pour satisfaire les exigences	5 Proposition de contrôle environnemental
<p>23-24</p> <p>Avec l'utilisation d'un plus grand volume d'eau, maintenir la capacité d'emmagasinement et assurer la stabilité des ouvrages de rétention des différents bassins en place (nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8).</p> <p>Effectuer un suivi pour vérifier le volume des sédiments et des boues à l'intérieur de chaque bassin de décantation (nos 1, 5, 6, 8 et polissage).</p> <p>Modification de la ligne de décharge du système Actiflow pour permettre de traiter un 23-24</p>	<p>23-24</p> <p>Afin de protéger l'intégrité des infrastructures de retenue, les niveaux d'opération actuels des différents ouvrages seront respectés.</p> <p>-Un levé bathymétrique des bassins de décantation est réalisé annuellement. Des dragages de bassin sont prévus en 2017 et en 2018. À ce jour, aucun dragage n'a été réalisé.</p> <p>-Une demande de CA sera déposée pour le dragage des bassins nos 1, 5 et 6.</p> <p>-Lorsque la méthode de travail et la technologie d'extraction des boues du bassin no 8 seront connues, une demande d'avis d'assujettissement à l'article 22 de la LQE sera adressée au MDDELCC à savoir si un CA ou un rapport technique est requis.</p> <p>-Mesures déjà incluses au CA de construction du parc à résidus no 3 : Lors des travaux de construction du parc et du nouveau bassin de polissage, le bassin est asséché, les boues sont pelletées et camionnées vers le parc à résidus no 2. Les boues, considérées comme résidus miniers, sont de même caractéristique que les résidus disposés au parc no 2 selon les résultats d'analyse présentés.</p> <p>Le système Actiflow a été modifié conformément aux conclusions et recommandations du fabricant pour permettre le traitement d 23-24</p> <p>-Réfection de la ligne de sortie;</p> <p>-Ajustement des sondes de haut et de bas niveau du réservoir d'eau traitée pour le contrôle des pompes;</p> <p>-Considérant qu'à haut niveau, deux pompes de recirculation et deux pompes doseuses doivent être opérées en même temps, avoir une pompe de recirculation et une pompe doseuse en inventaire.</p>	<p>23-24</p> <p>Pour 2017 : minerai traité : donné seront disponible au SENV d'ici fin mars</p> <p>FeNb : : donné seront disponible au SENV d'ici fin mars</p> <p>S'assurer que les revanches des parcs à résidus nos 2 et 3, du bassin no 8 et du lac aux quenouilles respectent la revanche d'au moins 1 m par la vérification des repères visuels en place. Des repères visuels sont également en place aux autres bassins. Présence de neige. Information obtenu lors de l'inspection = que la revanche serait au moins à 4 mètres.</p> <p>S'assurer qu'un levé bathymétrique des bassins de décantation est réalisé annuellement.</p> <p>En 2017 : levé bathymétrique des bassins de décantation ont été réalisée en 2017. Aucun dragage n'a été réalisé en 2017.</p> <p>S'assurer que le système Actiflo a été modifié pour permettre le traitement d'un débit 23-24</p> <p>-Réfection de la ligne de sortie;</p> <p>-Ajustement des sondes de haut et de bas niveau du réservoir d'eau traitée pour le contrôle des pompes;</p> <p>-Considérant qu'à haut niveau, deux pompes de recirculation et deux pompes doseuses doivent être opérées en même temps, avoir une pompe de recirculation et une pompe doseuse en inventaire.</p> <p>Non vérifié - Système Actiflow non opérationnel.</p>

2 Exigences du MDDELCC	3 Mesures d'atténuation, démonstration ou engagements proposés par le demandeur pour satisfaire les exigences	5 Proposition de contrôle environnemental
Échantillonnage des ventilateurs de murs sud et est au convertisseur, une fois d'ici les cinq prochaines années, pour les particules, les NOx et le SO ₂ (points d'émissions de l'attestation d'assainissement : 720-410-006, 720-410-007, 720-410-008, 720-410-009, 720-410-004, 720-410-011 et 720-410-010).	Engagement à échantillonner les ventilateurs aux points d'émissions atmosphériques no 720-410-006, 720-410-007, 720-410-008, 720-410-009, 720-410-004, 720-410-011 et 720-410-010 pour les particules, les NOx et le SO ₂ une fois d'ici les cinq prochaines années à partir de la date de délivrance du présent CA.	S'assurer qu'un échantillonnage des ventilateurs aux points d'émissions atmosphériques no 720-410-006, 720-410-007, 720-410-008, 720-410-009, 720-410-004, 720-410-011 et 720-410-010 pour les particules, les NOx et le SO ₂ est réalisé, et ce, une fois d'ici les cinq prochaines années à partir de la date de délivrance du présent CA. <i>Voir tableau de suivi en annexe- Aucun échantillonnage de ventilateur n'a été effectué en 2017.</i>
Échantillonnage de la cheminée du dépoussiéreur à l'emballage du concentré de niobium pour les particules une fois aux 5 ans.	Engagement à caractériser les particules à la sortie de la cheminée du dépoussiéreur à l'emballage du concentré de Niobium une fois aux 5 ans.	S'assurer que la cheminée du dépoussiéreur de l'emballage du concentré de niobium est échantillonnée pour les particules une fois aux 5 ans. <i>Voir tableau de suivi en annexe- Aucun échantillonnage de la cheminée du dépoussiéreur de l'emballage du concentré de niobium n'a été effectué en 2017.</i>
Art. 197 du RAA : Modélisation de la dispersion atmosphérique pour vérifier les normes de la qualité de l'air ambiant de l'annexe K.	Une modélisation atmosphérique a été fournie pour les paramètres suivants : particules totales, particules fines, monoxyde de carbone, dioxyde d'azote, dioxyde de soufre et métaux contenus dans les particules (antimoine, argent, arsenic, baryum, cadmium, chrome, cuivre, mercure, nickel, plomb, thallium, vanadium, zinc, cobalt, manganèse, sélénium, silice et titane). La modélisation montre un faible dépassement au niveau du manganèse et non pour les particules.	
Sans impact sur les autorisations déjà délivrées :	Mesures déjà incluses aux autorisations délivrées :	
-Consommation d'eau fraîche (Shipshaw);	Augmentation de production à : 23-24 Norme de prélèvement: 23-24 (autorisation délivrée le 14 juillet 2011 pour l'installation d'une prise d'eau, 7610-02-01-0203800 /400837473);	S'assurer que la norme de prélèvement d'eau fraîche de 23-24 à la rivière Shipshaw est respectée; <i>Les données transmises lors de l'inspection sont de 23-24</i>
-Débit à l'effluent final;	Augmentation de production à : 23-24 et pouvant aller jusqu'à un maximum de 23-24 (Inclut l'augmentation engendrée par l'exploitation du parc no 3); Norme de rejet: 23-24 (certificat d'autorisation délivré le 14 juillet 2011 pour l'alimentation de la mine en eau fraîche – Shipshaw, 7430-02-01-0555600/400836371);	S'assurer que la norme de rejet à la rivière Shipshaw de 23-24 est respectée; <i>La donnée transmise lors de l'inspection est de 23-24</i>
-Scories générées;		S'assurer de la conformité du CA délivré; <i>Inspection de conformité effectuée en 2017.</i> <i>Quelques problématiques rencontrées. Modifications réalisées avec l'accord de la DGEAR. Lors de l'inspection, système fonctionnelle. Aucune émission de poussière constatée.</i>

2 Exigences du MDDELCC	3 Mesures d'atténuation, démonstration ou engagements proposés par le demandeur pour satisfaire les exigences	5 Proposition de contrôle environnemental
-Résidus miniers;	<p>Augmentation de production à : 23-24</p> <p>Capacité de la chute : 23-24 dont la durée de vie est de 23-24 n</p> <p>(certificat d'autorisation délivré le 3 novembre 2016 pour l'aménagement et l'exploitation d'une chute à scories, 7610-02-01-0204802/401525043);</p>	<p>S'assurer de la conformité du CA délivré;</p> <p>Présence de couvert de neige.</p>
-Stériles;	<p>Augmentation de production à : 23-24 (durée de vie du parc no 3 entre 9,3 et 11,1 ans variable selon les quantités pouvant être valorisées à l'usine de remblais);</p> <p>Capacité de dépôt au parc no 3 : 23-24 (certificat d'autorisation délivré le 3 juin 2016 pour la construction du parc à résidus no 3, 7610-02-01-0754800/401358583);</p> <p>Capacité demeure inchangée;</p> <p>Capacité d'entreposage : 23-24</p> <p>(certificat d'autorisation délivré le 21 juin 2010 pour l'augmentation de la capacité de la halde à stérile existante, 7610-02-01-0203400/400720264);</p>	<p>S'assurer de la conformité du CA délivré;</p> <p>Aucun entreposage de stériles lors de l'inspection</p>
-Réserve à minerai de surface;	<p>Capacité demeure inchangée;</p> <p>Capacité d'entreposage : 23-24 de (modification du certificat d'autorisation délivrée le 6 juin 2005 pour l'augmentation de la réserve à minerai de surface, 7610-02-01-0202202/400518541);</p>	<p>S'assurer de la conformité du CA délivré;</p> <p>Réserve à minerai de surface non utilisé en période hivernal. Une quantité de 23-24 est entreposée lors de l'inspection.</p>
-Pâte à remblai;	<p>Capacité demeure inchangée;</p> <p>Capacité d'entreposage : 23-24 de (modification du certificat d'autorisation délivrée le 6 juin 2005 pour l'augmentation de la réserve à minerai de surface, 7610-02-01-0202202/400518541);</p> <p>L'usine n'est pas fonctionnelle. Le projet de redémarrage est en analyse de faisabilité. L'objectif est d'opérer l'usine conformément au CA d'opération en vigueur. Il est estimé que ce projet n'aura pas d'impacts supplémentaires par rapport un présent CA (gestions des eaux,</p>	<p>S'assurer de la conformité du CA délivré;</p> <p>Usine non fonctionnelle présentement.</p> <p>S'assurer du respect de l'AA délivrée et des rapports techniques acceptés;</p> <p>Le suivi est réalisé mensuellement au SENV.</p>

2 Exigences du MDDELCC	3 Mesures d'atténuation, démonstration ou engagements proposés par le demandeur pour satisfaire les exigences	5 Proposition de contrôle environnemental
<p>-Suivi de l'effluent final et des effluents intermédiaires;</p> <p>-Suivi des émissions atmosphériques;</p> <p>-Milieu récepteur - suivi des eaux souterraines;</p> <p>-Gestion des matières premières;</p>	<p>émissions atmosphériques, gestion des matières résiduelles);</p> <p>-Suivi demeure inchangé;</p> <p>-Inclus à l'attestation d'assainissement no 201102001 délivrée le 22 mars 2011 et modifiée le 2 septembre 2014; 7610-02-01-0203100/401171789;</p> <p>-Inclus aux rapports techniques acceptés le 9 septembre 2014 et le 31 mars 2016 pour l'installation de séparateurs eau-huile;</p> <p>-Suivi demeure inchangé avec ajout de caractérisation des émissions atmosphériques selon les exigences du tableau présenté en annexe;</p> <p>-Inclus au certificat d'autorisation délivré le 3 juin 2016 pour la construction du parc à résidus no 3, 7610-02-01-0754800/401358535 ou à l'attestation d'assainissement no 201102001 délivrée le 22 mars 2011 et modifiée le 2 septembre 2014, 7610-02-01-0203100/401171789;</p> <p>-Inclus au certificat d'autorisation délivré le 3 novembre 2016 pour l'aménagement et l'exploitation d'une chute à scories, 7610-02-01-0204802/401525043;</p> <p>-Inclus au rapport technique accepté le 20 novembre 2014 pour l'installation d'un dépoussiéreur à l'empaquetage du concentré de niobium;</p> <p>-Suivi demeure inchangé;</p> <p>-Inclus à l'attestation d'assainissement no 201102001 délivrée le 22 mars 2011 et modifiée le 2 septembre 2014, 7610-02-01-0203100/401171789;</p> <p>-Inclus au certificat d'autorisation délivré le 3 juin 2016 pour la construction du parc à résidus no 3, 7610-02-01-0754800/401358535;</p> <p>-Installations actuelles suffisantes et fréquences de livraison des intrants</p>	<p>S'assurer du respect des CA, de l'AA délivré et des rapports techniques acceptés;</p> <p>S'assurer du respect du CA et de l'AA délivrés;</p> <p>Les données de suivi nous seront transmises d'ici le 1^{er} avril 2018 pour l'année 2017.</p> <p>De nouveaux piézomètres se sont ajoutés avec la construction du parc à résidus no.3. Suivi à suivre.</p> <p>S'assurer du respect de l'AA délivrée.</p> <p>La transmission des données et rapports pour l'année 2017 nous seront transmis d'ici le 1^{er} avril 2018.</p> <p>La transmission des données et rapports pour l'année 2017 nous seront transmis d'ici le 1^{er} avril 2018.</p>

2 Exigences du MDDELCC	3 Mesures d'atténuation, démonstration ou engagements proposés par le demandeur pour satisfaire les exigences	5 Proposition de contrôle environnemental
-Gestion des matières résiduelles.	ajustées pour supporter les augmentations de production -Demeure inchangé; -Inclus à l'attestation d'assainissement no 201102001 délivrée le 22 mars 2011 et modifiée le 2 septembre 2014, 7610-02-01-0203100/401171789.	
Respect des exigences de la note d'instruction 98-01 pour l'exploitation du site.	Engagement concernant le respect du bruit pour l'exploitation du site.	Aucune réception de plainte de bruit en 2017.

Tableau III- 1 : Points d'émissions - Normes d'émissions - Exigences de suivi

Points d'émission								
1	2	3	4	5	6	8	7	
No	Description	Sources	Capacité / Description de l'épuration	Paramètre	Norme réglementaire	Exigences de suivi	Date de réalisation	
CONCENTRATEUR								
620-575-001	Cheminée	Concasseur giratoire	Dépoussiéreur à sacs (capacité : 23-24)	Particules	30 mg/m ³ R (RAA art. 10)	<ul style="list-style-type: none"> Inspection 1x/ semaine et tenue de registre Échantillonnage 1x/ 5 ans (TE) 	14 au 23 avril 2015 17 au 19 octobre 2016	
620-575-002	Cheminée	Concasseur conique	Épurateur à voie humide type Rotoclone (capacité : 23-24)			<ul style="list-style-type: none"> Inspection 1x/ semaine et tenue de registre 	14 au 23 avril 2015	
655-575-100	Cheminée	Séchoir au propane	Dépoussiéreur à manchons (capacité : 23-24)			<ul style="list-style-type: none"> Inspection 1x/ semaine et tenue de registre 	14 au 23 avril 2015	
675-575-002 ¹ 675-575-003 ¹ 675-575-004 ¹	Cheminées	2 silos de scories 1 silo de ciment	3 dépoussiéreurs à filtre (capacités : N/D)			<ul style="list-style-type: none"> Inspection 1x/mois et tenue de registre 	-	
675-575-001 ¹	Cheminée	Mélangeur à palettes doubles	Dépoussiéreur à filtre (capacité : 23-24)			<ul style="list-style-type: none"> Inspection 1x/semaine et tenue de registre 	-	
620-575-003		Concasseur tertiaire	Dépoussiéreur à filtre (capacité : 23-24)			<ul style="list-style-type: none"> Inspection 1x/semaine et tenue de registre 	14 au 23 avril 2015	
	22 ventilateurs		Aucune épuration (Capacité : 23-24)				Aucun	-
CONVERTISSEUR								
710-575-001	Dépoussiéreur	Alimentation et mélange des matières premières	Collecteur à manches (capacité : 23-24)	Particules	30 mg/m ³ R (RAA art. 10)	<ul style="list-style-type: none"> Inspection 1x/ 2 semaines et tenue de registre Échantillonnage 1x/ 5 ans (TE) Installation d'un détecteur de fuite 	14 au 23 avril 2015 13 au 15 mars 2017	
710-410-003	1 ventilateur		Aucune épuration (capacité : 23-24)				Aucun	-

¹ Le plan de remblai n'est pas en fonction depuis le mois d'août 2012.

À PARTIR DE MAI 2017

Points d'émission				5	6	8	7		
1	2	3	4	Paramètre	Norme réglementaire	Exigences de suivi	Date de réalisation		
No	Description	Sources	Capacité / Description de l'épuration						
1-575-001 (ghouse)	Dépoussiéreur	<ul style="list-style-type: none"> Procédé aluminothermique 2 hottes amovibles pour coulée des scories 	Dépoussiéreur à sacs (capacité : 23-24)	Particules NOx SO2	Charge (kg/h) maximum horaire fonction du taux d'alimentation (RAA, art. 9)	<ul style="list-style-type: none"> Inspection 1x/ mois et tenue de registre MP Échantillonnage 1x/an (TE) NOx et SO2 Échantillonnage 1x/ 5ans (TE) au dépoussiéreur Installation d'un détecteur de fuite passif 	22 mai 2014 14 au 23 avril 2015 3 mai 2016 13 au 15 mars 2017		
1-410-005 1-410-007 1-410-008 1-410-009	4 ventilateurs mur Sud	Fugitives de la réaction aluminothermique et de la coulée	Aucune épuration (capacité : 23-24)			Particules	Charge (kg/h) maximum horaire fonction du taux d'alimentation (RAA, art. 9)	<ul style="list-style-type: none"> Échantillonnage de chaque ventilateur 1x/ au cours de l'attestation par cassette (TE) 	14 au 23 avril 2015 (720-410-006)
1-410-004 1-410-011 1-410-010	3 Ventilateurs mur Est		Aucune épuration (capacité 23-24)						
1-575-001	Dépoussiéreur	Concassage, broyage et tamisage du ferroniobium	Collecteur à manches (capacité 23-24)	Particules	Charge (kg/h) maximum horaire fonction du taux d'alimentation (RAA, art. 9)	<ul style="list-style-type: none"> Inspection 1x/ 2 semaines et tenue de registre Échantillonnage 1x/ 5 ans (TE) Installation d'un détecteur de fuite passif 	14 au 23 avril 2015 17 au 19 octobre 2016		
1-425-001 107	7 volets d'aération Mur Nord		Aucune épuration					Aucune	-
1-575-001	Dépoussiéreur	Emballage du ferroniobium	Collecteur à manches (capacité 23-24)	Particules	30 mg/m ³ R (RAA art. 10)	<ul style="list-style-type: none"> Inspection 1x/ 2 semaines et tenue de registre Échantillonnage 1x/5 ans (TE) Installation d'un détecteur de fuite passif 	14 au 23 avril 2015 17 au 19 octobre 2016		

• Certificat d'autorisation délivré le 10 mai 2013 pour l'ajout de la cheminée S4 : Caractérisation réalisée

À PARTIR DE MAI 2017

RAPPORT DE CONTRÔLE

Ce. de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean (C)
Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'activité : 2018-01-09 Heure de début : 00h01 Heure de fin : 00h02
Activité effectuée par : Véronique Levesque Accompagné de :

1.1 Activités

N° d'activité : 7923 N° du document : 41188 N° de gestion doc. : 42413399045000B
Type d'activité : Vérification administrative Sous-Type d'activité : Suivi des données transmises par l'exploitant
But : Suivi de données transmises par l'exploitant, novembre 2017

1.2 Mandat(s)

N° de mandat	Nature du mandat	Programme
3171	Programme	I-4 Programme de contrôle des entreprises à impacts potentiels majeurs

2 Lieu concerné par le(s) dossier(s) d'intervention

Nom du lieu : Niobec inc. (54177746)
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
N° du lieu : 54177746 Type de lieu : 25 - mine
Localisation du lieu : 3400, route du Columbian
Saint-Honoré (Québec)
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : -71.15900000000000,48.53208333330000

3 Intervenants du lieu

Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant
Niobec inc. (Y2093716)	Propriétaire	401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario)	Y2093716

4 Condition météo SO

5 Personne(s) rencontrée(s) [R]/consultée(s) [C] SO

6 Plainte SO

7 Urgence SO

8 Photo(s) numérique(s) SO

9 Questionnaire(s) annexé(s) SO

10 Autre(s) pièce(s) annexée(s) au rapport SO

11 Équipement(s) utilisé(s) SO

12 Échantillon(s) SO

Duplicata des échantillons remis : oui non
Demandes d'analyses jointes au rapport : oui non

13 Mise en contexte SO

14 Description de l'activité de contrôle

Voir tableau de compilation des résultats en annexe.

15 Informations à l'intervenant SO

16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle SO

17 Conclusion

Les résultats pour cette période sont tous conformes.
Le suivi a été réalisé tel qu'exigé dans l'attestation d'assainissement.

18 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

19 Recommandations

- Fermer intervention
- Effecteur suivi pour décembre 2017

Rédigé par : Véronique Levesque Fonction : Inspecteur
Signature :  Date de signature : 2018-01-09

RAPPORT DE VÉRIFICATION MENSUEL

NOVEMBRE 2017

Niobec inc. - Mine Niobec
SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Effluent final (Rivière Shipshaw) - Eaux d'exhaure et de procédé (EF)

C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

Effluent final EF	Débit (m ³ /jour)	pH	Conductivité	MES (mg/l)	Zn (mg/l)	Ra (Bq/l)	Fe (mg/l)	Fluorures	Chlorures	C ₁₀ -C ₅₀ (mg/l)
Norme maximale instantanée	---	6,0 – 9,5	---	30	1	1,11	3	---	---	15
Conformité				C	C	C	C			C
Norme moyenne mensuelle	---	---	---	15	0.5	0.37	---	---	---	---
Conformité	---	C	---	C	C	C	---	---	---	---
Fréquences de suivi	En continu	En continu et lors de chaque échantillonnage	1x/sem				1x/mois			
Conformité	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C

Effluent final	As (mg/l)	Cu (mg/l)	Ni (mg/l)	Pb (mg/l)	Toxicité aiguë (UTa)		Toxicité chronique	
					Truites	Daphnies	algues	crustacé
Normes (norme max instantanée)	0,5	0,3	0,5	0,2	1	1	33	33
Conformité	C	C	C	C	C	C	C	C
Fréquences de suivi	1x/trimestre				1x/trimestre		4x/ année	
Conformité	C				C	C	C	C

Effluent final	Alcalinité	Dureté	Al	Cd	Hg	Mo	P	Azote amoniacal	Nitrites /nitrates	Sulfates
Fréquences de suivi	1x/trimestre									
Conformité	C									

Effluent sanitaire (Ruisseau Cornet) - Eaux domestiques (ES)

C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

Effluent sanitaire ES	Débit (m ³ /jour)	DCO (mg/l)	DBO5 (mg/l)	MES (mg/l)	NH4 (mg/l)	P total (mg/l)	pH (mg/l)	Coli. Fécaux (UFC/100ml)
Normes		---	5	10	---	1	---	200
Conformité		---	C	C	---	C	---	C
Fréquences de suivi	1x/mois							
Conformité		C	C	C	C	C	C	C

Effluent intermédiaire (Rejet au parc à résidus) - Eaux de Mine (EI-1)

C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

Effluent intermédiaire EI-1	Débit (m ³ /jour)	pH	Conductivité	MES	Chlorures	Azote ammoniacal	Nitrites/nitrates
Fréquences de suivi	1x/mois	1x/sem			1x/mois		
Conformité	C	C	C	C	C	C	C

Effluent intermédiaire EI-1	As	Cu	Fe	Ni	Pb	Zn	C ₁₀ -C ₅₀	Alcalinité	Dureté
Fréquences de suivi	1x/trimestre								
Conformité	C								

Effluent intermédiaire (EI-2 - traitement des eaux huileuses – séparateur d'huile (compresseur))

Effluent intermédiaire EI-2	C ₁₀ -C ₅₀ (mg/l)			
Norme	15 mg/l			
Conformité	Janvier	AVRIL	JUILLET	Octobre
Fréquences de suivi	1x/trimestre			
Conformité	C			

Effluent intermédiaire (EI-5 - Garage)

Effluent intermédiaire EI-2	C ₁₀ -C ₅₀ (mg/l)			
Norme	15 mg/l			
Conformité	Janvier <0.1	AVRIL	JUILLET	Octobre
Fréquences de suivi	1x/trimestre			
Conformité	C			

Effluent intermédiaire (EI-X - Concentrateur)

Effluent intermédiaire EI-2	C ₁₀ -C ₅₀ (mg/l)			
Norme	15 mg/l			
Conformité	Janvier 0.322	AVRIL	JUILLET	Octobre
Fréquences de suivi	1x/trimestre			
Conformité	C			

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'intervention : 13 février 2018	Heure de début : 9 h 00	Heure de fin : 11 h 15
Intervention effectuée par : Véronique Levesque		
Accompagné par : - + <input type="checkbox"/> SO		
Nom :	Fonction :	

1.1 Demande

N° de demande : 200169422	Type de demande : Programme de contrôle
Objet de la demande : N-1 A / C Programme systématique de contrôle des mines - inspections annuelles (A) et contrôle des données transmises (C)	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301286698	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-02-01-0202302	N° de document : 401661675
But de l'intervention : Inspection systématique annuelle (insp 2/2 2017-2018)	

2 Lieu concerné par l'intervention - +

1	Nom du lieu : Niobec inc.
	Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
	N° du lieu : 54177746 Type de lieu : mine
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

3 Intervenant du lieu - +

Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
Niobec inc.		401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario) M5H 2Y4	Y2093716	54177746

4 Condition météo SO

Description :	<input type="checkbox"/> Précisions
---------------	-------------------------------------

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) - + SO

R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annie Boily	Coord. environnement	----
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-Francois Tremblay	Responsable développement durable	----
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie Lne Tremblay	Chargé de projet DD	----
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	53-54		----

5.1 Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : Annie Boily			

6 Plainte SO

7 Photo numérique SO

8 Grille d'intervention annexée SO

9 Autre pièce annexée au rapport - + SO

10 Équipement utilisé - + SO

11 Échantillon - + SO

13 Description de l'intervention

Voici les faits qui ont été observés lors de l'inspection :

Ancienne chute à scories :

Celle-ci n'est plus utilisée.
Aucun accès aux portes.

Nouvelle chute à scories :

Confirmation que le détecteur de fuite passif est installé.
Le dépoussiéreur est chauffé.
La vis est toujours en fonction.
Une scorie a été déposée dans la chute lors de ma présence. Le dépoussiéreur s'est activé lors de l'ouverture des portes extérieures.
Aucune émission de poussière constatée. Site propre.

Station pompage effluent :

Voici les données présent :

Ph : 7.42
Débit : 725 m³/h
T° : 0.58 °C
Turbidité : 26.80
Conductivité : 13.3 ms/cm

Système actiflo : En arrêt pour la période hivernale

Dome : Aucune présence de scories à l'intérieur.

Parc à résidus no. 2 : Vu présence de neige, effectué le tour du parc sur la digue. Présence d'activité de plage avec résidus grossier. La digue extérieure est à son niveau. Accumulation de résidus grossiers sur la digue Est du parc en prévision de l'utilisation pour digue intérieur de même que lors de l'ouverture de l'usine à remblai. Le parc est suivi attentivement vu la fermeture de celui-ci. On mentionne que la revanche est tenue environ à 4 mètres.

Parc à résidus no. 3 : Une tour est en fonction. L'eau est acheminée au bassin no.8. Le système de drainage est complété.

Halde à minéral : Une quantité d'environ 23-24 de minéral est entreposé sur la halde. La quantité au CA est de 135 000 tonnes.

Halde à stérile : La halde à stérile n'est pas utilisé présentement. Aucune accumulation.

Présence de poisson dans l'usine : Plusieurs actions ont été entreprises. Lors de la rencontre annuelle prévue le 27 février 2018, le sujet sera à l'ordre du jour.

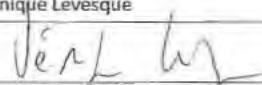
14 Vérification complémentaire à l'intervention

Vérification CA pour halde à minéral.
Rencontre annuelle prévu le 27 février 2018.

15 Conclusion

Aucun manquement n'a été constaté dans les éléments vérifiés.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

17 Recommandations	
Ainsi, je recommande – Fermer intervention - Reporter le programme pour l'année 2018-2019 soit 2 inspections/ année soit en mai et en octobre.	
Rédigé par : Véronique Levesque	Fonction : Inspectrice
Signature : 	Date de signature : 2018-02-27

18 Vérification du rapport d'intervention	
Approuvé par : Sylvain Roy	Fonction : Chef d'équipe, secteur industriel
Signature : 	Date : 2018-02-28
Commentaires : <p style="text-align: center;">Intervention fermée</p>	

1 Identification		
Date de l'activité : 2018-02-07	Heure de début : 00h01	Heure de fin : 00h02
Activité effectuée par : Véronique Levesque		Accompagné de :

1.1 Activités		
N° d'activité : 8680	N° du document : 46760	N° de gestion doc. : 7610-02-01-0203800
Type d'activité : Vérification administrative	Sous-Type d'activité : Suivi des données transmises par l'exploitant	
But :	Suivi de données transmises par l'exploitant: décembre 2017	

1.2 Mandat(s)		
N° de mandat	Nature du mandat	Programme
3173	Programme	I-4 Programme de contrôle des entreprises à impacts potentiels majeurs

2 Lieu concerné par le(s) dossier(s) d'intervention	
Nom du lieu : Niobec inc. (54177746)	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : 25 - mine
Localisation du lieu : 3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec)	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : -71.15900000000000,48.53208333330000	

3 Intervenants du lieu			
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant
Niobec inc. (Y2093716)	Propriétaire	401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario)	Y2093716

4 Condition météo	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

5 Personne(s) rencontrée(s) [R]/consultée(s) [C]	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---	--

6 Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--

7 Urgence	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--

8 Photo(s) numérique(s)	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------------	--

9 Questionnaire(s) annexé(s)	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-------------------------------------	--

10 Autre(s) pièce(s) annexée(s) au rapport	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---	--

11 Équipement(s) utilisé(s)	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------------------------	--

12 Échantillon(s)	<input type="checkbox"/> SO
--------------------------	-----------------------------

Duplicata des échantillons remis :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
Demandes d'analyses jointes au rapport :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non

13 Mise en contexte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
----------------------------	--

14 Description de l'activité de contrôle
Voir tableau de compilation des résultats en annexe.

15 Informations à l'intervenant	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

17 Conclusion
Les résultats pour cette période sont tous conformes. Le suivi a été réalisé tel qu'exigé dans l'attestation d'assainissement.

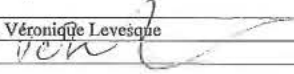
18 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

19 Recommandations

Fermer intervention -
-Effecteur suivi pour Janvier 2018

Rédigé par : Véronique Levesque

Fonction : Inspecteur

Signature : 

Date de signature : 2018-02-06

RAPPORT DE VÉRIFICATION MENSUEL
DÉCEMBRE 2017
Niobec inc. - Mine Niobec
SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Effluent final (Rivière Shipshaw) - Eaux d'exhaure et de procédé (EF)

C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

Effluent final EF	Débit (m ³ /jour)	pH	Conductivité	MES (mg/l)	Zn (mg/l)	Ra (Bq/l)	Fe (mg/l)	Fluorures	Chlorures	C ₁₀ -C ₂₀ (mg/l)
Norme maximale instantanée	---	6,0 – 9,5	---	30	1	1,11	3	---	---	15
Conformité				C	C	C	C			C
Norme moyenne mensuelle	---	---	---	15	0.5	0.37	---	---	---	---
Conformité	---	C	---	C	C	C	---	---	---	---
Fréquences de suivi	En continu	En continu et lors de chaque échantillonnage	1x/sem				1x/mois			
Conformité	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C

Effluent final	As (mg/l)	Cu (mg/l)	Ni (mg/l)	Pb (mg/l)	Toxicité aiguë (UTa)		Toxicité chronique	
					Truites	Daphnies	algues	crustacé
Normes (norme max instantanée)	0,5	0,3	0,5	0,2	1	1	33	33
Conformité								
Fréquences de suivi	1x/trimestre				1x/trimestre		4x/ année	
Conformité	NA				NA	NA	NA	NA

Effluent final	Alcalinité	Dureté	Al	Cd	Hg	Mo	P	Azote amoniacal	Nitrites /nitrates	Sulfates
Fréquences de suivi	1x/trimestre									
Conformité	NA									

Effluent sanitaire (Ruisseau Cornet) - Eaux domestiques (ES)

C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

Effluent sanitaire ES	Débit (m ³ /jour)	DCO (mg/l)	DBO5 (mg/l)	MES (mg/l)	NH4 (mg/l)	P total (mg/l)	pH (mg/l)	Coli. Fécaux (UFC/100ml)
Normes		---	5	10	---	1	---	200
Conformité		---	C	C	---	C	---	C
Fréquences de suivi	1x/mois							
Conformité		C	C	C	C	C	C	C

Effluent intermédiaire (Rejet au parc à résidus) - Eaux de Mine (EI-1)

C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

Effluent intermédiaire EI-1	Débit (m ³ /jour)	pH	Conductivité	MES	Chlorures	Azote ammoniacal	Nitrites/nitrates
Fréquences de suivi	1x/mois	1x/sem			1x/mois		
Conformité	C	C	C	C	C	C	C

Effluent intermédiaire EI-1	As	Cu	Fe	Ni	Pb	Zn	C ₁₀ -C ₅₀	Alcalinité	Dureté
Fréquences de suivi	1x/trimestre								
Conformité	NA								

Effluent intermédiaire (EI-2 - traitement des eaux huileuses – séparateur d'huile (compresseur))

Effluent intermédiaire EI-2	C ₁₀ -C ₅₀ (mg/l)			
Norme	15 mg/l			
Conformité	Janvier	AVRIL	JUILLET	OCT
Fréquences de suivi	1x/trimestre			
Conformité	C			

Effluent intermédiaire (EI-5 - Garage)

Effluent intermédiaire EI-2	C ₁₀ -C ₅₀ (mg/l)			
Norme	15 mg/l			
Conformité	Janvier <0.1	AVRIL	JUILLET	OCT
Fréquences de suivi	1x/trimestre			
Conformité	C			

Effluent intermédiaire (EI-X - Concentrateur)

Effluent intermédiaire EI-2	C ₁₀ -C ₅₀ (mg/l)			
Norme	15 mg/l			
Conformité	Janvier 0.322	AVRIL	JUILLET	OCT
Fréquences de suivi	1x/trimestre			
Conformité	C			

1 Identification

Date de l'activité : 2017-12-20 Heure de début : 00h01 Heure de fin : 00h02
Activité effectuée par : Véronique Levesque Accompagné de :

1.1 Activités

N° d'activité : 7675 N° du document : 39648 N° de gestion doc. : 7610-02-01-0202302
Type d'activité : Vérification administrative Sous-Type d'activité : Suivi des données transmises par l'exploitant
But : Suivi de données transmises par l'exploitant; octobre 2017

1.2 Mandat(s)

N° de mandat	Nature du mandat	Programme
3170	Programme	I-4 Programme de contrôle des entreprises à impacts potentiels majeurs

2 Lieu concerné par le(s) dossier(s) d'intervention

Nom du lieu : Niobec inc. (54177746)
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
N° du lieu : 54177746 Type de lieu : 25 - mine
Localisation du lieu : 3400, route du Columbiun
Saint-Honoré (Québec)
Coordonnées géographiques du lieu (GEO NAD 83 degrés décimaux) : -71.1590000000000,48.53208333330000

3 Intervenant(s) du lieu

Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant
Niobec inc. (Y2093716)	Propriétaire	401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario)	Y2093716

4 Condition météo SO

5 Personne(s) rencontrée(s) [R]/consultée(s) [C] SO

6 Plainte SO

7 Urgence SO

8 Photo(s) numérique(s) SO

9 Questionnaire(s) annexé(s) SO

10 Autre(s) pièce(s) annexé(s) au rapport SO

11 Équipement(s) utilisé(s) SO

12 Échantillon(s) SO

Duplicata des échantillons remis : oui non
Demandes d'analyses jointes au rapport : oui non

13 Mise en contexte SO

14 Description de l'activité de contrôle

Voir tableau de compilation des résultats ci-joint.

15 Informations à l'intervenant SO

16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle SO

17 Conclusion

Les résultats pour cette période sont tous conformes.
Le suivi a été réalisé tel qu'exigé dans l'attestation d'assainissement.

18 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

19 Recommandations

Fermer intervention
Effecteur suivi pour décembre 2017

Rédigé par : Véronique Levesque Fonction : Inspecteur
Signature : *Véronique Levesque* Date de signature : 2017-12-20

RAPPORT DE VÉRIFICATION MENSUEL
OCTOBRE 2017
Niobec inc. - Mine Niobec
SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Effluent final (Rivière Shipshaw) - Eaux d'exhaure et de procédé (EF)
 C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

Effluent final EF	Débit (m ³ /jour)	pH	Conductivité	MES (mg/l)	Zn (mg/l)	Ra (Bq/l)	Fe (mg/l)	Fluorures	Chlorures	C ₁₀ -C ₁₉ (mg/l)
Norme maximale instantanée	---	6,0 – 9,5	---	30	1	1,11	3	---	---	15
Conformité				C	C	C	C			C
Norme moyenne mensuelle	---	---	---	15	0.5	0.37	---	---	---	---
Conformité	---	C	---	C	C	C	---	---	---	---
Fréquences de suivi	En continu	En continu et lors de chaque échantillonnage	1x/sem				1x/mois			
Conformité	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C

Effluent final	As (mg/l)	Cu (mg/l)	Ni (mg/l)	Pb (mg/l)	Toxicité aiguë (UTa)		Toxicité chronique	
					Truites	Daphnies	algues	crustacé
Normes (norme max instantanée)	0,5	0,3	0,5	0,2	1	1	33	33
Conformité								
Fréquences de suivi	1x/trimestre				1x/trimestre		4x/ année	
Conformité	NA				NA	NA	NA	NA

Effluent final	Alcalinité	Dureté	Al	Cd	Hg	Mo	P	Azote amoniacal	Nitrites/nitrates	Sulfates
Fréquences de suivi	1x/trimestre									
Conformité	NA									

Effluent sanitaire (Ruisseau Cornet) - Eaux domestiques (ES)

C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

Effluent sanitaire ES	Débit (m ³ /jour)	DCO (mg/l)	DBO5 (mg/l)	MES (mg/l)	NH4 (mg/l)	P total (mg/l)	pH (mg/l)	Coli. Fécaux (UFC/100ml)
Normes		---	5	10	---	1	---	200
Conformité		---	C	C	---	C	---	C
Fréquences de suivi	1x/mois							
Conformité		C	C	C	C	C	C	C

Effluent intermédiaire (Rejet au parc à résidus) - Eaux de Mine (EI-1)

C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

Effluent intermédiaire EI-1	Débit (m ³ /jour)	pH	Conductivité	MES	Chlorures	Azote ammoniacal	Nitrites/nitrates
Fréquences de suivi	1x/mois	1x/sem			1x/mois		
Conformité	C	C	C	C	C	C	C

Effluent intermédiaire EI-1	As	Cu	Fe	Ni	Pb	Zn	C ₁₀ -C ₅₀	Alcalinité	Dureté
Fréquences de suivi	1x/trimestre								
Conformité	NA								

Effluent intermédiaire (EI-2 - traitement des eaux huileuses - séparateur d'huile (compresseur))

Effluent intermédiaire EI-2	C ₁₀ -C ₅₀ (mg/l)			
Norme	15 mg/l			
Conformité	Janvier	AVRIL	JUILLET	OCT.
Fréquences de suivi	1x/trimestre			
Conformité	C			


Effluent intermédiaire (EI-5 - Garage)

Effluent intermédiaire EI-2	C ₁₀ -C ₅₀ (mg/l)			
Norme	15 mg/l			
Conformité	Janvier <0,1	AVRIL	JUILLET	OCT.
Fréquences de suivi	1x/trimestre			
Conformité	C			

Effluent intermédiaire (EI-X - Concentrateur)

Effluent intermédiaire EI-2	C ₁₀ -C ₅₀ (mg/l)			
Norme	15 mg/l			
Conformité	Janvier 0,322	AVRIL	JUILLET	OCT
Fréquences de suivi	1x/trimestre			
Conformité	C			

Ministère
du Développement durable,
de l'Environnement
et de la Lutte contre les
changements climatiques

Québec 

RAPPORT D'APPROBATION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean (C)
Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

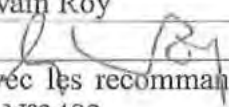
N/Réf : 7610-02-01-0202302
23853

Date d'approbation : 2017-10-19

Approuvé par : Sylvain Roy

Fonction : Chef d'équipe

Signature :


Je suis en accord avec les recommandations formulées par l'inspecteur au rapport de contrôle N°22646 sur
l'activité de contrôle N°3492

Commentaires :

RAPPORT DE CONTRÔLE

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean (C)
Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'activité : 2017-09-27 Heure de début : 09h30 Heure de fin : 11h45
Activité effectuée par : Véronique Levesque Accompagné de :

1.1 Activités

N° d'activité : 3492 N° du document : 22646 N° de gestion doc. : 7610-02-01-0202302
Type d'activité : Inspection Sous-Type d'activité : Inspection
But : I-4 inspection annuelle 2017/2018 (1 de 2)

1.2 Mandat(s)

N° de mandat	Nature du mandat	Programme
1209	Programme	I-4 Programme de contrôle des entreprises à impacts potentiels majeurs

2 Lieu concerné par le(s) dossier(s) d'intervention

Nom du lieu : Niobec inc. (54177746)
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
N° du lieu : 54177746 Type de lieu : 25 - mine
Localisation du lieu :
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : -71.15900000000000,48.53208333330000

3 Intervenant(s) du lieu

Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant
Niobec inc. (Y2093716)	Propriétaire	401, Bay Street Suite 3200 Toronto (Ontario)	Y2093716

4 Condition météo

SO

5 Personne(s) rencontrée(s) [R]/consultée(s) [C]

SO

R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
		Annie Boily	coor. env.	(418) 673-4694
		Jean-Francois Tremblay	Resp. développement durable	

5.1 Mode d'identification

Personne consultée : Annie Boily

But expliqué : oui non

Mode d'identification : Verbale

But expliqué à/identification faite auprès de : Annie Boily

Personne consultée : Jean-Francois Tremblay

But expliqué : oui non

Mode d'identification : Verbale

But expliqué à/identification faite auprès de : Jean-Francois Tremblay

6 Plainte

SO

7 Urgence

SO

8 Photo(s) numérique(s)

SO

9 Questionnaire(s) annexé(s)

SO

10 Autre(s) pièce(s) annexée(s) au rapport

SO

11 Équipement(s) utilisé(s)

SO

12 Échantillon(s)

SO

Duplicata des échantillons remis : oui non

Demandes d'analyses jointes au rapport : oui non

13 Mise en contexte

SO

14 Description de l'activité de contrôle

Parc à résidus no. 2 : Rehaussement digue débutée tout autour du parc. Le parc est suivi attentivement vu la fermeture de celui-ci. La revanche est respectée. Les réseaux de collecte des eaux ne sont pas raccordés encore avec le parc no.3. Toutes les eaux se jettent dans le fossé séparant le parc no.2 et le parc no.3.

Parc à résidus no. 3 : Les activités de déboisement sont terminées. L'entreprise enlève la terre végétale et l'achemine hors site pour utilisation futur pour restauration du parc no.2. Deux tours sont érigées. Celles-ci ne sont pas en fonction. Des travaux ont lieu au nord du parc no.3. Le réseau de collecte des eaux d'exfiltration Présence d'un chemin périphérique. Le ruisseau Onésime-Tremblay a été endigué afin d'éviter que les eaux qui sont en contact avec des résidus miniers s'y acheminent car des travaux sont en cours pour chemins.

Parc à résidus no. 1 : Décapage du printemps = ensemencement naturel. L'étendue de la superficie à décapier a été augmenté.

Dépot de matière organique : Entente avec la DRAE afin d'accumuler la matière organique (prélevée au parc no.3) le long du boisé au nord. Présentement, les tas ne sont pas profilés car trop gorgés d'eau. Ces tas seront profilés un peu plus tard cet automne.

Bassin de collecte : Une rencontre est prévu avec le ministère car les plans ont changé. Déboisement réalisé présentement.

Nouvelle chute à scories : Dépoussiéreur AIREX installé. Convoyeur recouvert. L'entreprise éprouve des problèmes avec manipulation des scories. Le déchargement devrait se faire à froid et non à chaud. Aucune manipulation de scories lors de ma présence.

Dome : Présence de scories dans le dome. (Information reçu de la responsable en environnement- aucune vérification réalisée dans le dome vu procédure = radioactivité) Celui-ci est vidé tranquillement vers la nouvelle chute à scories.

Halde à minéral : Présence accumulation.

Halde à stérile : La halde à stérile n'est pas utilisé présentement. Aucune accumulation.

Présence de poisson dans l'usine : Plan d'action toujours en cours. Des poissons ont été capturés à différents endroits. La situation est présentement évaluée. Procédure interne pour nettoyage.

Autres informations :

Piézomètres : 3 piézomètres seront ajoutés au printemps.

Végétation de 90 terrains réalisés. Un aménagement faunique reste à faire.

Aucun nettoyage de bassin (soit bassin de sédimentation no. 8) réalisé. Caractérisation réalisée.

Station air ambiant : modèle à l'étude. Le devis pour l'installation d'une station d'échantillonnage de l'air ambiant a été reçu le 1^{er} juin 2017.

Aucune présence de poussière. Un camion est présent sur les lieux pour arroser.

Chantier propre.

15 Informations à l'intervenant SO**16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle** SO

Vérification avec analyste au niveau du ruisseau Onésime-Tremblay. Vérifier plan de compensation (volume principal - décembre 2016 - page 31 et plan) Le cours d'eau (fossé de drainage) C6-9 n'est pas dans la liste des autres sections de cours d'eau impactées.

Vérification par courriel avec l'entreprise. Celle-ci me confirme que le fossé de drainage C6-9 n'a pas été touché.

17 Conclusion

Aucun manquement n'a été constaté dans les éléments vérifiés.

18 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO**19 Recommandations**

-- Fermer mandat

Rédigé par : *Veronique Levesque*

Fonction : Inspecteur

Signature : *Veronique Levesque*

Date de signature : 2017-10-16

1 Identification

Date de l'activité : 2017-09-27 Heure de début : 09h00 Heure de fin : 12h30
 Activité effectuée par : Véronique Levesque Accompagné de :

1.1 Activités

N° d'activité : 5574 N° du document : 31084 N° de gestion doc. :
 Type d'activité : Inspection Sous-Type d'activité : Inspection
 But : inspection de conformité -Ca pour la construction d'une nouvelle chute à scories

1.2 Mandat(s)

N° de mandat	Nature du mandat	Programme
1828	Autre nature	

2 Lieu concerné par le(s) dossier(s) d'intervention

Nom du lieu : Niobec inc. (54177746)
 Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
 N° du lieu : 54177746 Type de lieu : 25 - mine
 Localisation du lieu : 3460, route du Columbiun
 Saint-Honoré (Québec)
 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : -71.15900000000000,48.53208333330000

3 Intervenant(s) du lieu

Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant
Niobec inc. (Y2093716)	Propriétaire	401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario)	Y2093716

4 Condition météo SO

5 Personne(s) rencontrée(s) [R]/consultée(s) [C] SO

R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
X		Annie Boily		

5.1 Mode d'identification

Personne consultée : Annie Boily
 But expliqué : oui non
 Mode d'identification :
 But expliqué à/Identification faite auprès de : Annie Boily

6 Plainte SO

7 Urgence SO

8 Photo(s) numérique(s) SO

9 Questionnaire(s) annexé(s) SO

10 Autre(s) pièce(s) annexé(s) au rapport SO

11 Équipement(s) utilisé(s) SO

12 Échantillon(s) SO

Duplicata des échantillons remis : oui non
 Demandes d'analyses jointes au rapport : oui non

13 Mise en contexte SO

Le projet consiste à aménager une nouvelle chute à scories, munie d'un dépoussiéreur, pour la disposition des résidus miniers radioactifs dans un ancien chantier souterrain étanché par la mise en place de deux murs de béton. Un système de sas permettra de conserver l'étanchéité et éviter tout retour de matière entre le chantier d'entreposage des scories et le bâtiment au-dessus de la chute. La nouvelle chute à scories, se veut un remplacement de la chute actuelle qui deviendra à pleine capacité au mois de mars 2017.

14 Description de l'activité de contrôle

Lors de l'inspection, je constate les faits suivants :

- Dépoussiéreur Airex installé et fonctionnel pour les scories dites froides ;
- Convoyeur recouvert ;
- bâtiment recouvrant la chute à scories ;
- lieux propre ;

Aucun déchargement lors de ma présence.

L'entreprise éprouve des problèmes avec la manipulation des scories.(démoulage à chaud) Le déchargement doit se faire à froid et non à chaud.

15 Informations à l'intervenant SO**16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle** SO

Le programme d'inspection et d'entretien n'est pas débuté encore soit :

- 2x/an graissage des roulements du ventilateur et du moteur électrique;
- 1x/mois vérification du bon fonctionnement des valves à diaphragme et solénoïdes;
- 1x/mois vérification du différentiel de pression des manches filtrantes – si requis changement de sacs ;
- À chaque vidange, observation du bon état de fonctionnement du dépoussiéreur et de la chute.

17 Conclusion

La chute à scories est construite.
Le dépoussiéreur est installé et fonctionnel.

18 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO**19 Recommandations**

- Fermer intervention
- Un suivi sera réalisé lors de la prochaine inspection annuelle (fonctionnement lors d'un déchargement, présence de poussière, détecteur de fuite sur le dépoussiéreur, registre des inspections et des entretiens tenu)
- S'assurer qu'une caractérisation des particules et du radon à la cheminée du dépoussiéreur est effectuée une fois tous les cinq ans.

Rédigé par : Véronique Levesque

Fonction : Inspecteur

Signature :

Date de signature : 2017-11-21

1 Identification		
Date de l'activité : 2017-11-10	Heure de début : 00h01	Heure de fin : 00h02
Activité effectuée par : Véronique Levesque		Accompagné de :

1.1 Activités		
N° d'activité : 5224	N° du document : 28955	N° de gestion doc. : 42413399045000B
Type d'activité : Vérification administrative	Sous-Type d'activité : Suivi des données transmises par l'exploitant	
But :	Suivi de données transmises par l'exploitant: aout 2017	

1.2 Mandat(s)		
N° de mandat	Nature du mandat	Programme
3168	Programme	I-4 Programme de contrôle des entreprises à impacts potentiels majeurs

2 Lieu concerné par le(s) dossier(s) d'intervention	
Nom du lieu : Niobec inc. (54177746)	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : 25 - mine
Localisation du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec)	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : -71,15900000000000,48,53208333330000	

3 Intervenent(s) du lieu			
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant
Niobec inc. (Y2093716)	Propriétaire	401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario)	Y2093716

4 Condition météo	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

5 Personne(s) rencontrée(s) [R]/consultée(s) [C]	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---	--

6 Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--

7 Urgence	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--

8 Photo(s) numérique(s)	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------------	--

9 Questionnaire(s) annexé(s)	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-------------------------------------	--

10 Autre(s) pièce(s) annexée(s) au rapport	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---	--

11 Équipement(s) utilisé(s)	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------------------------	--

12 Échantillon(s)	<input type="checkbox"/> SO
--------------------------	-----------------------------

Duplicata des échantillons remis :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
Demandes d'analyses jointes au rapport :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non

13 Mise en contexte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
----------------------------	--

14 Description de l'activité de contrôle
Les données ont été vérifiées au SENV.
Voir tableau de compilation des résultats en annexe.
L

15 Informations à l'intervenant	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

17 Conclusion
Le suivi a été réalisé tel qu'exigé dans l'attestation d'assainissement.

Les résultats pour cette période sont tous conformes.

18. Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

19. Recommandations

- Fermer intervention

Rédigé par : Véronique Levesque

Fonction : Inspecteur

Signature :

Date de signature : 2017-11-10

RAPPORT D'APPROBATION

Centre de contrôle environnemental du Québec

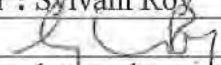
Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean (C)
Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

N/Réf : 35314

Date d'approbation : 2017-12-04

Approuvé par : Sylvain Roy

Fonction : Chef d'équipe

Signature : 

Je suis en accord avec les recommandations formulées par l'inspecteur au rapport de contrôle N°32770 sur l'activité de contrôle N°5843

Commentaires :

grille de vérification jointe au rapport papier dans le dossier.

1 Identification

Date de l'activité : 2017-11-28 Heure de début : 00h01 Heure de fin : 00h10
Activité effectuée par : Véronique Levesque Accompagné de :

1.1 Activités

N° d'activité : 5843 N° du document : 32770 N° de gestion doc. :
Type d'activité : Inspection Sous-Type d'activité : Inspection
Suivi de données transmises par l'exploitant: septembre 2017
But :

1.2 Mandat(s)

N° de mandat	Nature du mandat	Programme
3169	Programme	I-4 Programme de contrôle des entreprises à impacts potentiels majeurs

2 Lieu concerné par le(s) dossier(s) d'intervention

Nom du lieu : Niobec inc. (54177746)
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
N° du lieu : 54177746 Type de lieu : 25 - mine
Localisation du lieu : 3400, route du Columbiun
Saint-Honoré (Québec)
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : -71.15900000000000,48.53208333330000

3 Intervenant(s) du lieu

Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant
Niobec inc. (Y2093716)	Propriétaire	401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario)	Y2093716

4 Condition météo SO

5 Personne(s) rencontrée(s) [R]/consultée(s) [C] SO

6 Plainte SO

7 Urgence SO

8 Photo(s) numérique(s) SO

9 Questionnaire(s) annexée(s) SO

10 Autre(s) pièce(s) annexé(s) au rapport SO

11 Équipement(s) utilisé(s) SO

12 Échantillon(s) SO

Duplicata des échantillons remis : oui non
Demandes d'analyses jointes au rapport : oui non

13 Mise en contexte SO

14 Description de l'activité de contrôle

Voir tableau de compilation des résultats en annexe.

15 Informations à l'intervenant SO

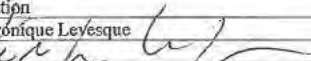
16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle SO

17 Conclusion

Les résultats pour cette période sont tous conformes.
Le suivi a été réalisé tel qu'exigé dans l'attestation d'assainissement.

18 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

19 Recommandations

- Fermer intervention
Rédigé par : Véronique Levesque Fonction : Inspecteur
Signature :  Date de signature : 2017-11-28

APPORT DE VÉRIFICATION MENSUEL
SEPTEMBRE 2017
Niobec Inc. - Mine Niobec
SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Effluent final (Rivière Shipshaw) - Eaux d'exhaure et de procédé (EF)

C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

Effluent final EF	Débit (m ³ /jour)	pH	Conductivité	MES (mg/l)	Zn (mg/l)	Ra (Bq/l)	Fe (mg/l)	Fluorures	Chlorures	C ₁₀ -C ₅₀ (mg/l)
Norme maximale instantanée	---	6,0 – 9,5	---	30	1	1,11	3	---	---	15
Conformité				C	C	C	C			C
Norme moyenne mensuelle	---	---	---	15	0.5	0.37	---	---	---	---
Conformité	---	C	---	C	C	C	---	---	---	---
Fréquences de suivi	En continu	En continu et lors de chaque échantillonnage	1x/sem				1x/mois			
Conformité	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C

Effluent final	As (mg/l)	Cu (mg/l)	Ni (mg/l)	Pb (mg/l)	Toxicité aiguë (UTa)		Toxicité chronique	
					Truites	Daphnies	algues	crustacé
Normes (norme max instantanée)	0,5	0,3	0,5	0,2	1	1	33	33
Conformité								
Fréquences de suivi	1x/trimestre				1x/trimestre		4x/ année	
Conformité	NA				NA	NA	NA	NA

Effluent final	Alcalinité	Dureté	Al	Cd	Hg	Mo	P	Azote amoniacal	Nitrites/nitrates	Sulfates
Fréquences de suivi	1x/trimestre									
Conformité	NA									

Effluent sanitaire (Ruisseau Cornet) - Eaux domestiques (ES)

C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

Effluent sanitaire ES	Débit (m ³ /jour)	DCO (mg/l)	DBO5 (mg/l)	MES (mg/l)	NH4 (mg/l)	P total (mg/l)	pH (mg/l)	Coli. Fécaux (UFC/100ml)
Normes		---	5	10	---	1	---	200
Conformité		---	C	C	---	C	---	C
Fréquences de suivi	1x/mois							
Conformité		C	C	C	C	C	C	C

Effluent intermédiaire (Rejet au parc à résidus) - Eaux de Mine (EI-1)

C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

Effluent intermédiaire EI-1	Débit (m ³ /jour)	pH	Conductivité	MES	Chlorures	Azote ammoniacal	Nitrites/nitrates
Fréquences de suivi	1x/mois	1x/sem			1x/mois		
Conformité	C	C	C	C	C	C	C

Effluent intermédiaire EI-1	As	Cu	Fe	Ni	Pb	Zn	C ₁₀ -C ₅₀	Alcalinité	Dureté
Fréquences de suivi	1x/trimestre								
Conformité	NA								

Effluent intermédiaire (EI-2 - traitement des eaux huileuses – séparateur d'huile (compresseur))

Effluent intermédiaire EI-2	C ₁₀ -C ₅₀ (mg/l)			
Norme	15 mg/l			
Conformité	Janvier	AVRIL <0.1	JUILLET <0.1	NOV
Fréquences de suivi	1x/trimestre			
Conformité	N/A			


Effluent intermédiaire (EI-5 - Garage)

Effluent intermédiaire EI-2	C ₁₀ -C ₅₀ (mg/l)			
Norme	15 mg/l			
Conformité	Janvier <0.1	AVRIL <0.1	JUILLET <0.1	NOV.
Fréquences de suivi	1x/trimestre			
Conformité	N/A			

Effluent intermédiaire (EI-X - Concentrateur)

Effluent intermédiaire EI-2	C ₁₀ -C ₅₀ (mg/l)			
Norme	15 mg/l			
Conformité	Janvier 0.322	AVRIL <0.1	JUILLET <0.1	NOV
Fréquences de suivi	1x/trimestre			
Conformité	N/A			

Ministère
du Développement durable,
de l'Environnement
et de la Lutte contre les
changements climatiques

Québec 

RAPPORT D'APPROBATION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean (C)

Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

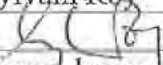
N/Réf: 25757

Date d'approbation : 2017-10-27

Approuvé par : Sylvain Roy

Fonction : Chef d'équipe

Signature :



Je suis en accord avec les recommandations formulées par l'inspecteur au rapport de contrôle N°22680 sur l'activité de contrôle N°3495

Commentaires :

1 Identification		
Date de l'activité : 2017-09-27	Heure de début : 09h30	Heure de fin : 12h00
Activité effectuée par : Véronique Levesque		Accompagné de :

1.1 Activités		
N° d'activité : 3495	N° du document : 22680	N° de gestion doc. :
Type d'activité : Inspection	Sous-Type d'activité : Inspection	
But :	I-4 Niobec -ouvrage minier avec retenue d'eau	

1.2 Mandat(s)		
N° de mandat	Nature du mandat	Programme
1212	Programme	I-4 Programme de contrôle des entreprises à impacts potentiels majeurs

2 Lieu concerné par le(s) dossier(s) d'intervention	
Nom du lieu : Niobec inc. (54177746)	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mins Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : 25 - mine
Localisation du lieu :	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : -71.1590000000000,48.53208333330000	

3 Intervenant(s) du lieu			
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant
Niobec inc. (Y2093716)	Propriétaire	401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario)	Y2093716

4 Condition météo	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

5 Personne(s) rencontrée(s) [R]/consultée(s) [C]				<input type="checkbox"/> SO
R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
		Annie Boily	Coordonnatrice environnement	(418) 673-4694

5.1 Mode d'identification

Personne consultée :	
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Mode d'identification :	Verbale
But expliqué à l'identification faite auprès de : Annie Boily	

6 Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--

7 Urgence	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--

8 Photo(s) numérique(s)	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------------	--

9 Questionnaire(s) annexé(s)	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-------------------------------------	--

10 Autre(s) pièce(s) annexée(s) au rapport	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---	--

11 Équipement(s) utilisé(s)	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------------------------	--

12 Échantillon(s)	<input type="checkbox"/> SO
--------------------------	-----------------------------

Duplicata des échantillons remis :	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Demandes d'analyses jointes au rapport :	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non

13 Mise en contexte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
----------------------------	--

14 Description de l'activité de contrôle
Parcs à résidus no.2 :
- Les digues sont en bon état. Le suivi de l'état des digues du parc à résidus est surveillé régulièrement par la minière (inspections quotidiennes) en plus d'une inspection annuelle par une firme de consultants externes. Les correctifs sont effectués au besoin.
- Lors de l'inspection, des activités de rehaussement des digues étaient réalisées vu la fermeture graduelle de celui-ci.

Le tour du parc a été effectué (chemin situé en haut)
Il n'y a pas de signes apparents d'érosion des digues.
On note la présence de graminée et de plantation d'arbre.
Aucun déversoir d'urgence sur le parc no. 2 jusqu'à présent.
Aucune émission de poussière
Revanche respectée

Parc à résidus no. 3 :

En construction présentement. Pas en exploitation présentement.

Bassin no. 8 et Lac à quenouille - Bassin no. 6, no.1 et no.5 :

Aucun nettoyage du bassin n'a été effectué jusqu'à ce jour.
Aucune anomalie constatée.

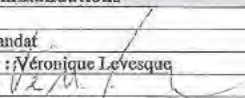
Prendre note qu'un survol aérien a été réalisé le 14 septembre et aucune anomalie n'a été constatée.

15 Informations à l'intervenant SO

16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle SO

17 Conclusion
Aucun manquement n'a été constaté dans les éléments vérifiés.

18 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

19 Recommandations
- Fermer mandat
Rédigé par : Véronique Lévesque
Signature :  Fonction : Inspecteur
Date de signature : 2017-10-19

RAPPORT DE CONTRÔLE

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean (C)
Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'activité : 2017-09-01 Heure de début : 15h45 Heure de fin : 15h50
Activité effectuée par : Véronique Levesque Accompagné de :

1.1 Activités

N° d'activité : 2806 N° du document : 14093 N° de gestion doc. : 42413399045000B
Type d'activité : Vérification administrative Sous-Type d'activité : Suivi des données transmises par l'exploitant
But : Suivi de données transmises par l'exploitant; juillet 2017

1.2 Mandat(s)

N° de mandat	Nature du mandat	Programme
3167	Programme	I-4 Programme de contrôle des entreprises à impacts potentiels majeurs

2 Lieu concerné par le(s) dossier(s) d'intervention

Nom du lieu : Niobec inc. (54177746)
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
N° du lieu : 54177746 Type de lieu : 25 - mine
Localisation du lieu :
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : -71.15900000000000,48.53208333330000

3 Intervenant(s) du lieu

Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant
Niobec inc. (Y2093716)	Propriétaire	401, Bay Street Suite 3200 Toronto (Ontario)	Y2093716

4 Condition météo SO

5 Personne(s) rencontrée(s) [R]/consultée(s) [C] SO

6 Plainte SO

7 Urgence SO

8 Photo(s) numérique(s) SO

9 Questionnaire(s) annexé(s) SO

10 Autre(s) pièce(s) annexée(s) au rapport SO

11 Équipement(s) utilisé(s) SO

12 Échantillon(s) SO

Duplicata des échantillons remis : oui non
Demandes d'analyses jointes au rapport : oui non

13 Mise en contexte SO

14 Description de l'activité de contrôle

Les données ont été vérifiées au SENV.

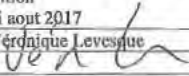
15 Informations à l'intervenant SO

16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle SO


17 Conclusion

Les résultats pour cette période sont tous conformes.
Le suivi a été réalisé tel qu'exigé dans l'attestation d'assainissement.

18 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

19 Recommandations		
Je recommande de considérer les facteurs aggravants	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Je recommande de considérer les facteurs atténuants	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Fermer intervention Assurer le suivi aout 2017		
Rédigé par : Véronique Levesque	Fonction : Inspecteur	
Signature : 	Date de signature : 2017-09-01	

Ministère
du Développement durable,
de l'Environnement
et de la Lutte contre les
changements climatiques

Québec 

RAPPORT D'APPROBATION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean (C)
Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

N/Réf : 42413399045000B
15357

Date d'approbation : 2017-09-11

Approuvé par : Sylvain Roy

Fonction : Chef d'équipe

Signature :

Je suis en accord avec les recommandations formulées par l'inspecteur au rapport de contrôle N°14096 sur l'activité de contrôle N°2805

Commentaires :

RAPPORT DE CONTRÔLE

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean (C)
Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'activité : 2017-09-01 Heure de début : 15h50 Heure de fin : 16h00
Activité effectuée par : Véronique Levesque Accompagné de :

1.1 Activités

N° d'activité : 2805 N° du document : 14096 N° de gestion doc. : 42413399045000B
Type d'activité : Vérification administrative Sous-Type d'activité : Suivi des données transmises par l'exploitant
But : Suivi de données transmises par l'exploitant: juin 2017

1.2 Mandat(s)

N° de mandat	Nature du mandat	Programme
3165	Programme	I-4 Programme de contrôle des entreprises à impacts potentiels majeurs

2 Lieu concerné par le(s) dossier(s) d'intervention

Nom du lieu : Niobec inc. (54177746)
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
N° du lieu : 54177746 Type de lieu : 25 - mine
Localisation du lieu :
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : -71.15900000000000,48.53208333330000

3 Intervenant(s) du lieu

Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant
Niobec inc. (Y2093716)	Propriétaire	401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario)	Y2093716

4 Condition météo SO

5 Personne(s) rencontrée(s) [R]/consultée(s) [C] SO

6 Plainte SO

7 Urgence SO

8 Photo(s) numérique(s) SO

9 Questionnaire(s) annexé(s) SO

10 Autre(s) pièce(s) annexée(s) au rapport SO

11 Équipement(s) utilisé(s) SO

12 Échantillon(s) SO

Duplicata des échantillons remis : oui non

Demandes d'analyses jointes au rapport : oui non

13 Mise en contexte SO

14 Description de l'activité de contrôle

Les données ont été vérifiées au SENV.

15 Informations à l'intervenant SO

16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle SO

17 Conclusion

Les résultats pour cette période sont tous conformes.
Le suivi a été réalisé tel qu'exigé dans l'attestation d'assainissement.

18 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

19 Recommandations

Je recommande de considérer les facteurs aggravants	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Je recommande de considérer les facteurs atténuants	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Fermer intervention		
Effectuer suivi pour le mois de juillet 2017		
Rédigé par : Véronique Levesque	Fonction : Inspecteur	
Signature : <i>V. Levesque</i>	Date de signature : 2017-09-01	

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'intervention : 2016-12-14	Heure de début : 9 h 00	Heure de fin : 11 h 45
Intervention effectuée par : Véronique Levesque		
Accompagné par : <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> SO		
Nom :	Fonction :	

1.1 Demande

N° de demande : 200169422	Type de demande : Programme de contrôle
Objet de la demande : N-1 A / C Programme systématique de contrôle des mines - inspections annuelles (A) et contrôle des données transmises (C)	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301025817	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-02-01-0202302	N° de document : 401549282
But de l'intervention : Inspection systématique annuelle (insp 2/2 2016-2017)	

2 Lieu concerné par l'intervention

1	Nom du lieu : Niobec inc.
	Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
	N° du lieu : 54177746 Type de lieu : mine
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

3 Intervenant du lieu

Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
Niobec inc.		401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario) M5H 2Y4	Y2093716	54177746

4 Condition météo

Description : Ensoleillé	<input type="checkbox"/> SO
	<input type="checkbox"/> Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)

R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annie Bolly	Coordonnatrice environnement	Bur.:418-673-4694, poste 4124

5.1 Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de : personne renontrée			

6 Plainte

SO

7 Photo numérique

Nombre de photos prises sur le terrain :	Nombre de photos intégrées au rapport :
--	---

Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Olympus Stylus 760. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

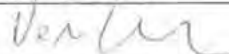
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants :

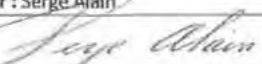

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.

7.1 Modification apportée aux photos numériques

SO

8	Grille d'intervention annexée		<input checked="" type="checkbox"/> SO
9	Autre pièce annexée au rapport	- +	<input checked="" type="checkbox"/> SO
10	Équipement utilisé	- +	<input checked="" type="checkbox"/> SO
11	Échantillon	- +	<input checked="" type="checkbox"/> SO
12	Mise en contexte		<input checked="" type="checkbox"/> SO
13	Description de l'intervention		
	<p>Parc à résidus no. 2 : Vu présence de neige, effectué le tour du parc sur la digue. Activité de plage avec résidus grossier vers la digue nord. On peut pente laissant coulée l'eau vers le milieu afin de protéger digue. Le parc est suivi attentivement vu la fermeture de celui-ci. La revanche est respectée.</p> <p>Parc à résidus no. 3 : Les activités de construction du parc cesseront bientôt pour la période hivernal. Les activités de déboisement pour les parties restante seront entrepris bientôt. Les tuyaux reliant tour de décantation au bassin no. 8 est réalisé. Les tours ne sont pas en fonction. Prévu que l'écoulement de l'eau du site aille vers les tours. (crue du printemps)</p> <p>Station de contrôle de l'effluent final :</p> <p>Voici les données présent : Débit : 700 m³/h ph : 7.11 T° : 0.82 Turbidité : 23.09 Conductivité : 13.5 m</p> <p>Système actiflo : En arrêt pour la période hivernale</p> <p>Date d'arrêt : 21 novembre 2016 Date d'hivernement : du 5 au 13 décembre 2016</p> <p>Entreposage de MDR : Voir grille no. 401555288</p> <p>Réservoir souterrain : Événement du 28 juillet. C'est un séparateur d'hydrocarbure et non un réservoir souterrain pour l'entreposage d'huile usée. Un CA a été émis le 25 mai 1994 et modifié en novembre 1997. En juin 2008, un ajout au système existant a été autorisé.</p> <p>Nouvelle chute à scories : Travaux débutés. L'ouverture est bouchée par un panneau. Lors de mon passage, des travaux de creusage/déboisement étaient en cour afin de passer l'électricité.</p> <p>Halde à minéral : Une quantité de 23-24 de minéral est entreposé sur la halde. La quantité au CA est de 135 000 tonnes.</p> <p>Halde à stérile : La halde à stérile n'est pas utilisé présentement. Aucune accumulation.</p> <p>Présence de poisson dans l'usine : Un plan d'action nous sera soumis d'ici au 25 janvier 2017.</p>		
14	Vérification complémentaire à l'intervention		<input type="checkbox"/> SO
	<p>Présence de poisson dans l'usine : Vendredi le 16 décembre, discuté avec le <i>Ministère des forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)</i> Compte rendu de l'inspection et suite à donner.</p>		
15	Conclusion		
	<p>Aucun manquement n'a été constaté dans les éléments vérifiés. En attente du plan d'action concernant la présence de poisson dans l'usine.</p>		
16	Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	- +	<input checked="" type="checkbox"/> SO

17 Recommandations	
Ainsi, je recommande de - Fermer intervention - Reporter le programme d'inspection pour l'année 2017-2018	
Rédigé par : Véronique Levesque	Fonction : Inspectrice
Signature : 	Date de signature : 2017-01-16

18 Vérification du rapport d'intervention	
Approuvé par : Serge Alain	Fonction : Chef d'équipe
Signature : 	Date : 2017-01-19
Commentaires : 	



Parc à résidus no.1



Parc à résidus no.2



Partie à déboiser – Parc à résidus no. 3



Parc à résidus no. 2



Nouvelle station installé par le fédéral à la limite du terrain – ruisseau



Équipements installés à l'intérieur



Débit – Station de contrôle de l'effluent final :



Station de contrôle de l'effluent final – équipements de mesure



Réservoir extérieur pour huile usée



idem



Registre



Réservoir souterrain – Événement du 28 juillet 2016

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'intervention : 2016-12-14	Heure de début : 9 h 00	Heure de fin : 11 h 45
Intervention effectuée par : Véronique Levesque		
Accompagné par : - + <input type="checkbox"/> SO		
Nom :	Fonction :	

1.1 Demande

N° de demande : 200027839	Type de demande : Programme de contrôle
Objet de la demande : I-9 Code F : Entreprises visées par le bilan annuel incluant celles qui entreposent des BPC. Entreposage de matières dangereuses en quantités supérieures et inférieures à 40 000 kg.	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 300938201	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-02-01-0202301	N° de document : 401551446
But de l'intervention : Inspection systématique des matières dangereuses résiduelles- 2016-2017 (1 insp / 2 ans)	

2 Lieu concerné par l'intervention - +

1	Nom du lieu : Niobec Inc.
	Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
	N° du lieu : 54177746 Type de lieu : mine
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

3 Intervenant du lieu - +

Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
Niobec inc.		401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario) M5H 2Y4	Y2093716	54177746

4 Condition météo SO

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) - + SO

R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annie Boily		---

5.1 Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de :			

6 Plainte SO

7 Photo numérique SO

Nombre de photos prises sur le terrain :	Nombre de photos intégrées au rapport :
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants :	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

7.1 Modification apportée aux photos numériques - + SO

8 Grille d'intervention annexée SO

9	Autre pièce annexée au rapport	- +	<input checked="" type="checkbox"/> SO
10	Équipement utilisé	- +	<input checked="" type="checkbox"/> SO
11	Échantillon	- +	<input checked="" type="checkbox"/> SO
12	Mise en contexte		<input checked="" type="checkbox"/> SO
13	Description de l'intervention		
Voir grille sur les MDR en annexe			
14	Vérification complémentaire à l'intervention		<input checked="" type="checkbox"/> SO
15	Conclusion		
Aucun manquement n'a été constaté lors de l'inspection			
16	Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	- +	<input checked="" type="checkbox"/> SO
17	Recommandations		
Ainsi, je recommande			
-- fermer intervention			
37			
Rédigé par : Véronique Levesque		Fonction : Inspectrice	
Signature : 		Date de signature : 2017-01-17	
18	Vérification du rapport d'intervention		
Approuvé par : Serge Alain		Fonction : Chef d'équipe	
Signature : 		Date : 2017-01-19	
Commentaires :			
<i>Intervention fermée</i>			

SECTION A

**RAPPORT D'INSPECTION
MATIÈRES DANGEREUSES**
 programmée
 de contrôle
 plainte

N/Référence : 7610-02-01-0202103
 No CIDREQ : _____
 Date de l'inspection : Le 14 décembre 2016 Heure : 9:00 à 11:30
 Nom de l'inspecteur : Véronique Levesque

IDENTIFICATION

- **Lieu inspecté** (nom, adresse, lot, cadastre) **Raison sociale et adresse postale** (si différente)
Mine Niobec
3400 chemin du Columbiun
St-Honoré (QC)

Type d'activité		Section
Centre d'entreposage	()	B
Centre de traitement	()	B
Utilisateur à des fins énergétiques	()	B
Lieu d'élimination	()	B
Réutilisateur	()	C
Producteur	(X)	D

Type d'entreposage	Nb	Section
--------------------	----	---------

a) Intérieur :

- en contenants	(X)	E
- en vrac sur une aire aménagée ou dans un conteneur	()	F
- en réservoir de surface	()	G
- en citerne	()	H

b) Extérieur :

	Nb	Section
- en contenants	(x)	I
- en vrac dans un conteneur	()	J
- en réservoir de surface	(X)	G
- en citerne	()	H
- en réservoir souterrain	()	K
- en tas sur une aire réservée	()	L

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S):	NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
	<u>Annie Boily</u>	_____

PLAIGNANT/PLAIGNANTE : Rencontré(e) : OUI () NON () N/A (x)
 NOM/ADRESSE : _____ Téléphone : _____

SECTION D

PRODUCTEUR

- Type d'entreprise : Mine

- C.A. émis : OUI (x) NON () N/A () L.22
 . date :

- L'entreprise rencontre-t-elle les conditions d'application de l'article 104 : OUI (x) NON ()
 . si OUI :

a) secteur d'activité (annexe 3) : Grand groupe 06 sauf 0622

b) M.D. entreposées (annexe 4) : Huile usée, peinture, aérosol
 Absorbant, graisse
 Batterie
 Guenilles

c) registre :

. tenu : OUI (x) NON () L.70.6
 . conforme : OUI (x) NON () R.106
 . à jour : OUI (x) NON () R.107
 . délai de conservation respecté (2 ans) : OUI (x) NON () R.108

- L'entreprise rencontre-t-elle les conditions d'application de l'article 109 : OUI (x) NON ()
 . si OUI :

a) secteur d'activité (annexe 8) : Mine Groupe 061

b) bilan annuel de gestion : Non vérifié – bilan reçu à Québec

. préparé : OUI () NON () N/A () L.70.7
 . conforme : OUI () NON () R.110
 . transmis : OUI () NON () R.111

- Cessation des activités ou démantèlement de tout bâtiment ayant contenu des M.D. : OUI () NON () N/A (x)
 . si OUI :

a) préavis de 30 jours au ministre : OUI () NON () R.13
 b) décontamination ou démantèlement conforme : OUI () NON () R.13

- Biens meubles, immeubles, ouvrages et équipements maintenus en bon état : OUI (x) NON () R.37

- Déversement accidentel : OUI () NON (x)
- . si OUI :
- a) cessation du déversement : OUI () NON () R.9
- b) avis au ministre : OUI () NON () R.9
- c) décontamination : OUI () NON () R.9
- M.D. entreposées pour une période de plus de 12 mois et pour laquelle un registre est tenu : OUI () NON (x) L.70.8, R.112

. si OUI :

- a) demande de prolongation d'entreposage
- . présentée : OUI () NON () N/A () L.70.8
- . autorisation émise : OUI () NON () N/A () L.70.8
- b) gestion des M.D. conforme au plan de gestion : OUI () NON () N/A () L.123.1

N.B. À l'égard des matières et objets contenant des BPC ou contaminés par des BPC dont la concentration est supérieure à 10 000 mg/kg la demande de prolongation d'entreposage ne s'applique qu'à compter du 1^{er} décembre 2000.

- Mélanges ou dilutions conforme : OUI (x) NON () N/A () R.10
- Présence d'un transformateur inutilisable : OUI () NON (x)
- . si OUI, drainé : OUI () NON () R.16
- Expédition d'une M.D. dans un lieu autorisé : OUI (x) NON () N/A () R.11
- . si OUI :
- a) contrat conforme entre l'expéditeur et le destinataire et délai de conservation respecté (2 ans) : OUI (x) NON () N/A () R.11
- b) M.D. confiées à un transporteur autorisé et délai de conservation du document d'expédition respecté (2 ans) : OUI (x) NON () N/A () R.12-21
- Présence de matières et objets contenant des BPC ou contaminés par des BPC : OUI () NON (x)
- . si OUI, regroupés et entreposés à l'écart des autres M.D. ou placés dans un conteneur : OUI () NON () N/A () R.42

N.B. Cet article ne s'applique pas s'il s'agit d'une exclusion prévue aux paragraphes 2^o et 5^o de l'article 31.

COMPLÉTER CET ENCADRÉ S'IL Y A ENTREPOSAGE DE BPC ET S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE EXCLUSION PRÉVUE AUX ARTICLES 31, 32 ET 81 DU R.M.D.				
1. ENTREPOSAGE DE PLUS DE 20 000 KG DE LIQUIDES CONTENANT DES B.P.C.				
Si oui :				
- Entreposage intérieur				
. Bâtiment protégé par un système :				
a) de détection d'intrusion	:	OUI ()	NON ()	R.88
b) de détection d'incendie muni d'un système d'avertisseur d'incendie	:	OUI ()	NON ()	R.88-91
c) d'extinction automatique d'incendie	:	OUI ()	NON ()	R.88
- Entreposage extérieur				
. Lieu d'entreposage protégé par un système de détection d'intrusion	:	OUI ()	NON ()	R.88
2. ENTREPOSAGE INTÉRIEUR DE 20 000 KG OU MOINS DE LIQUIDES CONTENANT DES B.P.C.				
Si oui :				
. Bâtiment protégé par :				
a) un système de détection d'incendie muni d'un système d'avertisseur d'incendie	:	OUI ()	NON ()	R.88-91
b) extincteurs portatifs appropriés	:	OUI ()	NON ()	R.88
3. ENTREPOSAGE DE PLUS DE 20 000 KG DE MATIÈRES ET OBJETS CONTENANT DES BPC OU CONTAMINÉS PAR DES BPC				
Si oui :				
- Bâtiment équipé d'un dispositif mécanique de ventilation	:	OUI ()	NON ()	N/A ()
. si OUI :				
. muni d'un système d'urgence permettant, dès qu'il y a présence de chaleur ou de fumée, d'arrêter la ventilation et de fermer les registres d'admission et d'évacuation d'air	:	OUI ()	NON ()	R.87
4. Entretien annuel des systèmes de détection d'incendie et/ou d'intrusion effectué	:	OUI ()	NON ()	R.90
. si OUI :				
. certificat d'installation et d'entretien conservés	:	OUI ()	NON ()	R.90
- Lieu d'entreposage sous surveillance	:	OUI ()	NON ()	
. si NON :				
. Équipement de transmission d'alarme relié à un poste extérieur de contrôle d'alarme	:	OUI ()	NON ()	R.89

SECTION E

ENTREPOSAGE INTÉRIEUR EN CONTENANTS

- Identification de l'aire d'entreposage : Bâtiment avec plancher en béton.

- S'agit-il d'entreposage

. en contenants : (x)

OU

. en contenants mis dans un conteneur : ()

- Bâtiment construit pour protéger ce qui est entreposé de toute altération que peuvent causer l'eau, la neige, le gel ou la chaleur : OUI (x) NON () N/A () R.33

- Bâtiment muni d'un plancher étanche non susceptible d'être attaqué par la M.D. entreposée et pouvant supporter cette M.D. : OUI (x) NON () N/A () R.33

- Aire d'entreposage aménagée pour contenir toutes fuites ou déversements : OUI (x) NON () N/A () R.33

- Présence de drain dans un endroit où sont entreposées des M.D. : OUI () NON (x)

. si OUI :

a) drain obturé hermétiquement en tout temps : OUI () NON () N/A ()

OU

b) drain relié à un réseau de drainage assurant l'évacuation des matières dans un système de récupération de capacité suffisante : OUI () NON () R.35

NOTES : Présence d'un caniveau sans drain.

- Contenants fermés, étanches, solides, en bon état et fabriqués d'un matériau ne pouvant être modifié par la M.D. entreposée : OUI (x) NON () R.45

- Contenants munis d'une étiquette visible indiquant la M.D. entreposée et la date du début de l'entreposage : OUI (x) NON () R.46

SECTION G

ENTREPOSAGE INTÉRIEUR OU EXTÉRIEUR
EN RÉSERVOIR DE SURFACE

- Identification de l'aire d'entreposage : Réservoir extérieur de 15 000 litres

- S'agit-il d'entreposage

. intérieur : ()

OU

. extérieur : (X)

- Bâtiment construit pour protéger ce qui est entreposé de toute altération que peuvent causer l'eau, la neige, le gel ou la chaleur : OUI () NON () N/A (X) R.33

- Bâtiment muni d'un plancher étanche non susceptible d'être attaqué par la M.D. entreposée et pouvant supporter cette M.D. : OUI () NON () N/A (X) R.33

- Aire d'entreposage aménagée pour contenir toutes fuites ou déversements : OUI () NON () N/A (X) R.33

- Présence de drain dans un endroit où sont entreposées des M.D. : OUI () NON () N/A (X)

. si OUI :

a) drain obturé hermétiquement en tout temps : OUI () NON () N/A ()

OU

b) drain relié à un réseau assurant l'évacuation des M.D. dans un système de récupération de capacité suffisante : OUI () NON () N/A () R.35

NOTES :

- Réservoirs fermés, étanches, solides, en bon état et fabriqués d'un matériau ne pouvant être modifié par la M.D. entreposée : OUI (X) NON () R.45

- Eau accumulée dans l'aire d'entreposage recueillie et évacuée conformément à la loi : OUI () NON () N/A (X) R.38
- Réservoirs munis d'une étiquette visible indiquant la M.D. entreposée : OUI (X) NON () R.46
- Aire d'entreposage des M.D. accessible en tout temps aux équipes d'urgence : OUI (X) NON () R.36

NOTES :

- Vérification trimestrielle des équipements d'entreposage effectuée : OUI (x) NON () R.39
- Registre d'inspection tenu : OUI (x) NON () N/A () R.39
- . si OUI :
- a) conforme et à jour : OUI (x) NON () R.39
- b) délai de conservation respecté (2 ans) : OUI () NON () N/V (X) R.39

COMPLÉTER CET ENCADRÉ S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE EXCEPTION PRÉVUE À L'ARTICLE 32 DU R.M.D

- Réservoir en surface et tuyauterie en surface protégés contre la corrosion : OUI (x) NON () Non vérifié pour la tuyauterie R.54
- Réservoir muni d'un mécanisme de sécurité empêchant l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage ou de vidange : OUI (x) NON () R.53
- Présence de tuyauterie souterraine : OUI () NON (x)
- . si OUI :
- A) à double paroi et pourvu d'un système de détection automatique de fuite : OUI () NON () R.58
- Indice de fuite : OUI () NON ()
- . si OUI :
- Date de test d'étanchéité : _____ R.59
- B) tuyauterie souterraine en acier protégée contre la corrosion : OUI () NON () N/A (x) R.61
- . si OUI :
- a) système de protection contre la corrosion conforme : OUI () NON () R.61
- b) vérification de fonctionnement dudit système : OUI () NON () R.62
- c) vérification conforme : OUI () NON () R.62
- d) attestation de fonctionnement conservée et conforme : OUI () NON () R.62
- . si NON :
- Fuite détectée : OUI () NON ()
- . si OUI :
- Date de remplacement prévue : _____ R.65

- Réservoir de capacité supérieure à 2 000 kg	:	OUI	(x)	NON	()	
. si OUI :						
a) réservoir à double paroi pourvu d'un système de détection automatique des fuites (un vacuomètre est présent)	:	OUI	(x)	NON	()	N/A ()
OU						
b) réservoir avec bassin étanche intégré et conforme	:	OUI	()	NON	()	N/A ()
OU						
c) réservoir placé dans un bassin étanche et conforme	:	OUI	()	NON	()	N/A () R.56
- Présence de plusieurs réservoirs dans un même bassin	:	OUI	()	NON	(x)	
. si OUI, matières compatibles	:	OUI	()	NON	()	R.56
- Entreposage de matières explosives, comburantes ou de liquides inflammables	:	OUI	(x)	NON	()	
. si OUI, interdiction d'utilisation des réservoirs de matières plastiques ou de fibre de verre respectée	:	OUI	(x)	NON	()	R.51 et 52
- Réservoirs protégés par des butoirs	:	OUI	(x)	NON	()	N/A () R.55
- Réservoir de capacité supérieure à 20 000 litres muni d'un dispositif automatique de prise d'inventaire en continu et d'un dispositif de prévention de déversement	:	OUI	()	NON	()	N/A (x) R.57 et 148

**COMPLÉTER CET ENCADRÉ S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE EXCEPTION PRÉVUE
AUX ARTICLES 32 ET 81 DU R.M.D.**

- Entreposage de M.D. liquides	:	OUI	(x)	NON	()	
. si OUI, présence de substance absorbante à proximité du lieu d'entreposage	:	OUI	(x)	NON	()	R.83
- Lieu d'entreposage aménagé de manière à empêcher toute intrusion	:	OUI	(x)	NON	()	R.82
- Entreposage intérieur d'une M.D. susceptible d'émettre un gaz inflammable	:	OUI	()	NON	(x)	
. si OUI, bâtiment muni d'un appareil de détection automatique d'un tel gaz ou alarme automatique lors de l'arrêt du système de ventilation	:	OUI	()	NON	()	R.84

SECTION I

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR EN CONTENANTS

- Identification de l'aire d'entreposage : Bâtiment comprenant 3 murs et un toit monté sur un bassin étanche. Une grille sert de plancher. On retrouve une toile orange servant de porte pour intempérie. Présence de substance absorbante à proximité et y est inscrit en avant «Entreposage de MDR».

- Contenants placés dans un conteneur : OUI () NON () N/A (x) R.44

- Contenants placés sous un abri : OUI (x) NON () N/A () R.44

NOTES :

- Contenants fermés, étanches, solides, en bon état et fabriqués d'un matériau ne pouvant être modifié par la M.D. entreposée : OUI (x) NON () R.45

- Contenants munis d'une étiquette visible indiquant la M.D. entreposée et la date du début de l'entreposage : OUI (x) NON () R.46

- Présence de drain dans un endroit où sont entreposées des M.D. : OUI () NON (x)

. si OUI :

a) drain obturé hermétiquement en tout temps : OUI () NON () N/A () R.35

OU

b) drain relié à un réseau assurant l'évacuation des M.D. dans un système de récupération de capacité suffisante : OUI () NON () N/A () R.35

- Eau accumulée dans l'aire d'entreposage recueillie et évacuée conformément à la loi : OUI () NON () N/A (x) R.38

- Aire d'entreposage des M.D. accessible en tout temps aux équipes d'urgence : OUI (x) NON () R.36

NOTES :

- Vérification trimestrielle des équipements d'entreposage effectuée	:	OUI	(x)	NON	()	R.39
- Registre d'inspection tenu	:	OUI	(x)	NON	()	N/A () R.39
. si OUI :						
a) conforme et à jour	:	OUI	(x)	NON	()	R.39
b) délai de conservation respecté (2 ans)	:	OUI	()	NON	()	R.39
- Entreposage de M.D. incompatibles	:	OUI	()	NON	(x)	
. si OUI :						
. aires d'entreposage distinctes ou conteneurs différents	:	OUI	()	NON	()	R.41

COMPLÉTER CET ENCADRÉ UNIQUEMENT S'IL Y A ENTREPOSAGE DE CONTENANTS DANS UN CONTENEUR Non applicable

- Conteneur dégagé du sol	:	OUI	()	NON	()	R.48
- Conteneur maintenu fermé par un mécanisme de sécurité empêchant son ouverture en dehors des périodes de chargement/déchargement	:	OUI	()	NON	()	R.49
- Conteneur en métal à chargement par le <u>dessus</u>	:	OUI	()	NON	()	
. si OUI :						
a) joints soudés en continu	:	OUI	()	NON		R.47
b) fond imperméable	:	OUI	()	NON		R.47
- Conteneur à chargement sur le <u>côté</u>	:	OUI	()	NON	()	
. si OUI, bassin étanche et de capacité suffisante (N/A aux M.D. solides)	:	OUI	()	NON	()	N/A () R.47

COMPLÉTER CET ENCADRÉ UNIQUEMENT S'IL Y A ENTREPOSAGE DE CONTENANTS SOUS UN ABRI

- Abri						
a) pourvu d'au moins 3 côtés, un toit et un plancher capable de supporter la M.D. entreposée	:	OUI	(x)	NON	()	R.34
b) pourvu d'un plancher étanche ne pouvant être attaqué par la M.D. entreposée	:	OUI	(x)	NON	()	R.34
c) pourvu d'un muret formant un bassin étanche	:	OUI	(x)	NON	()	R.34
. si OUI, bassin de capacité suffisante	:	OUI	(x)	NON	()	R.34

SECTION M

CONCLUSION

- Inspection programmée : (x)
- Inspection de contrôle : ()
- Date de l'avis d'infraction : _____
- Plainte : (NON)

LISTE DES INFRACTIONS RELEVÉES ET CORRIGÉES

N°	INFRACTION	AIRE D'ENTREPOSAGE	N° ART.	INFRAC, CORRIGÉE ()	INFRAC. EN SUSPENS

- Avis d'infraction requis : OUI () NON (X)

RECOMMANDATIONS

- Fermer l'intervention

- Prévoir inspection systématique dans 2 ans tel que recommandé.

VÉRIFICATION

- INSPECTÉ PAR

Véronique Levesque

(chargé du dossier)

(signature)

2017-01-18

(date)

- VÉRIFIÉ PAR

Serge Alain

(signature)

Coord. secteur industriel
(fonction)

2017-01-19

(date)

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR

Intervention fermée

RAPPORT D'INTERVENTION D'URGENCE
Centre de contrôle environnemental du Québec

 Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean
 Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

INTERVENTION TERRAIN
1 Identification

Date de l'événement : 2016-08-16	Heure de l'événement : 22 h 55	
Date du signalement : 2016-08-16	Heure du signalement : 23 h 23	
Date de l'intervention : 2016-08-17	Heure de début : 01 h 10	Heure de fin : 02 h 00
Intervenant d'urgence : Sylvain Roy		Accompagné de :

N° intervention : 301059392	Type d'intervention : Intervention d'urgence-environnement (terrain)
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0203100	N° du rapport d'urgence : 401382290
N° demande : 200452548	Type de demande : Urgence
Catégorie : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	
Objet de l'intervention : Date de l'événement : 2016-08-16	
1-Déversement d'eaux de procédé	
2-225 000 litres d'eaux de procédé	
3-Panne électrique	
4-Eau	

Signalement

Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
Mme Annie Boily	coordonnatrice env.	Niobec	418-820-5648

Lieu

Nom du lieu : Niobec inc.	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
Localisation du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	
Milieu impacté : <input checked="" type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Sol	Infrastructure : <input type="checkbox"/> Souterraine <input type="checkbox"/> Surface

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.	propriétaire	3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0	Y2093716

Conditions météo
 SO

pluie.

Produits en cause

Ajouter un produit

 SO

Nom (Inscrire le CAS si nécessaire)	NIP	Classe	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité
eaux de procédés			liquide	approximative	225 000	ND (partie confinée dans bâtiment)	litres
			liquide	approximative			
			liquide	approximative			

**Organismes impliqués
(Personnes rencontrées)**
 SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Annie Boily	coordonnatrice env.	53-54
53-54	superviseur	

Mode d'identification

But expliqué : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification : <input checked="" type="checkbox"/> verbale <input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de : Annie Boily

Photos numériques SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	annexe I annexe II annexe III annexe IV annexe V	attestation d'assainissement no.201102001, annexe 2-A.1 Photos (2) prises par l'entreprise lors du déversement Historique U-E: déclaration du 18 mars 2016 et du 28 juillet 2016 Historique de conformité de l'entreprise -ANC du 22 août 2013 certificat d'autorisation délivré le 21 avril 2008 pour l'ajout d'un bassin de sédimentation

Échantillons SO

2 Journal des opérations (rapport détaillé)

Date	Heure	Activités
1	2016-08-17	<p>De : A :</p> <p>Arrivée à la sécurité des installations de Niobec. J'y rejoins Mme Annie Boily, coordonnatrice environnement pour Niobec. Nous entrons sur la propriété avec mon véhicule d'urgence.</p> <p>Mme Boily localise le regard pluvial ayant été atteint ainsi que la porte du bâtiment par laquelle les eaux de recirculation ont débordées. Le bâtiment abrite le concentrateur. La cour est asphaltée à cet endroit. Il n'y a plus de déversement en cours.</p> <p>Il pleut lors de l'intervention. Aucun résidu au sol.</p>
2	2016-08-17	<p>De : A :</p> <p>Nous faisons un arrêt au fossé de drainage à l'extrémité du réseau pluvial canalisé. Une rampe d'accès est aménagée. L'eau qui s'écoule est claire. Le fond du fossé est empierré. Aucune évidence de dépôt de sédiments ou d'érosion.</p>
3	2016-08-17	<p>De : A :</p> <p>Nous nous rendons à l'extrémité du fossé de drainage où l'eau traverse une route. L'endroit est identifié par Mme Boily comme étant l'extrémité de la propriété, là où le fossé se décharge dans le ruisseau Cornet. Un autre fossé s'y déverse. Il s'agit d'un fossé périphérique de propriété.</p> <p>L'eau est claire. Je ne constate aucun signe particulier d'un déversement. La végétation dans le cours d'eau n'est pas atteinte par le dépôt de sédiments ou autres substances.</p>
4	2016-08-17	<p>De : A :</p> <p>Nous nous rendons au concentrateur. Le plancher du bâtiment est humide. Je constate des flaques de boues grises à divers endroits sur le plancher. Les équipements de procédés sont en fonction.</p> <p>Cause de l'événement Je rencontre M. 53-54, superviseur. J'obtiens les informations suivantes sur la cause de l'événement :</p> <ul style="list-style-type: none"> 21h20 : panne électrique en raison d'un «braker sauté» ce qui a créé un arrêt d'alimentation à la sous-station électrique. De 21h20 à 22h55, l'usine n'est plus alimentée en électricité. Les eaux de procédés sont contenues. Aucun déversement à l'environnement. 22h55 : l'électricité est rétablie. La pompe d'alimentation des eaux de recirculation, en provenance du bassin #3 et qui alimente le concentrateur, est démarrée automatiquement. Les subpumps de sortie d'eau demeurent à l'arrêt. Il y a une alarme de gaz HCl forçant l'évacuation de l'usine. Les pompes de sortie ne peuvent donc pas être actionnées manuellement, ce qui provoque le déversement d'eau de recirculation dans l'usine puis à l'extérieur de l'usine. 23h40 : Les pompes de sortie sont manuellement activées. Le déversement cesse. <p>53-54 précise qu'il s'agissait finalement d'une fausse alarme de HCl.</p> <p>Questionné sur l'endroit du déversement (puits de pompage, tuyau, équipements de procédé?), 53-54 mentionne que l'eau se déversait à partir d'un tuyau.</p> <p>La boue sur le plancher sera disposée sur le site de résidus miniers.</p> <p>Nature du rejet Questionnés sur la composition des eaux de recirculation, Mme Boily et 53-54 précisent ces informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'eau n'est pas contaminée par des produits chimiques. Ceux-ci sont ajoutés plus loin dans le procédé. L'eau de procédé fait l'objet d'un traitement. Les eaux de recirculation proviennent du broyage de pierre et des eaux des galeries de la mine. En raison de la pierre calcaire l'eau est légèrement basique. Ces eaux neutralisent les eaux de procédés pour un pH final de 8.

- L'eau de recirculation provient du bassin #8.
- Les eaux de procédé font l'objet d'un suivi à l'effluent final, mais pas les eaux du pluvial.

Estimation du volume déversé

Le volume déversé est estimé selon le débit moyen de la pompe d'alimentation en eau de recirculation. Le débit est estimé à 5 ou 6 m³/min, 53-54 mentionne un estimatif de 300 000L.

Validation du volume estimé :

45 mins X 5 m³ = 225 000 L. 45mins X 6 m³ = 270 000 L.

Deux photos prises lors du déversement me sont données par 53-54. Voir annexe II.

5 2016-08-17

02h00

De :

A :

Je quitte les lieux.

3 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

2016-08-17

Vérification auprès de Marie-Christine Bouchard, analyste à la DRAE

La schématisation du procédé actuel du traitement des eaux m'est expliquée. Le bassin #8 recueille effectivement des eaux de mines, mais également le surnageant du parc à résidus. Ces eaux sont potentiellement contaminées aux Zn, 226Ra, Fe, Fluorures, Chlorures, C10-C50, As, Cu, Ni, Pb et elles sont chargées en MES. Les eaux du bassin #8 font ensuite l'objet d'un traitement (champ de polissage et actiflo) avant le rejet final à la Rivière Shipshaw.

Lors d'un déversement d'eau de recirculation par le réseau pluvial, ce sont des eaux du bassin #8 qui sont rejetées directement à l'environnement sans traitement. Le pluvial se déverse dans le ruisseau Cornet, puis dans le ruisseau Cimon.

-Voir plan joint à l'annexe I (tiré de l'attestation d'assainissement no.201102001, annexe 2-A.1)

Historique

Des déversements récents et similaires par le réseau pluvial ayant atteint les ruisseaux Cornet et Cimon ont été déclarés les 28 juillet et 18 mars 2016 via le service Urgence-Environnement. Aucune intervention terrain n'a été réalisée. La situation n'a pas fait l'objet d'avis de non-conformité.

2016-08-23

Vérification auprès de Marie-Christine Bouchard, analyste à la DRAE

Je consulte Mme bouchard afin de vérifier les conditions d'exploitation de l'usine concernant les eaux de procédé et de recirculation.

Le 21 avril 2008, un CA a été délivré pour l'ajout d'un bassin de sédimentation au parc à résidus minier. Il s'agit du bassin #8. Dans les plans soumis, le diagramme de gestion des eaux est soumis et il fait partie intégrante du CA. Le diagramme expose clairement que les eaux de recirculation utilisées au concentrateur sont pompées à partir du bassin #8 et qu'elles sont ensuite acheminées au parc à résidus miniers. Le rejet ou la surverse au réseau pluvial n'est pas prévue. Voir annexe V : CA, rapport d'analyse et diagramme.

Note : Sur le plan de 2008, les eaux de mines ne sont pas acheminées dans le bassin de sédimentation contrairement au plan à l'attestation d'assainissement. Il s'agit d'une modification apportée par l'entreprise suivant le CA délivré le 21 avril 2008.

4 Conclusion

À la lumière des informations obtenues, je conclus à un déversement d'environ 225 000L d'eau de recirculation dans un réseau pluvial qui se déverse dans le ruisseau Cornet. La cause est une panne électrique. Au retour de l'électricité, des pompes n'ont pu être redémarrées manuellement en raison d'une alarme de gaz HCl, ce qui a occasionné le déversement d'eau de recirculation durant 45 minutes.

Les eaux de recirculation proviennent du bassin #8. Ce dernier recueille des eaux potentiellement contaminées par d'autres types d'eaux résultant du procédé de l'usine. À cet effet, les eaux du bassin #8 font l'objet d'un traitement avant le rejet à l'effluent final de l'usine, notamment pour les MES.

Deux déversements similaires ont été déclarés au service Urgence-Environnement les 28 juillet et 18 mars 2016. La récurrence d'événements similaires suggère une vulnérabilité qui nécessite d'éclaircir la connotation d'«accidentel».

Je conclus à l'émission d'un contaminant susceptible de causer du dommage ou de porter préjudice à la qualité du sol, à la végétation ou à la faune, notamment pour l'émission de matières en suspension dans un cours d'eau.

Manquement article 20 LQE.

Je conclus à un non-respect du certificat d'autorisation délivré le 21 avril 2008 pour l'ajout d'un bassin de sédimentation au parc à résidus miniers puisque les eaux de recirculation doivent être retournées au parc à résidus et non rejetés au réseau pluvial ou à l'environnement.

Manquement article 123.1 LQE

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

SO

1	Manquement : déversement d'eau de procédé non traitée dans un cours d'eau Référence légale : art. 20 LQE	Degré de gravité des conséquences : modéré
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur) Explication : Absence d'usage récréatif ou de prise d'eau sur le cours d'eau récepteur.	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Risque d'atteinte significative (modéré) Explication : Milieu récepteur à faible débit. Le rejet d'eau de procédé est susceptible de porter atteinte à la faune aquatique. Les conséquences sont : irréversibles Explication : Le déversement est déjà réalisé.	
	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible (modéré) Explication : milieu récepteur (cours d'eau) à faible débit.	
2	Manquement : Non-respect du CA délivré le 21 avril 2008 Référence légale : art. 123.1 LQE	Degré de gravité des conséquences : modéré
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur) Explication : Absence d'usage récréatif ou de prise d'eau sur le cours d'eau récepteur.	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Risque d'atteinte significative (modéré) Explication : Milieu récepteur à faible débit. Le rejet d'eau de procédé est susceptible de porter atteinte à la faune aquatique Les conséquences sont : complètement réversibles Explication : mise en place de mesures correctives possible en vue de respecter le CA	
	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible (modéré) Explication :	

Facteurs aggravants

SO

<p>Un manquement ou des manquements de même gravité objective ou de gravité objective plus élevée ont été commis par le contrevenant dans les cinq dernières années et ont fait l'objet d'une communication écrite de la part du Ministère. Ce ou ces manquements sont les suivants :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Historique (manquement de gravité égale ou supérieure - catégorie A) ANC émis le 22 août 2013 pour le rejet d'un contaminant (résidus liquides de production) dans l'environnement -art. 20 LQE. Des manquements de gravité objective inférieure font également partis de l'historique de l'entreprise</p> <p><input type="checkbox"/> Un constat d'infraction ou des constats d'infraction ont été signifiés par un procureur au contrevenant pour une infraction ou des infractions de même gravité objective ou de gravité objective plus élevée dans les cinq dernières années. Cette infraction ou ces infractions sont les suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> Plus d'un manquement commis par le contrevenant a été constaté le même jour.</p> <p>Autre facteur aggravant à considérer :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Sièrte événement de même nature depuis mars 2010. Les 2 précédents n'ont pas fait l'objet de non-conformité.</p>
--

Facteurs atténuants

SO

<p><input checked="" type="checkbox"/> Le ou les manquements constatés sont fortuits ou accidentels.</p> <p><input type="checkbox"/> La connotation accidentelle à évaluer.</p> <p><input type="checkbox"/> Le contrevenant avait mis en place des mesures raisonnables de prévention pour protéger l'environnement et le ou les manquements sont survenus à la suite d'une défaillance ou d'un bris exceptionnels.</p> <p><input type="checkbox"/> Le contrevenant au moment de la constatation du ou des manquements avait déjà pris des mesures pour corriger la situation, à savoir</p> <p><input type="checkbox"/> Autre facteur atténuant à considérer :</p>
--

5 Recommandations

La Directive sur le traitement des manquements à la législation environnementale recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : modéré avec facteurs aggravants

Ainsi, je recommande de :

Tel qu'il a été convenu avec le directeur régional avant la rédaction du présent rapport, en considération des circonstances et de l'historique, le dossier est transféré au service des enquêtes pour déterminer si des recours pénaux sont opportuns.

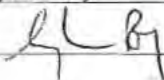
Transmettre un avis de non-conformité aux articles 123.1 et 20 al.2 ptie 2 LQE.

Autres éléments pertinents


SO

Rédigé par : Sylvain Roy

Signature :



Date de signature : 2016-08-23

6 Vérification du rapport d'urgence	
Approuvé par : Christian Mercier	Fonction : Coordonnateur par intérim aux urgences environnementales
Signature : 	Date : 2016-08-26
Commentaires : <i>En accord avec les recommandations.</i>	



Saguenay, le 29 août 2016

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Niobec inc.
3400, route du Columbium
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

N/Réf. : 7610-02-01-0203100
401384013

**Objet : Déversement d'eaux de procédé du secteur du concentrateur dans
le ruisseau Cornet**

Mesdames,
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 17 août 2016 par un intervenant d'urgence de notre direction régionale, nous avons constaté les manquements suivants :

- Étant titulaire d'une autorisation délivrée en vertu de la présente loi le 21 avril 2008 pour l'ajout d'un bassin de sédimentation au parc à résidus miniers, ne pas avoir respecté les conditions lors de la réalisation du projet, de la construction, de l'utilisation ou de l'exploitation de l'ouvrage, à savoir avoir déversé dans un cours d'eau des eaux de recirculation en provenance du bassin n° 8 alors que ces eaux de procédé doivent être contenues au concentrateur et dirigées vers le parc à résidus.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.1
- Avoir émis, déposé, dégagé ou rejeté un contaminant ou avoir permis l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet d'un contaminant, soit des eaux de recirculation du bassin n° 8 déversées du secteur du concentrateur dans le ruisseau Cornet, dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer des dommages ou de porter autrement préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2, partie 2

...2

Correctifs à prendre pour remédier à la situation

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ces manquements.

Nous vous demandons aussi de nous transmettre d'ici le 29 septembre 2016 un plan des mesures correctives qui ont été ou qui seront mises en œuvre pour vous conformer à la loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

Mesures administratives ou judiciaires

Par la présente, nous vous avisons que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Si un avis de non-conformité vous a déjà été notifié par le passé, nous vous avisons par la présente que cela sera pris en considération dans toute décision relative à l'utilisation de toute mesure administrative ou judiciaire dont l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire. Une telle sanction pourrait vous être imposée pour un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à ses règlements. En vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, cette sanction serait de :

- 2 500 \$ - Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.1
- 10 000 \$ - Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2, partie 2

Communication avec le Ministère

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec monsieur Sylvain Roy au 418 695-7883, poste 327 ou à l'adresse courriel suivante sylvain.roy@mddelcc.gouv.qc.ca.

De plus, pour obtenir plus d'informations sur les critères généraux guidant l'application des mesures administratives ou judiciaires, vous pouvez consulter le Cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires qui est disponible sur le site Web du Ministère (www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/index.htm).

CM/SR/sd

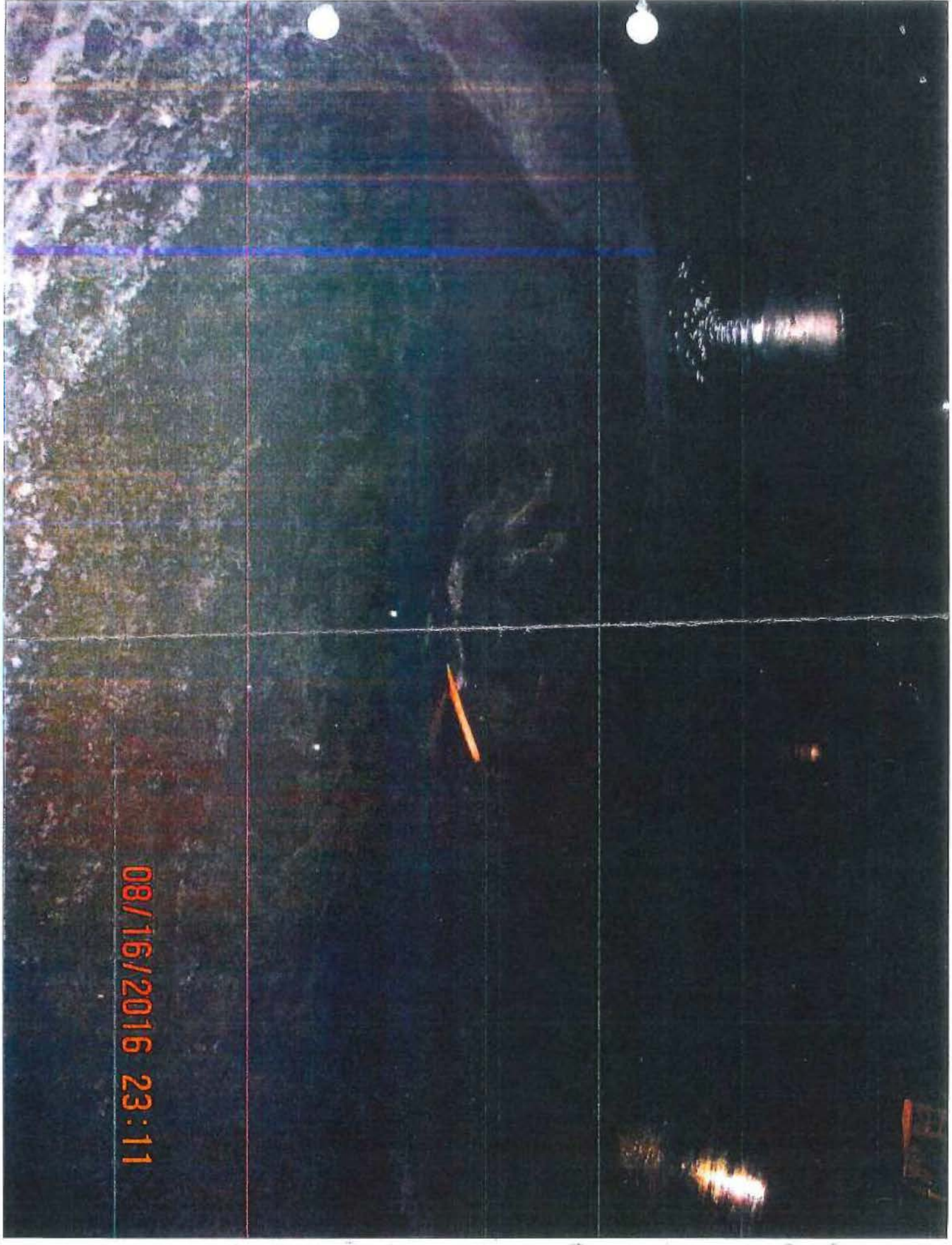


Christian Mercier
Coordonnateur par intérim
Urgence-Environnement

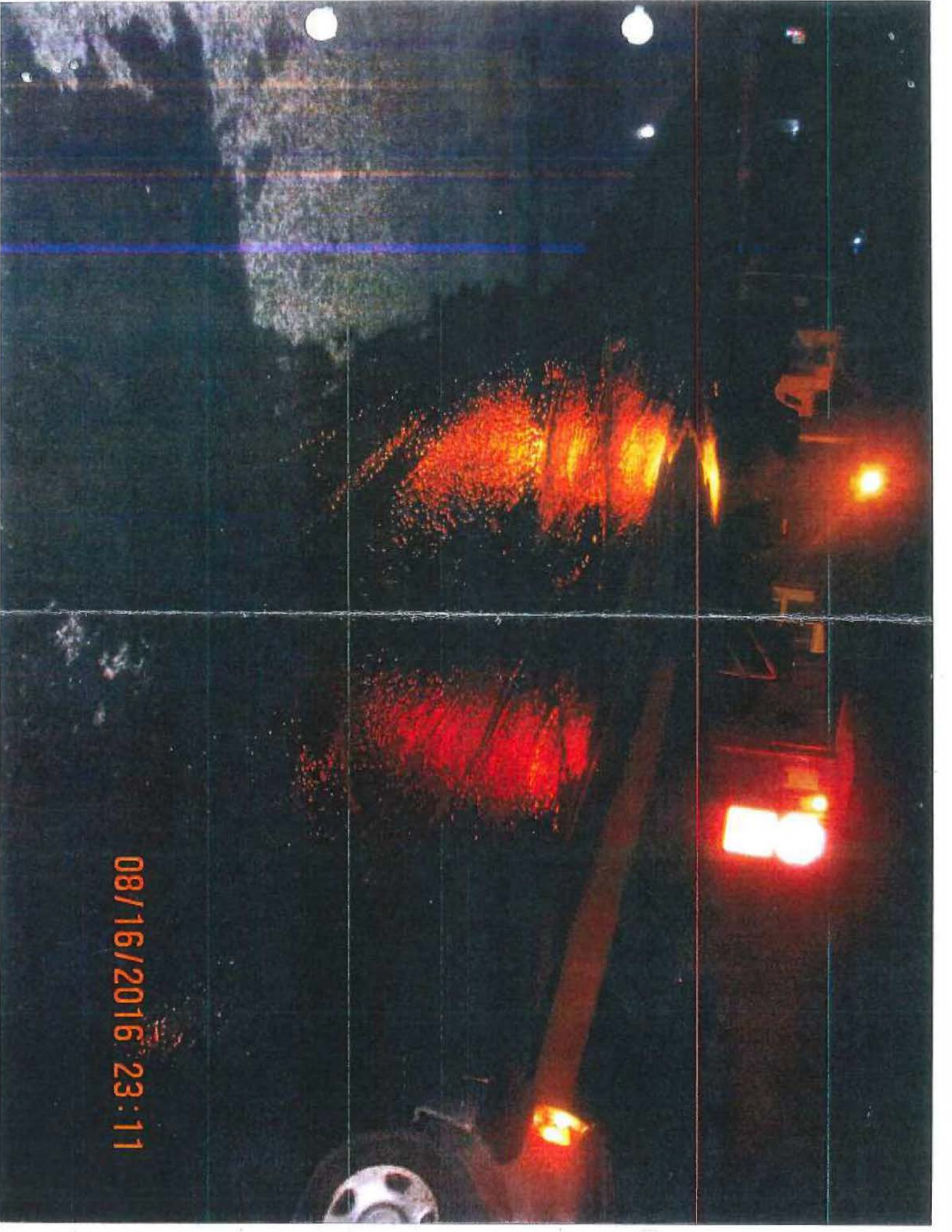
NON VISÉ

NON VISÉ

08/16/2016 23:11



08/16/2016 23:11



○

○

10

Handwritten text across the middle of the page, possibly a title or a line of a poem.

11

12

Intervention SAGO (UE) :

C.R. COG : 02-20160728-2039

ALERTE Ligne UE ou Ligne COG

Date de l'appel au COG : 2016-07-28

Heure réception appel : 20h00

Reçu par : Kathy Plamondon

Date événement : 2016-07-28

Heure événement : 19h10

Remarque(s) :

LOCALISATION DE L'ÉVÉNEMENT

Nom de la ville : Saint-Honoré

Adresse de l'événement : Mine
Niobec, 3400, route du
Columbium

Précisions sur la localisation (point de repère) :

N° de la ville : 94240

Milieu touché

1 : Eau

2 : Sol

3 : -----

4 : -----

Présence de cours d'eau à proximité :

non oui Nom(s) : Ruisseau Cornet

Précisions milieu touché : Égout pluvial

TYPE D'ÉVÉNEMENT

Type d'événement : Déversement ou fuite (autre)

Autre :

Situation maîtrisée : Oui Non (risque d'aggravation)

Précisions :

Description sommaire de l'événement : Une carte de programmation a sauté et il y a eu une panne de courant qui a eu pour effet d'arrêter les pompes. Les tuyaux se sont drainés et les eaux de procédé ont coulé dans la cour jusqu'à l'égout pluvial qui se trouve en face de l'usine du concentrateur. L'égout pluvial se déverse dans le ruisseau Cornet, qui lui, rejoint le ruisseau Simon.

Au moment de l'appel la situation était sous contrôle et il n'y avait plus d'eau qui coulait dans l'égout. Il restait uniquement à nettoyer la cour où des résidus de pulpe jonchaient le sol.

Intervenants sur place ou appelés (pompiers, policiers, récupérateurs, signaleurs, Ministère, etc.) :

PRODUIT(S) EN CAUSE

Produit (s) en cause : Eaux de procédé

Détail : Avec pulpe
(résidus de minerais)

Qté déversée :
Estimation à 50
mètres cubes

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause : -----

Détail :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause : -----

Détail :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause (autres) :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Remarques (produit(s) en cause et quantité(s)) :

COORDONNÉES

Nom interlocuteur (signalement) : Maryline
Tremblay

Fonction : Chargée de projet en
développement durable

N° de téléphone : 418 673-4694 #4341

Organisme : Mine Niobec

Nom personne à rappeler :
ou IDEM à précédent

Fonction :

N° de téléphone : - #

Organisme :

Adresse : 3400, route du
Columbium, Saint-Honoré

N° de téléphone : - #

Nom (personne ou cie) du responsable
présumé de l'urgence (si différent) :

Adresse :

N° de téléphone : - #

SIGNALEMENT TRANSFÉRÉ EN : Immédiat ou Différé

N° de région : DR-02 Saguenay

Heure d'alerte à l'intervenant de garde UE : 20h06

Nom de l'intervenant de garde UE : Simon Gignac

Heure du retour d'appel : 20h11

Commentaires :

Traitement du cas par le COG terminé à (heure) : 20h33

Signature COG :

DATE : 2016-07-28

SECTION À L'USAGE D'UE SEULEMENT

Intervention :

Signalement Téléphonique Terrain

dossier transféré au CCEQ, secteur -----

dossier transféré autre secteur :

Commentaires : Mon interlocutrice m'indique que l'eau de procédé s'est déversée vers un fossé (ruisseau Cornet). Elle me dit que ce fossé est relié au ruisseau Simon. Je lui demande si elle est allé voir l'état de la situation au ruisseau Simon et elle me dit qu'elle n'a pas eu le tems. Je lui demande si ces eaux sont toxiques et elle me dit que non. Elle me dit que ces eaux contiennent de la pulpe. Elle me dit que la problématique est surtout reliée au matières en suspension (MES).

Je lui demande d'aller voir au ruisseau Cimon.

Mon interlocutrice me rappelle plus tard et me dit que l'eau au ruisseau Cornet est de couleur crème et que la situation est moins pire que lorsqu'il y a de fortes pluie. Elle ne s'est pas rendue au ruisseau Simon en raison de la noirceur.

Également, suite à une discussion avec Marie-Christine Bouchard de la DRAE, je comprends qu'il ne s'agit pas du premier déversement d'eau de procédé provenant du concentrateur.

Mme Bouchard m'explique que ces eaux sont chargées en chlorures (toxique pour la daphnie) et que la pulpe contient plusieurs métaux ainsi que du radium.

Finalement, suite aux vérifications effectuées, je crois qu'il s'agit d'un événement qui aurait pu être susceptible de contaminer l'environnement et pour cette raison, je recommande de transférer ce rapport au service industriel pour suivi.

Signature intervenant UE :



DATE : 2016-07-28

SIMON GIGNAC

Commentaires :

Signature du coordonnateur :

DATE :

ALERTE Ligne UE ou Ligne COG

Date de l'appel au COG : 2016-07-28

Heure réception appel : 8h48

Reçu par : Michel Pelletier

Date événement : 2016-07-28

Heure événement : 8h15

Remarque(s) :

LOCALISATION DE L'ÉVÉNEMENT

Nom de la ville : Saint-Honoré

Adresse de l'événement : 3400

Précisions sur la localisation (point de repère) :

N° de la ville : 94240

**Route du Colombium, réservoir
d'huile usée**

Milieu touché

Présence de cours d'eau à proximité :

1 : -----

2 : -----

3 : -----

4 : -----

non oui Nom(s) :

Précisions milieu touché :

TYPE D'ÉVÉNEMENT

Type d'événement : Déversement ou fuite d'hydrocarbures

Autre :

Situation maîtrisée : Oui

Non (risque d'aggravation)

Précisions :

Description sommaire de l'événement : Déversement de 25 litres d'huile usée causé par une fuite sur l'évent d'un réservoir. C'est tombé sur du gravier et du sable. C'est contenu et la récupération est en cours.

Intervenants sur place ou appelés (pompiers, policiers, récupérateurs, signaleurs, Ministère, etc.) :

PRODUIT(S) EN CAUSE

Produit (s) en cause : Hydrocarbures

Détail : Huile usée

Qté déversée : 25
litres

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause : -----

Détail :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause : -----

Détail :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause (autres) :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Remarques (produit(s) en cause et quantité(s)) :

COORDONNÉES

Nom interlocuteur (signalement) : Marilyn
Tremblay

Fonction : Chargé de projet

N° de téléphone : 418 673-4694 #4341

Organisme : Mine Niobec

Nom personne à rappeler :

Fonction :

N° de téléphone : - #

ou IDEM à précédent

Organisme :

Adresse :

N° de téléphone : - #

Nom (personne ou cie) du responsable
préssumé de l'urgence (si différent) :

Adresse :

N° de téléphone : - #

SIGNALLEMENT TRANSFÉRÉ EN : Immédiat ou Différé

N° de région : DR-02 Saguenay

Heure d'alerte à l'intervenant de garde UE : 8h56

Nom de l'intervenant de garde UE : Simon Gignac

Heure du retour d'appel : 8h58

Commentaires :

Traitement du cas par le COG terminé à (heure) : 9h13

Signature COG :

DATE : 2016-07-28

SECTION À L'USAGE D'UE SEULEMENT

Intervention :

Signalement Téléphonique Terrain

dossier transféré au CCEQ, secteur Industriel

dossier transféré autre secteur :

Commentaires : Mon interlocutrice m'indique qu'il s'agit d'un réservoir souterrain. Elle ne connaît pas la capacité du réservoir. Selon elle, en raison des fortes pluie, de l'eau aurait pénétrée par l'évent du réservoir causant le débordement de celui-ci. Elle ne savait pas si le réservoir était muni d'un dispositif automatique de prise d'inventaire en continu et d'un dispositif de prévention de déversement (art. 58 RMD) La récupération du sol

contaminé était en cour lors de mon appel.

Mme Tremblay me rappelle pour me dire que le réservoir a une capacité de 4445 litres et qu'il est à double parois.

Je recommande de vérifier la conformité des installations d'entreposage des huiles usées notamment la conformité à l'article 58 du RMD.

Signature intervenant UE : _____ DATE : 2016-07-28

SIMON GIGNAC

Commentaires :

Signature du coordonnateur : _____ DATE : _____

Intervention SAGO (UE) :

C.R. COG : 02-20160318-4852

ALERTE Ligne UE ou Ligne COG

Date de l'appel au COG : 2016-03-18

Heure réception appel : 10h25

Reçu par : Michel Pelletier

Date événement : 2016-03-18

Heure événement : 9h30

Remarque(s) :

LOCALISATION DE L'ÉVÉNEMENT

Nom de la ville : Saint-Honoré

Adresse de l'événement : **Mine**

Précisions sur la localisation (point de repère) :
3400 chemin du Colombium

N° de la ville : 94240

Niobec

Millieu touché

Présence de cours d'eau à proximité :

1 : ----

2 : ----

3 : ----

4 : ----

non oui Nom(s) : Ruisseau Cornet

Précisions milieu touché :

TYPE D'ÉVÉNEMENT

Type d'événement : Déversement ou fuite (autre)

Autre :

Situation maîtrisée : Oui

Non (risque d'aggravation)

Précisions :

Description sommaire de l'événement : Déversement sur une surface de 2000 mètres cube d'eau de mine traitée. Ça se dirige vers un ruisseau et un échantillon a été rpis. La conduite qui était bouchée qui a causé le déversement n'est plus bouchée.

Intervenants sur place ou appelés (pompiers, policiers, récupérateurs, signaleurs, Ministère, etc.) :

PRODUIT(S) EN CAUSE

Produit (s) en cause : Eaux usées

Détail :

Qté déversée : n/d

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause : ----

Détail :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause : ----

Détail :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause (autres) :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Remarques (produit(s) en cause et quantité(s)) :

COORDONNÉES

Nom interlocuteur (signalement) : Annie Boily

Fonction : Coord. environnement

N° de téléphone : 418 673-4694 #4124 ou 4137

Organisme : Niobec

Nom personne à rappeler :
ou IDEM à précédent

Fonction :

N° de téléphone : - #

Organisme :

Adresse :

N° de téléphone : - #

Nom (personne ou cie) du responsable
présupposé de l'urgence (si différent) :

Adresse :

N° de téléphone : - #

SIGNALEMENT TRANSFÉRÉ EN : Immédiat ou Différé

N° de région : DR-02 Saguenay

Heure d'alerte à l'intervenant de garde UE : 10h30

Nom de l'intervenant de garde UE : Sébastien Lessard

Heure du retour d'appel : 10h32

Commentaires :

Traitement du cas par le COG terminé à (heure) : 10h39

Signature COG : _____

DATE : 2016-03-18

SECTION À L'USAGE D'UE SEULEMENT

Intervention :

Signalement Téléphonique Terrain

dossier transféré au CCEQ, secteur Industriel

dossier transféré autre secteur :

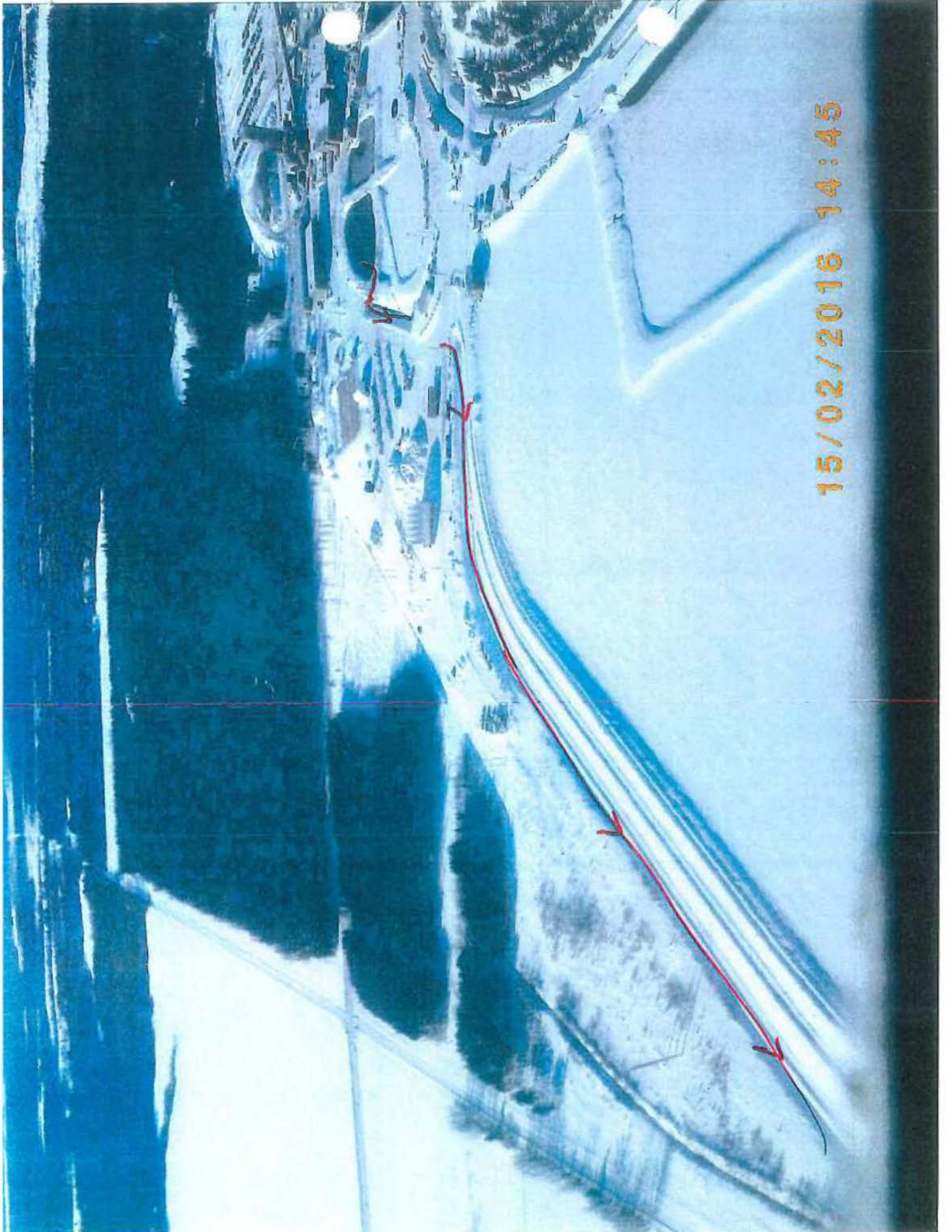
Commentaires : J'ai communiqué avec Mme Annie Boily, coord. Environnement chez Niobec. Elle m'indique que que débordement a eu lieu par le bassin #6 en raison d'un conduit obstrué par des débris au bassin #5. Les eaux se sont dirigé vers un fossé (dénomé ruisseau cornet) puis ensuite vers le ruisseau Cimon situé à environ 800m.

Mme Boily m'indique que rien n'est visible en raison de la neige et de la glace. La quantité de 2 000m3 est

Vénérique L. déjà informé



10.08.2015 11:54



15/02/2016 14:45

1 Identification

Date de l'inspection : 2016-05-17	Heure d'arrivée : 9 h 20	Heure de départ : 11 h 30
Inspecteur : Véronique Levesque		Accompagné de :

N° intervention : 301010531	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202302	N° du rapport d'inspection : 401353949
N° demande : 200169422	Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : Inspection systématique annuelle (insp 1/2 2016-2017)	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Niobec inc.	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées <input type="checkbox"/> SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Annie Boily	Coordonnatrice Environnement	418-673-4694 poste 53-54
Jean-Francois Tremblay	Coordonnateur Développement durable	

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : Annie Boily			

Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---------	--

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 12	Nombre de photos annexées au rapport : 11
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-02\levve01\7610-02-01-0202301\2016-05-17	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....	

Grilles d'inspection annexées	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-------------------------------	--

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

3 Description de l'inspection

Halde à minéral : Une quantité de 23-24 de minerai d'entreposé sur la halde. Le CA en permet jusqu'à 135 00 tonnes.

Concentrateur :

Voici les vérifications effectuées suite aux renseignements obtenus dans la demande de CA déposée pour l'augmentation de production (Demande ne traitement présentement par la DRAE :

- Installation d'hydrocyclones (un module de 5 et une autre de 4 déjà installée remplacement de tamis) (réalisé en 2015) ;
- Ajout de cellules de flottation du pyrochlore permettant la récupération d'un certain % de plus de niobium avant le rejet au parc à résidus ;
- Installation d'un dépoussiéreur à l'empaquetage (rapport technique déposé et projet accepté) ;
- Augmentation de la dimension des creusets (Réalisé depuis plusieurs années)

Bassin no. 6, no.1 et no.5 :

Quelques modifications seront apportées au niveau de la gestion de ceux-ci suite au déversement survenu le 18 mars 2016 soit rehaussement d'un côté, inspection des conduites sur une base régulière, nettoyage des bassins prévues en 2016 afin d'enlever l'accumulation de sédiment/boue au fond des bassins.

Fossé de drainage pluvial : Un faible débit est constaté. Le drainage de la cour s'effectue à cet endroit. Présentement, du nettoyage de cour est effectué. Un dossier est en cours avec la DRAE.

Halde à stérile : La halde à stérile est utilisée. Une accumulation est présente. Une quantité de 23-24 est autorisé au CA de juin 2010.

Calotte de boutons : Aucune calotte de boutons d'entreposé dans le dôme. Le dôme est propre.

Système Actiflo : Celui-ci a été remis en fonction la semaine dernière. Les résultats en MES sont conformes.

Parcs à résidus : Activité de rehaussement des digues du milieu du parc à résidus no. 2. Effectué le tour du parc (chemin situé bas) Eau s'écoulant des drains. Accumulation d'ocre ferreux dans les drains de même qu'au fossé. Un bon débit est constaté. Il n'y a pas de signes apparents d'érosion des digues. On note la présence de plantation d'arbre.

Déboisement effectué pour la construction du parc à résidus no. 3

Chute à scories : Celle-ci a été réparée et est fonctionnelle pour la réception des calottes de boutons.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

-Vérification du rapport technique du dépoussiéreur installé à l'empaquetage – Vérification si caractérisation des particules effectué à la sortie de la cheminée et ce, avant mars 2016 – engagement pris par l'entreprise. = échantillonnage réalisé en avril 2015.

5 Conclusion

L'entreprise a réalisé quelques améliorations au niveau du procédé soit ajout/remplacement d'équipement à la production afin de maximiser sans avoir déposé préalablement une demande de CA.

Une demande CA a été déposée au ministère et est présentement en traitement pour l'augmentation de la production.

L'entreprise a été avisée verbalement de l'obligation d'informer le ministère de tout changement.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés



SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention
- Continuer 37
- Aviser l'entreprise par écrit (courriel) de l'obligation d'aviser le ministère de tout changement dans son procédé.

Rédigé par : Véronique Levesque

Signature :

Date de signature : 2016-05-27

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Coordonnateur, secteur industriel

Signature :

Date : 2016-07-06

Commentaires :

En accord avec recommandations et les suites proposées

Informer l'entreprise par écrit que toute modification au niveau des équipements ou toute augmentation de production doivent préalablement être autorisés

Fermer intervention en date d'envoi de la lettre de rappel des exigences de 22 de la LQE



IMGP1567.JPG



IMGP1568.JPG



IMGP1569.JPG



IMGP1570.JPG



IMGP1571.JPG



IMGP1572.JPG



IMGP1574.JPG



IMGP1575.JPG



IMGP1576.JPG



IMGP1577.JPG



IMGP1578.JPG

1 Identification 9

Date de l'inspection : 2016-07-04	Heure d'arrivée : 9 h 00	Heure de départ : 10 h 00
Inspecteur : Véronique Levesque		Accompagné de :

N° intervention : 301034835	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202302	N° du rapport d'inspection : 401368200
N° demande : 200169428	Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : Échantillonnage de l'effluent minier (Toxicité de l'effluent)	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Niobec inc.	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées <input checked="" type="checkbox"/> SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Annie Boly 53-54		

Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de :		

Plainte <input checked="" type="checkbox"/> SO

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 0	Nombre de photos annexées au rapport :
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....	

Grilles d'inspection annexées <input checked="" type="checkbox"/> SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	1	Formulaire de demande d'analyse

Échantillons SO

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input checked="" type="checkbox"/> eau	eu	1	4
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
		<input checked="" type="checkbox"/> s. o.	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.

2 Mise en contexte (facultatif)

SO

La mine Niobec a été ciblée pour le programme de contrôle de la qualité de l'échantillonnage des effluents miniers (toxicité des effluents) pour l'année 2016-2017.

Voici les paramètres analysés :

- Toxicité aiguë CI 50 (truite arc-en-ciel) 2 chaudière
- toxicité chronique CI-25 sur céridaphnia dubia une chaudière
- Toxicité aiguë CI-50 (daphnie) une bouteille de 500 ml
- Toxicité chronique algue CL-25 une bouteille de 500 ml

L'entreprise effectue en même temps sa campagne d'échantillonnage.

3 Description de l'inspection

La valve d'échantillonnage est ouverte lors de mon arrivé.

Voici les mesures prises à 9h20 avant de procéder à l'échantillonnage soit :

Température : 18,22°C
 Débit = 656 m³/h
 pH = 6.53
 Conductivité 9.78

Je procède à l'échantillonnage à 9h25.

- 3 chaudières sont remplies de même qu'un contenant de 1 litre.

Le remplissage des contenants se fait en même temps que l'entreprise.

Prendre note qu'un bloc réfrigérant est mis au fond des trois chaudières. Un autre a été ajouté au retour au bureau avec des cubes de glace. Le tout a été envoyé au laboratoire de Québec à 15h par Purolator.

3 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

4 Conclusion

L'échantillonnage a été effectué à l'effluent final dans le cadre du programme de contrôle de la qualité de l'échantillonnage des effluents miniers (toxicité des effluents) pour l'année 2016-2017.

5 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention
- S'assurer de recevoir résultats d'analyse

Rédigé par : Véronique Levesque

Signature : *Véronique Levesque*

Date de signature : 2016-07-08

6 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Coordonnateur, secteur industriel

Signature : *Serge Alain*

Date : 2016-07-12

Commentaires :

*Intervention fermée
Intervention pour réception et vérification
des résultats → 301048997*

ANNEXE

Pour chaque échantillon, sélectionnez les métaux à analyser:

Identification des échantillons par le client	Choix de métaux
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>

	Température (°C)			
Identification de l'échantillon				

	Température (°C)			
Identification de l'échantillon				

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'inspection : 2016-05-17	Heure d'arrivée : 9 h 15	Heure de départ : 11 h 30
Inspecteur : Véronique Levesque		Accompagné de :
N° intervention : 301034552	Type d'intervention : Inspection	
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202302	N° du rapport d'inspection : 401353952	
N° demande : 200370337	Type de demande : Programme de contrôle	
But de l'inspection : Contrôle et vérification des ouvrages miniers avec retenue d'eau		

Lieu inspecté

Nom du lieu : Niobec inc.

Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)

N° du lieu : 54177746 Type de lieu : mine

Localisation du lieu inspecté :
Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Annie Boily		
Jean-Francois Tremblay		

Mode d'identification

But expliqué : oui non s. o.

Mode d'identification : verbale preuve de statut

But expliqué à/identification faite auprès de :

Plainte SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées au rapport : 0

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

3 Description de l'inspection

Parcs à résidus :

Lors de l'inspection, des activités de rehaussement des digues du milieu du parc à résidus no. 2 étaient réalisées.

Le tour du parc a été effectué (chemin situé au milieu de même qu'en bas)

Présence d'eau s'écoulant des drains.

Accumulation d'ocre ferreux dans les drains de même qu'au fossé.

Il n'y a pas de signes apparents d'érosion des digues.

On note la présence de graminée et de plantation d'arbre.

Déboisement effectué pour la construction du parc à résidus no. 3

Un programme d'inspection des parcs à résidus et des bassins est implanté soit inspection annuelle, mensuelle et journalière. Aucun déversoir d'urgence sur le parc.

Bassin no. 6, no.1 et no.5 :

Quelques modifications seront apportées au niveau de la gestion de ceux-ci suite au déversement (débordement) survenu le 18 mars 2016 soit rehaussement d'un côté, inspection des conduites sur une base régulière, nettoyage des bassins prévues en 2016 afin d'enlever l'accumulation de sédiment/boue au fond des bassins.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

Aucun manquement constaté lors du contrôle/vérification des ouvrages miniers avec retenue d'eau.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

-Fermer intervention

Rédigé par : Véronique Levesque

Signature : 

Date de signature : 2016-05-24

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Coordonnateur, secteur industriel

Signature : 

Date : 2016-05-25

Commentaires :

Intervention fermée

1 Identification

Date de l'inspection : 2016-03-16	Heure d'arrivée : 9 h 00	Heure de départ : 11 h 30
Inspecteur : Véronique Levesque	Accompagné de : Marie-Christine Bouchard, DRAE Serge Alain, CCEQ	

N° intervention : 300947723	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202302	N° du rapport d'inspection : 401341337
N° demande : 200169422	Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : Inspection systématique annuelle (insp 2/2 2015-2016)	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Niobec inc.	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées <input type="checkbox"/> SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Annie Boily		
Jean-Francois Tremblay		

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de :			

Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---------	--

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 0	Nombre de photos annexées au rapport : 0
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....	

Grilles d'inspection annexées	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-------------------------------	--

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

3 Description de l'inspection

Une rencontre s'est effectuée tel que mentionné dans l'attestation d'assainissement. Plusieurs sujets ont été discutés.

Voici l'ordre du jour :

- § Droit annuel 2015
- § Conditions d'opération 2015
- § Situation de la chute à scorie
- § Gestion journalière
- § Rapport de contrôle des effluents miniers 2015-2016
- § Études de l'attestation d'assainissement 2015
- § Plan de restauration
- § Agrandissement du complexe des parcs à résidus
- § Augmentation de la production
- § Situation des Chlorures
- § Projets à venir
- § Varia

Des travaux sont effectués à la chute à scories. La chute à scorie est obstruée. Un périmètre de sécurité est érigé. Les scories sont envoyées au bâtiment (dôme) jusqu'au temps que la situation soit résolue.

L'actiflo n'est pas en opération présentement.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

Vu qu'un survol aérien a été effectué le 15 février 2016, aucune visite terrain aux bassins n'a été réalisée.

Lors du survol aérien de même qu'en observant attentivement les photos prises lors de celui-ci, aucun élément particulier n'a été observé.

L'entrepôt temporaire (le dôme) est utilisé depuis le 8 mars pour l'entreposage des scories. Les scories seront immédiatement transportées et le dôme sera nettoyé lorsque la chute à scories sera de nouveau accessible.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention
- Poursuivre le programme N-1 A / C 37

Rédigé par : Véronique Levesque

Signature : 

Date de signature : 2016-03-31

7 Vérification du rapport d'inspection	
Approuvé par : Serge Alain	Fonction : Coordonnateur, secteur industriel
Signature : <i>Serge Alain</i>	Date : 2016-03-31
Commentaires : <i>Intervention fermée</i>	

RA-P-PORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'inspection : 2015-08-10
2016-02-15

Heure d'arrivée : h

Heure de départ : h

Inspecteur : Véronique Levesque

Accompagné de : Christian Mercier

N° intervention : 301014748

Type d'intervention : Inspection

N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202302

N° du rapport d'inspection : 401335405

N° demande : 200370337

Type de demande : Programme de contrôle

But de l'inspection : Contrôle et vérification des ouvrages miniers avec retenue d'eau.

Lieu inspecté

Nom du lieu : Niobec inc.

Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)

N° du lieu : 54177746

Type de lieu : mine

Localisation du lieu inspecté :

Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun

Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Ensoleillé

Personnes rencontrées

SO

Plainte

SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 19 + 14

Nombre de photos annexées au rapport : 12 + 12

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

X:\DOCUMENT\ACCEQ\Surveillance des aires protégées\2015\Vol 2\Véronique\Photos Hors réserves\Mine Niobec

X:\DOCUMENT\ACCEQ\Surveillance des aires protégées\2016\vol no1\photo Véronique

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

Grilles d'inspection annexées

SO

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif)

SO

3 Description de l'inspection

L'inspection de contrôle et de vérification des ouvrages miniers avec retenues d'eau a été réalisée lors d'un survol aérien effectué en juillet 2015 de même qu'en février 2016.

Lors des survols aériens, aucune présence d'érosion ou de fissure laissant s'écouler de l'eau n'a été constaté sur les pentes de la digue extérieure. La digue a une bonne largeur. Celle-ci est inspectée régulièrement par l'entreprise. Lors du survol de juillet, une bonne végétation sur la pente de la digue extérieure a été constatée.

L'eau au parc à résidus est envoyée au bassin de sédimentation et un certain pourcentage est réutilisé au procédé en passant par le bassin de sédimentation. Le parc à résidus no.2 est constitué de 3 côtés car le parc à résidus no.2 est accolé dans le parc à résidus no.1 qui est inactif et restauré.

On retrouve :

- un fossé périphérique
- des sorties d'eau d'exfiltration se jetant dans le fossé
- des piézomètres où le niveau d'eau est pris une fois par mois

Les digues internes sont remontés à chaque année afin d'assurer une meilleure gestion de l'eau.

Les digues externes sont aussi rehaussées. Une série d'action sont effectuées à chaque année afin d'assurer le respect des critères de densité et de perméabilité tel que essai de pénétration statique, essai de perméabilité Des inspections sont réalisées à tous les jours.

On ne retrouve aucun déversoir d'urgence au parc à résidus. Toutefois, les eaux au fossé périphérique sont rejetées au bassin de sédimentation de même qu'au bassin de polissage. C'est au bassin de polissage qu'on retrouve une sortie d'urgence.

On retrouve aussi sur le site de la Mine Niobec, un bassin de polissage (volume de 23-24), un bassin de sédimentation (volume de 23-24) de même que 5 autres bassins. Ceux-ci sont creusés à même le sol. Tous ces bassins sont inter relié ensemble. Beaucoup de recirculation est réalisé. On retrouve des stations de pompage. Une sortie d'urgence pour le bassin de sédimentation qui va vers le bassin de polissage. On retrouve un seul effluent final provenant des bassins se jetant dans la rivière Shishpaw. (EF) Ce dernier est suivi au SENV. On retrouve une sortie d'urgence au bassin de polissage. Ce dernier se rejette dans le ruisseau Cimon.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

5 Conclusion

Aucune non-conformité n'a été constatée lors de ces deux vérifications concernant les ouvrages miniers avec retenues d'eau.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

SO

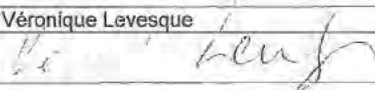
6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention

Rédigé par : Véronique Levesque

Signature :



Date de signature : 2016-03-10

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Coordonnateur, secteur industriel

Signature: *Serge Alain*

Date : *2016-03-11*

Commentaires :

Intervention fermée



IMGP1135.JPG



IMGP1136.JPG



IMGP1137.JPG



IMGP1138.JPG



IMGP1139.JPG



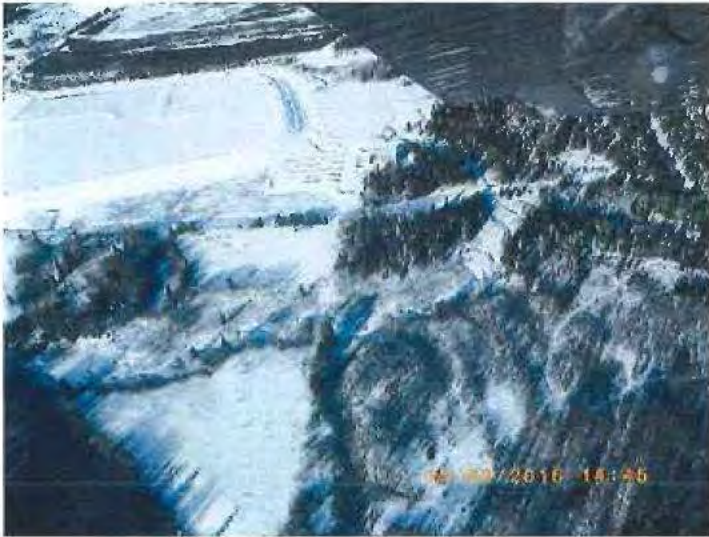
IMGP1140.JPG



IMGP1141.JPG



IMGP1142.JPG



IMGP1143.JPG



IMGP1144.JPG



IMGP1145.JPG



IMGP1146.JPG





IMG1145.JPG

IMG1146.JPG

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'inspection : Mardi le 15 décembre 2015	Heure d'arrivée : 9 h 10	Heure de départ : 11 h 50
Inspecteur : Véronique Levesque		Accompagné de :
N° intervention : 309871886 300897853	Type d'intervention : Inspection	
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202302	N° du rapport d'inspection : 401193045 401315946	
N° demande : 200169422	Type de demande : Programme de contrôle	
But de l'inspection : Inspection systématique annuelle (insp 2/2 2014-2015) 2015-2016		

Lieu inspecté

Nom du lieu : Niobec inc.
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
N° du lieu : 54177746 Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté :
Adresse du lieu : 3400, route du Columbium
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0.	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Annie Boily	Coordonnatrice en environnement	673-4694 poste 53-54

Mode d'identification

But expliqué : oui non s. o.
Mode d'identification : verbale preuve de statut
But expliqué à/l'identification faite auprès de : Amélie Noel de Tilly

Plainte SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 0 Nombre de photos annexées au rapport : 0

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

Grilles d'inspection annexées SO

Numéro	Titre
1	Grilles d'inspection N-1

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif)

SO

3 Description de l'inspection

Voir grilles d'inspection N-1 en annexe

Usine de remblai : L'usine de remblai est fermée. Aucune activité n'est réalisée.

Halde à minéral : 23-24 de minéral sur la halde. Le CA en permet jusqu'à 100 00 tonnes.

Concentrateur : Une visite des lieux a été effectuée.

Séparateurs d'huile : Les 3 séparateurs d'huile ont été vérifiés. Une maintenance était effectuée présentement. Aucune anomalie.

Parcs à résidus : Vu les conditions climatiques, aucune visite n'a pu être réalisée. Toutefois, un survol aérien a été réalisé le 16 juillet de même que le 10 août 2015.

Fossé de drainage pluvial :

Un escalier en bois a été érigé afin de permettre la prise d'échantillonnage du sanitaire.

Calotte de boutons : Aucune calotte de boutons d'entreposé dans le dôme. Le dôme est propre.

Système Actiflo : Celui-ci est en arrêt pour la période hivernal. Les résultats en MES sont conformes.

Station de pompage : Celle-ci a été visité les 3, 10, 17 et 24 novembre 2015.

Sortie d'urgence : Aucun écoulement vers le ruisseau Simon.

Lac à quenouilles : Lors de la visite, signal indiquant le haut niveau du lac. Après vérification, le niveau est sous contrôle.

Entreposage des MDR :

Les MDR sont entreposés à l'intérieur d'un bâtiment. Le registre a été consulté. Un nombre de 25 barils y sont entreposés. On retrouve comme MDR : boyaux, guenilles, absorbants, aérosols, graisses, bentonite. C'est 23-24 qui est mandaté pour la cueillette des MDR aux 2 semaines environ. Aucune accumulation ne se fait sur les lieux.

Le niveau du réservoir extérieur a été vidangé le 1^{er} décembre.

Forage : Aucune activité de forage n'a eu lieu en 2015.

Cheminée S4 : La caractérisation atmosphérique du système de ventilation de la cheminée S4 a été réalisée dans la semaine du 28 septembre 2015. Le rapport nous sera acheminé lorsque disponible.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

5 Conclusion

Aucun manquement n'A été constaté lors de cette l'inspection.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés



SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention

37

Rédigé par : Véronique Levesque

Signature :

Date de signature :
2015-12-29

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Coordonnateur, secteur industriel

Signature :

Date :

2016-01-15

Commentaires :

Intervention fermée

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières
Titre de la grille : Attestations d'assainissement
No de la grille : 1

Date de l'inspection : 15 décembre 2015	N° intervention : 300897253
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification		Résultat					
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
Référence : Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel (Q-2, r. 5) (RAAMI); Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).							
ATTESTATIONS D'ASSAINISSEMENT							
1	RAAMI 14	Le titulaire de l'attestation d'assainissement tient à jour un registre dans lequel sont consignés tous les cas de dépassement des normes relatives au rejet de contaminants établies.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	RAAMI 14	Ce registre contient, pour chacun de ces cas de dépassement, les informations suivantes: 1° le moment précis où son constat a eu lieu;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	RAAMI 14	2° le lieu exact et le moment précis où il s'est produit;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	RAAMI 14	3° les causes du dépassement ainsi que les circonstances dans lesquelles il s'est produit;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	RAAMI 14	4° les mesures prises ou envisagées par le titulaire pour atténuer ou éliminer les effets du dépassement et pour en éliminer et en prévenir les causes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	LQE 31.23 1°	L'entreprise respecte les normes relatives au rejet de contaminants, des exigences et échéances d'application visées par l'attestation d'assainissement.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
7	LQE 31.23 1.1°	L'entreprise respecte le programme correcteur visé par son attestation d'assainissement.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	LQE 31.23	L'entreprise respecte les éléments visés aux paragraphes 2.1° à 6° de l'article 31.13 : - 2.1° : un plan de gestion des matières résiduelles; - 2.2° les exigences supplémentaires relatives au contrôle et à la surveillance du rejet de contaminants fixées par le MDDEP; - 3° les mesures nécessaires pour prévenir la présence accidentelle d'un contaminant dans l'environnement; - 4° les mesures d'urgence qui doivent être prises lors de la présence accidentelle d'un contaminant dans l'environnement; - 5° : l'obligation d'effectuer les études relatives à la provenance des contaminants, à la réduction de leur rejet et aux impacts de leur rejet sur la qualité de l'environnement, ainsi que des études relatives à l'analyse des risques d'accident et des risques toxicologiques et à l'élaboration de mesures de prévention et de mesures d'urgence; - 6° toute autre conditions d'exploitation applicable à l'établissement y compris, le cas échéant, une condition contenue dans une autorisation déjà délivrée en vertu de l'article 22, 32 ou 48 et que le ministre détermine.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	LQE 31.23 3°	Advenant la présence accidentelle dans l'environnement d'un contaminant, l'entreprise a envoyé un avis au ministre sans délai ou dans le délai prévu.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	LQE 31.23 3°	L'entreprise a pris toutes les mesures nécessaires pour atténuer les effets de la présence accidentelle d'environnement d'un contaminant et pour en éliminer et en prévenir les causes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	LQE 31.23 4°	L'entreprise maintien à jour et conserve, conformément aux règlements, les registres indiqués.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	LQE 31.23 6°	L'entreprise fournit, à la demande du ministre, tous les renseignements nécessaires relatifs à l'évaluation de la	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		conformité du rejet de contaminants aux normes visées au paragraphe 3° de l'article 31.12 et au paragraphe 1° de l'article 31.13;					
13	LQE 31.23 8°	Étant titulaire d'une attestation d'assainissement, l'entreprise a avisé le ministre en cas d'évènement ou incident entraînant une dérogation aux dispositions de son l'attestation.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	LQE 31.23	Lorsque le titulaire de l'attestation d'assainissement prévoit procéder à l'installation de dispositifs pour le traitement des eaux usées ou de poser un appareil ou un équipement destiné à prévenir, à diminuer ou à faire cesser le dégagement de contaminants dans l'atmosphère, celui-ci soumet au ministre un rapport technique sur la solution retenue conformément aux règlements, préalablement à leur installation.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	LQE 31.25	Le titulaire d'une attestation d'assainissement n'effectue pas des changements susceptibles d'entraîner une dérogation aux dispositions de son attestation à moins d'obtenir du ministre une attestation d'assainissement modifiée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	LQE 31.23 5°	Étant titulaire d'une attestation d'assainissement, l'entreprise a fourni au ministre les rapports qui y sont indiqués.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	AA	Toute autre condition d'exploitation établie lors de l'émission d'une autorisation ou d'un CA reportée dans l'attestation est respectée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications	
N°	Note
6	Rejet hors- norme au sanitaire pour le phosphore pour le mois de septembre. (2.8 mg/l versus 1 mg/l) Un avis de non-conformité a été envoyé. Un plan d'action nous a été déposé. Situation corrigée.
	Analyse du Radium 226 à l'effluent final ne rencontre pas les exigences à l'attestation d'assainissement pour la moyenne du mois de juillet et aout 2015, (0.386 Bq/l et 0.377 Bq/l versus 0.37 Bq/l) À l'étude présentement.

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières
Titre de la grille : Usine de traitement du minéral
No de la grille : 2

Date de l'inspection : 15 décembre 2015	N° intervention : 300897253
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification						
Référence : <i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).</i>						
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat			
			OUI	NON	SO	NV
Usine de traitement du minéral						
1		L'usine de traitement est en opération.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2		Il y a captage d'eau fraîche pour le procédé.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Usine de remblai						
3		L'usine de remblai est en fonction.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications	
N°	Note
2	Inscrire la quantité d'eau fraîche : 10 400 m ³ /j
	Faire une description du cheminement des rejets des eaux et des résidus : (Voir plan en annexe)

Points de vérification						
Référence : <i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (RAA); Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).</i>						
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat			
			C	NC	SO	NV
Usine de traitement du minéral						
1	LQE 123.1	Le certificat d'autorisation en cours est respecté.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	LQE 31.1	Il y a une attestation d'assainissement en vigueur. Oui, depuis le 22 mars 2011 Modifié le 2 septembre 2014	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	LQE 123.1 RAA 9, 10	Le taux de production est respecté (information pour vérification de la norme d'émission).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	LQE 123.1	Il y a un traitement à forfait de minéral provenant d'un autre lieu.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	LQE 123.1	S'il y a utilisation de cyanure (<i>spécifique aux mines d'or</i>), le système de destruction des cyanures est en fonction.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	LQE 123.1	Il y a traitement des résidus avant l'envoi à l'aire d'accumulation des résidus miniers. Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7	LQE 123.1 RMD 8	L'entreposage des matières dangereuses (cyanures, chaux, peroxyde, acides, etc.) respecte les conditions prévues au certificat d'autorisation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	LQE 123.1	La conduite de résidus est en bon état.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	LQE 21	Lorsqu'il y a bris de conduite, le Ministère est informé sans délai.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	LQE 20	a) Les travaux correcteurs sont effectués.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	LQE 20	b) La restauration répond aux exigences.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Usine de remblai							
12	LQE 123.1	Le certificat d'autorisation est respecté. L'usine est fermée présentement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications	
N°	Note
2	Date de l'attestation d'assainissement en vigueur : 22 mars 2011 Modification : 2 septembre 2014
3	Noter le taux de production de l'usine : 5 000 tonnes de Niobium
3	Noter le taux d'émission de particules (ou autre contaminants, s'il y a lieu) associés aux procédés : Convertisseur (Baghouse, concasseur, Matière première, emballage) : 1.8306 MP (Kg/h) Concentrateur (Giratoire) : 0.006 MP (kg/h) pour un total de 4 494 kg/an MP
4	Indiquer la provenance du minerai pour le traitement à forfait : SO
5	Décrire le système de destruction des cyanures : SO
5	Justifier l'utilisation du système de destruction des cyanures : SO
6	Décrire le traitement des résidus avant l'envoi à l'aire d'accumulation des résidus miniers : SO
12	Si le certificat d'autorisation n'est pas respecté, décrire les éléments fautifs : SO – Usine fermée

Points de vérification							
Référence : <i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);</i>							
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				Note
			C	NC	SO	NV	
Usine de traitement de minerai							
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Usine de remblai							
		Usine de remblai fermé présentement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières
Titre de la grille : Aire d'accumulation de résidus miniers
No de la grille : 3

Date de l'inspection : Le 15 décembre 2015

N° intervention : 300897253

Nom du lieu : Mine Niobec

N° du lien : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification

Référence : *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);
Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (RAA);
Directive 019 sur l'industrie minière (D019);
Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA);
Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).*

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1	LQE 123.1	La restauration est progressive.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	LQE 123.1	La revanche est respectée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	LQE 123.1	Il y a présence d'un déversoir d'urgence. NON Si oui :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	LQE 123.1	a) Il est fonctionnel.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	LQE 123.1	b) Il y a déversement par ce déversoir.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	LQE 20 RAA 12	Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
7	LQE 123.1	Il y a présence d'exfiltrations. Si oui :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
8	LQE 20	a) Il y a présence d'un fossé collecteur des eaux d'exfiltration.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	LQE 20	b) Le fossé est opérationnel.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	LQE 123.1	c) La station de pompage vers le parc est en fonction.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	LQE 20	d) Il n'y a pas de surverse du fossé vers l'environnement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	LQE 123.1	Il y a présence d'un fossé de dérivation des eaux fraîches.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
13	LQE 123.1	Si oui, le fossé est opérationnel.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
14	LQE 123.1	Il y a rejet d'effluent final vers l'environnement. OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	D019	a) Directive 019 en vigueur : 1989 <input type="checkbox"/> 2005 <input type="checkbox"/> 2012 <input type="checkbox"/>					
16	LQE 123.1	b) Les analyses confirment le respect de la Directive 019.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	LQE 123.1	c) Les éléments de mesure sont en fonction.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	LQE 123.1	d) Les données sont transmises mensuellement au Ministère Par le SENV	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19	LQE 123.1	e) L'échantillonnage à fréquence annuelle est effectué. Si non, quand est-il prévu?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	LQE 123.1	f) Il y a concordance des résultats d'analyse des effluents miniers versus le SENV.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Légende : C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)

Notes sur les vérifications

N°	Note
1-13	Aucune inspection n'a été réalisée au parc à résidus vu les conditions météorologiques. Toutefois, le site a été survolé à deux reprises cette été soit le 16 juillet et le 10 août 2015.
2	Si un niveau d'opération maximal est prévu au CA, noter le niveau d'eau (cote) :
17	Prendre la lecture : 8.10 Ph : Débit : X m ³ /h Mesure du Ph prise lors de la campagne d'échantillonnage du radium effectué le 24 novembre 2015.

19	Date de l'échantillonnage à fréquence annuelle : Le Contrôle a été effectué par la DEI les 19 et 20 mai 2015.
1820	Aucun résultat ne nous a été acheminé à ce jour. (sauf radium)

Points de vérification		Référence : <i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).</i>					
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
	LQE 123.1	La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question. S'il s'agit d'une AA, on ne réfère pas à 123.1 de la LQE, mais à 31.23 de la LQE.					
	LQE 123.1						
	LQE 123.1						
	LQE 123.1						
	LQE 123.1						
	LQE 123.1						
	LQE 20						

Légende : C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Notes sur les vérifications	
N°	Note

Points de vérification		Référence :					
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			OUI	NON	SO	NV	Note
1		Il est possible de faire le tour de l'aire d'accumulation en véhicule pour inspecter.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2		La fréquence des inspections de l'aire d'accumulation est adéquate.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3		Il y a un ou des dépôts de résidus. Deux (1 en exploitation et l'autre fermé)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4		Il y a présence de signes d'affaissement ou d'érosion des digues.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5		Il y a déversement des eaux de l'aire d'accumulation vers le bassin de polissage.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6		Il y a traitement de l'eau avant le transfert.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7		Si oui, le traitement est autorisé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications	
N°	Note
3	Si oui, décrire le mode de déposition (ennoisement, plages) : Ennoisement
4	Aucune inspection n'a pu être réalisée au parc à résidus vu les conditions météorologiques
5	L'eau du parc à résidus est rejetée dans le bassin de sédimentation avant de s'écouler dans le bassin de polissage. Les eaux d'exfiltration se dirigent vers le bassin de polissage.

Mis à jour le 25 mars 2013.

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières
Titre de la grille : Bruit et Ondes sismiques
No de la grille : 4

Date de l'inspection : Le 15 décembre 2015	N° intervention : 300897253
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification		Référence :					
		<i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).</i>					
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			O	N	SO	NV	Note
1	LQE 123.1	Un suivi du bruit est effectué.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	LQE 123.1	Un suivi des ondes sismiques est effectué.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3		Il y a eu des plaintes concernant le bruit : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>					
4	LQE 123.1	Si oui, un suivi de la plainte a été effectué.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5		Il y a eu des plaintes concernant les ondes sismiques : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>					
6	LQE 123.1	Si oui, un suivi de la plainte a été effectué.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende :
C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Notes sur les vérifications	
N°	Note
1	Décrivez le suivi sur le bruit effectué : L'attestation ne contient aucune exigence pour le bruit
2	Décrivez le suivi sur les ondes sismiques : Un sismographe mobile est utilisé lors de chaque «blast» 2 dynamitages par jour sont effectuées soit un vers 5 h 15 et l'autre vers 17h15 et ce, 7 jours par semaine.

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Eau potable

No de la grille : 5

Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014	N° intervention : 300871886
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification		Référence :					
		<i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.6) (RCES); Règlement sur la qualité de l'eau potable (Q-2, r.40) (RQEP); Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (Q-2, r.37) (RPRT); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).</i>					
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1	LQE 123.1	Le nombre d'employés respecte la capacité prévue.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le captage de l'eau							
Eau souterraine							
2	RCES 31	Le captage est autorisé par le MDDEP.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	RCES 24	Si plus de 20 personnes desservies, il y a délimitation d'une aire de protection établie dans un rayon d'au moins 30 m de l'ouvrage de captage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	RCES 24	Si le débit pompé moyen est supérieur à 75 m ³ /j : a) Il y a une clôture sécuritaire d'une hauteur minimale de 1,8 m.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	RCES 24	b) Il y a une affiche apposée indiquant la présence d'une source d'eau souterraine destinée à la consommation humaine.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	RCES 25	c) Un suivi est effectué (plan de localisation, évaluation de vulnérabilité, inventaire des activités et des ouvrages, le tout signé par un ingénieur ou un géologue).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	RCES 24	À l'intérieur de l'aire de protection de 30 m, il n'y a pas d'installations, de dépôts, de matières ou d'objets qui risquent de contaminer l'eau souterraine.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	RCES 5	L'ouvrage de captage est construit à plus de 30 m d'un système non étanche de traitement des eaux usées.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	RCES 15	Le puits est recouvert de façon sécuritaire de manière à empêcher l'infiltration de contaminants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	RCES 16	Il n'y a pas d'eau stagnante à l'intérieur d'un rayon de 1 m de l'ouvrage de captage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eau de surface							
11	LQE 22	Le captage est autorisé par le MDDEP.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le traitement de l'eau potable							
12	LQE 32	Le traitement est autorisé par le MDDEP.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	LQE 32	Des changements ou des modifications au procédé de traitement de l'eau potable ont eu lieu.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	RQEP 3	Les résultats d'analyses respectent les paramètres de l'annexe 1 du Q-2, r.40.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	RPRT 4	Si une installation de captage d'eau destinée à la consommation est située à moins de 1 km en aval hydraulique de la mine, un suivi est effectué.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Notes sur les vérifications							
N°	Note						
3	Capacité d'hébergement sur le campement : 450 personnes.						
3	Quelle est la localisation du puits (données GPS)?						
3	Quel est le débit pompé (eau souterraine) en m ³ /j? 2 400 m ³ /j (puits chemin Volair) 1 700 m ³ /j (eau sous terre)						

11	Quel est le débit pompé (eau de surface) en m ³ /j? 15 800 m ³ /j (Rivière Shipshaw)
11	Quelle est la localisation de la prise d'eau de surface (données GPS)? Dans la rivière Shipshaw (48°32'9''N)
12	Quelle est la localisation du traitement? Aucun traitement Données GPS : Lieu :
12	Combien de bâtiments sont desservis par le réseau d'aqueduc? Un bâtiment
12	Fournir un croquis mis à jour des installations. : Voir en annexe
13	Si des changements ou des modifications au système de traitement ont eu lieu, indiquez quels sont ces changements et quand ils ont eu lieu. NA
13	Décrire les étapes du traitement :NA
13	Indiquer s'il s'agit d'un traitement permanent ou occasionnel : NA
14	De l'eau embouteillée est-elle fournie aux employés : Oui en cas de nécessité.

Points de vérification

Référence :							
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1		La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le captage de l'eau							
3			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le traitement de l'eau potable AUCUN							
5			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende :
 C = conforme
 NC = non conforme
 SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
 NV = non vérifié

Notes sur les vérifications

N°	Note

Mis à jour le 25 mars 2013,

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières
Titre de la grille : Eaux souterraines
No de la grille : 6

Date de l'inspection : Le 15 décembre 2015	N° intervention : 300897253
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification		Référence : <i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).</i>					
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1	LQE 123.1	Il y a présence de puits d'observation. Si oui, combien? 4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	LQE 123.1	Les puits sont localisés aux bons endroits, en vertu du CA.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	LQE 123.1	Les puits sont en bon état.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	LQE 123.1	Le suivi de la qualité des eaux est effectué deux fois par an.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	LQE 123.1	Les résultats du suivi sont transmis au MDDEP.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende : C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Notes sur les vérifications	
N°	Note
1	Combien y a-t-il de puits d'observation? 4
2	Quelle est la localisation des puits? (Voir plan en annexe)

Points de vérification		Référence : <i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).</i>					
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1		Suivi des eaux souterraines 2x/ an pour 26 paramètres	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2		Transmission rapport annuel comprenant données du suivi	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende : C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Notes sur les vérifications	
N°	Note
1	
2	
3	

Mis à jour le 25 mars 2013.

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Haldes

No de la grille : 7

Date de l'inspection : Le 15 décembre 2015	N° intervention : 300897253
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification							
Référence : <i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (RAA); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).</i>							
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
Halde à mort-terrain							
1	RAA 12	Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	LQE 20 RAA 12	Les émissions de particules lors de l'entreposage de matériel en vrac (érosion éolienne) ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	LQE 123.1	Il n'y a pas d'érosion hydrique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	LQE 123.1	La superficie et la hauteur respectent les plans prévus au CA.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	LQE 123.1	La halde est située selon les plans prévus au CA.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	LQE 123.1	S'il y a des installations ou des travaux en rive d'un cours d'eau, un CA a été délivré préalablement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Halde à minéral							
6	LQE 123.1	Le minéral est générateur d'acide : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>					
7	LQE 123.1	Des fossés collecteurs sont présents autour des haldes. oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	LQE 123.1	L'eau collectée est traitée. NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	LQE 123.1	Des fossés de dérivation des eaux fraîches sont présents. NON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	LQE 123.1	La superficie et la hauteur respectent les plans prévus au CA. 50 141 tonnes sur la halde versus 100 000 tonnes à l'attestation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	LQE 123.1	La halde est située selon les plans prévus au CA.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	LQE 123.1	S'il y a des installations ou des travaux en rive d'un cours d'eau, un CA a été délivré préalablement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Halde à stérile							
13	LQE 123.1	Le stérile est générateur d'acide : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>	O	N			
14	LQE 123.1	Des fossés collecteurs sont présents autour des haldes. (Voir note)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	LQE 123.1	L'eau collectée est traitée.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	LQE 123.1	Des fossés de dérivation des eaux fraîches sont présents	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	LQE 123.1	La superficie et la hauteur respectent les plans prévus au CA.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	LQE 123.1	La halde est située selon les plans prévus au CA.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19	LQE 123.1	S'il y a des installations ou des travaux en rive d'un cours d'eau, un CA a été délivré préalablement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concasseur							
20	RAA 12	Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission. Le concasseur est situé à l'intérieur de l'usine.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	LQE 20	Lors du transfert, de la chute ou de la manutention de matières, les points de transfert sont compris dans un espace clos.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22	LQE 20	Les points de transfert compris dans un espace clos sont reliés à un dépoussiéreur.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende : C = conforme

Notes sur les vérifications	
N°	Note
5	Les installations ou les travaux en rive sont à quelle distance du cours d'eau? SO
7	Où va l'eau collectée par les fossés collecteurs situés autour des haldes à minerai? Dans le réseau des eaux de surface de la mine
14	Où va l'eau collectée par les fossés collecteurs situés autour des haldes à stérile? Résidus miniers non radioactifs et non acidogènes – eaux de surface sont dirigées dans le réseau des eaux de surface de la mine.
22	Le concasseur est relié à un dépoussiéreur et est localisé à l'intérieur de l'usine

Points de vérification							
Référence : <i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).</i>							
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
Halde à mort-terrain							
1			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Halde à minerai							
4			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Halde à stérile							
7			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concasseur							
10			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications	
N°	Note
	Transmission annuellement d'un rapport synthèse couvrant la période d'opération de janvier à décembre de chaque année.
14	La halde à stérile n'est présentement pas en opération car aucun stérile, donc l'endroit est libre. Pas de fossé actuellement.

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Matières dangereuses résiduelles

No de la grille : 8

Date de l'inspection : Le 15 décembre 2015

N° intervention : 300897253

Nom du lieu : Mine Niobec

N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification

Référence : Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);
Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD);
Directive 019 sur l'industrie minière (D019);
Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA);
Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1	RMD 8	Il n'y a pas d'émission, de dépôt ou de rejet d'une matière dangereuse résiduelle (MDR) dans l'environnement.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	RMD 9	Il n'y a pas de déversement accidentel d'une MDR. Si oui :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	RMD 9	a) Le déversement a cessé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	RMD 9	b) Le Ministère a été avisé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	RMD 9	c) La contamination a été récupérée et enlevée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	RMD 14	Aucune huile n'est utilisée comme abat poussière.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7		Lors que des MDR sont produites :					
8	RMD 112	Lors de l'entreposage des MDR, un registre est tenu pour une période de moins de 12 mois.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	RMD 112 LQE 70.8	Si la période du registre est de plus de 12 mois, une demande de prolongation d'entreposage a été effectuée et autorisée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	RMD 10	S'il y a mélange ou dilution de MDR, le mélange obtenu est encore considéré comme une MDR.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	RMD 42	Lorsque des matières et des objets contenant des BPC ou contaminés par des BPC sont présents, ceux-ci sont regroupés et entreposés à l'écart des autres MDR.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12		Si un transformateur inutilisable est présent, celui-ci est drainé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	RMD 11	La ou les MDR sont expédiés dans un lieu autorisé.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	RMD 11	a) Il y a un contrat entre l'expéditeur et le destinataire.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	RMD 11	b) Le délai de conservation du contrat est respecté (2 ans).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16		S'il y a eu cessation des activités ou démantèlement de tout bâtiment ayant contenu des MDR :					
17	RMD 13	a) Un préavis de 30 jours a été envoyé à la ministre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18		b) La décontamination ou le démantèlement est effectué selon la réglementation en vigueur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende : C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Notes sur les vérifications

N°	Note
2	Inscrire la date du déversement de matière dangereuse : SO
7	Inscrire les MDR produites : Huile usée, batterie...
11	Inscrire les matières ou les objets contenant des BPC ou contaminés par des BPC : SO
11	Inscrire la quantité de ces matières ou objets en kg : SO
13	Les MDR sont amassées par Terrapure Environnement

--	--

Points de vérification

N°	Description de la vérification	Résultat				
		OUI	NON	SO	NV	Note
1	Il y a utilisation de MDR à des fins énergétiques. Si oui, voir la grille d'inspection matières dangereuses (RIMD) dans le répertoire du PEI : P:\Pôle Industriel Region\Pôle Industriel\CCEQ-grilles-inspection\I-9 MDR nouveau à venir été 2013	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Il y a entreposage de MDR à l'intérieur. Si oui :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3	a) En contenants : remplir la section E du RIMD.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	b) En vrac sur une aire aménagée ou en conteneur : remplir la section F du RIMD.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	c) En réservoir de surface : remplir la section G du RIMD.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Il y a entreposage de MDR à l'extérieur. Si oui :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	a) En contenants : remplir la section I du RIMD.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	b) En vrac dans un conteneur : remplir la section J du RIMD.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	c) En réservoir de surface : remplir la section G du RIMD.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	d) En réservoir souterrain : remplir la section K du RIMD.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	e) En tas sur une aire réservée : remplir la section L du RIMD.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications

N°	Note
2	L'inspection pour les MDR a été réalisée lors de l'inspection du 18 décembre 2014. L'inspection systématique des MDR à la fréquence de 1 inspection aux 3 ans donc les grilles n'ont pas été remplit. Toutefois, aucune anomalie constatée lors de l'inspection.
	Les MDR sont amassées par 23-24 à chaque 2 semaine.

Mis à jour le 25 mars 2013.

Date de l'inspection : Le 15 décembre 2015	N° intervention : 300897253
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification		Résultat					
N°	Réf.	Description de la vérification	C	NC	SO	NV	Note
Référence : <i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).</i>							
1		Il y a un conteneur de matières résiduelles.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2		La compagnie ramassant les matières résiduelles est en mesure de fournir des factures.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	LQE 20	Il n'y a pas de matières résiduelles éparses sur le site.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	RAA 194	Il n'y a pas de brûlage de matières résiduelles.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	LQE 66	Il n'y a pas d'enfouissement de matières résiduelles.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N°	Réf.		OUI	NON	SO	NV	Note
6		Est-ce qu'il y a présence :					
7		a) de pneus?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8		b) de récupération de métal?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9		c) de matières dangereuses dans les matières résiduelles?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10		d) de récupération de papier?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11		e) de récupération du bois?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende : C = conforme

Notes sur les vérifications	
N°	Note
1	Quelle firme ou compagnie s'occupe de la cueillette des matières résiduelles? Enfouissement : 23-24 Récupération : plusieurs firmes tel que : 23-24
1	À quelle fréquence? 23-24
	Récupération des EPI (équipement de protection individuel)

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Poussières

No de la grille : 10

Date de l'inspection : Le 15 décembre 2015

N° intervention : 300897253

Nom du lieu : Mine Niobec

N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification

Référence : *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);
Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (RAA);
Règlement sur la qualité de l'atmosphère (Q-2, r. 38) (RQA);
Directive 019 sur l'industrie minière (D019);
Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA);
Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).*

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
Voie d'accès, entreposage et transport							
1	LQE 20	Un abat-poussière est utilisé sur les voies de circulation pour prévenir le soulèvement de poussière. Non	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	LQE 20	Toutes les émissions de poussière sont contrôlées sur les voies d'accès et les aires de circulation.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	RAA 12	Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	LQE 20	Lors du transfert, de la chute ou de la manutention de matières, les points de transfert sont compris dans un espace clos.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	LQE 20	Les points de transfert compris dans un espace clos sont reliés à un dépoussiéreur.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende : C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Notes sur les vérifications

N°	Note
1	Inscrire l'abat-poussière utilisé : eau Des clôtures ont été placées sur la digue du parc à résidus afin de minimiser l'emportement de poussière vers les résidences. De plus, 10 échantillonneurs pour les poussières ont été installés en novembre 2014.

Points de vérification

Référence :

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
Voie d'accès, entreposage et transport							
1		La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question. S'il s'agit d'une AA, on ne réfère pas à 123.1 de la LQE, mais à 31.23 de la LQE.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende : C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Notes sur les vérifications

N°	Note
	À l'occasion de grands vents, il est possible que le camion circulant sur le parc à résidus mette de l'eau de mine sur le chemin principal entourant nos bâtiments.

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Traitement des eaux usées domestiques – Suivi de conformité

No de la grille : 11

Date de l'inspection : Le 15 décembre 2015

N° intervention : 300897253

Nom du lieu : Mine Niobec

N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification

Référence : *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);
Règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.6) (RCES);
Directive 019 sur l'industrie minière (D019);
Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA);
Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).*

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1	RCES 5	Le puits d'eau potable est situé à plus de 15 m du système de traitement étanche.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	RCES 5	Le puits d'eau potable est situé à plus de 30 m du système non étanche.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	RCES 5	Le système étanche est situé hors de la bande riveraine.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	RCES 5	Le système non étanche est situé à plus de 15 m du cours d'eau le plus près.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	LQE 123.1	S'il y a une cafétéria ou une cuisine sur le site, il y a un piège à matières grasses.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	20	La compagnie est en mesure de confirmer la conformité du rejet s'il y a un émissaire (rejet à l'environnement).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende :
C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Notes sur les vérifications

N°	Note
5	Inscrire le volume du piège à matières grasses? SO
5	Noter la localisation du piège à matières grasses : SO
6	Noter la localisation (données GPS) de l'émissaire :
6	Noter le nom du cours d'eau récepteur : Ruisseau Cornet
	Effluent sanitaire est suivi – Résultats compilés dans le SENV

Points de vérifications

N°	Note
1	Combien de personnes sont desservies par le système de traitement des eaux usées? Minimum : Maximum : 450
2	Est-ce qu'il s'agit d'un système : Démonstration? <input type="checkbox"/> Standard? <input checked="" type="checkbox"/> Si démonstration, noter la firme de consultant qui effectue le suivi :
3	Noter la localisation du système de traitement : Voir plan en annexe Données GPS :
4	Décrire la chaîne de traitement des eaux usées : 1. Fosse septique 2. Station de pompage acheminant les eaux domestiques à l'élément épurateur tertiaire 3. Élément épurateur tertiaire de type roseau épurateur 4. Station de pompage acheminant les eaux septiques du roseau épurateurs aux stations de déphosphatation et de désinfection : 2012 5. Système de désinfection avec lampe UV :2012 6. Système de déphosphatation chimique par dosage de sulfate ferrique : 2012 7. Décanteur d'une capacité de 20 m3 équipé de pré-filtre : 2012

	8. Trois réservoirs de 41 m ³ pour augmenter notre temps de décantation pour les MES et le phosphore. ; 2013 9. Nouvelle conduite de rejet des eaux traitées vers le ruisseau Cormet : 2013 10.
5	S'il y a eu des modifications apportées au système de traitement des eaux usées, noter lesquelles : Trois réservoirs de 41 m ³ pour augmenter notre temps de décantation pour les MES et le phosphore Quand ont-elles eu lieu? 2013
6	Noter le débit de conception : ----- m ³ /j
7	Noter le nombre de fosses septiques dans la chaîne de traitement : 1
8	Noter le volume des fosses septiques : ----- m ³
9	Noter la localisation des fosses septiques? Voir plan en annexe Données GPS :

Mis à jour le 25 mars 2013

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières
Titre de la grille : Traitement des eaux usées domestiques – Suivi des performances et des équipements
No de la grille : 12

Date de l'inspection : Le 15 décembre 2015

N° intervention : 300897253

Nom du lieu : Mine Niobec

N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification

Référence : *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);
Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22) (RET);
Directive 019 sur l'industrie minière (D019);
Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA);
Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).*

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
Suivi des performances							
1	LQE 123.1	Les paramètres analysés dans le cadre du traitement des eaux usées domestiques sont ceux prévus par le certificat d'autorisation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	LQE 123.1	La fréquence d'échantillonnage respecte le certificat d'autorisation.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	LQE 20	Il n'y a pas d'écoulement en provenance du champ d'épuration.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	LQE 20	Il n'y a pas d'odeurs en provenance du système de traitement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suivi des équipements							
5	LQE 123.1	Le guide d'entretien des installations est présent.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	RET 13	Le piège des matières grasses et les fosses septiques sont vidangés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende : C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Notes sur les vérifications

N°	Note
1	Noter les paramètres à analyser : DCO, DBO5, MES, NH4, Pt, pH, coliformes fécaux
2	Noter la fréquence d'échantillonnage : mensuel
6	Noter la fréquence de la vidange du piège à matières grasses : SO
6	Noter la fréquence de la vidange des fosses septiques : 1 à 2 fois/année

Points de vérification

Référence : *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE).*

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			OUI	NON	SO	NV	Note
Suivi des performances							
1	LQE	S'il y a un rapport d'analyse des résultats d'analyse, celui-ci est transmis au MDDEP.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2		Les résultats d'analyse respectent l'annexe 4 du « Guide de présentation des demandes d'autorisation pour les systèmes de traitement des eaux usées d'origine domestique ».	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	LQE 123.1	Les résultats rencontrent les exigences des OER ou celles prévues par le certificat d'autorisation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suivi des équipements							
5	LQE 66	Si la compagnie possède des factures de vidange, les boues sont envoyées dans un endroit autorisé.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6		Un registre des suivis des inspections des équipements, des incidents et du suivi environnemental est tenu.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications	
N°	Note
1	Noter la date de transmission des rapports d'analyse : à chaque mois par le SENV.
5	Identité de la personne qui s'occupe du suivi : a) Nom : Annie Boily b) Fonction : Coordinatrice en environnement Niveau de formation : -----

Mis à jour le 25 mars 2013.

1 Identification

Date de l'inspection : 2015-11-03	Heure d'arrivée : 8 h 45	Heure de départ : 9 h 15
Inspecteur : Véronique Levesque		Accompagné de :

N° intervention : 300999689	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202302	N° du rapport d'inspection : 401307816
N° demande : 200169422	Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : Campagne d'échantillonnage - effluent final pour le radium (1 de 4)	

Lieu inspecté

Nom du lieu : Niobec inc.

Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)

N° du lieu : 54177746 Type de lieu : mine

Localisation du lieu inspecté :
Adresse du lieu : 3400, route du Columbium
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Jean-Francois Tremblay		
53-54		

Mode d'identification

But expliqué : oui non s. o.

Mode d'identification : verbale preuve de statut

But expliqué à/identification faite auprès de :

Plainte SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 0 Nombre de photos annexées au rapport : 0

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	1	Certificat d'analyse

Échantillons SO

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input checked="" type="checkbox"/> eau	Effluent final	1	1
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
		<input type="checkbox"/> s. o.	<input type="checkbox"/> s. o.

2 Mise en contexte (facultatif) SO

Dépassement pour la moyenne en radium pour le mois de juillet (0.386 Bq/l) de même que le mois d'août (0.377 Bq/l) Chaque norme instantanée est respectée à chaque semaine.

L'entreprise soulève des doutes sur l'analyse du radium. Les résultats obtenus des deux laboratoires accrédités par le CEAÉQ sont variables.

Le MDDELCC a décidé d'effectuer un duplicata des échantillons pour comparatif et ce, à tous les mardis du mois de novembre.

3 Description de l'inspection

Premier échantillonnage :

Je me suis rendu au poste de pompage à l'effluent final.

L'eau coulait depuis environ 5 minutes déjà.

Je joins mon contenant d'un litre aux 4 autres déjà enlignés de l'entreprise. Les contenants ont tous déjà le préservatif nécessaire à l'intérieur de la bouteille.

Un contenant intermédiaire (bêcher en plastique de 2 litres) est utilisé. Celui-ci est rincé 3 fois au préalable avec l'effluent avant de prendre le prélèvement.

L'eau recueillie dans le bêcher est par la suite rapidement distribué dans chaque contenant en prenant garde à y mettre la même quantité dans chacun afin d'y aller le plus représentatif.

Pendant l'échantillonnage, quelques recommandations ont été mentionnées.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

Le 5 novembre, discuté avec 53-54 pour validation de la procédure d'échantillonnage du radium pour fin de comparatif.

5 Conclusion

L'échantillonnage du radium a été réalisé selon le Guide d'échantillonnage des rejets liquides (cahier 2)

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention
- Procéder à la deuxième campagne d'échantillonnage mardi prochain soit le 10 novembre.

Rédigé par : Véronique Levesque

Signature : *Véronique Levesque*

Date de signature : 2015-11-20

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Coordonnateur, secteur industriel

Signature : *Serge Alain*

Date : 2015-12-16

Commentaires :

Intervention fermée



RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'inspection : 2015-11-10 Heure d'arrivée : 8 h 45 Heure de départ : 10 h 00
Inspecteur : Véronique Levesque Accompagné de :

N° intervention : 300999680 Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202302 N° du rapport d'inspection : 401308797
N° demande : 200169422 Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : Campagne d'échantillonnage pour le mois de novembre - effluent final pour le radium (2 de 4)

Lieu inspecté
Nom du lieu : Niobec inc.
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
N° du lieu : 54177746 Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté :
Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Jean-Francois Tremblay 53-54		

Mode d'identification

But expliqué : oui non s. o.
Mode d'identification : verbale preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de :

Plainte SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 0 Nombre de photos annexées au rapport : 0

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	1	Certificat d'analyse

Échantillons SO

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input checked="" type="checkbox"/> eau	Effluent final	1	1
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
		<input checked="" type="checkbox"/> s. o.	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.

2 Mise en contexte (facultatif) SO

Dépassement pour la moyenne en radium pour le mois de juillet (0.386 Bq/l) de même que le mois d'août (0.377 Bq/l). Chaque norme instantanée est respectée à chaque semaine.

L'entreprise soulève des doutes sur l'analyse du radium. Les résultats obtenus des deux laboratoires accrédités par le CEAEQ sont variables.

Le MDDELCC a décidé d'effectuer un duplicata des échantillons pour comparatif et ce, à tous les mardis du mois de novembre.

3 Description de l'inspection

Deuxième échantillonnage :

Je me suis rendu au poste de pompage à l'effluent final.

Ouverture du robinet pendant 5 minutes avant de procéder au prélèvement.

Je joins mon contenant d'un litre aux 3 autres déjà enlignés de l'entreprise. Les contenants ont tous déjà le préservatif nécessaire à l'intérieur de la bouteille.

Un contenant intermédiaire (bêcher en plastique de 2 litres) est utilisé. Celui-ci est rincé 3 fois au préalable avec l'effluent avant de prendre le prélèvement.

L'eau recueillit dans le bêcher est par la suite rapidement distribué dans chaque contenant en prenant garde à y mettre la même quantité dans chacun afin d'y aller le plus représentatif. Trois transvasements égaux ont été effectués dans chaque contenant, à tour de rôle.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

L'échantillonnage du radium a été réalisé selon le Guide d'échantillonnage des rejets liquides (cahier 2)

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention
- Procéder à la troisième campagne d'échantillonnage mardi prochain soit le 17 novembre

Rédigé par : Véronique Levesque

Signature :



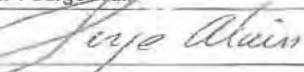
Date de signature : 2015-11-20

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Coordonnateur, secteur industriel

Signature :



Date : 2015-12-16

Commentaires :

Intervention fermée

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'inspection : 2015-11-17 Heure d'arrivée : 8 h 45 Heure de départ : 9 h 15
Inspecteur : Véronique Levesque Accompagné de :

N° intervention : 300999691 Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202302 N° du rapport d'inspection : 401308890
N° demande : 200169422 Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : Campagne d'échantillonnage pour le mois de novembre - effluent final pour le radium (3 de 4)

Lieu inspecté
Nom du lieu : Niobec inc.
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
N° du lieu : 54177746 Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté :
Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Jean Francois Tremblay 53-54		

Mode d'identification
But expliqué : oui non s. o.
Mode d'identification : verbale preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de :

Plainte SO

Photos numériques
Nombre de photos prises sur le terrain : 0 Nombre de photos annexées au rapport : 0
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	1	Certificat d'analyse

Échantillons SO

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input checked="" type="checkbox"/> eau	Effluent final	1	1
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
		<input checked="" type="checkbox"/> s. o.	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.

2 Mise en contexte (facultatif) SO

Dépassement pour la moyenne en radium pour le mois de juillet (0,386 Bq/l) de même que le mois d'août (0,377 Bq/l) Chaque norme instantanée est respectée à chaque semaine.

L'entreprise soulève des doutes sur l'analyse du radium. Les résultats obtenus des deux laboratoires accrédités par le CEAEQ sont variables.

Le MDDELCC a décidé d'effectuer un duplicata des échantillons pour comparatif et ce, à tous les mardis du mois de novembre.

3 Description de l'inspection

Troisième échantillonnage :

Je me suis rendu au poste de pompage à l'effluent final.

Ouverture du robinet pendant 5 minutes avant de procéder au prélèvement.

Je joins mon contenant d'un litre aux 3 autres déjà enlignés de l'entreprise. Les contenants ont tous déjà le préservatif nécessaire à l'intérieur de la bouteille.

Un contenant intermédiaire (bêcher en plastique de 2 litres) est utilisé. Un nouveau bêcher est utilisé et celui sera dédié à ce site de prélèvement. Celui-ci est rincé 3 fois au préalable avec l'effluent avant de prendre le prélèvement.

L'eau recueillit dans le bêcher est par la suite rapidement distribué dans chaque contenant en prenant garde à y mettre la même quantité dans chacun afin d'y aller le plus représentatif. Trois transvasements égaux ont été effectués dans chaque contenant, à tour de rôle.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

L'échantillonnage du radium a été réalisé selon le Guide d'échantillonnage des rejets liquides (cahier 2)

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention
- Procéder à la quatrième campagne d'échantillonnage mardi prochain soit le 24 novembre.

Rédigé par : Véronique Levesque

Signature :  Date de signature : 2015-11-20

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Coordonnateur, secteur industriel

Signature :

Serge Alain

Date : 2015-12-16

Commentaires :

Intervention fermée

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'inspection : 24 novembre 2015	Heure d'arrivée : 8 h 45	Heure de départ : 9 h 15
Inspecteur : Véronique Levesque		Accompagné de :

N° intervention : 300999692	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202302	N° du rapport d'inspection : 401308903
N° demande : 200169422	Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : Campagne d'échantillonnage pour le mois de novembre - effluent final pour le radium (4 de 4)	

Lieu inspecté

Nom du lieu : Niobec inc.

Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)

N° du lieu : 54177746 | Type de lieu : mine

Localisation du lieu inspecté :
Adresse du lieu : 3400, route du Columbium
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
53-54		

Mode d'identification

But expliqué : oui non s. o.

Mode d'identification : verbale preuve de statut

But expliqué à/l'identification faite auprès de :

Plainte SO

Plaignant rencontré : oui non

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 0 | Nombre de photos annexées au rapport : 0

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	1	Certificat d'analyse

Échantillons SO

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input checked="" type="checkbox"/> eau	Effluent final	1	1
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
		<input checked="" type="checkbox"/> s. o.	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.

2 Mise en contexte (facultatif) SO

Dépassement pour la moyenne en radium pour le mois de juillet (0.386 Bq/l) de même que le mois d'août (0.377 Bq/l) Chaque norme instantanée est respectée à chaque semaine.

L'entreprise soulève des doutes sur l'analyse du radium. Les résultats obtenus des deux laboratoires accrédités par le CEAQ sont variables.

Le MDDELCC a décidé d'effectuer un duplicata des échantillons pour comparatif et ce, à tous les mardis du mois de novembre.

3 Description de l'inspection

Quatrième échantillonnage :

Je me suis rendu au poste de pompage à l'effluent final.

Ouverture du robinet pendant 5 minutes.

Je joins mon contenant d'un litre aux 3 autres déjà enlignés de l'entreprise. Les contenants ont tous déjà le préservatif nécessaire à l'intérieur de la bouteille.

Un contenant intermédiaire (bêcher en plastique de 2 litres) est utilisé. Celui-ci est rincé 3 fois au préalable avec l'effluent avant de prendre le prélèvement. Ce bêcher est dédié à ce site de prélèvement.

L'eau recueillit dans le bêcher est par la suite rapidement distribué dans chaque contenant en prenant garde à y mettre la même quantité dans chacun afin d'y aller le plus représentatif. Trois transvasements égaux ont été effectués dans chaque contenant.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

L'échantillonnage du radium a été réalisé selon le Guide d'échantillonnage des rejets liquides (cahier 2)

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention
- Attendre les résultats des quatre campagnes réalisées au mois de novembre afin d'en vérifier la norme instantanée de même que la moyenne du mois.

Rédigé par : Véronique Levesque

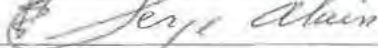
Signature : 

Date de signature : 2015-11-24

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Coordonnateur, secteur industriel

Signature : 

Date : 2015-12-16

Commentaires :

En accord avec recommandations et les suites
proposées
S.v.p. Préparer note au dossier pour rendre
compte des résultats obtenus à la suite
des prélèvements effectués

Intervention laissée ouverte jusqu'à l'ajout
de cette note



Saguenay, le 10 novembre 2015

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Niobec inc.
3400, route du Columbiùm
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

N/Réf. : 7610-02-01-0202302
401305687

Objet : Rejet hors norme en phosphore dans l'effluent sanitaire

Mesdames,
Messieurs,

Lors de la vérification réalisée le 6 novembre 2015 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Ne pas avoir respecté les normes relatives au rejet de contaminants contenues dans l'attestation d'assainissement, soit avoir rejeté des eaux sanitaires dont la concentration en phosphore est supérieure à la norme de 1 mg/l.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 31.23 al. 1 (1)

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce manquement.

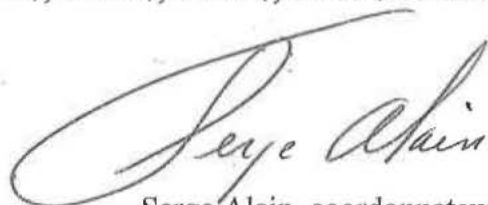
Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec madame Véronique Levesque au numéro de téléphone 418 695-7883, poste 322 ou à l'adresse courriel veronique.levesque@mddelec.gouv.qc.ca.

Prenez note que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le manquement constaté, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

...2

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Le montant de cette sanction est fixé par la Loi ou le règlement et, selon le manquement visé, il est de 1 000 \$, 1 500 \$, 2 500 \$, 3 500 \$, 5 000 \$, 7 500 \$ ou de 10 000 \$ pour une personne morale.

SA/VL/sd

A handwritten signature in cursive script that reads "Serge Alain".

Serge Alain, coordonnateur
Secteur industriel

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'inspection : 2015-05-19 Heure d'arrivée : 11 h 00 Heure de départ : 16 h 00
Inspecteur : Véronique Levesque Accompagné de :

N° intervention : 300962296 Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202302 N° du rapport d'inspection : 401251660
N° demande : 200169429 Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : Accompagné l'équipe de la direction des eaux industrielles lors de la vérification des équipements.

Lieu inspecté
Nom du lieu : Niobec inc.
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
N° du lieu : 54177746 Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté :
Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Annie Boily / 53-54	Environnement / Mine Niobec	418-673-4694
	Environnement- électrique / Mine Niobec	
Manon Bernard et Claude Huot	Direction des eaux industrielles	418-521-3885

Mode d'identification

But expliqué : oui non s. o.
Mode d'identification : verbale preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de :

Plainte SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 0 Nombre de photos annexées au rapport : 0

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif)

SO

Le contrôle de Niobec était prévu dans la programmation 2015-2016 de la direction des eaux industrielles.

Deux techniciens de la DEI viennent sur les lieux afin d'effectuer le contrôle. Ce contrôle consiste à :

- procéder à l'échantillonnage des effluents concernés simultanément à l'échantillonnage de l'entreprise dans le but de contrôler la qualité de l'information transmise par cette dernière ;
- vérifier les procédures d'échantillonnage de l'entreprise ;
- vérifier les équipements de mesure en place (débitmètre, pH-mètre, température) ;
- procéder à des mesures instantanées du niveau d'eau et du débit aux effluents concernés ;
- procéder à des mesures instantanées du pH, de la température et de la conductivité à l'aide d'un appareil portable ;
- vérifier les procédures de l'entreprise pour l'entretien et la vérification de la précision des appareils de mesure requis et des installations, et ce, pour chacun des effluents concernés ;
- vérifier les registres d'entretien des équipements de l'entreprise ;
- produire un rapport portant sur le contrôle des équipements de mesure et d'échantillonnage effectué par le ministère et procéder à l'évaluation du rapport de vérification annuelle de la précision des systèmes de mesure de débit (lorsque requis)

3 Description de l'inspection

À l'arrivée, le visionnement du vidéo d'accueil avec les consignes de sécurité nous a été présenté.

Ensuite, discussion et explication des débits à la rivière.

Voici les endroits visités :

1) Effluent final des eaux d'exhaure et des eaux de procédé.

Voici les données présent :

Débit : 665 m³/h
Conductivité : 10,8 ms/cm
T : 15,28
PH : 6,87
Turbidité : 1,77

Les vérifications nécessaires ont été réalisées par l'équipe de la DEI.
L'échantillonnage se fera demain matin, le 20 mai.

2) Effluent final d'urgence :

Aucun écoulement. Toutefois, une vérification du canal Parshall a été réalisée.
Aucun échantillonnage ne se fera à cet effluent.

3) Effluent intermédiaire (eaux d'exhaure après traitement et avant mélange avec les eaux de parc)

Arrêter au point d'échantillonnage. L'échantillonnage se fera aussi demain matin.

La lecture des données se fait au concentrateur. Les vérifications nécessaires ont été réalisées par l'équipe de la DEI à cet endroit.

4) Au concentrateur, on retrouve l'effluent intermédiaire intermittent E1-2 Compresseurs Eaux huileuses (Effluent du traitement des eaux huileuses envoyé vers le bassin no.6 provenant de la salle de compresseurs, treuil, lavage des véhicules, atelier mécanique)

Une vérification est réalisée par la DEI de même que la prise d'échantillonnage conjointe avec l'entreprise pour le paramètre hydrocarbures pétroliers

5) Effluent intermédiaire intermittent (E1-5) (effluent du traitement des eaux huileuses envoyé vers le bassin no.6, provenant de l'atelier mécanique)

Une vérification est réalisée par la DEI de même que la prise d'échantillonnage conjointe avec l'entreprise pour le paramètre hydrocarbures pétroliers.

Aucun écoulement. La pompe a été mise en marche pour la prise d'échantillonnage.

3 Description de l'inspection

6) Effluent intermédiaire (EI-6)

Une vérification est réalisée par la DEI de même que la prise d'échantillonnage conjointe avec l'entreprise pour le paramètre hydrocarbures pétroliers.

La DEI a consulté les registres.

L'échantillonnage de l'effluent final des eaux d'exhaure et des eaux de procédé de même que l'effluent intermédiaire (eau de mine) a eu lieu mercredi le 20 mai.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

5 Conclusion

La direction des eaux industrielles a effectué le contrôle de la Mine Niobec.

Un rapport sera produit par la DEI.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention
- Attendre le rapport de vérification de la DEI afin de verser le tout au dossier.

Rédigé par : Véronique Levesque

Signature : 

Date de signature : 2015-05-22

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Coordonnateur, secteur industriel

Signature : 

Date : 2015-05-26

Commentaires :

Intervention fermée



Saguenay, le 16 mars 2015

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Niobec inc.
3400, route du Columbiun
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

N/Réf. : 7610-02-01-0202302
401228633

Objet : Disposition d'une matière dangereuse résiduelle dans un lieu non autorisé pour recevoir la matière

Mesdames,
Messieurs,

Lors de la vérification réalisée le 16 février 2015 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Avoir expédié une matière dangereuse à quiconque n'est pas autorisé à recevoir une telle matière, à savoir des graisses usées provenant d'un broyeur (matière provenant d'une étape d'un procédé industriel situé dans des endroits où s'exerce une activité dans un secteur indiqué dans l'annexe 3 du Règlement).
Règlement sur les matières dangereuses, article 11 al. 1

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce manquement.

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec madame Karine Morin au numéro de téléphone 418 695-7883, poste 315 ou à l'adresse courriel karine.morin@mddelcc.gouv.qc.ca.

...2

Prenez note que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le manquement constaté, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Le montant de cette sanction est fixé par la Loi ou le règlement et, selon le manquement visé, il est de 1 000 \$, 1 500 \$, 2 500 \$, 3 500 \$, 5 000 \$, 7 500 \$ ou de 10 000 \$ pour une personne morale.

SA/KM/sd



Serge Alain, coordonnateur
Secteur industriel

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'inspection : 2014-12-18	Heure d'arrivée : 8 h 40	Heure de départ : 11 h 20
Inspecteur : Véronique Levesque		Accompagné de :
N° intervention : 300782222	Type d'intervention : Inspection	
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202301	N° du rapport d'inspection : 401213453	
N° demande : 200027839	Type de demande : Programme de contrôle	
But de l'inspection : Inspection systématique des matières dangereuses résiduelles- 2014-2015 (1 insp / 2 ans)		

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Niobec inc.	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées <input type="checkbox"/> SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Amélie Noel de Tilly	Conseillère en environnement	
Annie Boily		

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de :			

Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---------	--

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain :	Nombre de photos annexées au rapport :
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....	

Grilles d'inspection annexées <input type="checkbox"/> SO	
Numéro	Titre
1	Grille sur les MDR

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

3 Description de l'inspection

Voir grille sur les MDR en annexe

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

Aucun manquement n'a été constaté.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention

- 37

Rédigé par : Véronique Levesque

Signature : *V. Levesque*

Date de signature : 2015-01-15

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Coordonnateur, secteur industriel

Signature : *Serge Alain*

Date : 2015-01-27

Commentaires :

Intervention fermée

SECTION A

RAPPORT D'INSPECTION
MATIÈRES DANGEREUSES
 programmée
 de contrôle
 plainte

N/Référence : 7610-02-01-0202103
 No CIDREQ : _____
 Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014 Heure : 8h40 à 11h20
 Nom de l'inspecteur : Véronique Levesque

IDENTIFICATION

- <u>Lieu inspecté</u> (nom, adresse, lot, cadastre) <u>Mine Niobec</u> <u>3400 chemin du Columbiun</u> <u>St-Honoré (QC)</u>	<u>Raison sociale et adresse postale</u> (si différente)
_____	_____
_____	_____
_____	_____

<u>Type d'activité</u>		<u>Section</u>
Centre d'entreposage	()	B
Centre de traitement	()	B
Utilisateur à des fins énergétiques	()	B
Lieu d'élimination	()	B
Réutilisateur	()	C
Producteur	(X)	D

<u>Type d'entreposage</u>	Nb	<u>Section</u>
a) Intérieur :		
- en contenants	(X)	E
- en vrac sur une aire aménagée ou dans un conteneur	()	F
- en réservoir de surface	()	G
- en citerne	()	H

b) Extérieur :		
- en contenants	(X)	I
- en vrac dans un conteneur	()	J
- en réservoir de surface	(X)	G
- en citerne	()	H
- en réservoir souterrain	()	K
- en tas sur une aire réservée	()	L

	NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
PERSONNE(S)	<u>Annie Boily</u>	_____
RENCONTRÉE(S):	<u>Amélie Noel de Tilly</u>	_____

PLAIGNANT/PLAIGNANTE : Rencontré(e) : OUI () NON () N/A (X)
 NOM/ADRESSE : _____ Téléphone : _____

SECTION D

PRODUCTEUR

- Type d'entreprise : Mine
-
-
- C.A. émis : OUI () NON () N/A () L.22
 . date :
- L'entreprise rencontre-t-elle les conditions d'application de l'article 104 : OUI () NON ()
 . si OUI :
- a) secteur d'activité (annexe 3) : Grand groupe 06 sauf 0622
- b) M.D. entreposées (annexe 4) : Huile usée, peinture, aérosol
 Absorbant, graisse
 Batterie
 Guenilles
- c) registre :
- . tenu : OUI () NON () L.70.6
 . conforme : OUI () NON () R.106
 . à jour : OUI () NON () R.107
 . délai de conservation respecté (2 ans) : OUI () NON () R.108
- L'entreprise rencontre-t-elle les conditions d'application de l'article 109 : OUI () NON ()
 . si OUI :
- a) secteur d'activité (annexe 8) : Mine Groupe 061
- b) bilan annuel de gestion :
- . préparé : OUI () NON () N/A () L.70.7
 . conforme : OUI () NON () R.110
 . transmis : OUI () NON () R.111
- Cessation des activités ou démantèlement de tout bâtiment ayant contenu des M.D. : OUI () NON () N/A ()
 . si OUI :
- a) préavis de 30 jours au ministre : OUI () NON () R.13
 b) décontamination ou démantèlement conforme : OUI () NON () R.13
- Biens meubles, immeubles, ouvrages et équipements maintenus en bon état : OUI () NON () R.37

- Déversement accidentel : OUI () NON (x)
- . si OUI :
- a) cessation du déversement : OUI () NON () R.9
- b) avis au ministre : OUI () NON () R.9
- c) décontamination : OUI () NON () R.9
- M.D. entreposées pour une période de plus de 12 mois et pour laquelle un registre est tenu : OUI () NON (x) L.70.8, R.112
- . si OUI :
- a) demande de prolongation d'entreposage
- . présentée : OUI () NON () N/A () L.70.8
- . autorisation émise : OUI () NON () N/A () L.70.8
- b) gestion des M.D. conforme au plan de gestion : OUI () NON () N/A () L.123.1
- N.B. À l'égard des matières et objets contenant des BPC ou contaminés par des BPC dont la concentration est supérieure à 10 000 mg/kg la demande de prolongation d'entreposage ne s'applique qu'à compter du 1^{er} décembre 2000.
- Mélanges ou dilutions conforme : OUI () NON () N/A (x) R.10
- Présence d'un transformateur inutilisable : OUI () NON (x)
- . si OUI, drainé : OUI () NON () R.16
- Expédition d'une M.D. dans un lieu autorisé : OUI (x) NON () N/A () R.11
- . si OUI :
- a) contrat conforme entre l'expéditeur et le destinataire et délai de conservation respecté (2 ans) : OUI (x) NON () N/A () R.11
- b) M.D. confiées à un transporteur autorisé et délai de conservation du document d'expédition respecté (2 ans) : OUI (x) NON () N/A () R.12-21
- Présence de matières et objets contenant des BPC ou contaminés par des BPC : OUI () NON (x)
- . si OUI, regroupés et entreposés à l'écart des autres M.D. ou placés dans un conteneur : OUI () NON () N/A () R.42

N.B. Cet article ne s'applique pas s'il s'agit d'une exclusion prévue aux paragraphes 2^o et 5^o de l'article 31.

COMPLÉTER CET ENCADRÉ S'IL Y A ENTREPOSAGE DE BPC ET S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE
EXCLUSION PRÉVUE AUX ARTICLES 31, 32 ET 81 DU R.M.D.

1. ENTREPOSAGE DE PLUS DE 20 000 KG DE LIQUIDES CONTENANT DES B.P.C.			
: OUI () NON ()			
Si oui :			
- Entreposage intérieur			
. Bâtiment protégé par un système :			
a) de détection d'intrusion	: OUI () NON ()		R.88
b) de détection d'incendie muni d'un système d'avertisseur d'incendie	: OUI () NON ()		R.88-91
c) d'extinction automatique d'incendie	: OUI () NON ()		R.88
- Entreposage extérieur			
. Lieu d'entreposage protégé par un système de détection d'intrusion	: OUI () NON ()		R.88

2. ENTREPOSAGE INTÉRIEUR DE 20 000 KG OU MOINS DE LIQUIDES CONTENANT DES B.P.C.			
: OUI () NON ()			
Si oui :			
. Bâtiment protégé par :			
a) un système de détection d'incendie muni d'un système d'avertisseur d'incendie	: OUI () NON ()		R.88-91
b) extincteurs portatifs appropriés	: OUI () NON ()		R.88

3. ENTREPOSAGE DE PLUS DE 20 000 KG DE MATIÈRES ET OBJETS CONTENANT DES BPC OU CONTAMINÉS PAR DES BPC			
: OUI () NON ()			
Si oui :			
- Bâtiment équipé d'un dispositif mécanique de ventilation	: OUI () NON () N/A ()		
. si OUI :			
. muni d'un système d'urgence permettant, dès qu'il y a présence de chaleur ou de fumée, d'arrêter la ventilation et de fermer les registres d'admission et d'évacuation d'air	: OUI () NON ()		R.87

4- Entretien annuel des systèmes de détection d'incendie et/ou d'intrusion effectué	: OUI () NON ()		R.90
. si OUI :			
. certificat d'installation et d'entretien conservés	: OUI () NON ()		R.90
- Lieu d'entreposage sous surveillance	: OUI () NON ()		
. si NON :			
. Équipement de transmission d'alarme relié à un poste extérieur de contrôle d'alarme	: OUI () NON ()		R.89

REMPLIR LES SECTIONS RELATIVES À L'ENTREPOSAGE UNIQUEMENT S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE EXCLUSION PRÉVUE À L'ARTICLE 31 DU R.M.D.

NOTES	
:	

SECTION E

ENTREPOSAGE INTÉRIEUR EN CONTENANTS

- Identification de l'aire d'entreposage : Bâtiment avec plancher en béton. Aucun drain.

- S'agit-il d'entreposage

. en contenants : (x)

OU

. en contenants mis dans un conteneur : ()

- Bâtiment construit pour protéger ce qui est entreposé de toute altération que peuvent causer l'eau, la neige, le gel ou la chaleur : OUI (x) NON () N/A () R.33

- Bâtiment muni d'un plancher étanche non susceptible d'être attaqué par la M.D. entreposée et pouvant supporter cette M.D. : OUI (x) NON () N/A () R.33

- Aire d'entreposage aménagée pour contenir toutes fuites ou déversements : OUI (x) NON () N/A () R.33

- Présence de drain dans un endroit où sont entreposées des M.D. : OUI () NON (x)

. si OUI :

a) drain obturé hermétiquement en tout temps : OUI () NON () N/A ()

OU

b) drain relié à un réseau de drainage assurant l'évacuation des matières dans un système de récupération de capacité suffisante : OUI () NON () R.35

NOTES : Présence d'un caniveau sans drain

- Contenants fermés, étanches, solides, en bon état et fabriqués d'un matériau ne pouvant être modifié par la M.D. entreposée : OUI (x) NON () R.45

- Contenants munis d'une étiquette visible indiquant la M.D. entreposée et la date du début de l'entreposage : OUI (x) NON () R.46

COMPLÉTER CET ENCADRÉ UNIQUEMENT S'IL S'AGIT D'ENTREPOSAGE DE CONTENANTS DANS UN CONTENEUR				
- Conteneur dégagé du sol	:	OUI ()	NON ()	R.48
- Conteneur maintenu fermé par un mécanisme de sécurité empêchant son ouverture en dehors des périodes de chargement/déchargement	:	OUI ()	NON ()	R.49
- Conteneur en métal à chargement par le dessus	:	OUI ()	NON ()	N/A ()
. si OUI :				
a) joints soudés en continu	:	OUI ()	NON ()	R.47
b) fond imperméable	:	OUI ()	NON ()	R.47
- Conteneur à chargement sur le côté	:	OUI ()	NON ()	N/A ()
. si OUI, bassin étanche et de capacité suffisante (N/A aux M.D. solides)	:	OUI ()	NON ()	N/A () R.47

- Entreposage de M.D. incompatibles	:	OUI ()	NON ()	N/A (x)
. si OUI, aires d'entreposage distinctes ou conteneurs différents	:	OUI ()	NON ()	R.41

NOTES :

- Vérification trimestrielle des équipements d'entreposage effectuée	:	OUI (x)	NON ()	R.39
- Registre d'inspection tenu	:	OUI (x)	NON ()	N/A () R.39
. si OUI :				
a) conforme et à jour	:	OUI (x)	NON ()	R.39
b) délai de conservation respecté (2 ans)	:	OUI ()	NON ()	R.39
- Aire d'entreposage des M.D. accessible en tout temps aux équipes d'urgence	:	OUI (x)	NON ()	R.36

NOTES :

COMPLÉTER CET ENCADRÉ S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE EXCEPTION PRÉVUE AUX ARTICLES 32 ET 81 DU R.M.D.		
- Lieu d'entreposage aménagé de manière à empêcher toute intrusion	: OUI (x) NON ()	R.82
- Entreposage d'une M.D. susceptible d'émettre un gaz inflammable	: OUI () NON (x)	
. si OUI, bâtiment muni d'un appareil de détection automatique d'un tel gaz ou alarme automatique lors de l'arrêt du système de ventilation	: OUI () NON (x)	R.84
- Entreposage de M.D. liquides	: OUI (x) NON ()	
. si OUI, présence de substance absorbante à proximité du lieu d'entreposage	: OUI (x) NON ()	R.83

CONTENEUR N°	NOMBRE DE CONTENANTS	NATURE DES M.D.	CAPACITÉ PAR CONTENANT	QUANTITÉ
	3	absorbant	Baril de 205 l	3 X barils de 205 l
	5	boyaux	Baril de 205 l	5 X barils de 205 l
	11	guenille	Baril de 205 l	11 X barils de 205 l
	2	graisse	Baril de 205 l	2 X barils de 205 l
	1	Bentonite	Baril de 205 ;	1 X barils de 205 l
			TOTAL :	Environ : 22 barils de 205 l

NOTES : Les MDR produites sont récupérées à toutes les 2 semaines par 23-24

SECTION G

ENTREPOSAGE INTÉRIEUR OU EXTÉRIEUR
EN RÉSERVOIR DE SURFACE

- Identification de l'aire d'entreposage : Réservoir extérieur de 15 000 litres
-
-
- S'agit-il d'entreposage
- . intérieur : ()
- OU
- . extérieur : (X)
- Bâtiment construit pour protéger ce qui est entreposé de toute altération que peuvent causer l'eau, la neige, le gel ou la chaleur : OUI () NON () N/A (X) R.33
- Bâtiment muni d'un plancher étanche non susceptible d'être attaqué par la M.D. entreposée et pouvant supporter cette M.D. : OUI () NON () N/A (X) R.33
- Aire d'entreposage aménagée pour contenir toutes fuites ou déversements : OUI () NON () N/A (X) R.33
- Présence de drain dans un endroit où sont entreposées des M.D. : OUI () NON () N/A (X)
- . si OUI :
- a) drain obturé hermétiquement en tout temps : OUI () NON () N/A ()
- OU
- b) drain relié à un réseau assurant l'évacuation des M.D. dans un système de récupération de capacité suffisante : OUI () NON () N/A () R.35
- NOTES :
-
-
-
- Réservoirs fermés, étanches, solides, en bon état et fabriqués d'un matériau ne pouvant être modifié par la M.D. entreposée : OUI (X) NON () R.45

- Eau accumulée dans l'aire d'entreposage recueillie et évacuée conformément à la loi : OUI () NON () N/A (X) R.38
- Réservoirs munis d'une étiquette visible indiquant la M.D. entreposée : OUI (X) NON () R.46
- Aire d'entreposage des M.D. accessible en tout temps aux équipes d'urgence : OUI (X) NON () R.36

NOTES :

- Vérification trimestrielle des équipements d'entreposage effectuée : OUI (x) NON () R.39
- Registre d'inspection tenu : OUI (x) NON () N/A () R.39
- . si OUI :
- a) conforme et à jour : OUI (x) NON () R.39
- b) délai de conservation respecté (2 ans) : OUI () NON () N/V (X) R.39

**COMPLÉTER CET ENCADRÉ S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE EXCEPTION PRÉVUE
À L'ARTICLE 32 DU R.M.D**

- Réservoir en surface et tuyauterie en surface protégés contre la corrosion : OUI (x) NON () R.54
- Réservoir muni d'un mécanisme de sécurité empêchant l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage ou de vidange : OUI (x) NON () R.53
- Présence de tuyauterie souterraine : OUI () NON (x)
- . si OUI :
- A) à double paroi et pourvu d'un système de détection automatique de fuite : OUI () NON () R.58
- Indice de fuite : OUI () NON ()
- . si OUI :
- Date de test d'étanchéité : _____ R.59
- B) tuyauterie souterraine en acier protégée contre la corrosion : OUI () NON () N/A (x) R.61
- . si OUI :
- a) système de protection contre la corrosion conforme : OUI () NON () R.61
- b) vérification de fonctionnement dudit système : OUI () NON () R.62
- c) vérification conforme : OUI () NON () R.62
- d) attestation de fonctionnement conservée et conforme : OUI () NON () R.62
- . si NON :
- Fuite détectée : OUI () NON ()
- . si OUI :
- Date de remplacement prévue : _____ R.65

- Réservoir de capacité supérieure à 2 000 kg	:	OUI	()	NON	(x)	
. si OUI :						
a) réservoir à double paroi pourvu d'un système de détection automatique des fuites	:	OUI	()	NON	()	N/A ()
OU						
b) réservoir avec bassin étanche intégré et conforme	:	OUI	()	NON	()	N/A ()
OU						
c) réservoir placé dans un bassin étanche et conforme	:	OUI	()	NON	()	N/A () R.56
- Présence de plusieurs réservoirs dans un même bassin	:	OUI	()	NON	(x)	
. si OUI, matières compatibles	:	OUI	()	NON	()	R.56
- Entreposage de matières explosives, comburantes ou de liquides inflammables	:	OUI	(x)	NON	()	
. si OUI, interdiction d'utilisation des réservoirs de matières plastiques ou de fibre de verre respectée	:	OUI	(x)	NON	()	R.51 et 52
- Réservoirs protégés par des butoirs	:	OUI	(x)	NON	()	N/A () R.55
- Réservoir de capacité supérieure à 20 000 litres muni d'un dispositif automatique de prise d'inventaire en continu et d'un dispositif de prévention de déversement	:	OUI	()	NON	()	N/A (x) R.57 et 148

**COMPLÉTER CET ENCADRÉ S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE EXCEPTION PRÉVUE
AUX ARTICLES 32 ET 81 DU R.M.D.**

- Entreposage de M.D. liquides	:	OUI	(x)	NON	()	
. si OUI, présence de substance absorbante à proximité du lieu d'entreposage	:	OUI	(x)	NON	()	R.83
- Lieu d'entreposage aménagé de manière à empêcher toute intrusion	:	OUI	(x)	NON	()	R.82
- Entreposage intérieur d'une M.D. susceptible d'émettre un gaz inflammable	:	OUI	()	NON	(x)	
. si OUI, bâtiment muni d'un appareil de détection automatique d'un tel gaz ou alarme automatique lors de l'arrêt du système de ventilation	:	OUI	()	NON	()	R.84

SECTION I

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR EN CONTENANTS

- Identification de l'aire d'entreposage : Bâtiment comprenant 3 murs et un toit monté sur un bassin étanche. Une grille sert de plancher. On retrouve une toile orange servant de porte pour intempérie. Présence de substance absorbante à proximité et y est inscrit en avant «Entreposage de MDR».

- Contenants placés dans un conteneur : OUI () NON () N/A (x) R.44
 - Contenants placés sous un abri : OUI (x) NON () N/A () R.44

NOTES :

- Contenants fermés, étanches, solides, en bon état et fabriqués d'un matériau ne pouvant être modifié par la M.D. entreposée : OUI (x) NON () R.45

- Contenants munis d'une étiquette visible indiquant la M.D. entreposée et la date du début de l'entreposage : OUI (x) NON () R.46

- Présence de drain dans un endroit où sont entreposées des M.D. : OUI () NON (x)

. si OUI :

a) drain obturé hermétiquement en tout temps : OUI () NON () N/A () R.35

OU

b) drain relié à un réseau assurant l'évacuation des M.D. dans un système de récupération de capacité suffisante : OUI () NON () N/A () R.35

- Eau accumulée dans l'aire d'entreposage recueillie et évacuée conformément à la loi : OUI (x) NON () N/A () R.38

- Aire d'entreposage des M.D. accessible en tout temps aux équipes d'urgence : OUI (x) NON () R.36

NOTES :

- Vérification trimestrielle des équipements d'entreposage effectuée	:	OUI (<input checked="" type="checkbox"/>)	NON ()		R.39
- Registre d'inspection tenu	:	OUI (<input checked="" type="checkbox"/>)	NON ()	N/A ()	R.39
. si OUI :					
a) conforme et à jour	:	OUI (<input checked="" type="checkbox"/>)	NON ()		R.39
b) délai de conservation respecté (2 ans)	:	OUI ()	NON ()		R.39
- Entreposage de M.D. incompatibles	:	OUI ()	NON (<input checked="" type="checkbox"/>)		
. si OUI :					
. aires d'entreposage distinctes ou conteneurs différents	:	OUI ()	NON ()		R.41

COMPLÉTER CET ENCADRÉ UNIQUEMENT S'IL Y A ENTREPOSAGE DE CONTENANTS DANS UN CONTENEUR Non applicable					
- Conteneur dégagé du sol	:	OUI ()	NON ()		R.48
- Conteneur maintenu fermé par un mécanisme de sécurité empêchant son ouverture en dehors des périodes de chargement/déchargement	:	OUI ()	NON ()		R.49
- Conteneur en métal à chargement par le dessus	:	OUI ()	NON ()		
. si OUI :					
a) joints soudés en continu	:	OUI ()	NON		R.47
b) fond imperméable	:	OUI ()	NON		R.47
- Conteneur à chargement sur le côté	:	OUI ()	NON ()		
. si OUI, bassin étanche et de capacité suffisante (N/A aux M.D. solides)	:	OUI ()	NON ()	N/A ()	R.47

COMPLÉTER CET ENCADRÉ UNIQUEMENT S'IL Y A ENTREPOSAGE DE CONTENANTS SOUS UN ABRI					
- Abri					
a) pourvu d'au moins 3 côtés, un toit et un plancher capable de supporter la M.D. entreposée	:	OUI (<input checked="" type="checkbox"/>)	NON ()		R.34
b) pourvu d'un plancher étanche ne pouvant être attaqué par la M.D. entreposée	:	OUI (<input checked="" type="checkbox"/>)	NON ()		R.34
c) pourvu d'un muret formant un bassin étanche	:	OUI (<input checked="" type="checkbox"/>)	NON ()		R.34
. si OUI, bassin de capacité suffisante	:	OUI (<input checked="" type="checkbox"/>)	NON ()		R.34

SECTION M

CONCLUSION

- Inspection programmée : (X)
- Inspection de contrôle : ()
- Date de l'avis d'infraction : _____
- Plainte : (NON)

LISTE DES INFRACTIONS RELEVÉES ET CORRIGÉES

N°	INFRACTION	AIRE D'ENTREPOSAGE	N° ART.	INFRAC. CORRIGÉE ()	INFRAC. EN SUSPENS

- Avis d'infraction requis : OUI () NON (X)

RECOMMANDATIONS

- Fermer l'intervention
- Prévoir inspection systématique dans 2 ans tel que recommandé.

VÉRIFICATION

- INSPECTÉ PAR

Yvonne Lévesque
(chargé du dossier)

(signature)

2015-01-06/5
(date)

- VÉRIFIÉ PAR

Serge Alain

(signature)

Coord. secteur ind.
(fonction)

2015-01-27
(date)

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR

Voir commentaires rapport d'inspection

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'inspection : Jeudi le 18 décembre 2014	Heure d'arrivée : 8 h 40	Heure de départ : 11 h 30
Inspecteur : Véronique Levesque		Accompagné de :
N° intervention : 300871886	Type d'intervention : Inspection	
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202302	N° du rapport d'inspection : 401193045	
N° demande : 200169422	Type de demande : Programme de contrôle	
But de l'inspection : Inspection systématique annuelle (insp 2/2 2014-2015)		

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Niobec inc.	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté :	
Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo	
------------------	--

Personnes rencontrées <input type="checkbox"/> SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Amélie Noel de Tilly	Conseillère en environnement	673-4694 poste 53-54
Annie Boily		
53-54		

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : Amélie Noel de Tilly			

Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---------	--

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 10	Nombre de photos annexées au rapport : 3
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-02\levve01\7610-02-01-0202301\2014-12-18	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....	

Grilles d'inspection annexées	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-------------------------------	--

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif)

SO

Voir grilles en annexe

3 Description de l'inspection

Une rencontre a eu lieu avec les intervenants afin de planifier l'inspection.

Parcs à résidus : Nous avons emprunté le chemin situé sur la digue. La digue a 300 pieds de largeur. Celle-ci est inspectée régulièrement. Aucune fissure n'a été observée. On retrouve des plages de 200 pieds environ. Le niveau de la revanche est respecté. Lors de l'inspection, 3 tuyaux sont au bord du bassin soit un comportant de la matière fine, l'autre plus grossière et un d'urgence. Cet été, des clôtures ont été érigés pour minimisés les poussières provenant du parc à résidus. Des arbres ont aussi été plantés dans les pentes du parc à résidus.

Les pentes de la digue vers l'extérieur soit vers le fossé ne démontrent aucune présence d'érosion.

L'entreprise a installé des règles à différents endroits afin de mesurer le débit.

Calotte de boutons : Des calottes de boutons sont toujours entreposées dans le dôme. La porte n'a pu être ouverte toutefois, l'information a été obtenue par les responsables. Aucune activité n'a été réalisée. Le site est propre et la neige est intacte.

Fossé de drainage pluvial :

Suivi concernant l'évènement survenu le 10 juin 2014 concernant présence d'un écoulement huileux au point de rejet du pluvial. N'ont jamais trouvé la source. Des travaux ont été réalisés au fossé soit ajout d'une membrane géotextile jusqu'au ponceau avec empierrement, ajout d'un panneau à glisser pour bloquer écoulement si déversement il y a. Un escalier en bois a été érigé afin de permettre la prise d'échantillonnage du sanitaire.

Système Actiflo : Celui-ci est en arrêt pour la période hivernal et ce depuis le 18 novembre.

Station de pompage :

Des données ont été pris à 9h40 soit le ph : 7.46 de même que le débit : 760 m3/h

Sortie d'urgence : Aucun écoulement vers le ruisseau Simon.

Entreposage des MDR : (Voir section E et G)

Les MDR sont entreposés à l'intérieur d'un bâtiment. Le registre a été consulté. Un nombre de 25 barils y sont entreposés. On retrouve comme MDR : boyaux, guenilles, absorbants, aérosols, graisses, bentonite. C'est 23-24 qui est mandaté pour la cueillette des MDR aux 2 semaines environ. Aucune accumulation ne se fait sur les lieux.

Le niveau du réservoir extérieur prélevé le 15 décembre est de 2 300 litres.

Réseau pluvial : (urgence environnement)

Un suivi concernant l'évènement du 2 juin où un déversement d'eau de broyage du minerai a eu lieu. Celui-ci s'est déversé dans l'usine pour ensuite sortir par la porte no. 1 pour atteindre l'égout pluvial. Plusieurs actions ont été prises soit changement de la pompe et ajout d'un filtre dans le trou d'homme. (plan d'action en annexe)

Forage : Des activités de forage ont eu lieu en novembre. Un forage à diamant a été réalisé par 23-24 et un forage géotechnique par 23-24. Le site est propre.

La caractérisation atmosphérique du système de ventilation de la cheminée S4 n'a pas été encore réalisée. (En attente d'une discussion avec la DRAE et Québec.)

En novembre, installation de 10 station d'échantillonnage pour les poussières a été réalisé au alentour du site de la mine Niobec.

3 Description de l'inspection.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

L'entreprise va me faire parvenir début de janvier :

- Registre des déversements/ dépassements
- Rapport de forage (Forage à diamant et géotechnique)
- Plan de localisation des échantillonneurs de poussières et
- Plan d'action réalisé suite au déversement d'eau au pluvial provenant de la porte no. 1 (Évènement du 31 juillet 2014)
- Suivis réalisés pour digue au parc à résidus

5 Conclusion

Aucun manquement n'a été constaté lors de l'inspection.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention

37

Rédigé par : *Véronique Levesque*

Signature : <i>Ven</i>	Date de signature : 2015-01-14
------------------------	--------------------------------

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : <i>Serge Alain</i>	Fonction : Coordonnateur, secteur industriel
Signature : <i>Serge Alain</i>	Date : 2015-01-19

Commentaires : *Intervention fermée*



Fossé pluvial



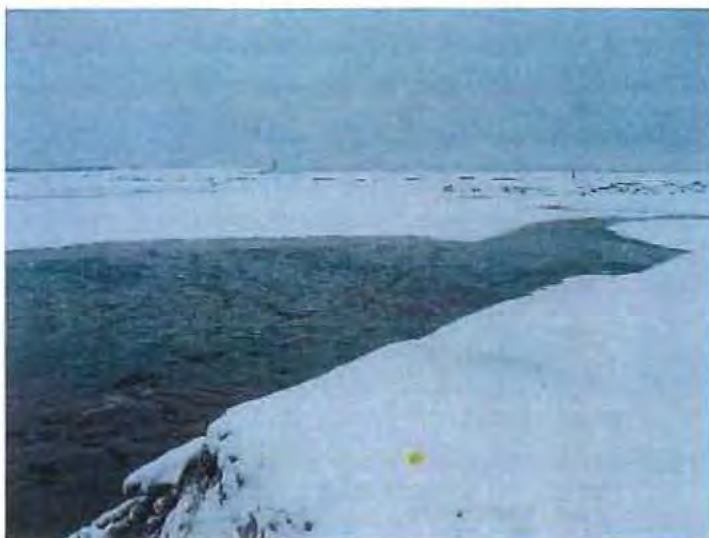
Effluent sanitaire



Règle pour mesurer débit



Parc à résidus minier



Parc à résidus minier



Échantillonneur poussière

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières
Titre de la grille : Attestations d'assainissement
No de la grille : 1

Date de l'inspection : 18 décembre 2014	N° intervention : 300871886
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification		Résultat					
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
ATTESTATIONS D'ASSAINISSEMENT							
Référence : Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel (Q-2, r. 5) (RAAMI); Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).							
1	RAAMI 14	Le titulaire de l'attestation d'assainissement tient à jour un registre dans lequel sont consignés tous les cas de dépassement des normes relatives au rejet de contaminants établies.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	RAAMI 14	Ce registre contient, pour chacun de ces cas de dépassement, les informations suivantes: 1° le moment précis où son constat a eu lieu;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	RAAMI 14	2° le lieu exact et le moment précis où il s'est produit;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	RAAMI 14	3° les causes du dépassement ainsi que les circonstances dans lesquelles il s'est produit;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	RAAMI 14	4° les mesures prises ou envisagées par le titulaire pour atténuer ou éliminer les effets du dépassement et pour en éliminer et en prévenir les causes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	LQE 31.23 1°	L'entreprise respecte les normes relatives au rejet de contaminants, des exigences et échéances d'application visées par l'attestation d'assainissement.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	LQE 31.23 1,1°	L'entreprise respecte le programme correcteur visé par son attestation d'assainissement.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	LQE 31.23	L'entreprise respecte les éléments visés aux paragraphes 2.1° à 6° de l'article 31.13 : – 2.1° : un plan de gestion des matières résiduelles; – 2.2° les exigences supplémentaires relatives au contrôle et à la surveillance du rejet de contaminants fixées par le MDDEP; – 3° les mesures nécessaires pour prévenir la présence accidentelle d'un contaminant dans l'environnement; – 4° les mesures d'urgence qui doivent être prises lors de la présence accidentelle d'un contaminant dans l'environnement; – 5° : l'obligation d'effectuer les études relatives à la provenance des contaminants, à la réduction de leur rejet et aux impacts de leur rejet sur la qualité de l'environnement, ainsi que des études relatives à l'analyse des risques d'accident et des risques toxicologiques et à l'élaboration de mesures de prévention et de mesures d'urgence; – 6° toute autre conditions d'exploitation applicable à l'établissement y compris, le cas échéant, une condition contenue dans une autorisation déjà délivrée en vertu de l'article 22, 32 ou 48 et que le ministre détermine.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	LQE 31.23 3°	Advenant la présence accidentelle dans l'environnement d'un contaminant, l'entreprise a envoyé un avis au ministre sans délai ou dans le délai prévu.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	LQE 31.23 3°	L'entreprise a pris toutes les mesures nécessaires pour atténuer les effets de la présence accidentelle d'environnement d'un contaminant et pour en éliminer et en prévenir les causes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	LQE 31.23 4°	L'entreprise maintien à jour et conserve, conformément aux règlements, les registres indiqués.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	LQE 31.23 6°	L'entreprise fournit, à la demande du ministre, tous les renseignements nécessaires relatifs à l'évaluation de la	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		conformité du rejet de contaminants aux normes visées au paragraphe 3° de l'article 31.12 et au paragraphe 1° de l'article 31.13;					
13	LQE 31.23 8°	Étant titulaire d'une attestation d'assainissement, l'entreprise a avisé le ministre en cas d'évènement ou incident entraînant une dérogation aux dispositions de son l'attestation.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	LQE 31.23	Lorsque le titulaire de l'attestation d'assainissement prévoit procéder à l'installation de dispositifs pour le traitement des eaux usées ou de poser un appareil ou un équipement destiné à prévenir, à diminuer ou à faire cesser le dégagement de contaminants dans l'atmosphère, celui-ci soumet au ministre un rapport technique sur la solution retenue conformément aux règlements, préalablement à leur installation.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	LQE 31.25	Le titulaire d'une attestation d'assainissement n'effectue pas des changements susceptibles d'entraîner une dérogation aux dispositions de son attestation à moins d'obtenir du ministre une attestation d'assainissement modifiée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	LQE 31.23 5°	Étant titulaire d'une attestation d'assainissement, l'entreprise a fourni au ministre les rapports qui y sont indiqués.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	AA	Toute autre condition d'exploitation établie lors de l'émission d'une autorisation ou d'un CA reportée dans l'attestation est respectée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières
Titre de la grille : Usine de traitement du minerai
No de la grille : 2

Date de l'inspection : 18 décembre 2014	N° intervention : 300871886
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification		Résultat					
N°	Réf.	Description de la vérification	OUI	NON	SO	NV	Note
Référence : <i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).</i>							
Usine de traitement du minerai							
1		L'usine de traitement est en opération.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2		Il y a captage d'eau fraîche pour le procédé.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Usine de remblai							
3		L'usine de remblai est en fonction.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications		Note
N°		
2	Inscrire la quantité d'eau fraîche : 10 400 m ³ /j	
	Faire une description du cheminement des rejets des eaux et des résidus : (Voir plan en annexe)	

Points de vérification		Résultat					
N°	Réf.	Description de la vérification	C	NC	SO	NV	Note
Référence : <i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (RAA); Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).</i>							
Usine de traitement du minerai							
1	LQE 123.1	Le certificat d'autorisation en cours est respecté.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	LQE 31.1	Il y a une attestation d'assainissement en vigueur. Oui, depuis le 22 mars 2011 Modifié le 2 septembre 2014	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	LQE 123.1 RAA 9, 10	Le taux de production est respecté (information pour vérification de la norme d'émission).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	LQE 123.1	Il y a un traitement à forfait de minerai provenant d'un autre lieu.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	LQE 123.1	S'il y a utilisation de cyanure (<i>spécifique aux mines d'or</i>), le système de destruction des cyanures est en fonction.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	LQE 123.1	Il y a traitement des résidus avant l'envoi à l'aire d'accumulation des résidus miniers. Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	LQE 123.1 RMD 8	L'entreposage des matières dangereuses (cyanures, chaux, peroxyde, acides, etc.) respecte les conditions prévues au certificat d'autorisation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	LQE 123.1	La conduite de résidus est en bon état.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	LQE 21	Lorsqu'il y a bris de conduite, le Ministère est informé sans délai.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	LQE 20	a) Les travaux correcteurs sont effectués.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	LQE	b) La restauration répond aux exigences.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	20							
Usine de remblai								
12	LQE 123.1	Le certificat d'autorisation est respecté. L'usine est fermée présentement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications

N°	Note
2	Date de l'attestation d'assainissement en vigueur : 22 mars 2011 Modification : 2 septembre 2014
3	Noter le taux de production de l'usine : 5 000 tonnes de Niobium
3	Noter le taux d'émission de particules (ou autre contaminants, s'il y a lieu) associés aux procédés : Convertisseur (Baghouse, concasseur, Matière première, emballage) : 1.8306 MP (Kg/h) Concentrateur (Giratoire) : 0.006 MP (kg/h) pour un total de 4 494 kg/an MP
4	Indiquer la provenance du minerai pour le traitement à forfait : SO
5	Décrire le système de destruction des cyanures : SO
5	Justifier l'utilisation du système de destruction des cyanures : SO
6	Décrire le traitement des résidus avant l'envoi à l'aire d'accumulation des résidus miniers : SO
12	Si le certificat d'autorisation n'est pas respecté, décrire les éléments fautifs : SO

Points de vérification

Référence : *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);*

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
Usine de traitement de minerai							
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Usine de remblai							
		Usine de remblai fermé présentement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Se référer au Guide relatif à la grille du programme de contrôle sur les fabriques de pâtes et papiers.

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Aire d'accumulation de résidus miniers

No de la grille : 3

Date de l'inspection : Le 6 novembre 2013

N° intervention : 300782202

Nom du lieu : Mine Niobec

N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification

Référence : *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);
Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (RAA);
Directive 019 sur l'industrie minière (D019);
Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA);
Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).*

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1	LQE 123.1	La restauration est progressive.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	LQE 123.1	La revanche est respectée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	LQE 123.1	Il y a présence d'un déversoir d'urgence. NON Si oui :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	LQE 123.1	a) Il est fonctionnel.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	LQE 123.1	b) Il y a déversement par ce déversoir.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	LQE 20 RAA 12	Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	LQE 123.1	Il y a présence d'exfiltrations. Si oui :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	LQE 20	a) Il y a présence d'un fossé collecteur des eaux d'exfiltration.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	LQE 20	b) Le fossé est opérationnel.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	LQE 123.1	c) La station de pompage vers le parc est en fonction.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	LQE 20	d) Il n'y a pas de surverse du fossé vers l'environnement.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	LQE 123.1	Il y a présence d'un fossé de dérivation des eaux fraîches.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	LQE 123.1	Si oui, le fossé est opérationnel.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	LQE 123.1	Il y a rejet d'effluent final vers l'environnement. OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	D019	a) Directive 019 en vigueur : 1989 <input type="checkbox"/> 2005 <input type="checkbox"/> 2012 <input type="checkbox"/>					
16	LQE 123.1	b) Les analyses confirment le respect de la Directive 019.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	LQE 123.1	c) Les éléments de mesure sont en fonction.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	LQE 123.1	d) Les données sont transmises mensuellement au Ministère Par le SENV	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19	LQE 123.1	e) L'échantillonnage à fréquence annuelle est effectué. Si non, quand est-il prévu? Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	LQE 123.1	f) Il y a concordance des résultats d'analyse des effluents miniers versus le SENV.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende : C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)

Notes sur les vérifications

N°	Note
2	Si un niveau d'opération maximal est prévu au CA, noter le niveau d'eau (cote) :
17	Prendre la lecture : Ph : 7,46 Débit : 760 m3/h
19	Date de l'échantillonnage à fréquence annuelle : --

Points de vérification							
Référence : <i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).</i>							
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
	LQE 123.1	La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question. S'il s'agit d'une AA, on ne réfère pas à 123.1 de la LQE, mais à 31.23 de la LQE.					
	LQE 123.1						
	LQE 123.1						
	LQE 123.1						
	LQE 123.1						
	LQE 123.1						
	LQE 20						

Légende : C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Notes sur les vérifications	
N°	Note

Points de vérification						
Référence :						
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat			
			OUI	NON	SO	NV
1		Il est possible de faire le tour de l'aire d'accumulation en véhicule pour inspecter.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2		La fréquence des inspections de l'aire d'accumulation est adéquate.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3		Il y a un ou des dépôts de résidus. Deux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4		Il y a présence de signes d'affaissement ou d'érosion des digues.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5		Il y a déversement des eaux de l'aire d'accumulation vers le bassin de polissage.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6		Il y a traitement de l'eau avant le transfert.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7		Si oui, le traitement est autorisé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications	
N°	Note
3	Si oui, décrire le mode de déposition (ennoisement, plages) : Ennoisement

Mis à jour le 25 mars 2013.

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Bruit et Ondes sismiques

No de la grille : 4

Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014

N° intervention : 300871886

Nom du lieu : Mine Niobec

N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification

Référence : *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);
Directive 019 sur l'industrie minière (D019);
Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA);
Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).*

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			O	N	SO	NV	Note
1	LQE 123.1	Un suivi du bruit est effectué.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	LQE 123.1	Un suivi des ondes sismiques est effectué.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3		Il y a eu des plaintes concernant le bruit : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>					
4	LQE 123.1	Si oui, un suivi de la plainte a été effectué.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5		Il y a eu des plaintes concernant les ondes sismiques : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>					
6	LQE 123.1	Si oui, un suivi de la plainte a été effectué.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende :
C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Notes sur les vérifications

N°	Note
1	Décrivez le suivi sur le bruit effectué : L'attestation ne contient aucune exigence sur le bruit
2	Décrivez le suivi sur les ondes sismiques : Un sismographe mobile est utilisé lors de chaque «blast» 2 dynamitages par jour sont effectuées soit un vers 5 h 15 et l'autre vers 17h15 et ce, 7 jours par semaine.

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Eau potable

No de la grille : 5

Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014	N° intervention : 300871886
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification		Résultat					
N°	Réf.	Description de la vérification	C	NC	SO	NV	Note
Référence : <i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.6) (RCES); Règlement sur la qualité de l'eau potable (Q-2, r.40) (RQEP); Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (Q-2, r.37) (RPRT); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).</i>							
1	LQE 123.1	Le nombre d'employés respecte la capacité prévue.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le captage de l'eau							
Eau souterraine							
2	RCES 31	Le captage est autorisé par le MDDEP.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	RCES 24	Si plus de 20 personnes desservies, il y a délimitation d'une aire de protection établie dans un rayon d'au moins 30 m de l'ouvrage de captage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	RCES 24	Si le débit pompé moyen est supérieur à 75 m ³ /j :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	RCES 24	a) Il y a une clôture sécuritaire d'une hauteur minimale de 1,8 m.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	RCES 25	b) Il y a une affiche apposée indiquant la présence d'une source d'eau souterraine destinée à la consommation humaine.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	RCES 24	c) Un suivi est effectué (plan de localisation, évaluation de vulnérabilité, inventaire des activités et des ouvrages, le tout signé par un ingénieur ou un géologue).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	RCES 5	À l'intérieur de l'aire de protection de 30 m, il n'y a pas d'installations, de dépôts, de matières ou d'objets qui risquent de contaminer l'eau souterraine.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	RCES 15	L'ouvrage de captage est construit à plus de 30 m d'un système non étanche de traitement des eaux usées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	RCES 16	Le puits est recouvert de façon sécuritaire de manière à empêcher l'infiltration de contaminants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	RCES 16	Il n'y a pas d'eau stagnante à l'intérieur d'un rayon de 1 m de l'ouvrage de captage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eau de surface							
11	LQE 22	Le captage est autorisé par le MDDEP.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le traitement de l'eau potable							
12	LQE 32	Le traitement est autorisé par le MDDEP.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	LQE 32	Des changements ou des modifications au procédé de traitement de l'eau potable ont eu lieu.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	RQEP 3	Les résultats d'analyses respectent les paramètres de l'annexe 1 du Q-2, r.40.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	RPRT 4	Si une installation de captage d'eau destinée à la consommation est située à moins de 1 km en aval hydraulique de la mine, un suivi est effectué.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Notes sur les vérifications							
N°	Note						
3	Capacité d'hébergement sur le campement : 450 personnes.						
3	Quelle est la localisation du puits (données GPS)?						
3	Quel est le débit pompé (eau souterraine) en m ³ /j? 2 400 m ³ /j (puits chemin Volair) 1 700 m ³ /j (eau sous terre)						
11	Quel est le débit pompé (eau de surface) en m ³ /j? 15 800 m ³ /j (Rivière Shipshaw)						

11	Quelle est la localisation de la prise d'eau de surface (données GPS)? Dans la rivière Shipshaw (48°32'9"N
12	Quelle est la localisation du traitement? Aucun traitement Données GPS : Lieu :
12	Combien de bâtiments sont desservis par le réseau d'aqueduc? Un bâtiment
12	Fournir un croquis mis à jour des installations. : Voir en annexe
13	Si des changements ou des modifications au système de traitement ont eu lieu, indiquez quels sont ces changements et quand ils ont eu lieu. NA
13	Décrire les étapes du traitement :NA
13	Indiquer s'il s'agit d'un traitement permanent ou occasionnel : NA
14	De l'eau embouteillée est-elle fournie aux employés : Oui en cas de nécessité.

Points de vérification

Référence :

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1		La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le captage de l'eau							
3			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le traitement de l'eau potable AUCUN							
5			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende :
 C = conforme
 NC = non conforme
 SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
 NV = non vérifié

Notes sur les vérifications

N°	Note

Mis à jour le 25 mars 2013.

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières
Titre de la grille : Eaux souterraines
No de la grille : 6

Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014

N° intervention : 300871886

Nom du lieu : Mine Niobec

N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification

Référence : *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);
Directive 019 sur l'industrie minière (D019);
Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA);
Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).*

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1	LQE 123.1	Il y a présence de puits d'observation. Si oui, combien? 4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	LQE 123.1	Les puits sont localisés aux bons endroits, en vertu du CA.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	LQE 123.1	Les puits sont en bon état.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	LQE 123.1	Le suivi de la qualité des eaux est effectué deux fois par an.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	LQE 123.1	Les résultats du suivi sont transmis au MDDEP.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende : C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Notes sur les vérifications

N°	Note
1	Combien y a-t-il de puits d'observation? 4
2	Quelle est la localisation des puits? (Voir plan en annexe)

Points de vérification

Référence : *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);
Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA);
Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).*

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1		Suivi des eaux souterraines 2x/ an pour 26 paramètres	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2		Transmission rapport annuel comprenant données du suivi	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende : C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Notes sur les vérifications

N°	Note
1	
2	
3	

Mis à jour le 25 mars 2013.

Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014	N° intervention : 300871886
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification		Résultat					
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
Référence : Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (RAA); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).							
Halde à mort-terrain							
1	RAA 12	Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	LQE 20 RAA 12	Les émissions de particules lors de l'entreposage de matériel en vrac (érosion éolienne) ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	LQE 123.1	Il n'y a pas d'érosion hydrique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	LQE 123.1	La superficie et la hauteur respectent les plans prévus au CA.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	LQE 123.1	La halde est située selon les plans prévus au CA.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	LQE 123.1	S'il y a des installations ou des travaux en rive d'un cours d'eau, un CA a été délivré préalablement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Halde à minéral							
6	LQE 123.1	Le minéral est générateur d'acide : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>					
7	LQE 123.1	Des fossés collecteurs sont présents autour des haldes. oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	LQE 123.1	L'eau collectée est traitée. NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	LQE 123.1	Des fossés de dérivation des eaux fraîches sont présents. NON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	LQE 123.1	La superficie et la hauteur respectent les plans prévus au CA.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	LQE 123.1	La halde est située selon les plans prévus au CA.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	LQE 123.1	S'il y a des installations ou des travaux en rive d'un cours d'eau, un CA a été délivré préalablement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Halde à stérile							
13	LQE 123.1	Le stérile est générateur d'acide : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>	O	N			
14	LQE 123.1	Des fossés collecteurs sont présents autour des haldes. (Voir note)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	LQE 123.1	L'eau collectée est traitée.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	LQE 123.1	Des fossés de dérivation des eaux fraîches sont présents	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	LQE 123.1	La superficie et la hauteur respectent les plans prévus au CA.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	LQE 123.1	La halde est située selon les plans prévus au CA.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19	LQE 123.1	S'il y a des installations ou des travaux en rive d'un cours d'eau, un CA a été délivré préalablement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concasseur							
20	RAA 12	Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission. Le concasseur est situé à l'intérieur de l'usine.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	LQE 20	Lors du transfert, de la chute ou de la manutention de matières, les points de transfert sont compris dans un espace clos.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22	LQE 20	Les points de transfert compris dans un espace clos sont reliés à un dépoussiéreur.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende : C = conforme

* Se référer au Guide relatif à la grille du programme de contrôle sur les fabriques de pâtes et papiers.

Notes sur les vérifications	
N°	Note
5	Les installations ou les travaux en rive sont à quelle distance du cours d'eau? SO
7	Où va l'eau collectée par les fossés collecteurs situés autour des haldes à minerai? Dans le réseau des eaux de surface de la mine
14	Où va l'eau collectée par les fossés collecteurs situés autour des haldes à stérile? Résidus miniers non radioactifs et non acidogènes – eaux de surface sont dirigées dans le réseau des eaux de surface de la mine.
22	Le concasseur est relié à un dépoussiéreur et est localisé à l'intérieur de l'usine

Points de vérification							
Référence : <i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).</i>							
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
Halde à mort-terrain							
1			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Halde à minerai							
4			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Halde à stérile							
7			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concasseur							
10			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications	
N°	Note
	Transmission annuellement d'un rapport synthèse couvrant la période d'opération de janvier à décembre de chaque année.
14	La halde à stérile n'est présentement pas en opération car nous n'avons pas de stérile, donc l'endroit est libre. Pas de fossé actuellement

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières
Titre de la grille : Matières dangereuses résiduelles
No de la grille : 8

Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014

N° intervention : 300871886

Nom du lieu : Mine Niobec

N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification

Référence : Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);
Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD);
Directive 019 sur l'industrie minière (D019);
Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA);
Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1	RMD 8	Il n'y a pas d'émission, de dépôt ou de rejet d'une matière dangereuse résiduelle (MDR) dans l'environnement.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	RMD 9	Il n'y a pas de déversement accidentel d'une MDR. Si oui :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	RMD 9	a) Le déversement a cessé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	RMD 9	b) Le Ministère a été avisé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	RMD 9	c) La contamination a été récupérée et enlevée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	RMD 14	Aucune huile n'est utilisée comme abat poussière.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7		Lors que des MDR sont produites :					
8	RMD 112	Lors de l'entreposage des MDR, un registre est tenu pour une période de moins de 12 mois.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	RMD 112 LQE 70.8	Si la période du registre est de plus de 12 mois, une demande de prolongation d'entreposage a été effectuée et autorisée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	RMD 10	S'il y a mélange ou dilution de MDR, le mélange obtenu est encore considéré comme une MDR.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	RMD 42	Lorsque des matières et des objets contenant des BPC ou contaminés par des BPC sont présents, ceux-ci sont regroupés et entreposés à l'écart des autres MDR.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12		Si un transformateur inutilisable est présent, celui-ci est drainé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	RMD 11	La ou les MDR sont expédiés dans un lieu autorisé.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	RMD 11	a) Il y a un contrat entre l'expéditeur et le destinataire.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	RMD 11	b) Le délai de conservation du contrat est respecté (2 ans).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16		S'il y a eu cessation des activités ou démantèlement de tout bâtiment ayant contenu des MDR :					
17	RMD 13	a) Un préavis de 30 jours a été envoyé à la ministre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18		b) La décontamination ou le démantèlement est effectué selon la réglementation en vigueur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende : C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Notes sur les vérifications

N°	Note
2	Inscrire la date du déversement de matière dangereuse : SO
7	Inscrire les MDR produites : Huile usée, batterie...
11	Inscrire les matières ou les objets contenant des BPC ou contaminés par des BPC : SO
11	Inscrire la quantité de ces matières ou objets en kg : SO

--

Points de vérification						
N°	Description de la vérification	Résultat				
		OUI	NON	SO	NV	Note
1	Il y a utilisation de MDR à des fins énergétiques. Si oui, voir la grille d'inspection matières dangereuses (RIMD) dans le répertoire du PEI : P:\Pôle Industriel Région\Pôle Industriel\CCEO-grilles-inspection\I-9 MDR nouveau à venir été 2013	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Il y a entreposage de MDR à l'intérieur. Si oui :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3	a) En contenants : remplir la section E du RIMD.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	b) En vrac sur une aire aménagée ou en conteneur : remplir la section F du RIMD.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	c) En réservoir de surface : remplir la section G du RIMD.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Il y a entreposage de MDR à l'extérieur. Si oui :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	a) En contenants : remplir la section I du RIMD.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	b) En vrac dans un conteneur : remplir la section J du RIMD.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	c) En réservoir de surface : remplir la section G du RIMD.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	d) En réservoir souterrain : remplir la section K du RIMD.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	e) En tas sur une aire réservée : remplir la section L du RIMD.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications	
N°	Note
2	L'inspection pour les MDR a été réalisée lors de l'inspection du 18 décembre 2014. L'inspection systématique des MDR à la fréquence de 1 inspection au 3 ans.

Mis à jour le 25 mars 2013.

SECTION E

ENTREPOSAGE INTÉRIEUR EN CONTENANTS

- Identification de l'aire d'entreposage : Bâtiment avec plancher en béton. Aucun drain.

- S'agit-il d'entreposage

. en contenants : (x)

OU

. en contenants mis dans un conteneur : ()

- Bâtiment construit pour protéger ce qui est entreposé de toute altération que peuvent causer l'eau, la neige, le gel ou la chaleur : OUI (x) NON () N/A () R.33

- Bâtiment muni d'un plancher étanche non susceptible d'être attaqué par la M.D. entreposée et pouvant supporter cette M.D. : OUI (x) NON () N/A () R.33

- Aire d'entreposage aménagée pour contenir toutes fuites ou déversements : OUI (x) NON () N/A () R.33

- Présence de drain dans un endroit où sont entreposées des M.D. : OUI () NON (x)

. si OUI :

a) drain obturé hermétiquement en tout temps : OUI () NON () N/A ()

OU

b) drain relié à un réseau de drainage assurant l'évacuation des matières dans un système de récupération de capacité suffisante : OUI () NON () R.35

NOTES : Présence d'un caniveau sans drain

- Contenants fermés, étanches, solides, en bon état et fabriqués d'un matériau ne pouvant être modifié par la M.D. entreposée : OUI (x) NON () R.45

- Contenants munis d'une étiquette visible indiquant la M.D. entreposée et la date du début de l'entreposage : OUI (x) NON () R.46

SECTION G

ENTREPOSAGE INTÉRIEUR OU EXTÉRIEUR
EN RÉSERVOIR DE SURFACE

- Identification de l'aire d'entreposage : Réservoir extérieur de 15 000 litres
-
-
- S'agit-il d'entreposage
- . intérieur : ()
- OU
- . extérieur : (X)
- Bâtiment construit pour protéger ce qui est entreposé de toute altération que peuvent causer l'eau, la neige, le gel ou la chaleur : OUI () NON () N/A (X) R.33
- Bâtiment muni d'un plancher étanche non susceptible d'être attaqué par la M.D. entreposée et pouvant supporter cette M.D. : OUI () NON () N/A (X) R.33
- Aire d'entreposage aménagée pour contenir toutes fuites ou déversements : OUI () NON () N/A (X) R.33
- Présence de drain dans un endroit où sont entreposées des M.D. : OUI () NON () N/A (X)
- . si OUI :
- a) drain obturé hermétiquement en tout temps : OUI () NON () N/A ()
- OU
- b) drain relié à un réseau assurant l'évacuation des M.D. dans un système de récupération de capacité suffisante : OUI () NON () N/A () R.35
- NOTES :
-
-
-
- Réservoirs fermés, étanches, solides, en bon état et fabriqués d'un matériau ne pouvant être modifié par la M.D. entreposée : OUI (X) NON () R.45

- Eau accumulée dans l'aire d'entreposage recueillie et évacuée conformément à la loi	:	OUI	()	NON	()	N/A	(X)	R.38
- Réservoirs munis d'une étiquette visible indiquant la M.D. entreposée	:	OUI	(X)	NON	()			R.46
- Aire d'entreposage des M.D. accessible en tout temps aux équipes d'urgence	:	OUI	(X)	NON	()			R.36

NOTES :

- Vérification trimestrielle des équipements d'entreposage effectuée	:	OUI	(x)	NON	()			R.39
- Registre d'inspection tenu	:	OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.39
. si OUI :								
a) conforme et à jour	:	OUI	(x)	NON	()			R.39
b) délai de conservation respecté (2 ans)	:	OUI	()	NON	()	N/V	(X)	R.39

**COMPLÉTER CET ENCADRÉ S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE EXCEPTION PRÉVUE
À L'ARTICLE 32 DU R.M.D**

- Réservoir en surface et tuyauterie en surface protégés contre la corrosion	:	OUI	(x)	NON	()			R.54
- Réservoir muni d'un mécanisme de sécurité empêchant l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage ou de vidange	:	OUI	(x)	NON	()			R.53
- Présence de tuyauterie souterraine	:	OUI	()	NON	(x)			
. si OUI :								
A) à double paroi et pourvu d'un système de détection automatique de fuite	:	OUI	()	NON	()			R.58
- Indice de fuite	:	OUI	()	NON	()			
. si OUI :								
- Date de test d'étanchéité	:	_____						R.59
B) tuyauterie souterraine en acier protégée contre la corrosion	:	OUI	()	NON	()	N/A	(x)	R.61
. si OUI :								
a) système de protection contre la corrosion conforme	:	OUI	()	NON	()			R.61
b) vérification de fonctionnement dudit système	:	OUI	()	NON	()			R.62
c) vérification conforme	:	OUI	()	NON	()			R.62
d) attestation de fonctionnement conservée et conforme	:	OUI	()	NON	()			R.62
. si NON :								
- Fuite détectée	:	OUI	()	NON	()			
. si OUI :								
- Date de remplacement prévue	:	_____						R.65

- Réservoir de capacité supérieure à 2 000 kg	:	OUI	()	NON	(x)	
. si OUI :						
a) réservoir à double paroi pourvu d'un système de détection automatique des fuites	:	OUI	()	NON	()	N/A ()
<input type="checkbox"/> OU						
b) réservoir avec bassin étanche intégré et conforme	:	OUI	()	NON	()	N/A ()
<input type="checkbox"/> OU						
c) réservoir placé dans un bassin étanche et conforme	:	OUI	()	NON	()	N/A () R.56
- Présence de plusieurs réservoirs dans un même bassin	:	OUI	()	NON	(x)	
. si OUI, matières compatibles	:	OUI	()	NON	()	R.56
- Entreposage de matières explosives, comburantes ou de liquides inflammables	:	OUI	(x)	NON	()	
. si OUI, interdiction d'utilisation des réservoirs de matières plastiques ou de fibre de verre respectée	:	OUI	(x)	NON	()	R.51 et 52
- Réservoirs protégés par des butoirs	:	OUI	(x)	NON	()	N/A () R.55
- Réservoir de capacité supérieure à 20 000 litres muni d'un dispositif automatique de prise d'inventaire en continu et d'un dispositif de prévention de déversement	:	OUI	()	NON	()	N/A (x) R.57 et 148

**COMPLÉTER CET ENCADRÉ S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE EXCEPTION PRÉVUE
AUX ARTICLES 32 ET 81 DU R.M.D.**

- Entreposage de M.D. liquides	:	OUI	(x)	NON	()	
. si OUI, présence de substance absorbante à proximité du lieu d'entreposage	:	OUI	(x)	NON	()	R.83
- Lieu d'entreposage aménagé de manière à empêcher toute intrusion	:	OUI	(x)	NON	()	R.82
- Entreposage intérieur d'une M.D. susceptible d'émettre un gaz inflammable	:	OUI	()	NON	(x)	
. si OUI, bâtiment muni d'un appareil de détection automatique d'un tel gaz ou alarme automatique lors de l'arrêt du système de ventilation	:	OUI	(-)	NON	()	R.84

SECTION I

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR EN CONTENANTS

- Identification de l'aire d'entreposage : Bâtiment comprenant 3 murs et un toit monté sur un bassin étanche. Une grille sert de plancher. On retrouve une toile orange servant de porte pour intempérie. Présence de substance absorbante à proximité et y est inscrit en avant «Entreposage de MDR».

- Contenants placés dans un conteneur : OUI () NON () N/A (x) R.44

- Contenants placés sous un abri : OUI (x) NON () N/A () R.44

NOTES :

- Contenants fermés, étanches, solides, en bon état et fabriqués d'un matériau ne pouvant être modifié par la M.D. entreposée : OUI (x) NON () R.45

- Contenants munis d'une étiquette visible indiquant la M.D. entreposée et la date du début de l'entreposage : OUI (x) NON () R.46

- Présence de drain dans un endroit où sont entreposées des M.D. : OUI () NON (x)

. si OUI :

a) drain obturé hermétiquement en tout temps : OUI () NON () N/A () R.35

OU

b) drain relié à un réseau assurant l'évacuation des M.D. dans un système de récupération de capacité suffisante : OUI () NON () N/A () R.35

- Eau accumulée dans l'aire d'entreposage recueillie et évacuée conformément à la loi : OUI (x) NON () N/A () R.38

- Aire d'entreposage des M.D. accessible en tout temps aux équipes d'urgence : OUI (x) NON () R.36

NOTES :

- Vérification trimestrielle des équipements d'entreposage effectuée	:	OUI	(<input checked="" type="checkbox"/>)	NON	()		R.39
- Registre d'inspection tenu	:	OUI	(<input checked="" type="checkbox"/>)	NON	()	N/A ()	R.39
. si OUI :							
a) conforme et à jour	:	OUI	(<input checked="" type="checkbox"/>)	NON	()		R.39
b) délai de conservation respecté (2 ans)	:	OUI	()	NON	()		R.39
- Entreposage de M.D. incompatibles	:	OUI	()	NON	(<input checked="" type="checkbox"/>)		
. si OUI :							
aires d'entreposage distinctes ou conteneurs différents	:	OUI	()	NON	()		R.41

COMPLÉTER CET ENCADRÉ UNIQUEMENT S'IL Y A ENTREPOSAGE DE CONTENANTS DANS UN CONTENEUR Non applicable

- Conteneur dégagé du sol	:	OUI	()	NON	()		R.48
- Conteneur maintenu fermé par un mécanisme de sécurité empêchant son ouverture en dehors des périodes de chargement/déchargement	:	OUI	()	NON	()		R.49
- Conteneur en métal à chargement par le dessus	:	OUI	()	NON	()		
. si OUI :							
a) joints soudés en continu	:	OUI	()	NON			R.47
b) fond imperméable	:	OUI	()	NON			R.47
- Conteneur à chargement sur le côté	:	OUI	()	NON	()		
. si OUI, bassin étanche et de capacité suffisante (N/A aux M.D. solides)	:	OUI	()	NON	()	N/A ()	R.47

COMPLÉTER CET ENCADRÉ UNIQUEMENT S'IL Y A ENTREPOSAGE DE CONTENANTS SOUS UN ABRI

- Abri							
a) pourvu d'au moins 3 côtés, un toit et un plancher capable de supporter la M.D. entreposée	:	OUI	(<input checked="" type="checkbox"/>)	NON	()		R.34
b) pourvu d'un plancher étanche ne pouvant être attaqué par la M.D. entreposée	:	OUI	(<input checked="" type="checkbox"/>)	NON	()		R.34
c) pourvu d'un muret formant un bassin étanche	:	OUI	(<input checked="" type="checkbox"/>)	NON	()		R.34
. si OUI, bassin de capacité suffisante	:	OUI	(<input checked="" type="checkbox"/>)	NON	()		R.34

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Matières résiduelles

No de la grille : 9

Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014

N° intervention : 300871886

Nom du lieu : Mine Niobec

N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification

Référence : Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);

Directive 019 sur l'industrie minière (D019);

Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA);

Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1		Il y a un conteneur de matières résiduelles.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2		La compagnie ramassant les matières résiduelles est en mesure de fournir des factures.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	LQE 20	Il n'y a pas de matières résiduelles éparses sur le site.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	RAA 194	Il n'y a pas de brûlage de matières résiduelles.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	LQE 66	Il n'y a pas d'enfouissement de matières résiduelles.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N°	Réf.		OUI	NON	SO	NV	Note
6		Est-ce qu'il y a présence :					
7		a) de pneus?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8		b) de récupération de métal?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9		c) de matières dangereuses dans les matières résiduelles?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10		d) de récupération de papier?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11		e) de récupération du bois?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende : C = conforme

Notes sur les vérifications

N°	Note
1	Quelle firme ou compagnie s'occupe de la cueillette des matières résiduelles? Enfouissement : 23-24 Récupération : plusieurs firmes tel que : 23-24
1	À quelle fréquence? Variable selon les matières résiduelles. Il y a plusieurs collectes. Pour ce qui est des déchets ultimes qui vont au lieu d'enfouissement technique. Leur transporteur vient environ à chaque 1 à 1.5 semaine et pour le recyclage, il vient hebdomadairement.
	La mine Niobec est

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Poussières

No de la grille : 10

Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014	N° intervention : 300871886
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification		Référence :					
		<i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (RAA); Règlement sur la qualité de l'atmosphère (Q-2, r. 38) (RQA); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).</i>					
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
Voie d'accès, entreposage et transport							
1	LQE 20	Un abat-poussière est utilisé sur les voies de circulation pour prévenir le soulèvement de poussière. Non	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	LQE 20	Toutes les émissions de poussière sont contrôlées sur les voies d'accès et les aires de circulation.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	RAA 12	Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	LQE 20	Lors du transfert, de la chute ou de la manutention de matières, les points de transfert sont compris dans un espace clos.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	LQE 20	Les points de transfert compris dans un espace clos sont reliés à un dépoussiéreur.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Légende : C = conforme NC = non conforme SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas) NV = non vérifié							

Notes sur les vérifications	
N°	Note
1	Inscrire l'abat-poussière utilisé : eau Des clôtures ont été placées sur la digue du parc à résidus afin de minimiser l'empatement de poussière vers les résidences. De plus, 10 échantillonneurs pour les poussières ont été installés en novembre.

Points de vérification		Référence :					
		<i>La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question. S'il s'agit d'une AA, on ne réfère pas à 123.1 de la LQE, mais à 31.23 de la LQE.</i>					
N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
Voie d'accès, entreposage et transport							
1		<i>La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question. S'il s'agit d'une AA, on ne réfère pas à 123.1 de la LQE, mais à 31.23 de la LQE.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Légende : C = conforme NC = non conforme SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas) NV = non vérifié							

Notes sur les vérifications	
N°	Note
	À l'occasion de grands vents, il est possible que le camion circulant sur le parc à résidus mette de l'eau de mine sur le chemin principal entourant nos bâtiments.

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Traitement des eaux usées domestiques -- Suivi de conformité

No de la grille : 11

Date de l'inspection : Le 6 novembre 2013	N° intervention : 300782202
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification

Référence : *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);
Règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.6) (RCES);
Directive 019 sur l'industrie minière (D019);
Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA);
Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).*

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1	RCES 5	Le puits d'eau potable est situé à plus de 15 m du système de traitement étanche.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	RCES 5	Le puits d'eau potable est situé à plus de 30 m du système non étanche.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	RCES 5	Le système étanche est situé hors de la bande riveraine.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	RCES 5	Le système non étanche est situé à plus de 15 m du cours d'eau le plus près.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	LQE 123.1	S'il y a une cafétéria ou une cuisine sur le site, il y a un piège à matières grasses.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	20	La compagnie est en mesure de confirmer la conformité du rejet s'il y a un émissaire (rejet à l'environnement).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende :
C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Notes sur les vérifications

N°	Note
5	Inscrire le volume du piège à matières grasses? SO
5	Noter la localisation du piège à matières grasses : SO
6	Noter la localisation (données GPS) de l'émissaire :
6	Noter le nom du cours d'eau récepteur : Ruisseau Cornet
	Effluent sanitaire est suivi – Résultats compilés dans le SENV

Points de vérifications

N°	Note
1	Combien de personnes sont desservies par le système de traitement des eaux usées? Minimum : Maximum : 450
2	Est-ce qu'il s'agit d'un système : Démonstration? <input type="checkbox"/> Standard? <input checked="" type="checkbox"/> Si démonstration, noter la firme de consultant qui effectue le suivi :
3	Noter la localisation du système de traitement : Voir plan en annexe Données GPS :
4	Décrire la chaîne de traitement des eaux usées : 1. Fosse septique 2. Station de pompage acheminant les eaux domestiques à l'élément épurateur tertiaire 3. Élément épurateur tertiaire de type roseau épurateur 4. Station de pompage acheminant les eaux septiques du roseau épurateurs aux stations de déphosphatation et de désinfection : 2012 5. Système de désinfection avec lampe UV :2012 6. Système de déphosphatation chimique par dosage de sulfate ferrique : 2012 7. Décanteur d'une capacité de 20 m3 équipé de pré-filtre : 2012

	8. Trois réservoirs de 41 m ³ pour augmenter notre temps de décantation pour les MES et le phosphore. : 2013 9. Nouvelle conduite de rejet des eaux traitées vers le ruisseau Cormet : 2013 10.
5	S'il y a eu des modifications apportées au système de traitement des eaux usées, noter lesquelles ; Trois réservoirs de 41 m ³ pour augmenter notre temps de décantation pour les MES et le phosphore Quand ont-elles eu lieu? 2013
6	Noter le débit de conception : ----- m ³ /j
7	Noter le nombre de fosses septiques dans la chaîne de traitement : l
8	Noter le volume des fosses septiques : ----- m ³
9	Noter la localisation des fosses septiques? Voir plan en annexe Données GPS :

Mis à jour le 25 mars 2013

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Traitement des eaux usées domestiques – Suivi des performances et des équipements

No de la grille : 12

Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014	N° intervention : 300871886
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Points de vérification

Référence : *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);
Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22) (RET);
Directive 019 sur l'industrie minière (D019);
Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA);
Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).*

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
Suivi des performances							
1	LQE 123.1	Les paramètres analysés dans le cadre du traitement des eaux usées domestiques sont ceux prévus par le certificat d'autorisation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	LQE 123.1	La fréquence d'échantillonnage respecte le certificat d'autorisation.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	LQE 20	Il n'y a pas d'écoulement en provenance du champ d'épuration.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	LQE 20	Il n'y a pas d'odeurs en provenance du système de traitement.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suivi des équipements							
5	LQE 123.1	Le guide d'entretien des installations est présent.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	RET 13	Le piège des matières grasses et les fosses septiques sont vidangés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Légende :
C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Notes sur les vérifications

N°	Note
1	Noter les paramètres à analyser : DCO, DBO5, MES, NH4, Pt, pH, coliformes fécaux
2	Noter la fréquence d'échantillonnage : mensuel
6	Noter la fréquence de la vidange du piège à matières grasses : SO
6	Noter la fréquence de la vidange des fosses septiques : 1 à 2 fois/année

Points de vérification

Référence : *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE).*

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			OUI	NON	SO	NV	Note
Suivi des performances							
1	LQE	S'il y a un rapport d'analyse des résultats d'analyse, celui-ci est transmis au MDDEP.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2		Les résultats d'analyse respectent l'annexe 4 du « Guide de présentation des demandes d'autorisation pour les systèmes de traitement des eaux usées d'origine domestique ».	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	LQE 123.1	Les résultats rencontrent les exigences des OER ou celles prévues par le certificat d'autorisation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suivi des équipements							
5	LQE 66	Si la compagnie possède des factures de vidange, les boues sont envoyées dans un endroit autorisé.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6		Un registre des suivis des inspections des équipements, des incidents et du suivi environnemental est tenu.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications	
N°	Note
1	Noter la date de transmission des rapports d'analyse : à chaque mois par le SENV.
5	Identité de la personne qui s'occupe du suivi : a) Nom : Amélie Noel de Tilly b) Fonction : Conseillère en environnement Niveau de formation : -----

Mis à jour le 25 mars 2013.

Amélie Noel de Tilly 2015-01-14

1. Identification

Date de l'inspection : 2014-12-18	Heure d'arrivée : 8 h 45	Heure de départ : 11 h 25
Inspecteur : Véronique Levesque		Accompagné de :
N° intervention : 300932937	Type d'intervention : Inspection	
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202303	N° du rapport d'inspection : 401212167	
N° demande : 200266357	Type de demande : Programme de contrôle	
But de l'inspection : Vérifier la conformité des activités d'exploration minière à la réglementation en vigueur.		

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Niobec inc.	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté :	
Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées <input type="checkbox"/> SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Annie Boily		
Amélie Noel de Tilly		
53-54		

Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de :		

Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---------	--

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 0	Nombre de photos annexées au rapport : 0
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....	

Grilles d'inspection annexées	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-------------------------------	--

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	1	Rapport de forage

Échantillons SO

2 - Mise en contexte (facultatif) SO

La mine Nlobec effectue des forages pour leur étude pour l'érection d'un nouveau parc à résidus prévu en 2016.

3 Description de l'inspection

Lors de l'inspection, aucune activité de forage n'a lieu. Selon l'accompagnateur (un employé de la mine), des travaux ont eu lieu dernièrement. Du forage au diamant a été réalisé par l'entreprise 23-24 et du géotechnique par l'entreprise 23-24

J'effectue une visite des sites de forage avec ce dernier. Aucune anomalie n'est constatée sur les lieux. Les sites (2) ont été laissés propre. Aucune trace d'hydrocarbure au sol. L'accompagnateur m'avise que plusieurs vérifications sont réalisées par ce dernier afin que les entreprises laissent l'endroit propre. Ce dernier va me faire parvenir rapport de forage au début de janvier. D'autres forages sont prévus en 2015. Je demande à être avisé lors des forages afin d'effectuer une inspection lors d'activité.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

Aucun manquement n'a été constaté.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention

Rédigé par : Véronique Levesque

Signature : *Véronique Levesque*

Date de signature : 2014-12-29

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Coordonnateur, secteur industriel

Signature : *Serge Alain*

Date : 2015-01-07

Commentaires :

Intervention fermée

1 Identification

Date de l'inspection : 2014-12-18 Heure d'arrivée : 8 h 45 Heure de départ : 11 h 30
Inspecteur : Véronique Levesque Accompagné de :

N° intervention : 300919758 Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202302 N° du rapport d'inspection : 401210822
N° demande : 200370337 Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : Contrôle et vérification des ouvrages miniers avec retenue d'eau

Lieu inspecté
Nom du lieu : Niobec Inc.
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
N° du lieu : 54177746 Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté :
Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées <input checked="" type="checkbox"/> SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Amélie Noel De Tilly	Conseillère en environnement	

Mode d'identification
But expliqué : oui non s. o.
Mode d'identification : verbale preuve de statut
But expliqué à l'identification faite auprès de :

Plainte SO

Photos numériques
Nombre de photos prises sur le terrain : 10 Nombre de photos annexées au rapport : 4
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif)

SO

Le nouveau programme N-1E consiste à dresser un inventaire des ouvrages miniers avec retenue d'eau, soit les bassins et parcs à résidus miniers, et leurs caractéristiques et effectuer des vérifications ou inspection avant ou pendant les périodes de crues. La directive 019 applicable est celle de 1989.

L'inspection de contrôle et vérification des ouvrages miniers avec retenues d'eau a été réalisé lors de l'inspection annuel 2014-2015.

3 Description de l'inspection

Nous avons emprunté le chemin situé sur la digue. La digue a 300 pieds de largeur. Celle-ci est inspectée régulièrement. Aucune fissure n'a été observée. On retrouve des plages de 200 pieds environ. Le niveau de la revanche est respecté. Lors de l'inspection, 3 tuyaux sont au bord du bassin soit un comportant de la matière fine, l'autre plus grossière et un d'urgence. Cet été, des clôtures ont été érigés pour minimisés les poussières provenant du parc à résidus. Des arbres ont aussi été plantés dans les pentes du parc à résidus.

Les pentes de la digue vers l'extérieur soit vers le fossé ne démontrent aucune présence d'érosion.

L'eau au parc à résidus est envoyée au bassin de sédimentation et un certain pourcentage est réutilisé au procédé en passant par le bassin de sédimentation. Le parc à résidus no.2 est constitué de 3 côtés car le parc à résidus no.2 est accoté dans le parc à résidus no.1 qui est inactif et restauré.

On retrouve toujours

- un fossé périphérique
- des sorties d'eau d'exfiltration se jetant dans le fossé
- des piézomètres où le niveau d'eau est pris une fois par mois

Tous ces éléments s'appliquent au deux parc à résidus.

Les digues internes sont remontes à chaque année afin d'assurer une meilleure gestion de l'eau. Les digues externes sont aussi rehaussées. Une série d'action sont effectuées à chaque année afin d'assurer le respect des critères de densité et de perméabilité tel que essai de pénétration statique, essai de perméabilité Des inspections sont réalisées à tous les jours.

En faisant le tour du parc à résidus no. 2, on passe du côté est du parc à résidus no. 1. On retrouve aussi des sorties d'eau d'exfiltration. On retrouve une végétation dense. Ce parc à résidus no. 1 qui est inactif et restauré est suivi aussi.

On ne retrouve aucun déversoir d'urgence sur le parc même. Toutefois, les eaux au fossé périphérique sont rejetées au bassin de sédimentation de même qu'au bassin de polissage. C'est au bassin de polissage qu'on retrouve une sortie d'urgence. L'entreprise a installé des règles a différents endroits afin de mesurer le débit. (Voir photo #602)

On retrouve aussi sur le site de la Mine Niobec, un bassin de polissage (volume de 45 000 m3), un bassin de sédimentation (volume de 602 500 m3) de même que 5 autres bassins. Ceux-ci sont creusés à même le sol. Tous ces bassins sont inter relié ensemble. Beaucoup de recirculation est réalisé. On retrouve des stations de pompage. Une sortie d'urgence pour le bassin de sédimentation qui va vers le bassin de polissage. On retrouve un seul effluent final provenant des bassins se rejetant dans la rivière Shisshaw. (EF) Ce dernier est suivi au SENV. On retrouve une sortie d'urgence au bassin de polissage. Ce dernier se rejette dans le ruisseau Cimon. Aucun rejet n'est réalisé à cet endroit présentement.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

L'inspection des ouvrages de retenus d'eau est réalisée pour la Mine Niobec.

Le tableau Excel du Pôle Nordique et Minier a été mis à jour.

(P:\Pôle Nordique et minier\Planification CCEQ 2014-2015\N-1 Activités minières\N-1 E Ouvrages miniers avec retenue d'eau)

Le programme de vérification me sera envoyé au début du mois de janvier.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention

Rédigé par : Véronique Levesque

Signature : <i>V. Levesque</i>	Date de signature : 2014-12-29
--------------------------------	--------------------------------

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : <u>Serge Ajain</u>	Fonction : <u>Coordonnateur, secteur industriel</u>
Signature : <i>Serge Ajain</i>	Date : 2014-12-29 2015-01-07

Commentaires :

Intervention fermée



Photo 004.jpg

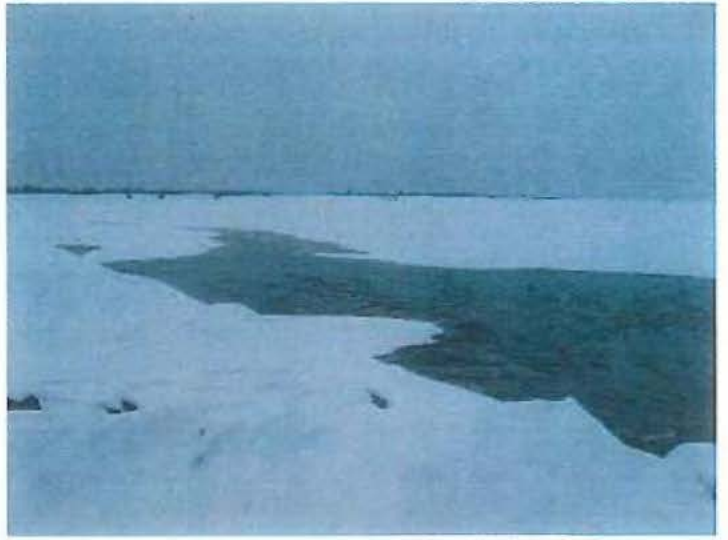


Photo 005.jpg



Photo 006.jpg



Photo 003.jpg

Références

Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau (RDPE, Chapitre Q 2, r. 14)
Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau (RREUE, Chapitre Q 2, r. 42.1)

Identification

Date de l'inspection : 2013-11-06	N° intervention : 300848186
Inspecteur : Véronique Levesque	
Nom du lieu : Niohec	N° du lieu : 54177746

Points de vérification avant l'inspection

N°	Réf.	Description de la vérification	Oui	Non	Note
1	r. 14, a. 9. r. 42.1, a. 8	Une déclaration de prélèvement d'eau et/ou d'utilisation d'eau à des fins de redevance a été produite pour ce lieu.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	r. 14, a. 9 r. 42.1, a. 8	Aucune déclaration n'a été produite pour ce lieu, cependant l'établissement est susceptible d'être assujéti au RDEP et/ou au RREUE.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	r. 14, a. 9 r. 42.1, a. 8	Une déclaration a été produite pour ce lieu et a. les prélèvements d'eau de cet établissement sont assujétiés au RDPE; b. les eaux utilisées à cet établissement sont assujétiées au RREUE; c. imprimez et joignez la synthèse de la dernière déclaration produite à partir du système GPE. Inscrivez ici la dernière année déclarée : 2012	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4	r. 14, a. 8	Une autorisation de prélèvement d'eau de 75m ³ et plus par jour a été délivrée pour ce lieu après le 10 septembre 2009. - si oui, son nouveau site de prélèvement doit être muni d'un équipement de mesure.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Points de vérification ayant et pendant l'inspection

N°	Identification du site de prélèvement et de la source d'approvisionnement ¹	Localisation (GPS) du site de prélèvement ²	Capacité nominale ³	Équipement de mesure ⁴			Note
				Oui	Non	NV	
5	<input checked="" type="checkbox"/> Eau souterraine <input type="checkbox"/> Eau de surface <input type="checkbox"/> Réseau d'aqueduc	Puits artésien	250 m ³ /h	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<input checked="" type="checkbox"/> Eau souterraine <input type="checkbox"/> Eau de surface <input type="checkbox"/> Réseau d'aqueduc	Dénoyage de la mine	143 m ³ /h	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/> Eau souterraine <input checked="" type="checkbox"/> Eau de surface <input type="checkbox"/> Réseau d'aqueduc	Prise d'eau – Rivière Shishshaw	700 m ³ /h	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/> Eau souterraine <input type="checkbox"/> Eau de surface <input type="checkbox"/> Réseau d'aqueduc			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/> Eau souterraine <input type="checkbox"/> Eau de surface <input type="checkbox"/> Réseau d'aqueduc			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹ Cocher le type d'approvisionnement et identifier le site de prélèvement en prenant soin d'inscrire le nom du plan d'eau ou le nom du réseau d'aqueduc.

² Si disponible dans SAGO ou accessible lors de l'inspection. N'inscrire aucune coordonnée géographique pour les approvisionnements d'eau via un réseau d'aqueduc.

³ Si accessible, inscrire la capacité nominale de l'équipement de prélèvement, sans omettre l'unité de mesure correspondante.

⁴ Présence/Absence. Si présence, cocher la note et inscrire dans la section E. Notes sur les vérifications le type d'équipement de mesure (compteur d'eau, débitmètre, autre), de même que la lecture, le cas échéant, du compteur. Une photo du compteur et de la mesure inscrite au lecteur est pertinente.

Points de vérification du registre
(Réf. r. 14, a. 10 et r. 42.1, a.8)

N°	Description de la vérification	C	NC	SO	Note
10	Un registre est conservé au lieu d'exploitation et est tenu à la disposition du ministre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
11	Le registre contient les renseignements suivants pour chaque site de prélèvement :				
12	→ la description du site de prélèvement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	→ les volumes sont déterminés un équipement de mesure : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
14	→ la description de l'équipement de mesure	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	→ les résultats exprimés en litres et les dates de la prise de mesure des volumes d'eau prélevés lorsqu'un équipement de mesure est utilisé;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	→ la description et les dates des défaillances, bris, anomalies ou autres défauts survenus à l'équipement de mesure;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	→ la date et le nom des personnes ayant effectué les contrôles d'exactitude et de bon fonctionnement ainsi que les activités d'entretien de l'équipement de mesure;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	→ la date et la nature des réparations, ajustements et des autres modifications effectuées à l'équipement de mesure;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19	→ la description et la date de tout autre événement pouvant avoir une incidence sur l'exactitude des mesures;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	→ les rapports de vérification de l'exactitude des relevés de chaque équipement de mesure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
21	→ les volumes sont déterminés par une méthode d'estimation : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
22	→ la description de la méthode d'estimation utilisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23	→ les résultats, leurs unités et les dates de la prise de mesure dans les cas où la méthode d'estimation des volumes d'eau prélevés est utilisée;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24	→ l'attestation par un professionnel de la méthode d'estimation des volumes d'eau prélevés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications

N°	Note
10	Tout est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. Tous les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau.
20	Une validation des éléments de mesure de débit est réalisée à chaque année. (Comparaison à l'aide d'un système de mesure en parallèle)

Vu
Serge Alain
Coord. secteur industriel
13-12-16

Légende : C = pour conforme; NC = pour non conforme; SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas); NV = non vérifié; Note = Si l'inspecteur a des précisions ou des remarques par rapport à l'élément, il cochera la case note, puis il rapportera dans le tableau Notes sur les vérifications le numéro du point de vérification pour lequel il a des informations additionnelles à inscrire.

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

Version du 07 juin 2013

1. Identification

Date de l'inspection : 2013-11-06	Heure d'arrivée : 8 h 30	Heure de départ : 14 h 50
Inspecteur : Véronique Levesque		Accompagné de :

N° intervention : 300809495	Type d'intervention : Inspection de conformité
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0744400	N° du rapport d'inspection : 401087557
N° demande : 200363031	Type de demande : Document officiel
But de l'inspection : Assure un suivi suite à la délivrance d'un certificat d'autorisation pour l'ajout d'une nouvelle cheminée de ventilation S4	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Niobec Inc.	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec Inc.		3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Amélie Noel deTilly 53-54	Conseillère en environnement 53-54	418-673-4694 poste 53-54
Annie Boily	Coord. En environnement	

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de :			

Plainte		
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 11	Nombre de photos annexées au rapport : 1
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax . L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-02\evve01\7610-02-01-0202301\2013-11-06	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf	

Grilles d'inspection annexées	
Numéro	Titre

Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.			
Demandes d'analyses jointes au rapport : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.			

2. Mise en contexte (facultatif)

Pour ses opérations courantes, la mine Niobec utilise 1 315 000 CFM d'air frais pour la ventilation des galeries souterraines. L'air frais est dirigé sous terre afin de garantir des conditions de salubrité aux travailleurs en conformité avec les exigences du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines*. L'air est pris en surface par l'entremise de ventilateurs et est acheminé sous terre aux endroits où des travailleurs et des équipements sont présents. Cette même quantité d'air est naturellement redirigée vers la surface par les deux cheminées de ventilation (S2 et S3) ainsi que par le puits de la mine. La cheminée S3 n'a pas un dimensionnement suffisant pour retourner à la surface la quantité d'air utilisée pour la ventilation de la mine donc pour améliorer les conditions d'opération une nouvelle cheminée de sortie doit être ajoutée.

Le promoteur s'est engagé à :

- Soumettre à la DRAE-02 un devis d'échantillonnage
- Réaliser la campagne d'échantillonnage à la source de la cheminée de ventilation S-4 au plus tard le 30 septembre 2013.
- Transmettre à la DRAE-02, d'ici au 30 janvier 2014, un rapport de l'échantillonnage des émissions atmosphériques.

3. Description de l'inspection

Nous nous sommes dirigés sur les lieux. La cheminée est aménagée à même le roc. On constate une bonne sortie d'air. Une clôture est mise en place au pourtour de l'ouverture de la nouvelle cheminée S4. Le site sera reboisé.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

Le 26 juillet 2013, la mine a soumis à la DRAE-02 un devis d'échantillonnage. Le 6 août, le devis a été transmis à la DPQA afin d'y être validé. La DRAE est en attente donc les dates mentionnées au CA seront reportées pour effectuer la campagne d'échantillonnage à la source de la cheminée de ventilation S-4.

5. Conclusion

Lors de l'inspection, aucun manquement n'a été constaté.

Le devis nous a été acheminé mais l'entreprise est en attente d'une validation de la DPQA avant de procéder à la campagne d'échantillonnage.

Date de l'inspection : 2013-11-06	No de gestion documentaire : 7610-02-01-0744400
-----------------------------------	---

6. Recommandations

- Fermer intervention # 300809495
- Assurer un suivi avec la DRAE-02 lorsque celle-ci recevra une validation de la DPQA pour nouvelle date demandé pour réaliser la campagne d'échantillonnage de même que pour la réception de la caractérisation de la cheminée S4
- S'assurer que l'entreprise dépose la caractérisation de la cheminée S-4

Rédigé par : Véronique Levesque	Date de rédaction : 2013-11-13
Signature : <i>Véronique Levesque</i>	

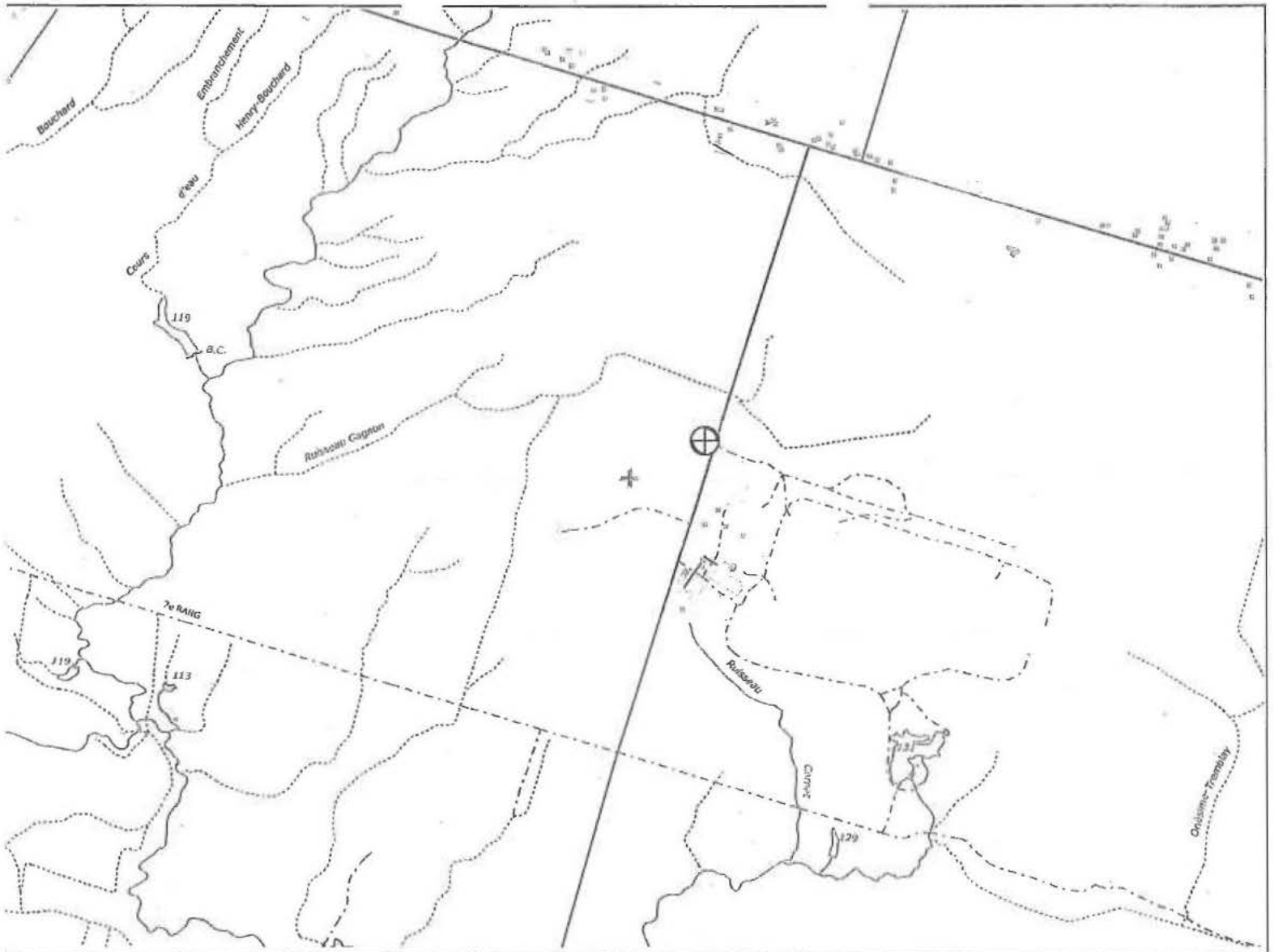
7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain	Fonction : Coordonnateur secteur industriel
Signature : <i>Serge Alain</i>	Date : 2013-11-19

Commentaires : *Intervention fermée*

*Assurer suivi des engagements de l'entreprise
concernant la caractérisation de la cheminée S4
→ 300848990*





1 Identification

Date de l'inspection : 2014-06-19	Heure d'arrivée : 8 h 20	Heure de départ : 12 h 00
Inspecteur : Véronique Levesque	Accompagné de :	

N° intervention : 300859508	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202302	N° du rapport d'inspection : 401147686
N° demande : 200169422	Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : Inspection systématique annuelle (Insp 1/2 2014-2015)	

Lieu inspecté

Nom du lieu : Niobec inc.	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Ensoleillé

Personnes rencontrées

SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Amélie Noel de Tilly 53-54	Conseillère en environnement	418 673-4694 poste 53-54
Annie Boily		

Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de :			

Plainte

SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 31	Nombre de photos annexées au rapport : 10
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-02\levve01\7610-02-01-0202301\2014-06-19	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....	

Grilles d'inspection annexées

SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	1	Compte rendu - écoulement huileux dans un fossé de drainage d'égout pluvial

Échantillons SO**2 Mise en contexte (facultatif)** SO

Deux inspections sont prévues au programme systématique annuel. La grille d'inspection complète sera remplie lors de la deuxième inspection.

L'entreprise a constaté le 10 juin, un écoulement huileux à la sortie du réseau pluvial. Prends mesure pour contenir l'écoulement huileux et entame recherche afin de localiser la source. Avisé le MDDELCC vendredi le 13 juin.

3 Description de l'inspection

Dans un premier temps, je me suis dirigé à l'alimentation en eau fraîche à la rivière Shipshaw afin de vérifier l'état de la tourbière et de la végétation (Voir rapport # 401147723)

Par la suite, je me suis rendu à la station de prélèvement d'eau dans le chemin Volair à St-Honoré pour le programme de contrôle M-11 des sites de prélèvement d'eau et d'utilisation de l'eau à des fins de redevance effectué l'automne dernier. Une vérification des installations à cet endroit n'avait pas été réalisée. On y retrouve 3 pompes avec débitmètres.

Retour aux installations.

Je me suis dirigée vers le fossé où il y a eu observation d'un écoulement huileux à la sortie du réseau pluvial situé légèrement en amont de la sortie des eaux traitées de la fosse septique. Un ballot de paille était en place à la sortie du tuyau. Lors de son enlèvement, j'ai constaté un petit film d'huile se dégageant du ballot. Plusieurs boudins a été mis en place tout au long du fossé de même 4 digues de pierre dans le fossé ont été érigées. Le fossé a été marché et aucune perception de film huileux n'a été constatée.

J'ai remarqué que les 3 réservoirs en aval du système de traitement des eaux usées, afin d'augmenter le temps de décantation, ont été installé et sont fonctionnels.

Je me suis dirigé vers la surverse d'urgence. De l'eau traitée à l'actiflo est envoyée vers le ruisseau Simon car le niveau d'eau des bassins est élevé. L'entreprise constate une problématique dans la conduite de l'effluent final. Le débit maximum n'est pas capable d'être atteint. Un dépôt d'ocre ferreux s'y retrouve. Le sulfate ferrique utilisé serait en cause. Cet aspect est étudié présentement.

J'ai suivi le ruisseau Simon pour ensuite, me diriger à la limite de propriété vers le ruisseau Cornet. Aucune trace d'écoulement huileux n'a été constatée.

Une visite au parc à résidus a été réalisée. La revanche est respectée.

Aucun forage n'est prévu pour cet été.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO**5 Conclusion**

Aucun manquement n'a été constaté lors de l'inspection.

Evaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer l'intervention
 - Aviser le coordonnateur d'urgence-environnement des observations constatées lors de l'inspection concernant écoulement huileux à la sortie du réseau pluvial.
 - Continuer le programme d'inspection systématique soit procéder à la deuxième inspection en octobre.
- Effectuer suivi du dossier de l'écoulement huileux à la sortie du réseau pluvial. (état de la situation et bon de disposition)

Rédigé par : Véronique Levesque

Date de rédaction : 2014-06-26

Signature :

Date de signature : 2014-06-27

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Serge Alain, Coordonnateur, secteur industriel

Signature :

Date : ~~2014-06~~ 2014-07-14

Commentaires :

Intervention fermée
Assurer les suites proposées
1- informer U-E des observations concernant écoulement huileux
2- effectuer suivi du dossier (état de situation + bons de disposition)



Photo 020.jpg



Photo 022.jpg



Photo 023.jpg



Photo 024.jpg

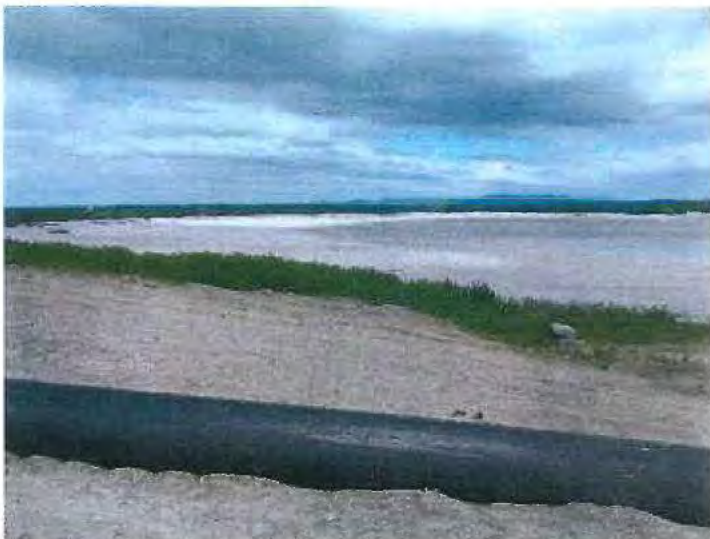


Photo 025.jpg



Photo 026.jpg



Photo 027.jpg



Photo 028.jpg



Photo 029.jpg



Photo 031.jpg

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification		
Date de l'inspection : 2014-03-19	Heure d'arrivée : h	Heure de départ : h
Inspecteur : Véronique Levesque	Accompagné de :	

N° intervention : 300861624	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202302	N° du rapport d'inspection : 401119592
N° demande : 200169422	Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : Inspection systématique annuelle (insp 2/2 2013-2014)	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Niobec inc.	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbum Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbum Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------------------	--

Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---------	--

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 0	Nombre de photos annexées au rapport : 0
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....	

Grilles d'inspection annexées	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-------------------------------	--

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

3 Description de l'inspection

Voici les constats observés suite à mon inspection :

- Aucune activité de forage au alentour de la Mine Niobec
- Aucune présence de poussière sur la neige provenant du parc à résidus minier
- La halde à minéral situé aux abords du chemin de Columbiun respect le volume maximal.
- Aucune poussière émise provenant de la chute à scorie (Dépoussiéreur en place)

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

Aucun manquement n'a été constaté lors de l'inspection.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

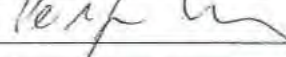
6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer l'intervention

Rédigé par : Véronique Levesque

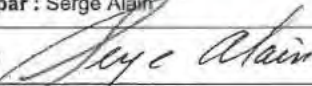
Date de rédaction : 2014-03-24

Signature : 

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Serge Alain, Coordonnateur, secteur industriel

Signature : 

Date : 2014-03-25

Commentaires :

Intervention fermée



Saguenay, le 12 novembre 2013

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Niobec inc.
3400, route du Columbium
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

N/Réf. : 7610-02-01-0202302
401086537

Objet : Rejet hors norme de matières en suspension dans l'effluent sanitaire

Mesdames,
Messieurs,

Lors de la vérification réalisée le 1^{er} novembre 2013 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Ne pas avoir respecté les normes relatives au rejet de contaminants contenues dans l'attestation d'assainissement, soit avoir rejeté des eaux sanitaires dont les concentrations en matières en suspension sont supérieures à la norme de 10 mg/L. Loi sur la qualité de l'environnement, article 31.23 al. 1 (1)

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce manquement.

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec madame Véronique Levesque au numéro de téléphone 418 695-7883, poste 322 ou à l'adresse courriel veronique.levesque@mddefp.gouv.qc.ca

Prenez note que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le manquement constaté, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

...2

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Le montant de cette sanction est fixé par la Loi ou le règlement et, selon le manquement visé, il est de 1 000 \$, 1 500 \$, 2 500 \$, 3 500 \$, 5 000 \$, 7 500 \$ ou de 10 000 \$ pour une personne morale.

SA/VL/gl



Serge Alain, coordonnateur
Secteur industriel

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'inspection : 2013-11-06	Heure d'arrivée : h	Heure de départ : h
Inspecteur : Véronique Levesque		Accompagné de :
N° intervention : 300848185	Type d'intervention : Inspection	
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202302	N° du rapport d'inspection : 401087498	
N° demande : 200370337	Type de demande : Programme de contrôle	
But de l'inspection : Control et Vérification des ouvrages miniers avec retenue d'eau		

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Niobec inc.	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté :	
Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées <input type="checkbox"/> SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Amélie Noel de Tilly		

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de :			

Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---------	--

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain :	Nombre de photos annexées au rapport :
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée,	

Grilles d'inspection annexées <input type="checkbox"/> SO	
Numéro	Titre
1	Information sur l'ouvrage de rétention d'eau

Autres pièces annexées au rapport	<input checked="" type="checkbox"/> SO
Échantillons	<input checked="" type="checkbox"/> SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

Le nouveau programme N-1E consiste à dresser un inventaire des ouvrages miniers avec retenue d'eau, soit les bassins et parcs à résidus miniers, et leurs caractéristiques et effectuer des vérifications ou inspection avant ou pendant les périodes de crues. La directive 019 applicable est celle de 1989.

3 Description de l'inspection

L'inspection de contrôle et vérification des ouvrages miniers avec retenues d'eau a été réalisé lors de l'inspection annuel 2013-2014.

Dans un premier temps, nous nous sommes dirigé en haut du Parc à résidus afin d'avoir une vue d'ensemble du site. Des travaux de remblai étaient effectués de même que des travaux de vérification de digue. Une firme était sur les lieux afin de vérifier celles-ci.

L'eau au parc à résidus est envoyée au bassin de sédimentation et un certain pourcentage est réutilisé au procédé en passant par le bassin de sédimentation. Le parc à résidus no.2 est constitué de 3 côtés car le parc à résidus no.2 est accoté dans le parc à résidus no.1 qui est inactif et restauré.

Nous nous sommes déplacé en bas de la digue. Nous avons emprunté le chemin périphérique situé au bas du parc à résidus pour faire le tour de celui-ci. Nous retrouvons :

- un fossé périphérique
- des sorties d'eau d'exfiltration se jetant dans le fossé
- des piézomètres où le niveau d'eau est pris une fois par mois

Tous ces éléments s'appliquent au deux parc à résidus.

Les digues internes sont remontées à chaque année afin d'assurer une meilleure gestion de l'eau. Les digues externes sont aussi rehaussées. Une série d'action sont effectuées à chaque année afin d'assurer le respect des critères de densité et de perméabilité tel que essai de pénétration statique, essai de perméabilité *Des inspections sont réalisées à tous les jours.*

En faisant le tour du parc à résidus no. 2, on passe du côté est du parc à résidus no. 1. On retrouve aussi des sorties d'eau d'exfiltration. On retrouve une végétation dense. Ce parc à résidus no. 1 qui est inactif et restauré est suivi aussi.

On ne retrouve aucun déversoir d'urgence sur le parc même. Toutefois, les eaux au fossé périphérique sont rejetées au bassin de sédimentation de même qu'au bassin de polissage. C'est au bassin de polissage qu'on retrouve une sortie d'urgence.

On retrouve aussi sur le site de la Mine Niobec, un bassin de polissage (volume de 45 000 m³), un bassin de sédimentation (volume de 602 500 m³) de même que 5 autres bassins. Ceux-ci sont creusés à même le sol. Tous ces bassins sont inter relié ensemble. Beaucoup de recirculation est réalisé. On retrouve des stations de pompage. Une sortie d'urgence pour le bassin de sédimentation qui va vers le bassin de polissage. On retrouve un seul effluent final provenant des bassins se rejetant dans la rivière Shishpaw. (EF) Ce dernier est suivi au SENV. On retrouve une sortie d'urgence au bassin de polissage. Ce dernier se rejette dans le ruisseau Cimon.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

L'inspection des ouvrages de retenus d'eau est réalisée pour la Mine Niobec. Le tableau Excel du Pôle Nordique et Minier est complété.
(P:\Pôle Nordique et minier\Planification CCEQ 2013-2014\N-1 Activités minières\N-1 E Ouvrages miniers avec retenue d'eau)

6 Recommandations

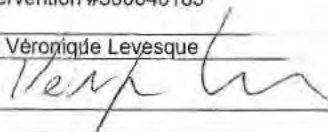
Ainsi, je recommande de .

- Fermer l'intervention #300848185

Rédigé par : Véronique Levesque

Date de rédaction : 2014-01-07

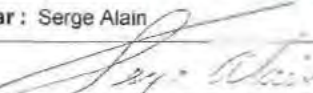
Signature :

**7 Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Serge Alain, Coordonnateur, secteur industriel

Signature :



Date : 2014-01-17

Commentaires :

Intervention fermée

Vérifications annuelles (avant ou pendant la crue)				Autres informations pertinentes (assujetti à la Loi sur la sécurité des barrages, à proximité d'un milieu sensible?)
Date de réception des dernières informations sur le niveau d'eau	Date de réception des rapports d'inspection des digues	Respect du niveau d'eau ou de la revanche spécifiée au CA? (Oui/Non)	Si nécessaire, date de l'inspection par le MDDEFP	
	N/A		2013-11-06	
	2012	oui	2013-11-06	
			2013-11-06	
			2013-11-06	

Saguenay, le 29 août 2016

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Niobec inc.
3400, route du Columbium
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

N/Réf. : 7610-02-01-0203100
401384013

Objet : Déversement d'eaux de procédé du secteur du concentrateur dans le ruisseau Cornet

Mesdames,
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 17 août 2016 par un intervenant d'urgence de notre direction régionale, nous avons constaté les manquements suivants :

- Étant titulaire d'une autorisation délivrée en vertu de la présente loi le 21 avril 2008 pour l'ajout d'un bassin de sédimentation au parc à résidus miniers, ne pas avoir respecté les conditions lors de la réalisation du projet, de la construction, de l'utilisation ou de l'exploitation de l'ouvrage, à savoir avoir déversé dans un cours d'eau des eaux de recirculation en provenance du bassin n° 8 alors que ces eaux de procédé doivent être contenues au concentrateur et dirigées vers le parc à résidus.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.1
- Avoir émis, déposé, dégagé ou rejeté un contaminant ou avoir permis l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet d'un contaminant, soit des eaux de recirculation du bassin n° 8 déversées du secteur du concentrateur dans le ruisseau Cornet, dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer des dommages ou de porter autrement préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2, partie 2

...2

Correctifs à prendre pour remédier à la situation

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ces manquements.

Nous vous demandons aussi de nous transmettre d'ici le 29 septembre 2016 un plan des mesures correctives qui ont été ou qui seront mises en œuvre pour vous conformer à la loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

Mesures administratives ou judiciaires

Par la présente, nous vous avisons que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Si un avis de non-conformité vous a déjà été notifié par le passé, nous vous avisons par la présente que cela sera pris en considération dans toute décision relative à l'utilisation de toute mesure administrative ou judiciaire dont l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire. Une telle sanction pourrait vous être imposée pour un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à ses règlements. En vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, cette sanction serait de :

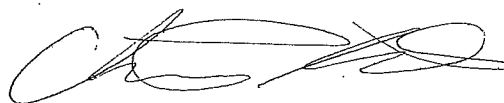
- 2 500 \$ - Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.1
- 10 000 \$ - Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2, partie 2

Communication avec le Ministère

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec monsieur Sylvain Roy au 418 695-7883, poste 327 ou à l'adresse courriel suivante sylvain.roy@mddelcc.gouv.qc.ca.

De plus, pour obtenir plus d'informations sur les critères généraux guidant l'application des mesures administratives ou judiciaires, vous pouvez consulter le Cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires qui est disponible sur le site Web du Ministère (www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/index.htm).

CM/SR/sd



Christian Mercier
Coordonnateur par intérim
Urgence-Environnement

1 Identification

Date de l'inspection : 2016-08-19	Heure d'arrivée : 10h32	Heure de départ : 11h45
Inspecteur : Isabelle McLean	Accompagné de : Stéphane Gagné	

N° intervention : 301060577	Type d'intervention : Inspection pour suivi d'urgence
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0203100	N° du rapport d'inspection : 401383770
N° demande : 200452548	Type de demande : Urgence
But de l'inspection : Suite au déversement d'eau de procédé (225 000 litres) dans le ruisseau Cornet et ruisseau Cimon, assure un suivi des ruisseaux en question (observation et échantillonnage, eau surface et sédiments)	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Niobec inc.	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo
Soleil 24°C

Personnes rencontrées SO

Plainte SO

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 7	Nombre de photos annexées au rapport : 4
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Isabelle Mclean avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L20. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-02\mclis01\7610-02-01-0203100\2016-08-19	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, ...	

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Points d'échantillonnage suivi des ruisseaux Cornet et Cimon
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	1	Courriel François Bossanyi « Conteneants et paramètres » du 19 août 2016

Échantillons SO

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input checked="" type="checkbox"/> eau	eau de surface	3	12
<input type="checkbox"/> air			
<input checked="" type="checkbox"/> sol	sol et sédiments	3	3
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
		<input checked="" type="checkbox"/> s. o.	<input type="checkbox"/> s. o.

2 Mise en contexte (facultatif) SO

Urgence-environnement a dû intervenir suite à un déversement d'eau de procédé (225 000 litres) du bassin #8 de la mine Niobec. Suite à ce déversement, une campagne d'échantillonnage a été mise en place afin d'assurer un suivi de la qualité de l'eau et des sédiments des ruisseaux Cornet et Cimon.

3 Description de l'inspection

Nous nous sommes déplacés sur le lieu se trouvant au sud-est de la mine Niobec pour procédé à l'échantillonnage de l'eau et des sols-sédiments du ruisseau Cornet et du ruisseau Cimon. Les premiers échantillons ont été prélevés à la sortie du ponceau du ruisseau Cornet. L'eau s'écoule lentement et elle est très limpide. Aucun signe n'indique que le niveau de l'eau aurait monté à cet endroit. Il y a accumulation de sol à un endroit seulement, là où nous avons pris le prélèvement de sol (voir photo 2). En longeant le ruisseau Cornet vers le sud, la végétation est très dense. À certains endroits, les herbes sont à plats sur le sol indiquant que l'eau a montée par-dessus la végétation. En arrivant à l'embouchure du ruisseau Cornet et le point de jonction du ruisseau Cimon, le niveau de l'eau est plus élevé. Nous avons prélevés des échantillons d'eau et de sédiments en amont de l'embouchure du ruisseau Cornet et des échantillons d'eau et de sédiments en aval de l'embouchure du ruisseau Cornet. L'eau du ruisseau Cimon est brunâtre.

Points d'échantillonnages

Ponceau du ruisseau Cornet GPS-509

Eau de surface, le pH a été pris avec une bandelette : pH 6

10h40

- Azote ammoniacal, nitrites-nitrates, phosphore total. Contenant plastique 500ml. Acidifier pH<2 avec H2SO4. Incapable de mettre pH<2, il reste à 6.
- Chlorures, Fluorures, Sulfates. Contenant de plastique 500 ml.

10h42

- Métaux extractibles. Contenant plastique 125ml. Acidifier pH<2 avec HNO3.
- Radium 226. Contenant de plastique 1litre.

Sols et sédiments

10h45

- Métaux extractibles, azote ammoniacal, pH, phosphore total. Contenant en verre 1 litre.

En amont de l'embouchure du ruisseau Cornet GPS-511

Eau de surface, le pH a été pris avec une bandelette : pH 6

10h54

- Chlorures, Fluorures, Sulfates. Contenant de plastique 500 ml.

10h55

- Azote ammoniacal, nitrites-nitrates, phosphore total. Contenant plastique 500ml. Acidifier pH<2 avec H2SO4. Incapable de mettre pH<2, il reste à 6.
- Métaux extractibles. Contenant plastique 125ml. Acidifier pH<2 avec HNO3.

10h56

- Radium 226. Contenant de plastique 1litre.

3 Description de l'inspection

Sols et sédiments

10h58

- Métaux extractibles, azote ammoniacal, pH, phosphore total. Contenant en verre 1 litre.

En aval de l'embouchure du ruisseau Cornet GPS-510

Eau de surface, le pH a été pris avec une bandelette : pH 6

11h01

- Azote ammoniacal, nitrites-nitrates, phosphore total. Contenant plastique 500ml. Acidifier pH<2 avec H2SO4. Incapable de mettre pH<2, il reste à 6.
- Chlorures, Fluorures, Sulfates. Contenant de plastique 500 ml.

11h02

- Métaux extractibles. Contenant plastique 125ml. Acidifier pH<2 avec HNO3.

11h03

- Radium 226. Contenant de plastique 1 litre.

Sols et sédiments

11h05

- Métaux extractibles, azote ammoniacal, pH, phosphore total. Contenant en verre 1 litre.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

5 Conclusion

Suite au déversement d'eau de procédé (225 000 litres) du bassin #8 dans le ruisseau Cornet et le ruisseau Cimon, l'échantillonnage permet d'assurer un suivi pour déterminer si la qualité de l'eau de surface et des sols-sédiments a été perturbée par cet événement. Lorsque nous recevrons les résultats d'analyse, ceux-ci seront analysés par la DRAE.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés



SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention # 301060577, les résultats seront analysés par la DRAE.

Rédigé par : Isabelle McLean

Signature :

Date de signature : 2016-08-24

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Valérie Gobeil

Fonction : Coordonnateur, secteur agricole et municipal et naturel

Signature :

Date : 2016-09-07

Commentaires :

En accord avec les recommandations. Fermer l'intervention # 301060577 et créer une vérification (autre qu'insp) pour s'assurer de recevoir les résultats d'analyse, les consigner au dossier et les transférer à la DRAE, soit Marie-Christine Bouchard.

suivi # 301063501

Suivi déversement eau de procédé mine Niobec
7610-02-01-0203100



DSCN4358.JPG

Photo 1 : GPS-509 Sortie du ponceau ruisseau Cornet, point d'échantillonnage eau



DSCN4359.JPG

Photo 2 : GPS-509 Point d'échantillonnage de sols et sédiments



DSCN4360.JPG

Photo 3 : GPS-510 En aval de l'embouchure du ruisseau Cornet, point d'échantillonnage eau et sols

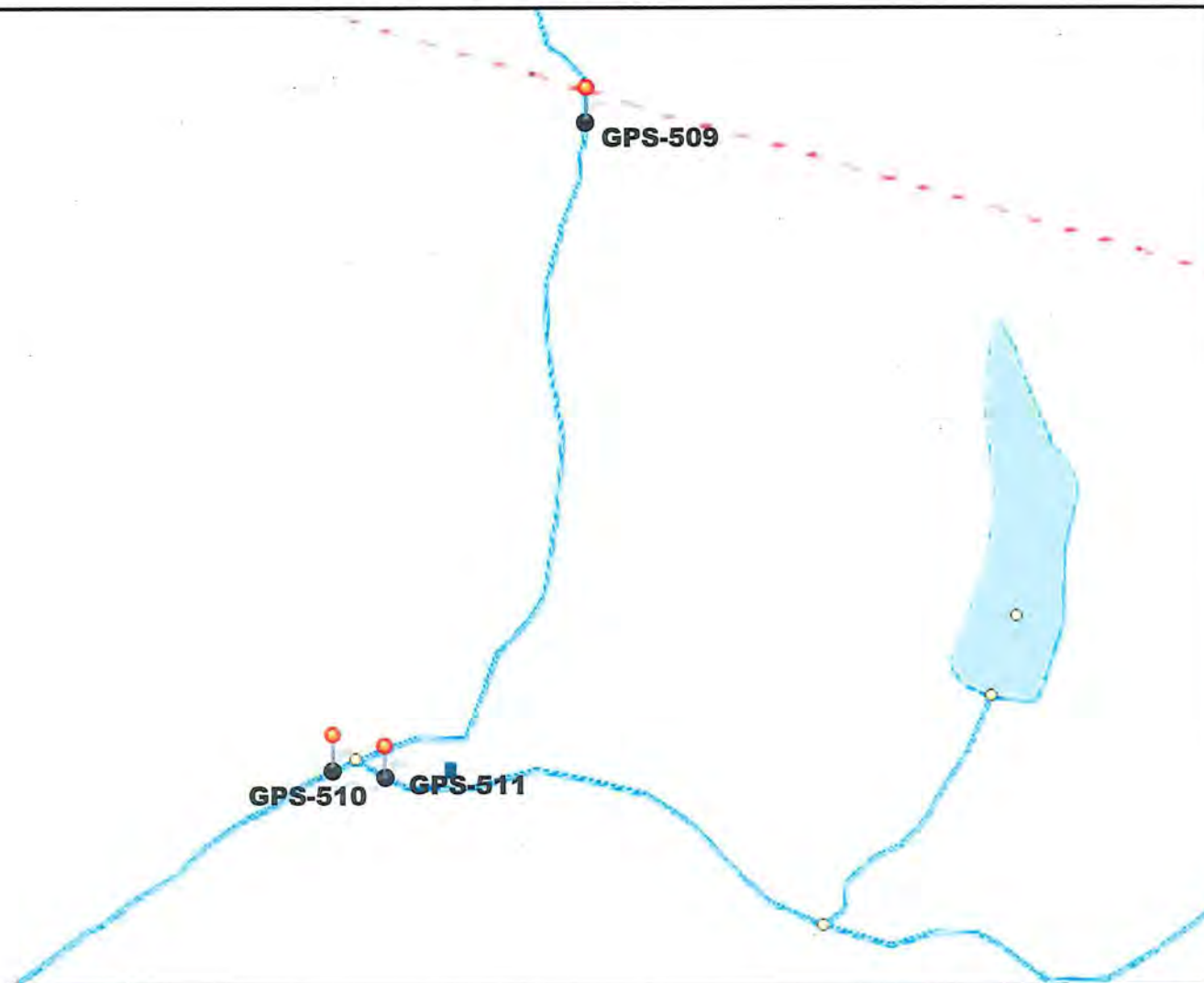


DSCN4362.JPG

Photo 4 : GPS-511 En amont de l'embouchure du ruisseau Cornet, point d'échantillonnage eau et sols

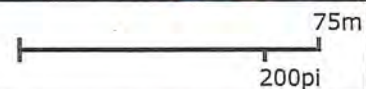
Points d'échantillonnage suivi des ruisseaux Cornet et Cimon

Déversement eau de procédé bassin #8



- Hydronymes Canvec - Lacs et cours d'eau
- Hydronymes Canvec - Lieux
- Hydronymes BDTQ - Lacs et rivières
- Hydronymes BDTQ - Milieux humides
- Hydronymes BDTQ - Rapides et plaines inondables
- ▲ Jonctions (CRHQ)
 - Jonction simple
 - ◆ Jonction source
 - Jonction puit
- ▲ Plans d'eau (CRHQ)
- ▲ Régions hydrographiques
-
- ▲ Embouchures des cours d'eau
 - Nommée
 - Non nommée
- ▲ Centroïdes des lacs
 - ⊕ Nommé avec bathymétrie
 - ⊕ Nommé sans bathymétrie
 - ⊕ Non nommé avec bathymétrie
 - ⊕ Non nommé sans bathymétrie
- ▲ Hydrographie BDTQ (ponctuelle)
 - Barrage
 - Barrage de castor

Échelle : 1 / 1 924



Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2016

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques
Québec

Préparé par:
Isabelle McLean
Saguenay-Lac-Saint-Jean (C)
2016-08-24

Mclean, Isabelle

De: Bossanyi, François
Envoyé: 19 août 2016 11:03
À: Mclean, Isabelle
Cc: Dorion, Marc-André
Objet: TR: Contenants et paramètres

Bonjour Mme Mclean,

Vous pouvez regrouper les paramètres suivants :

- Chlorure, fluorures, sulfates (eau de surface) [aucun agent de conservation]
- Azote ammoniacal, nitrites-nitrates, phosphore total (eau de surface) [acidifié pH<2 avec H2SO4]
- Mercure et métaux extractibles (eau de surface) [acidifié pH<2 avec HNO3]
- Tous les paramètres dans le sol dans un seul contenant.
- 1 contenant pour le Radium 223 qui va au laboratoire de Québec

Bonne campagne d'échantillonnage.

François Bossanyi, Chimiste M. Sc.
Chef de division par intérim
Division des contaminants industriels inorganiques
Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
850 Boul. Vanier
Laval, Qué.
H7C 2M7
Téléphone: (450) 664-1750, poste 255
Télécopieur: (450) 661-8512
Courriel: francois.bossanyi@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet: www.ceaeq.gouv.qc.ca

De : 53-54
Envoyé : 19 août 2016 10:50
À : Bossanyi, François <Francois.Bossanyi@mddelcc.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Contenants et paramètres

De : Mclean, Isabelle
Envoyé : 19 août 2016 08:17
À : *CEAEQ - Service à la clientèle <service.clientele@mddelcc.gouv.qc.ca>
Objet : Contenants et paramètres

Bonjour,

J'ai une campagne d'échantillonnage de prévue aujourd'hui et j'aimerais savoir quels paramètres je peux regrouper.

Liste des paramètres :
Chlorure (eau de surface)

Fluorure (eau de surface)
Sulfates (eau de surface)
Azote ammoniacal (eau de surface et sol)
Nitrites-nitrates (eau de surface)
Phosphore total (eau de surface et sol)
Mercure (eau de surface et sol)
Métaux extractibles(zinc, arsenic,cuivre,nickel,plomb,aluminium,cadmium,molybdène,fer,manganèse) (eau de surface et sol)
Radium 223 (eau de surface)
pH (sol)

Merci.

Isabelle Mclean

Technicienne

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Téléphone : 418-695-7883 poste 355

Télécopieur : 418-695-7897

Direction régionale du Saguenay-Lac-St-Jean

3950, boulevard Harvey, 4^e étage

Jonquière (Québec) G7X 8L6

Nom du projet (50 caract. max) Suivi ruisseau Cornet et Cimon		N° bon de commande		Code projet GITE		N° C.R. 5211		Date de réception											
Responsable Isabelle Mclean		Téléphone 418-695-7883		Poste 355		N° dossier													
Client (direction ou organisme) Direction régionale du Centre de contrôle environnemental du Saguenay-Lac-St-Jean		Téléphone		Poste		Feuille 1 de 2													
Adresse (n°, rue, ville) 3950, boulevard Harvey, 4ième étage, Jonquière (Québec)		Code Postal G7X 8L6		PARAMÈTRES DEMANDÉS															
Courriel isabelle.mclean@mddelcc.gouv.qc.ca		Code Postal		↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓															
Responsable des échantillons Isabelle Mclean		Téléphone		Poste															
Adresse (n°, rue, ville)		Code Postal																	
Courriel		Certificats individuels <input type="checkbox"/>																	
Remarques du responsable J'ai essayé d'acidifier les échantillons GPS-509*, GPS-510*, GPS 511* pour les paramètres azote ammoniacal, nitrites-nitrates et phosphore total. Pour des contenants de 375 ml j'ai mis 3,5 ml de H2SO4, le ph ne descendait pas en bas de 6.		Objectif du prélèvement : Contrôle réglementaire <input type="checkbox"/> Suivi environnemental <input checked="" type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>		Précisez l'objectif du prélèvement (80 caract. max) : Suivi d'urgence environnement pour un déversement accidentel.															
No au laboratoire	Identification des échantillons par le client	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Préleveur	Nature échan.	Type échan.	Endroit de prélèvement (120 caract. max.)	Azote ammoniacal	Nitrates et Nitrites	Phosphore total	Chlorures	Fluorures	Sulfates	Métaux extractibles. Voir annexe.				
	GPS-509*	1	2016-08-19	10h40	Isabelle Mclean	en-s	I	À la sortie du ponceau du ruisseau cornet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	GPS-509	1	2016-08-19	10h40	Isabelle Mclean	en-s	I	À la sortie du ponceau du ruisseau cornet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	GPS-509	1	2016-08-19	10h42	Isabelle Mclean	en-s	I	À la sortie du ponceau du ruisseau cornet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	GPS-511*	1	2016-08-19	10h55	Isabelle Mclean	en-s	I	En amont de l'embouchure du ruisseau Cornet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	GPS-511	1	2016-08-19	10h54	Isabelle Mclean	en-s	I	En amont de l'embouchure du ruisseau Cornet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	GPS-511	1	2016-08-19	10h55	Isabelle Mclean	en-s	I	En amont de l'embouchure du ruisseau Cornet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	GPS-510*	1	2016-08-19	11h01	Isabelle Mclean	en-s	I	En aval de l'embouchure du ruisseau Cornet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	GPS-510	1	2016-08-19	11h01	Isabelle Mclean	en-s	I	En aval de l'embouchure du ruisseau Cornet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remarques																			

NOTE : Les sections en grisé sont réservées au laboratoire du CEAEQ. Les adresses indiquées dans l'en-tête du formulaire correspondent aux adresses de livraison des échantillons. Aucun ajustement d'impression n'est requis.
FO-09-001 Page 1 de 2

ANNEXE

Pour chaque échantillon, sélectionnez les métaux à analyser:

Identification des échantillons par le client	Choix de métaux																																
GPS-509, GPS-511	Ag <input type="checkbox"/>	Al <input checked="" type="checkbox"/>	As <input checked="" type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	Ba <input type="checkbox"/>	Be <input type="checkbox"/>	Bi <input type="checkbox"/>	Ca <input type="checkbox"/>	Cd <input checked="" type="checkbox"/>	Co <input type="checkbox"/>	Cr <input type="checkbox"/>	Cu <input checked="" type="checkbox"/>	Fe <input checked="" type="checkbox"/>	Hg <input checked="" type="checkbox"/>	K <input type="checkbox"/>	Li <input type="checkbox"/>	Mg <input type="checkbox"/>	Mn <input checked="" type="checkbox"/>	Mo <input checked="" type="checkbox"/>	Na <input type="checkbox"/>	Ni <input checked="" type="checkbox"/>	Pb <input checked="" type="checkbox"/>	Sb <input type="checkbox"/>	Se <input type="checkbox"/>	Si <input type="checkbox"/>	Sn <input type="checkbox"/>	Sr <input type="checkbox"/>	Te <input type="checkbox"/>	Ti <input type="checkbox"/>	Tl <input type="checkbox"/>	U <input type="checkbox"/>	V <input type="checkbox"/>	Zn <input checked="" type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/>	Al <input type="checkbox"/>	As <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	Ba <input type="checkbox"/>	Be <input type="checkbox"/>	Bi <input type="checkbox"/>	Ca <input type="checkbox"/>	Cd <input type="checkbox"/>	Co <input type="checkbox"/>	Cr <input type="checkbox"/>	Cu <input type="checkbox"/>	Fe <input type="checkbox"/>	Hg <input type="checkbox"/>	K <input type="checkbox"/>	Li <input type="checkbox"/>	Mg <input type="checkbox"/>	Mn <input type="checkbox"/>	Mo <input type="checkbox"/>	Na <input type="checkbox"/>	Ni <input type="checkbox"/>	Pb <input type="checkbox"/>	Sb <input type="checkbox"/>	Se <input type="checkbox"/>	Si <input type="checkbox"/>	Sn <input type="checkbox"/>	Sr <input type="checkbox"/>	Te <input type="checkbox"/>	Ti <input type="checkbox"/>	Tl <input type="checkbox"/>	U <input type="checkbox"/>	V <input type="checkbox"/>	Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/>	Al <input type="checkbox"/>	As <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	Ba <input type="checkbox"/>	Be <input type="checkbox"/>	Bi <input type="checkbox"/>	Ca <input type="checkbox"/>	Cd <input type="checkbox"/>	Co <input type="checkbox"/>	Cr <input type="checkbox"/>	Cu <input type="checkbox"/>	Fe <input type="checkbox"/>	Hg <input type="checkbox"/>	K <input type="checkbox"/>	Li <input type="checkbox"/>	Mg <input type="checkbox"/>	Mn <input type="checkbox"/>	Mo <input type="checkbox"/>	Na <input type="checkbox"/>	Ni <input type="checkbox"/>	Pb <input type="checkbox"/>	Sb <input type="checkbox"/>	Se <input type="checkbox"/>	Si <input type="checkbox"/>	Sn <input type="checkbox"/>	Sr <input type="checkbox"/>	Te <input type="checkbox"/>	Ti <input type="checkbox"/>	Tl <input type="checkbox"/>	U <input type="checkbox"/>	V <input type="checkbox"/>	Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/>	Al <input type="checkbox"/>	As <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	Ba <input type="checkbox"/>	Be <input type="checkbox"/>	Bi <input type="checkbox"/>	Ca <input type="checkbox"/>	Cd <input type="checkbox"/>	Co <input type="checkbox"/>	Cr <input type="checkbox"/>	Cu <input type="checkbox"/>	Fe <input type="checkbox"/>	Hg <input type="checkbox"/>	K <input type="checkbox"/>	Li <input type="checkbox"/>	Mg <input type="checkbox"/>	Mn <input type="checkbox"/>	Mo <input type="checkbox"/>	Na <input type="checkbox"/>	Ni <input type="checkbox"/>	Pb <input type="checkbox"/>	Sb <input type="checkbox"/>	Se <input type="checkbox"/>	Si <input type="checkbox"/>	Sn <input type="checkbox"/>	Sr <input type="checkbox"/>	Te <input type="checkbox"/>	Ti <input type="checkbox"/>	Tl <input type="checkbox"/>	U <input type="checkbox"/>	V <input type="checkbox"/>	Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/>	Al <input type="checkbox"/>	As <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	Ba <input type="checkbox"/>	Be <input type="checkbox"/>	Bi <input type="checkbox"/>	Ca <input type="checkbox"/>	Cd <input type="checkbox"/>	Co <input type="checkbox"/>	Cr <input type="checkbox"/>	Cu <input type="checkbox"/>	Fe <input type="checkbox"/>	Hg <input type="checkbox"/>	K <input type="checkbox"/>	Li <input type="checkbox"/>	Mg <input type="checkbox"/>	Mn <input type="checkbox"/>	Mo <input type="checkbox"/>	Na <input type="checkbox"/>	Ni <input type="checkbox"/>	Pb <input type="checkbox"/>	Sb <input type="checkbox"/>	Se <input type="checkbox"/>	Si <input type="checkbox"/>	Sn <input type="checkbox"/>	Sr <input type="checkbox"/>	Te <input type="checkbox"/>	Ti <input type="checkbox"/>	Tl <input type="checkbox"/>	U <input type="checkbox"/>	V <input type="checkbox"/>	Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/>	Al <input type="checkbox"/>	As <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	Ba <input type="checkbox"/>	Be <input type="checkbox"/>	Bi <input type="checkbox"/>	Ca <input type="checkbox"/>	Cd <input type="checkbox"/>	Co <input type="checkbox"/>	Cr <input type="checkbox"/>	Cu <input type="checkbox"/>	Fe <input type="checkbox"/>	Hg <input type="checkbox"/>	K <input type="checkbox"/>	Li <input type="checkbox"/>	Mg <input type="checkbox"/>	Mn <input type="checkbox"/>	Mo <input type="checkbox"/>	Na <input type="checkbox"/>	Ni <input type="checkbox"/>	Pb <input type="checkbox"/>	Sb <input type="checkbox"/>	Se <input type="checkbox"/>	Si <input type="checkbox"/>	Sn <input type="checkbox"/>	Sr <input type="checkbox"/>	Te <input type="checkbox"/>	Ti <input type="checkbox"/>	Tl <input type="checkbox"/>	U <input type="checkbox"/>	V <input type="checkbox"/>	Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/>	Al <input type="checkbox"/>	As <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	Ba <input type="checkbox"/>	Be <input type="checkbox"/>	Bi <input type="checkbox"/>	Ca <input type="checkbox"/>	Cd <input type="checkbox"/>	Co <input type="checkbox"/>	Cr <input type="checkbox"/>	Cu <input type="checkbox"/>	Fe <input type="checkbox"/>	Hg <input type="checkbox"/>	K <input type="checkbox"/>	Li <input type="checkbox"/>	Mg <input type="checkbox"/>	Mn <input type="checkbox"/>	Mo <input type="checkbox"/>	Na <input type="checkbox"/>	Ni <input type="checkbox"/>	Pb <input type="checkbox"/>	Sb <input type="checkbox"/>	Se <input type="checkbox"/>	Si <input type="checkbox"/>	Sn <input type="checkbox"/>	Sr <input type="checkbox"/>	Te <input type="checkbox"/>	Ti <input type="checkbox"/>	Tl <input type="checkbox"/>	U <input type="checkbox"/>	V <input type="checkbox"/>	Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/>	Al <input type="checkbox"/>	As <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	Ba <input type="checkbox"/>	Be <input type="checkbox"/>	Bi <input type="checkbox"/>	Ca <input type="checkbox"/>	Cd <input type="checkbox"/>	Co <input type="checkbox"/>	Cr <input type="checkbox"/>	Cu <input type="checkbox"/>	Fe <input type="checkbox"/>	Hg <input type="checkbox"/>	K <input type="checkbox"/>	Li <input type="checkbox"/>	Mg <input type="checkbox"/>	Mn <input type="checkbox"/>	Mo <input type="checkbox"/>	Na <input type="checkbox"/>	Ni <input type="checkbox"/>	Pb <input type="checkbox"/>	Sb <input type="checkbox"/>	Se <input type="checkbox"/>	Si <input type="checkbox"/>	Sn <input type="checkbox"/>	Sr <input type="checkbox"/>	Te <input type="checkbox"/>	Ti <input type="checkbox"/>	Tl <input type="checkbox"/>	U <input type="checkbox"/>	V <input type="checkbox"/>	Zn <input type="checkbox"/>

Identification de l'échantillon	Température (°C)			

Identification de l'échantillon	Température (°C)			

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ANALYSE

Nom du projet (50 caract. max) Suivi ruisseau Cornet et Cimon		N° bon de commande		Code projet GITE		N° C.R. 5211		Date de réception											
Responsable Isabelle Mclean		Téléphone 418-695-7883		Poste 355		N° dossier													
Client (direction ou organisme) Direction régionale du Centre de contrôle environnemental du Saguenay-La-St-Jean						Feuille 2 de 2													
Adresse (n°, rue, ville) 3950, boulevard Harvey, 4ième étage, Jonquière (Québec)						Code Postal G7X 8L6													
Courriel isabelle.mclean@mddelcc.gouv.qc.ca						↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓													
Responsable des échantillons Isabelle Mclean		Téléphone		Poste		PARAMÈTRES DEMANDÉS													
Adresse (n°, rue, ville)		Code Postal		Certificats individuels <input type="checkbox"/>															
Courriel		Objectif du prélèvement :		Précisez l'objectif du prélèvement (80 caract. max) :															
Remarques du responsable		Contrôle réglementaire <input type="checkbox"/>		Suivi d'urgence environnemental pour un déversement accidentel.															
		Suivi environnemental <input checked="" type="checkbox"/>																	
		Autre <input type="checkbox"/>																	
No au laboratoire	Identification des échantillons par le client	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Préleveur	Nature échan.	Type échan.	Endroit de prélèvement (120 caract. max.)	Métaux extractibles. Voir annexe.	Azote ammoniacal	pH	Phosphore total							
	GPS-509	1	2016-08-19	10h45	Isabelle Mclean	ss	I	À la sortie du ponceau du ruisseau Cornet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	GPS-510	1	2016-08-19	11h02	Isabelle Mclean	en-s	I	En aval de l'embouchure du ruisseau Cornet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	GPS-510	1	2016-08-19	11h05	Isabelle Mclean	ss	I	En aval de l'embouchure du ruisseau Cornet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	GPS-511	1	2016-08-19	10h58	Isabelle Mclean	ss	I	En amont de l'embouchure du ruisseau Cornet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remarques																			

NOTE : Les sections en grisé sont réservées au laboratoire du CEAEQ. Les adresses indiquées dans l'en-tête du formulaire correspondent aux adresses de livraison des échantillons. Aucun ajustement d'impression n'est requis.

ANNEXE

Pour chaque échantillon, sélectionnez les métaux à analyser:

Identification des échantillons par le client	Choix de métaux
GPS-509, GPS -510, GPS511	Ag <input type="checkbox"/> Al <input checked="" type="checkbox"/> As <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input checked="" type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input checked="" type="checkbox"/> Fe <input checked="" type="checkbox"/> Hg <input checked="" type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input checked="" type="checkbox"/> Mo <input checked="" type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input checked="" type="checkbox"/> Pb <input checked="" type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input checked="" type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>

Identification de l'échantillon	Température (°C)			

Identification de l'échantillon	Température (°C)			

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ANALYSE

Nom du projet (50 caract. max) Suivi ruisseau Cornet et Cimon		N° bon de commande		Code projet GITE		N° C.R. 5211		Date de réception	
Responsable Isabelle Mclean		Téléphone 418-695-7883		Poste 355		N° dossier			
Client (direction ou organisme) Direction régionale du Centre de contrôle environnemental du Saguenay-Lac-St-Jean		Téléphone		Poste		Feuille 1 de 1			
Adresse (n°, rue, ville) 3950, boulevard Harvey, 4ième étage, Jonquière (Québec)		Code Postal G7X 8L6		PARAMÈTRES DEMANDÉS					
Courriel isabelle.mclean@mddelcc.gouv.qc.ca		Code Postal							
Responsable des échantillons Isabelle Mclean		Téléphone		Poste		↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓			
Adresse (n°, rue, ville)		Code Postal							
Courriel		Certificats individuels <input type="checkbox"/>		Radium-226					
Remarques du responsable		Objectif du prélèvement : Contrôle réglementaire <input type="checkbox"/> Suivi environnemental <input checked="" type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>							
No au laboratoire	Identification des échantillons par le client	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Préleveur	Nature échan.	Type échan.	Endroit de prélèvement (120 caract. max.)	
	GPS-509	1	2016-08-19	10h42	Isabelle Mclean	en-s	I	À la sortie du ponceau du ruisseau Cornet	<input checked="" type="checkbox"/>
	GPS-510	1	2016-08-19	11h03	Isabelle Mclean	en-s	I	En aval de l'embouchure du ruisseau Cornet	<input checked="" type="checkbox"/>
	GPS-511	1	2016-08-19	10h56	Isabelle Mclean	en-s	I	En amont de l'embouchure du ruisseau Cornet	<input checked="" type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>
Remarques									

NOTE : Les sections en grisé sont réservées au laboratoire du CEAQ. Les adresses indiquées dans l'en-tête du formulaire correspondent aux adresses de livraison des échantillons. Aucun ajustement d'impression n'est requis.


ANNEXE

Pour chaque échantillon, sélectionnez les métaux à analyser:

Identification des échantillons par le client	Choix de métaux
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>
	Ag <input type="checkbox"/> Al <input type="checkbox"/> As <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Ba <input type="checkbox"/> Be <input type="checkbox"/> Bi <input type="checkbox"/> Ca <input type="checkbox"/> Cd <input type="checkbox"/> Co <input type="checkbox"/> Cr <input type="checkbox"/> Cu <input type="checkbox"/> Fe <input type="checkbox"/> Hg <input type="checkbox"/> K <input type="checkbox"/> Li <input type="checkbox"/> Mg <input type="checkbox"/> Mn <input type="checkbox"/> Mo <input type="checkbox"/> Na <input type="checkbox"/> Ni <input type="checkbox"/> Pb <input type="checkbox"/> Sb <input type="checkbox"/> Se <input type="checkbox"/> Si <input type="checkbox"/> Sn <input type="checkbox"/> Sr <input type="checkbox"/> Te <input type="checkbox"/> Ti <input type="checkbox"/> Tl <input type="checkbox"/> U <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>

Identification de l'échantillon	Température (°C)			

Identification de l'échantillon	Température (°C)			

	RAPPORT D'INTERVENTION D'URGENCE Centre de contrôle environnemental du Québec	719
	Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean	

INTERVENTION TERRAIN

1 Identification			
Date de l'évènement :	2016-08-16	Heure de l'évènement :	22 h 55
Date du signalement :	2016-08-16	Heure du signalement :	23 h 23
Date de l'intervention :	2016-08-17	Heure de début :	01 h 10
		Heure de fin :	02 h 00
Intervenant d'urgence :	Sylvain Roy		Accompagné de :

N° intervention :	301059392	Type d'intervention :	Intervention d'urgence-environnement (terrain)
N° gestion documentaire :	7610-02-01-0203100	N° du rapport d'urgence :	401382290
N° demande :	200452548	Type de demande :	Urgence
Catégorie :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3		
Objet de l'intervention :	Date de l'évènement : 2016-08-16 1-Déversement d'eaux de procédé 2-225 000 litres d'eaux de procédé 3-Panne électrique 4-Eau		

Signalement			
Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
Mme Annie Boily	coordonnatrice env.	Niobec	418-820-5648

Lieu	
Nom du lieu :	Niobec inc.
Nom usuel du lieu :	(ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
N° du lieu :	54177746
	Type de lieu : mine
Localisation du lieu :	3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :	48,532083333300;-71,159000000000
Milieu impacté :	<input checked="" type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Sol Infrastructure : <input type="checkbox"/> Souterraine <input type="checkbox"/> Surface

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.	propriétaire	3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo	<input type="checkbox"/> SO
pluie.	

Produits en cause	Ajouter un produit	<input type="checkbox"/> SO					
Nom (Inscrire le CAS si nécessaire)	NIP	Classe	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité
eaux de procédés			liquide	approximative	225 000	ND (partie confinée dans bâtiment)	litres
			liquide	approximative			
			liquide	approximative			

Organismes impliqués (Personnes rencontrées)			<input type="checkbox"/> SO
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)	
Annie Boily 53-54	coordonnatrice env. superviseur	418-820-5648	

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de :	Annie Boily		

Photos numériques SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	annexe I annexe II annexe III annexe IV annexe V	attestation d'assainissement no.201102001, annexe 2-A.1 Photos (2) prises par l'entreprise lors du déversement Historique U-E: déclaration du 18 mars 2016 et du 28 juillet 2016 Historique de conformité de l'entreprise -ANC du 22 août 2013 certificat d'autorisation délivré le 21 avril 2008 pour l'ajout d'un bassin de sédimentation

Échantillons SO

2 Journal des opérations (rapport détaillé)

Date	Heure	Activités
1	2016-08-17	<p>De : À :</p> <p>Arrivée à la sécurité des installations de Niobec. J'y rejoins Mme Annie Boily, coordonnatrice environnement pour Niobec. Nous entrons sur la propriété avec mon véhicule d'urgence.</p> <p>Mme Boily localise le regard pluvial ayant été atteint ainsi que la porte du bâtiment par laquelle les eaux de recirculation ont débordées. Le bâtiment abrite le concentrateur. La cour est asphaltée à cet endroit. Il n'y a plus de déversement en cours.</p> <p>Il pleut lors de l'intervention. Aucun résidu au sol.</p>
2	2016-08-17	<p>De : À :</p> <p>Nous faisons un arrêt au fossé de drainage à l'extrémité du réseau pluvial canalisé. Une rampe d'accès est aménagée. L'eau qui s'écoule est claire. Le fond du fossé est empierré. Aucune évidence de dépôt de sédiments ou d'érosion.</p>
3	2016-08-17	<p>De : À :</p> <p>Nous nous rendons à l'extrémité du fossé de drainage où l'eau traverse une route. L'endroit est identifié par Mme Boily comme étant l'extrémité de la propriété, là où le fossé se décharge dans le ruisseau Cornet. Un autre fossé s'y déverse. Il s'agit d'un fossé périphérique de propriété.</p> <p>L'eau est claire. Je ne constate aucun signe particulier d'un déversement. La végétation dans le cours d'eau n'est pas atteinte par le dépôt de sédiments ou autres substances.</p>
4	2016-08-17	<p>De : À :</p> <p>Nous nous rendons au concentrateur. Le plancher du bâtiment est humide. Je constate des flaques de boues grises à divers endroits sur le plancher. Les équipements de procédés sont en fonction.</p> <p>Cause de l'événement Je rencontre 53-54, superviseur. J'obtiens les informations suivantes sur la cause de l'événement :</p> <ul style="list-style-type: none"> 21h20 : panne électrique en raison d'un «braker sauté» ce qui a créé un arrêt d'alimentation à la sous-station électrique. De 21h20 à 22h55, l'usine n'est plus alimentée en électricité. Les eaux de procédés sont contenues. Aucun déversement à l'environnement. 22h55 : l'électricité est rétablie. La pompe d'alimentation des eaux de recirculation, en provenance du bassin #8 et qui alimente le concentrateur, est démarrée automatiquement. Les subpumps de sortie d'eau demeurent à l'arrêt. Il y a une alarme de gaz HCl forçant l'évacuation de l'usine. Les pompes de sortie ne peuvent donc pas être actionnées manuellement, ce qui provoque le déversement d'eau de recirculation dans l'usine puis à l'extérieur de l'usine. 23h40 : Les pompes de sortie sont manuellement activées. Le déversement cesse. <p>53-54 précise qu'il s'agissait finalement d'une fausse alarme de HCl.</p> <p>Questionné sur l'endroit du déversement (puits de pompage, tuyau, équipements de procédé?), 53-54 mentionne que l'eau se déversait à partir d'un tuyau.</p> <p>La boue sur le plancher sera disposée sur le site de résidus miniers.</p> <p>Nature du rejet Questionnés sur la composition des eaux de recirculation, Mme Boily et 53-54 précisent ces informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'eau n'est pas contaminée par des produits chimiques. Ceux-ci sont ajoutés plus loin dans le procédé. L'eau de procédé fait l'objet d'un traitement. Les eaux de recirculation proviennent du broyage de pierre et des eaux des galeries de la mine. En raison de la pierre calcaire l'eau est légèrement basique. Ces eaux neutralisent les eaux de procédés pour un pH final de 8.

- L'eau de recirculation provient du bassin #8.
- Les eaux de procédé font l'objet d'un suivi à l'effluent final, mais pas les eaux du pluvial.

Estimation du volume déversé

Le volume déversé est estimé selon le débit moyen de la pompe d'alimentation en eau de recirculation. Le débit est estimé à 5 ou 6 m³/min. 53-54 mentionne un estimatif de 300 000L.

Validation du volume estimé :

45 mins X 5 m³ = 225 000 L 45mins X 6 m³ = 270 000 L.

Deux photos prises lors du déversement me sont données par 53-54 Voir annexe II.

5	2016-08-17	02h00	De : Je quitte les lieux.	A :
---	------------	-------	------------------------------	-----

3 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

2016-08-17

Vérification auprès de Marie-Christine Bouchard, analyste à la DRAE

La schématisation du procédé actuel du traitement des eaux m'est expliquée. Le bassin #8 recueille effectivement des eaux de mines, mais également le surnageant du parc à résidus. Ces eaux sont potentiellement contaminées aux Zn, 226Ra, Fe, Fluorures, Chlorures, C10-C50, As, Cu, Ni, Pb et elles sont chargées en MES. Les eaux du bassin #8 font ensuite l'objet d'un traitement (champ de polissage et actiflo) avant le rejet final à la Rivière Shipshaw.

Lors d'un déversement d'eau de recirculation par le réseau pluvial, ce sont des eaux du bassin #8 qui sont rejetées directement à l'environnement sans traitement. Le pluvial se déverse dans le ruisseau Cornet, puis dans le ruisseau Cimon.

-Voir plan joint à l'annexe I (tiré de l'attestation d'assainissement no.201102001, annexe 2-A.1)

Historique

Des déversements récents et similaires par le réseau pluvial ayant atteint les ruisseaux Cornet et Cimon ont été déclarés les 28 juillet et 18 mars 2016 via le service Urgence-Environnement. Aucune intervention terrain n'a été réalisée. La situation n'a pas fait l'objet d'avis de non-conformité.

2016-08-23

Vérification auprès de Marie-Christine Bouchard, analyste à la DRAE

Je consulte Mme Bouchard afin de vérifier les conditions d'exploitation de l'usine concernant les eaux de procédé et de recirculation.

Le 21 avril 2008, un CA a été délivré pour l'ajout d'un bassin de sédimentation au parc à résidus minier. Il s'agit du bassin #8. Dans les plans soumis, le diagramme de gestion des eaux est soumis et il fait partie intégrante du CA. Le diagramme expose clairement que les eaux de recirculation utilisées au concentrateur sont pompées à partir du bassin #8 et qu'elles sont ensuite acheminées au parc à résidus miniers. Le rejet ou la surverse au réseau pluvial n'est pas prévue.

Voir annexe V : CA, rapport d'analyse et diagramme.

Note : Sur le plan de 2008, les eaux de mines ne sont pas acheminées dans le bassin de sédimentation contrairement au plan à l'attestation d'assainissement. Il s'agit d'une modification apportée par l'entreprise suivant le CA délivré le 21 avril 2008.

4 Conclusion

À la lumière des informations obtenues, je conclus à un déversement d'environ 225 000L d'eau de recirculation dans un réseau pluvial qui se déverse dans le ruisseau Cornet. La cause est une panne électrique. Au retour de l'électricité, des pompes n'ont pu être redémarrées manuellement en raison d'une alarme de gaz HCl, ce qui a occasionné le déversement d'eau de recirculation durant 45 minutes.

Les eaux de recirculation proviennent du bassin #8. Ce dernier recueille des eaux potentiellement contaminées par d'autres types d'eaux résultant du procédé de l'usine. À cet effet, les eaux du bassin #8 font l'objet d'un traitement avant le rejet à l'effluent final de l'usine, notamment pour les MES.

Deux déversements similaires ont été déclarés au service Urgence-Environnement les 28 juillet et 18 mars 2016. La récurrence d'événements similaires suggère une vulnérabilité qui nécessite d'éclaircir la connotation d'«accidentel».

Je conclus à l'émission d'un contaminant susceptible de causer du dommage ou de porter préjudice à la qualité du sol, à la végétation ou à la faune, notamment pour l'émission de matières en suspension dans un cours d'eau.

Manquement article 20 LQE.

Je conclus à un non-respect du certificat d'autorisation délivré le 21 avril 2008 pour l'ajout d'un bassin de sédimentation au parc à résidus miniers puisque les eaux de recirculation doivent être retournées au parc à résidus et non rejetées au réseau pluvial ou à l'environnement.

Manquement article 123.1 LQE

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

SO

1	Manquement : déversement d'eau de procédé non traitée dans un cours d'eau Référence légale : art. 20 LQE	Degré de gravité des conséquences : modéré
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur) Explication : Absence d'usage récréatif ou de prise d'eau sur le cours d'eau récepteur.	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Risque d'atteinte significative (modéré) Explication : Milieu récepteur à faible débit. Le rejet d'eau de procédé est susceptible de porter atteinte à la faune aquatique. Les conséquences sont : irréversibles Explication : Le déversement est déjà réalisé.	
	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible (modéré) Explication : milieu récepteur (cours d'eau) à faible débit.	
2	Manquement : Non-respect du CA délivré le 21 avril 2008 Référence légale : art. 123.1 LQE	Degré de gravité des conséquences : modéré
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur) Explication : Absence d'usage récréatif ou de prise d'eau sur le cours d'eau récepteur.	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Risque d'atteinte significative (modéré) Explication : Milieu récepteur à faible débit. Le rejet d'eau de procédé est susceptible de porter atteinte à la faune aquatique Les conséquences sont : complètement réversibles Explication : mise en place de mesures correctives possible en vue de respecter le CA	
	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible (modéré) Explication :	

Facteurs aggravants

SO

<input type="checkbox"/>	Un manquement ou des manquements de même gravité objective ou de gravité objective plus élevée ont été commis par le contrevenant dans les cinq dernières années et ont fait l'objet d'une communication écrite de la part du Ministère. Ce ou ces manquements sont les suivants :
<input checked="" type="checkbox"/>	Historique (manquement de gravité égale ou supérieur - catégorie A) ANC émis le 22 août 2013 pour le rejet d'un contaminant (résidus liquides de production) dans l'environnement - art. 20 LQE. Des manquements de gravité objective inférieure font également partis de l'historique de l'entreprise
<input type="checkbox"/>	Un constat d'infraction ou des constats d'infraction ont été signifiés par un procureur au contrevenant pour une infraction ou des infractions de même gravité objective ou de gravité objective plus élevée dans les cinq dernières années. Cette infraction ou ces infractions sont les suivantes :
<input type="checkbox"/>	Plus d'un manquement commis par le contrevenant a été constaté le même jour.
<input type="checkbox"/>	Autre facteur aggravant à considérer :
<input checked="" type="checkbox"/>	3ième événement de même nature depuis mars 2016. Les 2 précédents n'ont pas fait l'objet de non-conformité.

Facteurs atténuants

SO

<input checked="" type="checkbox"/>	Le ou les manquements constatés sont fortuits ou accidentels.
<input checked="" type="checkbox"/>	La connotation accidentelle à évaluer.
<input type="checkbox"/>	Le contrevenant avait mis en place des mesures raisonnables de prévention pour protéger l'environnement et le ou les manquements sont survenus à la suite d'une défaillance ou d'un bris exceptionnels.
<input type="checkbox"/>	Le contrevenant au moment de la constatation du ou des manquements avait déjà pris des mesures pour corriger la situation, à savoir
<input type="checkbox"/>	Autre facteur atténuant à considérer :

5 Recommandations

La Directive sur le traitement des manquements à la législation environnementale recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : modéré avec facteurs aggravants

Ainsi, je recommande de :

37

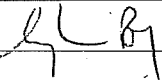
Transmettre un avis de non-conformité aux articles 123.1 et 20 al.2 ptie 2 LQE.

Autres éléments pertinents

SO

Rédigé par : Sylvain Roy

Signature :



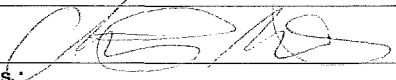
Date de signature : 2016-08-23

6 Vérification du rapport d'urgence

Approuvé par : Christian Mercier

Fonction : Coordonnateur par intérim aux urgences environnementales

Signature :



Date :

2016-08-26

Commentaires :

En accord avec les recommandations.

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'inspection : 2014-06-19 Heure d'arrivée : 8 h 20 Heure de départ : 12 h 00
Inspecteur : Véronique Levesque Accompagné de :

N° intervention : 300794480 Type d'intervention : Inspection de conformité
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202301 N° du rapport d'inspection : 401152219
N° demande : 200283269 Type de demande : Document officiel
But de l'inspection : Vérifier la conformité des équipements installés (valider certains éléments qui n'ont pu être vérifiés lors de la 1ere insp.)

Lieu inspecté
Nom du lieu : Niobec inc.
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)
N° du lieu : 54177746 Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté :
Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Iamgold Corporation		1250, boulevard René-Lévesque Ouest Bureau 1400 Montréal (Québec) H3B 5E9	Y2089867

Conditions météo
Ensoleillé

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Amélie Noel de Tilly	Conseillère en environnement /	418-673-4694 poste 53-54

Mode d'identification
But expliqué : oui non s. o.
Mode d'identification : verbale preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de :

Plainte SO

Photos numériques
Nombre de photos prises sur le terrain : 31 Nombre de photos annexées au rapport : 0
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-02\levve01\7610-02-01-0202301\2014-06-19
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

Le 14 juillet 2011, lamgold Corporation a obtenu une autorisation pour l'installation d'une prise d'eau d'alimentation et de conduites d'aqueduc.

Le 23 octobre 2012, une inspection de conformité a été réalisée. Les postes de pompage intérieur ont été visités. Cette inspection a permis de confirmer et valider les éléments suivants :

- la présence de débitmètre au niveau des différentes stations de pompage ;
- le point d'échantillonnage de l'effluent ;
- discuter du fonctionnement de la procédure pour détecter les fuites.

Un rapport de vérification des équipements de mesure et de contrôle nous a été transmis en novembre 2013.

3 Description de l'inspection

Les coordonnées prises lors de l'inspection sont :

Prise d'eau : n'a pu être prit – non accessible
Diffuseur de l'effluent : n'a pu être prit – non accessible
Poste de pompage primaire : 48°32'08.7" N et 71°15'57.2" O
Poste de pompage secondaire : 48°32'09.7" N et 71°15'57.8" O

Le GPS utilisé est Garmin GPS map 76C, plus ou moins 5 mètres.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

Voici les coordonnées mentionnées à l'autorisation :

Poste de pompage (mine) : 48°31'30" N et 71°8'51" O
Prise d'eau : 48°32'19" N et 72°15'53" O
Diffuseur de l'effluent : 48°32'15" N et 71°15'57" O
Poste de pompage primaire : 48°32'14" N et 71°15'55" O
Poste de pompage secondaire : 48°32'7" N et 71°15'57" O

5 Conclusion

Les éléments qui n'ont pu être vérifiés lors de la 1ere inspection en octobre 2012 ont été réalisés soit confirmation de la localisation des infrastructures.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention

Rédigé par : Véronique Levesque

Date de signature : 2014-07-11

Signature : 

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Coordonnateur, secteur industriel

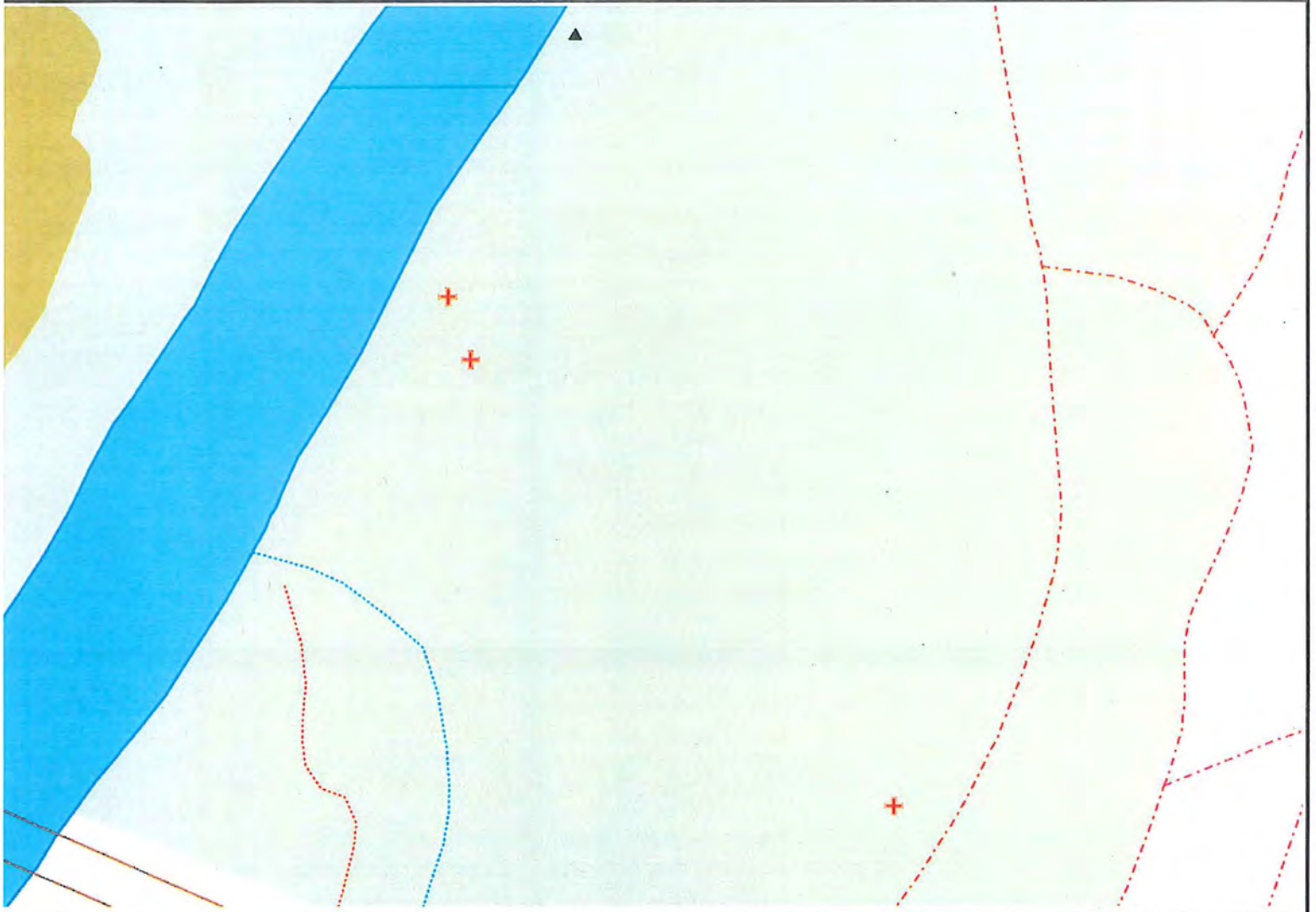
Signature : 

Date : 2014-07-14

Commentaires :

Intervention fermée

poste de pompage



Échelle approximative : 1 / 3 147

80 m

Source(s) des données :

Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec

Secteur industriel (C)

© Gouvernement du Québec, 2014

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1. Identification

Date de l'inspection : 2012-10-23	Heure d'arrivée : 8 h 30	Heure de départ : 14 h 30
Inspecteur : Véronique Levesque	Accompagné de :	

N° intervention : 300675591	Type d'intervention : Inspection de conformité
N° gestion documentaire : 7610-02-01-02038013800	N° du rapport d'inspection : 400996302
N° demande : 200283269	Type de demande : Document officiel
But de l'inspection : Vérifier la conformité des équipements installés (voir la section Prog. de vérification du rapport d'analyse).	

Lieu inspecté

Nom du lieu : Niobec inc.	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté : 3400, chemin du Columbiun St-Honoré (Québec) GOV 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Iamgold Corporation		1250, boulevard René-Lévesque Ouest Bureau 1400 Montréal (Québec) H3B 5E9	Y2089867

Conditions météo

--

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Annie Boily		
Thierry Tremblay		

Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de :			

Plainte

Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.
-----------------------	------------------------------	------------------------------	---

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain :	Nombre de photos annexées au rapport : 2
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax . L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-02\levve01\7610-02-01-0203800\2012-10-26	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf XXX.	

Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants	
<input type="checkbox"/> eau				
<input type="checkbox"/> air				
<input type="checkbox"/> sol				
<input type="checkbox"/> matières résiduelles				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles				
<input type="checkbox"/> flore				
<input type="checkbox"/> faune				
<input type="checkbox"/> pesticides				
<input type="checkbox"/> autre, précisez				
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

2. Mise en contexte (facultatif)

Le 14 juillet 2011, lamgold Corporation a obtenu une autorisation pour l'installation d'une prise d'eau d'alimentation et de conduites d'aqueduc.

3. Description de l'inspection

Lors de l'inspection, nous nous sommes dirigé au bord de la rivière. Le diffuseur de l'effluent est en place dans la rivière de même que la prise d'eau. La description de ces ouvrages tels que mentionnés au CA n'a pu être vérifiée vu que lors des travaux, nous n'étions pas présent sur les lieux. Le diffuseur de l'effluent de même que la prise d'eau est submergé. Toutefois, on peut bien percevoir la sortie du diffuseur de l'effluent dans la rivière (Voir photo no. 2)

Nous nous sommes dirigé par la suite au poste de pompage primaire. On retrouve 3 pompes submersibles et un débitmètre.

Par la suite, nous nous sommes dirigé au poste de pompage secondaire. Celui-ci est muni d'un réservoir constitué de 4 compartiments. (on peut voir les 4 événements) On retrouve aussi à ce poste de pompage un débitmètre.

Pour le poste de pompage d'effluent. Celui-ci est sur le site de la mine et a été visité au matin lors de la visite du système Actiflo. On retrouve 5 pompes et un débitmètre. C'est à cet endroit que le suivi (point d'échantillonnage) de l'effluent final se réalise.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

5. Conclusion

L'inspection a permis de confirmer et valider les éléments suivants :

- la présence de débitmètre au niveau des différentes stations de pompage ;
- le point d'échantillonnage de l'effluent ;
- discuter du fonctionnement de la procédure pour détecter les fuites.

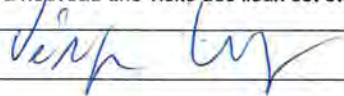
La localisation des infrastructures n'a pas été confirmée à l'aide du GPS.

Un rapport de vérification des équipements de mesure et de contrôle nous a été transmis le 11 janvier 2013.

6. Recommandations

- Fermer intervention #300675591
- Effectuer à nouveau une visite des lieux cet été afin de confirmer la localisation des infrastructures

Signature :



Date de rédaction : 19 février 2013

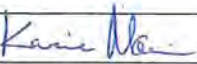
25

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Karine Morin

Fonction : Coordonnatrice par intérim, secteur industriel

Signature :



Date : 26 février 2013

Commentaires :

En accord avec les recommandations. Intervention fermée.

Inspection prévue à l'été 2013 pour valider certains éléments qui n'ont pu être vérifiés. (int: 300794480) 3

Annexe photos

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier :

Description :

Poste de pompage primaire
Poste de pompage secondaire



Photo no : 2

Fichier :

Description :

DIFFUSEUR DE L'EFFLUENT
DANS LA RIVIERE SHIPSHAW



Photo no : 3

Fichier :

Description :

vers le

Saguenay, le 3 novembre 2016

CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Niobec inc.
3400, route de Columbium
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

N/Réf. : 7610-02-01-0204802
401525043

Objet : Aménagement et exploitation d'une chute à scories

Mesdames
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation, datée du 25 août 2016, reçue le 26 août 2016 et complétée le 3 novembre 2016, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous:

- Aménagement et exploitation d'une nouvelle chute à scories munie d'une aire de disposition d'une capacité de 23-24.

Le projet est situé sur le lot 81 partie, au rang 7, du cadastre du canton Simard, de la municipalité de Saint-Honoré, dans la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre adressée à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Demande de CA pour projet d'une nouvelle chute à scories », signée le 25 août 2016 par M. Stéphane Ste-Croix, vice-président et directeur général de Niobec inc., reçue le 26 août 2016, 1 page, 9 pièces jointes et 7 annexes;

N/Réf. : 7610-02-01-0204802
401525043

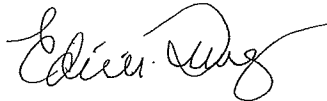
- Lettre adressée à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Rapport technique pour l'installation d'un dépoussiéreur Demande de certificat d'autorisation pour l'aménagement et l'exploitation d'une nouvelle chute à scories », signée le 21 octobre 2016 par M. Stéphane Ste-Croix, v-p et directeur général de Niobec inc., reçue le 21 octobre 2016, 16 pages, 1 pièce jointe et 9 annexes;
- Lettre adressée à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Rapport technique pour l'installation d'un dépoussiéreur - Demande de certificat d'autorisation pour l'aménagement et l'exploitation d'une nouvelle chute à scories », signée le 1^{er} novembre 2016 par M. Stéphane Ste-Croix, v-p et directeur général de Niobec inc., reçue le 2 novembre 2016, 4 pages, 3 pièces jointes;
- Courriel adressé à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Engagement pour le bruit », transmis le 3 novembre 2016 à 8 h 28 par *art. 53-54*, 1 page et 1 pièce jointe.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaut.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



ÉT/MCB/mcw

Édith Tremblay,
Directrice régionale de l'analyse et de
l'expertise du Saguenay-Lac-Saint-Jean

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean

Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'inspection : 2014-12-18	Heure d'arrivée : 8 h 40	Heure de départ : 11 h 20
Inspecteur : Véronique Levesque		Accompagné de :

N° intervention : 300876603	Type d'intervention : Inspection de conformité
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0745100	N° du rapport d'inspection : 401212114
N° demande : 200366776	Type de demande : Document officiel
But de l'inspection : Fermeture administrative de la demande de certificat d'autorisation pour un essai de récupération de ferromagnésium par traitement des calottes de bouton - S'assurer que les activités ne sont pas réalisées	

Lieu inspecté

Nom du lieu : Niobec inc.	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Personnes rencontrées

SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Annie Boily		
Amélie Noel de Tilly	Conseillère en environnement	673-4694 poste 53-54

Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de :			

Plainte

SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 0	Nombre de photos annexées au rapport : 0
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....	

Grilles d'inspection annexées

SO

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

Une demande de CA a été déposée en avril 2013 concernant un essai pour la récupération de ferroniobium par traitement des calottes de bouton. Lors du traitement de la demande, le ministère demande des documents et informations manquantes afin de donner suite à leur requête.

L'entreprise détient un CA pour l'enfouissement des scories. (date de juin 2010)

Une demande de certificat d'autorisation – Essai de récupération de ferroniobium (FeNb) par traitement des calottes de bouton a été reçu en avril 2013.

Fermeture administrative de la demande de certificat d'autorisation en avril 2014.

La vérification a été réalisée en même temps que l'inspection annuelle.

3 Description de l'inspection

Lors de l'inspection j'ai constaté et pris les informations suivantes :

- des calottes de bouton sont toujours entreposées à l'intérieur du dôme (information provenant des accompagnatrices)
- le dôme est à pleine capacité ;
- porte du dôme n'a pu être ouverte donc je n'ai pu validé l'information ;
- aucune trace laissant présager qu'il y a eu des activités à l'extérieur ;
- le bâtiment est en bon état ;
- aucune pancarte à l'extérieur mentionnant ce qu'il y a d'entreposé à l'intérieur du dôme.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

Lors de l'inspection, j'ai informé mes accompagnatrices que quelques articles au Règlement sur les matières dangereuses concernant l'entreposage de MDR pourraient s'appliquer. Au dossier, on retrouve des analyses du produit de lixiviation des calottes de bouton (non considéré «matière radioactive») et des analyses sur des calottes de bouton (considéré «matière radioactive») Une pancarte sera remis à l'entré du dôme dans les prochains jours.

Vérifier si les articles au Règlement sur les matières dangereuses concernant l'entreposage de MDR sont applicables à l'entreposage des calottes de bouton : **Calottes de bouton sont des résidus miniers donc ne constituent pas une matière dangereuse selon l'article 2 du Règlement sur les matières dangereuses.**

5 Conclusion

Aucun traitement de calottes de bouton n'est effectué. Toutefois, des calottes de bouton sont toujours entreposées à l'intérieur du dôme.

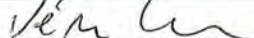
Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention
- Vu que les essais ont été remis à une date indéterminé, faire parvenir un courriel à l'entreprise mentionnant que les calottes de bouton doivent être éliminé tel que mentionné à leur CA de juin 2010.

Rédigé par : Véronique Levesque

Signature : 

Date de signature : 2015-01-21

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Coordonnateur, secteur industriel

Signature : 

Date : 2015-01-26

Commentaires :

*En accord avec recommandations
Transmettre lettre proposée
Intervention à fermer en date d'envoi de la
lettre sus mentionnée*

Saguénaï, le 10 mai 2013

CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Niobec inc.
3400, chemin du Columbiùm
Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0

N/Réf. : 7610-02-01-0744400
401030628

Objet : Ajout d'une nouvelle cheminée de ventilation S4

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 13 février 2013, reçue le 14 février 2013 et complétée le 8 mai 2013, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- Ajout d'une nouvelle cheminée de ventilation (S4) des galeries souterraines.

Le projet est situé sur le lot no 81-P dans le rang 7 au cadastre 33 du canton Simard à l'adresse civique 3400 Chemin du Columbiùm à Saint-Honoré.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire ayant comme titre « Demande de certificat d'autorisation ou demande d'autorisation pour un projet industriel », signé le 13 février 2013 par M. Gilles Ferlatte, vice-président exploitation et projets Niobec, reçu le 14 février 2013, 12 pages et 20 pages en annexe;
- Courriel adressé à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, de la direction régionale de l'analyse et de l'expertise du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ayant comme objet « Documents de la demande de CA de la nouvelle cheminée de ventilation », transmis le 3 avril 2013 à 8 h 36 par Mme Amélie Noël de Tilly, conseillère en environnement 4 pièces jointes;

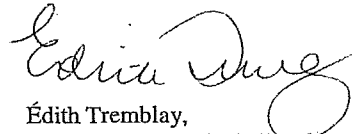
- Lettre adressée à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, de la direction régionale de l'analyse et de l'expertise du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Saguenay—Lac-Saint-Jean, ayant comme objet « Complément d'information - Demande de certificat d'autorisation pour l'ajout d'une nouvelle cheminée de ventilation S-4 », signée le 26 avril 2013 par M. Gilles Ferlatte, vice-président exploitation et projets, reçue le 1er mai 2013, 1 page et 1 annexe;
- Courriel adressé à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, de la direction régionale de l'analyse et de l'expertise du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Saguenay—Lac-Saint-Jean, ayant comme objet « demande de c.a. - Cheminée S4 », transmis le 8 mai 2013 à 13 h 18 par Mme Amélie Noël de Tilly, conseillère en environnement.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaut.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



ÉT/MCB/mt

Édith Tremblay,
Directrice régionale de l'analyse et de
l'expertise du Saguenay—Lac-Saint-Jean

1 Identification		
Date de l'activité : 2017-09-27	Heure de début : 09h30	Heure de fin : 11h45
Activité effectuée par : Véronique Levesque		Accompagné de :

1.1 Activités		
N° d'activité : 5592	N° du document : 37957	N° de gestion doc. :
Type d'activité : Inspection	Sous-Type d'activité : Inspection	
But :	inspection de conformité -Ca pour l'agrandissement du complexe des parcs à résidus miniers	

1.2 Mandat(s)		
N° de mandat	Nature du mandat	Programme
1829	Autre nature	

2 Lieu concerné par le(s) dossier(s) d'intervention	
Nom du lieu : Niobec inc. (54177746)	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : 25 - mine
Localisation du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec)	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : -71.15900000000000,48.53208333330000	

3 Intervenent(s) du lieu			
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant
Niobec inc. (Y2093716)	Propriétaire	401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario)	Y2093716

4 Condition météo	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

5 Personne(s) rencontrée(s) [R]/consultée(s) [C]					<input type="checkbox"/> SO
R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone	
X		Annie Boily	coord. env.		

5.1 Mode d'identification

Personne consultée : Annie Boily
But expliqué : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Mode d'identification :
But expliqué à/Identification faite auprès de : Annie Boily

6 Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--

7 Urgence	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--

8 Photo(s) numérique(s)	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------------	--

9 Questionnaire(s) annexé(s)	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-------------------------------------	--

10 Autre(s) pièce(s) annexé(s) au rapport	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

11 Équipement(s) utilisé(s)	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------------------------	--

12 Échantillon(s)	<input type="checkbox"/> SO
--------------------------	-----------------------------

Duplicata des échantillons remis :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
Demandes d'analyses jointes au rapport :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non

13 Mise en contexte	<input type="checkbox"/> SO
----------------------------	-----------------------------

CA émis le 3 juin 2016 pour la construction et l'exploitation du parc à résidus miniers no. 3

Préalablement, un CA a été émis le 23 février 2016 concernant le déboisement pour la construction des digues périphériques du parc à résidus minier no.3 (Déboisement d'une superficie de 16.4 ha dans une tourbière, un marécage arboré et à l'intérieur du littoral et des bandes riveraines de cours d'eau et ce, à l'emplacement des digues périphériques du futur parc à résidus minier n°3.

Une inspection de conformité a été effectuée le 28 avril 2016 par le secteur hydrique.
Une inspection de conformité a été effectuée le 14 décembre 2016 par le secteur industriel.

14 Description de l'activité de contrôle

Parc à résidus no. 2 : Rehaussement digue débutée tout autour du parc. Le parc est suivi attentivement vu la fermeture de celui-ci. la revanche est respectée. Les réseaux de collecte des eaux ne sont pas raccordés encore avec le parc no.3. Toutes les eaux se jettent dans le fossé séparant le parc no.2 et le parc no.3.

Parc à résidus no. 3 : Les activités de déboisement sont terminées. L'entreprise enlève la terre végétale et l'achemine hors site pour utilisation futur pour restauration du parc no.2 . Deux tours sont érigées. Celle-ci n'est pas en fonction. Des travaux ont lieu au nord du parc no.3. Présence d'un chemin périphérique. Le ruisseau Onésime-Tremblay a été endigué afin d'éviter que les eaux qui sont en contact avec les résidus miniers s'y acheminent car des travaux sont en cours pour chemin. Le fossé de drainage C6-9 n'a pas été touché.

Parc à résidus no 1 : Décapage réalisé au printemps = ensemencement naturel. L'étendue de la superficie à décapier a été augmentée.

Dépôt de matière organique : Entente avec la DRAE afin d'accumuler la matière organique (prélevé au parc no.3) le long du boisé au nord. Présentement, les tas ne sont pas profilés car trop gorgés d'eau. Ces tas seront profilés un peu plus tard à l'automne.

Bassin de collecte : Déboisement réalisé.

Aucune présence de poussière. Un camion est présent sur les lieux pour arroser.
Chantier propre.

15 Informations à l'intervenant

SO

16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle

SO

Une rencontre aura lieu prochainement concernant le bassin de collecte. Les plans ont changés.

17 Conclusion

Aucun manquement n'a été constaté dans les éléments vérifiés.

18 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

SO

19 Recommandations

- Fermer intervention

- 37

Rédigé par : *Veronique Levesque*

Fonction : Inspecteur

Signature : *Veronique Levesque*

Date de signature : 2017-12-14

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean
Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification		
Date de l'intervention : 2016-12-14	Heure de début : 9 h 00	Heure de fin : 11 h 45
Intervention effectuée par : Véronique Levesque		
Accompagné par :		- + <input type="checkbox"/> SO
Nom :	Fonction :	

1.1 Demande	
N° de demande : 200435423	Type de demande : Document officiel
Objet de la demande : Agrandissement du complexe des parcs à résidus miniers	

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301038376	Type d'intervention : Inspection de conformité
N° de gestion doc. : 7610-02-01-0754800	N° de document : 401556231
But de l'intervention : Inspection de conformité à la suite de la délivrance du certificat d'autorisation pour l'agrandissement du complexe des parcs à résidus miniers	

2 Lieu concerné par l'intervention		- +
1	Nom du lieu : Niobec inc.	
	Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
	N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

3 Intervenant du lieu					- +
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO	
Niobec inc.		401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario) M5H 2Y4	Y2093716	54177746	

4 Condition météo		<input type="checkbox"/> SO
Description :		<input type="checkbox"/> Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)					- + <input type="checkbox"/> SO
R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annie Boily	Coordonnatrice environnement	Bur.:418-673-4694	poste 53-54

5.1 Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de : Annie Boily		

6 Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--

7 Photo numérique		<input type="checkbox"/> SO
Nombre de photos prises sur le terrain :	Nombre de photos intégrées au rapport :	
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.		
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants :		
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.		

7.1 Modification apportée aux photos numériques	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

8	Grille d'intervention annexée	<input checked="" type="checkbox"/>	SO
9	Autre pièce annexée au rapport	- +	<input checked="" type="checkbox"/> SO
10	Équipement utilisé	- +	<input checked="" type="checkbox"/> SO
11	Échantillon	- +	<input checked="" type="checkbox"/> SO
12	Mise en contexte		<input type="checkbox"/> SO
<p>CA émis le 3 juin 2016 pour la construction et l'exploitation du parc à résidus miniers no. 3</p> <p>Préalablement, un CA a été émis le 23 février 2016 concernant le déboisement pour la construction des digues périphériques du parc à résidus minier no.3 (Déboisement d'une superficie de 16.4 ha dans une tourbière, un marécage arboré et à l'intérieur du littoral et des bandes riveraines de cours d'eau et ce, à l'emplacement des digues périphériques du futur parc à résidus minier n°3.</p> <p>Une inspection de conformité a été effectuée le 28 avril 2016 par le secteur hydrique.</p>			
13	Description de l'intervention		
<p>Les travaux de construction du parc sont arrêtés présentement vu la période hivernal. Des activités de déboisement commenceront bientôt afin de déboiser le reste de la superficie autorisée. Vu la présence de neige, une inspection visuelle à partir du haut du parc à résidus no. 2 a été réalisé.</p> <p>Des activités de nivelage sont réalisées sur la partie du parc à résidus no.1 où des résidus ont été prélevés pour construire la digue du parc à résidus miniers no.3.</p> <p>Deux tours sont érigées. Le nivelage du terrain permet l'écoulement de l'eau vers les tours afin de prévoir la crue du printemps.</p> <p>Tours reliées au bassin no. 8. Travaux réalisés.</p> <p>À la suite de l'inspection, une rencontre avec d'autres représentants de la mine a eu lieu. Ceux-ci me montrent une photo prise par un drone. (voir en annexe) Celle-ci a été regardée et commentée. Discuté de plusieurs points tels que les drains, membranes, fossés</p>			
14	Vérification complémentaire à l'intervention		<input type="checkbox"/> SO
<p>Pour le CA pour le déboisement pour la construction des digues périphériques du parc à résidus minier no.3 :</p> <p>Le reste du déboisement sera effectué au début de l'année 2017.</p> <p>Le programme de vérification a été regardé avec l'analyste au dossier afin de s'assurer que tous les documents listés suivant la délivrance des CA ont été bien reçus. (Voir en annexe pour les deux CA)</p>			
15	Conclusion		
<p>Aucun manquement constaté lors de l'inspection.</p> <p>Une rencontre annuelle sera planifiée d'ici fin mars 2017. La construction du parc à résidus fera partie de l'ordre du jour.</p>			

17 Recommandations

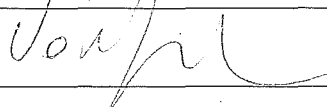
Ainsi, je recommande

- Fermer intervention
- Prévoir inspection au printemps lors de la reprise des activités de la construction du parc à résidus miniers no. 3 afin de poursuivre le programme de vérification de conformité
- S'assurer que l'entreprise nous transmette le rapport tel que construit lors de la finalisation des travaux.

Rédigé par : Véronique Levesque

Fonction : Inspectrice

Signature :



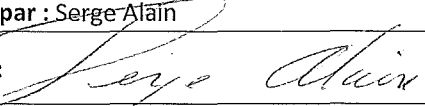
Date de signature : 2017-02-08

18 Vérification du rapport d'intervention

Approuvé par : Serge Alain

Fonction : Chef d'équipe

Signature :



Date : 2017-02-10

Commentaires :

En accord avec les recommandations et les suites
proposées
Intervention fermée
Intervention pour vérification au printemps → 301213388

1 Identification

Date de l'inspection : 2016-09-28	Heure d'arrivée : 8 h 55	Heure de départ : 11 h 35
Inspecteur : Marc Desgagné		Accompagné de :

N° intervention : 301039252	Type d'intervention : Inspection de conformité
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0754800	N° du rapport d'inspection : 401393192
N° demande : 200435423	Type de demande : Document officiel
But de l'inspection : Inspection de conformité, volet hydrique, pour l'agrandissement du complexe des parcs à résidus miniers no 3	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Niobec inc.	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbiun Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo
Bonnes

Personnes rencontrées <input type="checkbox"/> SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
53-54	Ing. Niobec	

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : M.Boivin			

Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
----------------	--

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 10	Nombre de photos annexées au rapport : 6
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Marc Desgagné avec un appareil photo de type Garmin GPS Map 62sc. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : 7610-02-01-0754800, 2016-09-28	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....	

Grilles d'inspection annexées	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------------------	--

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

1. description du projet

Le projet consiste à procéder au déboisement, à l'hiver 2016 (entre le 23 février et le 15 mars), d'une 23-24 ha nécessaire à la construction, à l'été 2016, des digues périphériques du futur parc à résidus no 3. Les superficies impactées pour les différents milieux humides sont les suivants : 23-24 de cédrière humide, 23-24 de marécage arborescent et 23-24 ha de tourbière boisée. De plus, deux occurrences de corallorhize striée seront directement impactées (36 plants sur une aire de répartition de 20 à 25 m² et 8 plants sur une aire de répartition de 1 m²).

Il est à noter que le déboisement de 23-24 représente seulement la première phase du projet. Le parc à résidus no 3 et le bassin de polissage qui sont à construire totalisent une superficie d'environ 23-24 pour leur implantation.

Les chemins existants seront utilisés pour le déplacement des machineries (excavatrices munies ou non de têtes de débroussaillage, abatteuse multifonctionnelle, débardeur). Deux ponceaux temporaires seront aménagés pour le temps des travaux.

Les essences de bois à valeur commerciale seront entreposées temporairement sur une jetée à l'extérieur du site des travaux de déboisement.

3 Description de l'inspection

Le 2016-09-28, j'inspecte le site d'implantation des digues périphériques du futur parc à résidus no 3, parc à résidus de la mine Niobec, à St Honoré, au Saguenay.

En compagnie de 53-54, chargée de projet Développement Durable à la mine Niobec, je fais le tour du secteur d'implantation.

Constats :

Sur place, je constate :

- Que les travaux effectués, sont ceux prévus au C.A.
- Que les eaux provenant de la zone des travaux sont dirigés vers le traitement des eaux de la mine.
- Que les zones de travaux sont délimitées.
- Que les travaux sont supervisés par les ingénieurs et techniciens de SNC-Lavalin.
- Que les travaux sont exécutés par l'entreprise J R Savard, de St Honoré.

Je quitte vers 11h35

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

- Dans les limites des vérifications faites lors de l'inspection du 2016-09-28, l'entreprise respecte l'autorisation émise.


Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer cette intervention et en créer une nouvelle pour la suite du projet.

Rédigé par : Marc Desgagné

Signature :



Date de signature : 2016-09-29

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Valérie Gobeil

Fonction : Coordonnatrice secteur municipal

Signature :

Valérie Gobeil

Date : 2016-11-04

Commentaires :

*OK fermer l'intervention sans suivi
pour le moment.*

Agrandissement du parc à résidus de la mine Niobec, à St Honoré, au Saguenay.
Inspection du 2016-09-28.



DSC00003.JPG



DSC00005.JPG



DSC00007.JPG

Agrandissement du parc à résidus de la mine Niobec, à St Honoré, au Saguenay.
Inspection du 2016-09-28.



DSC00009.JPG



DSC00010.JPG



DSC00011.JPG

Saguenay, le 3 juin 2016

CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Niobec inc.
3400, route de Columbiun
Saint-Honoré (Québec)
G0V 1L0

N/Réf. : 7610-02-01-0754800
401358584

Objet : Construction du parc à résidus miniers no 3

Mesdames
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 30 juillet 2015, reçue le 31 juillet 2015 et complétée le 2 juin 2016, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous:

- Agrandissement du complexe de parcs à résidus miniers par la construction d'une troisième aire de disposition d'une superficie de 23-24 . La construction est réalisée dans une tourbière et un marécage arboré dont la superficie impactée directement et indirectement est de 23-24 et à l'intérieur du littoral et dans des bandes riveraines de cours d'eau sur une longueur de 993 m.

Le projet est situé sur les lots 17 partie, 18 partie, 19 partie, 20 partie, 81 partie et 82 partie, au rang 7, du cadastre du canton Simard, de la municipalité de Saint-Honoré, dans la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire ayant comme titre « Formulaire de demande de certificat d'autorisation (art. 22 de la LQE) ou d'autorisation (art. 31.75, 32 et 48 de la LQE et art. 128.7 de la LCMVF) », signé le 30 juillet 2015 par M. Stéphane Ste-Croix, vice-président et directeur général de Niobec inc., reçu le 31 juillet 2015, 13 pages, 4 modules et 18 annexes;

- Note technique ayant comme objet « Modélisation hydrogéologique par méthode numérique du parc no 3 de la mine Niobec », signée le 19 août 2015 par Mme Géraldine Cosset, ingénieure de SNC-Lavalin, Mme Adrienne Dénes, ingénieure de SNC-Lavalin et M. Nicolas Lemieux, ingénieur de SNC-Lavalin, reçue le 27 août 2015, 45 pages et 1 annexe;
- Rapport ayant comme objet « Étude prévisionnelle d'un nouveau site de parc à résidus de la mine Niobec à Saint-Honoré Phase 200 Niobec », signé le 31 août 2015 par Mme Anne Boiret, professionnelle de l'acoustique de WSP et M. Marc Deshaies, ingénieur de WSP, reçu le 6 octobre 2015, 26 pages et 1 annexe;
- Lettre adressée à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Demande de certificat d'autorisation pour l'agrandissement du complexe des parcs à résidus miniers. Réponses aux questions N/Réf, MDDELCC : 7610-02-01-0754800/ 401307068 », signée le 17 mars 2016 par M. Jean-François Tremblay, responsable développement durable de Niobec inc., reçue le 17 mars 2016, 1 page, 1 pièce jointe et 11 annexes;
- Courriel adressé à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Question-gestion des eaux en phase construction », transmis le 6 mai 2016 à 13 h 05 par M. Jean-François Tremblay, responsable développement durable de Niobec inc., 1 page.
- Lettre adressée à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Demande de certificat d'autorisation pour l'agrandissement du complexe des parcs à résidus miniers. Réponses aux questions du 28 avril 2016 N/Réf, MDDELCC : 7610-02-01-0754800 / 401349190 », signée le 16 mai 2016 par Messieurs Stéphane Ste-Croix, v-p et directeur général de Niobec inc. et Jean-François Tremblay, responsable développement durable de Niobec inc., reçue le 16 mai 2016, 1 page, 1 pièce jointe et 5 annexes;
- Lettre adressée à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Demande de certificat d'autorisation pour l'agrandissement du complexe des parcs à résidus miniers. Réponses aux questions du 31 mai 2016 N/Réf, MDDELCC : 7610-02-01-0754800 / 401349190 », signée le 31 mai 2016 par Messieurs Stéphane Ste-Croix, v-p et directeur général de Niobec inc. et Jean-François Tremblay, responsable développement durable de Niobec inc., reçue le 31 mai 2016, 1 page, 1 pièce jointe et 4 annexes;

N/Réf. : 7610-02-01-0754800
401358584

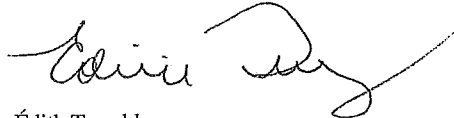
- Courriel adressé à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Parc à résidus no 3 », transmis le 1^{er} juin 2016 à 13 h 12 par M. Jean-François Tremblay, responsable développement durable de Niobec inc., 1 page;
- Courriel adressé à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Parc à résidus no 3 », transmis le 2 juin 2016 à 14 h 52 par M. Jean-François Tremblay, responsable développement durable de Niobec inc., 4 pages et 1 pièce jointe.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



ÉT/MCB/mcw

Édith Tremblay,
Directrice régionale de l'analyse et de
l'expertise du Saguenay—Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'inspection : 2016-04-28	Heure d'arrivée : 9 h 55	Heure de départ : 11 h 45
Inspecteur : Marc Desgagné		Accompagné de :

N° intervention : 301018247	Type d'intervention : Inspection de conformité
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0754800	N° du rapport d'inspection : 401349505
N° demande : 200448398	Type de demande : Document officiel
But de l'inspection : Inspection de conformité à la suite de la délivrance du CA pour réaliser une partie du déboisement nécessaire à la construction du parc à résidus no 3	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Niobec inc.	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu : mine
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,159000000000	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo
Bonnes

Personnes rencontrées <input checked="" type="checkbox"/> SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Jean François Tremblay	Géologue Responsable Développement Durable	418 673-4694, poste / ext. 53-54
53-54	Géologue, chargé du projet	418 673-4694, poste / ext. 53-54

Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de : Messieurs et Tremblay		

Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---------	--

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 0	Nombre de photos annexées au rapport : 0
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Marc Desgagné avec un appareil photo de type Garmin GPS map 62 sc. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....	

Grilles d'inspection annexées	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-------------------------------	--

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

NATURE DE LA DEMANDE

Le demandeur, Niobec Inc., est une personne morale qui désire réaliser un projet de déboisement dans une tourbière, un marécage arboré et à l'intérieur du littoral et des bandes riveraines de cours d'eau, et ce, à l'emplacement des digues périphériques du futur parc à résidus miniers no 3. Le projet est visé par l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE).

3 Description de l'inspection

Le 2016-04-28, je rencontre messieurs Jean François Tremblay, Responsable Développement Durable, et 53-54 chargé de projet, tous deux à l'emploi de la compagnie Niobec, à St honoré, en liens avec le projet de déboisement de la zone de construction de la digue du futur parc à résidus minier no.3.

Constatations :

Sur place, je constate que :

- La zone est rubanée.
- La coupe forestière et le débardage est complété.
- La déchiqueteuse est en opération.
- Des ponceaux ont été construits sur le cours d'eau qui ceinture le parc à résidus.
- Aucun sédiment ne rejoint le cours d'eau.
- Il n'y a pas de passage de machinerie dans le cours d'eau.
- Un banc d'emprunt est déboisé et sera ouvert prochainement.

Échange :

Avec messieurs 53-54 et Tremblay, il est convenu que :

- Le rapport de localisation de la zone d'implantation de la digue me sera fourni, attestant du respect des limites autorisées.
- Les dates de début des travaux et de la première réunion de chantier me seront transmises.
- J'assisterai à la réunion de démarrage, dans le but de faire connaître nos attentes dans la réalisation de ce projet.
- L'échéancier trois semaines me sera transmis afin de planifier mes interventions, si requis.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

- Dans les limites des vérifications faites lors de l'inspection du 2016-04-28, l'entreprise respecte les autorisations émises par la DRAE 02, dans le cadre du projet du parc à résidus minier numéro 3.

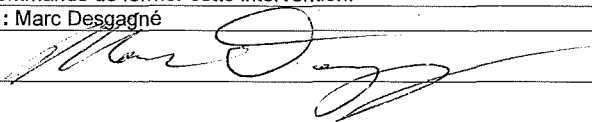
Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer cette intervention.

Rédigé par : Marc Desgagné

Signature :



Date de signature : 2016-04-29

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Valérie Gobeil

Fonction : Coordonnatrice secteur hydrique

Signature : 

Date : 2016-04-29

Commentaires :

En accord avec les recommandations, ferme
l'intervention.

Saguenay, le 23 février 2016

CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Niobec inc.
3400, route du Columbiun
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

N/Réf. : 7610-02-01-0754800
401330754

Objet : Déboisement pour la construction des digues périphériques du parc à résidus miniers n° 3

Mesdames
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 3 février 2016, reçue le 3 février 2016 et complétée le 19 février 2016, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- Déboisement d'une superficie de 23-24 dans une tourbière, un marécage arboré et à l'intérieur du littoral et des bandes riveraines de cours d'eau, et ce, à l'emplacement des digues périphériques du futur parc à résidus miniers n° 3.

Le projet est situé sur les lots 17 partie, 18 partie, 19 partie, 20 partie, 81 partie et 82 partie au rang 7, du cadastre du canton Simard, à l'adresse civique 3400, route du Columbiun à Saint-Honoré, MRC Le Fjord du Saguenay.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire ayant comme titre « Demande d'autorisation et de certificat d'autorisation », signé le 3 février 2016 par M. Jean-François Tremblay, reçu le 3 février 2016, 7 pages et 17 annexes;
- Lettre adressée à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Réponses aux demandes de renseignements et d'engagement supplémentaires présentés.

dans l'évaluation préliminaire de la demande de Certificat d'Autorisation pour le déboisement du Parc à résidus n° 3 », signée le 17 février 2016 par M. Stéphane Ste-Croix et M. Jean-François Tremblay, reçue le 17 février 2016, 3 pages et 3 annexes;

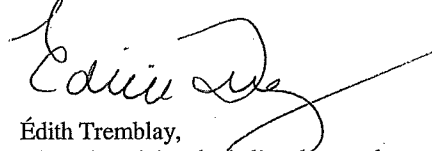
- Courriel adressé à Mme Marie-Christine Bouchard, ing., du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Lots dans l'emprise du Parc 3 – Niobec », transmis le 23 février 2016 à 10 h 15 par M. Jean-François Tremblay, 2 pages et une pièce jointe.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



Édith Tremblay,
Directrice régionale de l'analyse et de
l'expertise du Saguenay—Lac-Saint-Jean

ÉT/MCB/mt



Qualitas

GROUPE QUALITAS INC.
3306, boul. Saint-François
Jonquière (Québec)
Canada G7X 2W0
www.qualitas.qc.ca

Tél. 418-547-5710
Télec. 418-547-0374

**NIOBEC (MAGRIS RESOURCES)
3400, CHEMIN DU COLOMBIUM
SAINT-HONORÉ (QUÉBEC) G0V 1L0**

CARACTERISATION ENVIRONNEMENTALE SOMMAIRE ET SUPERVISION DE TRAVAUX PARTIELS DE REHABILITATION

Site d'un déversement de diésel
Aire d'entreposage de réservoirs pétroliers
Terrain de la mine
Saint-Honoré (Québec)

N/Dossier n°: 631421

Distribution : Madame Annie Boily
Coordonnatrice environnement

(PDF)

GROUPE QUALITAS INC.

Le 22 octobre 2015

Richard Tremblay, chimiste. M. Env.
Chargé de projets – Géoenvironnement et hydrogéologie

François Tremblay, ing. M.Sc.A. E.E.S.A.
Hydrogéologue sénior, hydrogéochimiste et chargé de projets
Numéro de membre OIQ : 4051

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 MISE EN SITUATION	1
1.2 LIMITATIONS PARTICULIÈRES À CETTE ÉVALUATION.....	1
1.3 CONTENU DU RAPPORT	2
2.0 DESCRIPTION DU TERRAIN	2
3.0 DESCRIPTION DES TRAVAUX RÉALISÉS.....	3
4.0 RÉSULTATS	5
4.1 INTERPRÉTATION DU CONTEXTE HYDROGÉOLOGIQUE	5
4.2 QUALITÉ DES SOLS	6
4.2.1 Présentation des critères d'évaluation et limitations de l'étude.....	6
4.2.2 Illustration des résultats d'analyses et principaux indices de contamination	7
4.2.3 Contrôle de la qualité.....	7
5.0 BILAN DU DÉVERSEMENT	8
6.0 SOMMAIRE ET RECOMMANDATIONS.....	8

LISTE DES ANNEXES

	Nombre de pages
Annexe 1	
Figure 1 : Plan de situation du secteur à l'étude	
Figure 2 : Plan de localisation des équipements pétroliers et sens d'écoulement présumé du déversement	
Figure 3 : Plan de localisation des prélèvements et des niveaux d'altérations des sols – Zone 1 et 2.....	4
Annexe 2	
Notes explicatives des critères de contamination du MDDELCC - Sols	
Tableau de compilation des résultats et certificats d'analyses chimiques pour les échantillons de sol.....	86
Annexe 3	
Dossier photographique	7
Annexe 4	
Manifestes de disposition des matières contaminées	13
Annexe 5	
Portée et limitations de l'étude	2

(Ce rapport est composé de 123 pages incluant les annexes et ne peut être reproduit en partie sans l'autorisation de Groupe Qualitas inc.)

1.0 INTRODUCTION

1.1 MISE EN SITUATION

Les services de Qualitas ont été retenus par Niobec pour la caractérisation environnementale sommaire et la supervision de travaux partiels de réhabilitation au site d'un déversement de diesel survenu le 10 juillet dernier lors du remplissage bihebdomadaire d'un réservoir pétrolier (diesel et essence) d'une capacité de 30 000 litres, sur la propriété de la mine à Saint-Honoré, au Québec, plus précisément à environ 150 m au sud-sud-est de la guérite de la mine.

Mentionnons que ce réservoir est utilisé à des fins d'alimentation en hydrocarbures des équipements motorisés et utilisés pour les activités souterraines de la mine.

1.2 LIMITATIONS PARTICULIÈRES À CETTE ÉVALUATION

La présente étude a rencontré les contraintes ou limitations particulières suivantes, outre les limitations générales d'usage jointes en annexe 5 :

- i. Déversement survenu sur le principal réservoir d'alimentation en hydrocarbure pétrolier pour les activités souterraines de la mine et impraticabilité technique pour son déplacement rapide pour l'exécution des travaux de réhabilitation sous ce dernier, sans affecter les activités souterraines de la mine ;
- ii. Présence d'infrastructures civiles à proximité et en aval du site du déversement (canalisations souterraines diverses pour fins d'alimentation électrique, de communication et de distribution de carburant vers les activités souterraines de la mine) ;
- iii- Présence d'une digue de retenue pour les bassins n° 1 et 6, localisés à proximité du déversement et impraticabilité technique de procéder à une réhabilitation complète des sols due à des contraintes de stabilité des pentes et de sécurité des travailleurs ;
- iv- Zone avec coactivité (aire de circulation de machinerie lourde).

Le cas échéant, des recommandations particulières sont formulées à la fin de ce rapport en regard des limitations précitées et rencontrées lors de notre étude, notamment en regard de la protection de la qualité de l'environnement et des infrastructures.

1.3 CONTENU DU RAPPORT

Ce rapport présente la mise en situation de l'étude, incluant le contexte, les objectifs et les limitations particulières à notre évaluation, la localisation et la description sommaire du terrain concerné, la chronologie des activités, les observations de la stratigraphie, les résultats de caractérisation chimique obtenus sur les échantillons de sols recueillis sur le terrain, l'interprétation du modèle hydrogéologique et du sens de dispersion des contaminants huileux et nos recommandations.

Le lecteur pourra consulter en annexe 1 de ce document, trois figures d'accompagnement sur lequel est présentée la localisation approximative des prélèvements de sols recueillis sur le terrain et des zones excavées lors des travaux de restauration, le niveau de contamination des sols laissés en place selon les critères du MDDELCC. En annexe 2, le lecteur pourra consulter le tableau de compilation des résultats et certificats d'analyses chimiques pour les échantillons de sols, en annexe 3, un dossier photographique des travaux de terrain, en annexe 4, les manifestes de disposition des matières contaminées dans un centre autorisé par le MDDELCC et en annexe 5, la portée et les limitations de cette étude.

2.0 DESCRIPTION DU TERRAIN

Le secteur où est survenu le déversement de diésel est localisé sur le terrain de la mine à Saint-Honoré, plus précisément dans une aire d'entreposage d'équipements pétroliers hors-sol localisée à proximité des bassins n°1 et 6 dans un secteur où la topographie locale est relativement plane et faiblement inclinée vers le sud-ouest. Le secteur est bordé au nord par une voie de circulation et le bâtiment du treuil, à l'est par les bassins no 1 et no 6 avec une digue de retenue d'environ 3 m de hauteur, au sud par une voie de circulation et le bâtiment du concasseur et à l'ouest par le bâtiment utilisé comme entrepôt et laboratoire de géologie.

Le drainage des précipitations sur les aires non pavées avoisinant le site de déversement à l'aire d'entreposage des réservoirs s'effectue vers un regard d'égout pluvial aménagé plus vers le sud-ouest approximativement. Le drainage des précipitations s'effectue en partie par ruissellement de surface sur des matériaux granulaires de porosité et perméabilité limitées (couche de gravier concassé ou sable graveleux ou couche de sable) et en partie par infiltration souterraine jusqu'au niveau de la nappe. Les eaux d'infiltration percolent selon la topographie du secteur, soit

approximativement vers le sud-ouest. Aucun cours d'eau n'est présent au voisinage immédiat du terrain. Le cours d'eau le plus proche est le ruisseau Cornet qui est situé à environ 800 mètres au sud-est. Aucun puits d'alimentation ou ouvrage actif de captage d'eau potable n'est situé sur le site. Le secteur est desservi par l'aqueduc de la municipalité et un réseau d'égout privé. Le potentiel d'exploitation de la nappe au site et dans les environs est jugé limité, en raison de la faible perméabilité des dépôts meubles locaux et de l'existence d'un réseau d'aqueduc sur le territoire municipal.

3.0 DESCRIPTION DES TRAVAUX RÉALISÉS

Les travaux de réhabilitation du terrain et de caractérisation présentés dans ce rapport ont été réalisés entre le 13 juillet et le 21 septembre 2015. Ces travaux ont été exécutés en mode urgent et avec la collaboration du client qui a fourni la machinerie et les opérateurs nécessaires à la réalisation des travaux (excavatrice hydraulique, camions de transport, etc.). Les travaux ont été effectués avec la participation de nos inspecteurs spécialisés, Messieurs Carl Savard, Hughes Potvin et Alex Tremblay, sous la supervision de Monsieur Richard Tremblay, chimiste, M. Env. de notre firme.

Concurremment aux travaux de restauration, nos inspecteurs ont procédé à la collecte d'échantillons à des fins de caractérisation en laboratoire pour contrôler d'une part la qualité des sols récupérés et ceux laissés en place sur le terrain et pour orienter d'autre part le déroulement des activités de restauration par excavation.

Les travaux ont permis la caractérisation de 75 échantillons pour la détermination de leur teneur en hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀ et du profil chromatographique des produits pétroliers (voir la liste des échantillons et de leur numérotation dans le tableau de compilation à l'annexe 2). Ces prélèvements ont été effectués dans le remblai, en surface et près du niveau de la nappe (voir le croquis en annexe 1 et le tableau de compilation des résultats d'analyses en annexe 2 pour les profondeurs exactes des prélèvements). Des analyses de contrôle pour le paramètre HAP et HMA ont aussi été réalisées sur quelques échantillons.

Parmi les échantillons caractérisés, sept (7) proviennent des déblais d'excavation pour permettre leur mode de gestion (identifiés « camions » ou « benne » sur le tableau de compilation à l'annexe 2); soixante-cinq (65) proviennent des parois et fonds d'excavation dans les zones des travaux de restauration, trois ont été recueillis au droit de puits (tranchées) d'exploration.

À moins d'une mention, les échantillons analysés et recueillis dans les sondages ou excavations sur place proviennent des remblais et au niveau d'une nappe d'eau rencontrée à près de 1,5 m de profondeur où des indices organoleptiques de contamination pétrolière ont été décelés (près du contact entre les dépôts meubles silteux intacts et les matériaux sus-jacents de remblais remaniés ou granulaires). Lors des travaux de restauration, les sols comportant des indices organoleptiques d'altération ont été ségrégués par excavation et chargés dans des camions et transportés vers un centre de disposition et de traitement autorisé par le MDDELCC (Terrapure à Laterrière). Ceux jugés propres et sans indice d'altération ont été entreposés temporairement pour fins de réutilisation éventuelle en remblai dans les excavations, après contrôle de leur qualité par un laboratoire.

Les analyses chimiques ont été confiées à un laboratoire accrédité par le MDDELCC (Agat Laboratoires de Québec). Les échantillons de sols ont été recueillis avec les contenants fournis par le laboratoire; manuellement, dans les parois et fonds d'excavation accessibles ou dans les piles de déblais excavés; à l'aide du godet de l'excavatrice, dans les tranchées exploratoires. Les méthodes utilisées ont permis de prévenir les risques de contamination accidentelle des prélèvements.

En cours de projet, des indices d'une ancienne contamination huileuse ont été constatés sur le terrain. Cette constatation a été déduite de l'examen des profils pétroliers obtenus sur les échantillons soumis à l'analyse des hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀. À cet égard, mentionnons que l'évaluation environnementale de site – phase I réalisée par la firme Inspec-Sol (N/Réf : Q031364-E1 daté du 8 janvier 2014), a révélé des incidents (historiques (déversements) d'huiles usées et diesel), en amont hydraulique de lieu de déversement de juillet 2015.

Les travaux de restauration et de caractérisation entrepris en juillet 2015 ont été arrêtés le 21 septembre 2015 à la demande du client et après discussion avec des représentants régionaux du MDDELCC, l'excavation réalisée ayant atteint des limites d'impraticabilité technique associées à la présence d'infrastructures névralgiques, dont certaines, sous le niveau du sol. La position de ces infrastructures et obstacle à l'achèvement des travaux de restauration. Vous trouverez dans la figure 2 de l'annexe 1, une description détaillée de ces infrastructures (obstacles).

Les phases huileuses déversées et les matières fortement imbibées d'huile à la surface du terrain ont été récupérées dans les meilleurs délais pour réduire les impacts

environnementaux. Elles ont ensuite été transportées dans un lieu de disposition autorisé par le MDDELCC (environ 234.12 T.M. ou 130 m³ de sols disposés au site de Terrapure de Laterrière). Les eaux huileuses accumulées dans la tranchée d'interception identifiée PE-15-1 (tranchée réalisée le 21 septembre 2015) ont aussi été récupérées par le client et gérées vers l'un des 3 séparateurs d'eau-huile présents sur le site de la mine.

La délimitation des excavations et la position des prélèvements sur le terrain ainsi que le niveau de contamination résiduel des sols avant l'arrêt des travaux de restauration sont présentés sur la figure 2 jointe à l'annexe 1, tandis que le document photographique joint à l'annexe 3 permet d'apprécier l'apparence générale du terrain et des excavations ainsi que l'envergure des travaux.

4.0 RÉSULTATS

4.1 INTERPRÉTATION DU CONTEXTE HYDROGÉOLOGIQUE

Selon les observations relevées par nos inspecteurs, les infrastructures civiles sur le terrain et les différentes canalisations souterraines (alimentation électrique diverse, de communication souterraine, d'alimentation en diesel vers les activités souterraines de la mine, égout pluvial) présentes sur le site ont été implantées à l'intérieur d'un dépôt de sols intacts de nature silteuse. En périphérie des infrastructures civiles précitées, des sols plus perméables avec une texture remaniée ou granulaire ont été mis en place pour le remblayage superficiel et le nivellement du terrain.

Selon notre hydrogéologue, les sols silteux intacts du terrain constituent un dépôt d'origine marine relativement important dans le secteur à l'étude et sa perméabilité a été jugée faible selon les faibles venues d'eaux souterraines observées sous le niveau de saturation du terrain et plus spécifiquement près du contact entre les sols intacts et ceux remaniés. La présence des sols silteux intacts limite en pratique la pénétration verticale d'eaux de précipitations sous la surface de cette unité hydrostratigraphique. Il en est de même pour les contaminants huileux qui sont moins denses que l'eau. Les eaux souterraines observées près de la surface de ce dépôt silteux agissent en quelque sorte comme une frontière voire une barrière hydraulique si on fait exception de la partie supérieure de cet horizon dont la perméabilité est localement accrue par la fissuration due à l'action du gel et du dégel.

Ainsi, les mouvements préférentiels d'eaux souterraines et de contaminants huileux sous la surface du terrain sont susceptibles de se produire dans l'axe de la pente du terrain (vers le sud-ouest) et à travers la partie supérieure fissurée du dépôt silteux lorsque les taux de précipitations sont faibles et que le niveau de la nappe est bas (condition présumée de migration lente en cas de déversement durant des périodes d'étiage estival et hivernal). Cependant, lorsque les taux d'infiltration sont plus élevés, durant des périodes de précipitations ou de dégel printanier, on ne peut écarter la possibilité d'un certain « évasement » du panache huileux en raison de la résistance des sols aux écoulements souterrains.

4.2 QUALITÉ DES SOLS

4.2.1 Présentation des critères d'évaluation et limitations de l'étude

La qualité des sols caractérisés a été évaluée en fonction des critères génériques A, B et C définis dans la Politique de protection et de réhabilitation des terrains contaminés (PPRTC) du MDDELCC. Les critères B et C représentent respectivement des valeurs limites prescrites par la Politique pour protéger les terrains à usages résidentiels (B) et commerciale ou industrielle (C). Le critère A correspond, pour une contamination de nature organique comme celle associée à un déversement d'hydrocarbures pétroliers, à une limite de quantification et un objectif de restauration visé par le MDDELCC pour protéger la qualité de l'environnement et préserver tous les usages, même les plus sensibles, en cas de déversement d'hydrocarbure récent et de l'application de l'article 9 du règlement sur les matières dangereuses. Les résultats ont aussi été comparés aux valeurs limites de l'annexe I du Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés du MDDELCC (RESC).

Selon le zonage municipal en vigueur, le terrain de la mine se situe dans la zone 23-i où sont autorisés les usages suivants : Industrie contraignante, extractive et un usage spécifiquement autorisé comme site d'enfouissement des résidus miniers. Le terrain récepteur en aval de celui à l'étude se trouve dans un secteur principalement à vocation agricole (32A). Aucun changement d'usage ou de cessation d'activité n'est prévu pour le terrain à l'étude. Rappelons de plus que le potentiel d'exploitation de la nappe locale est jugé faible en raison de la présence d'un réseau d'aqueduc et de la perméabilité limitée des dépôts meubles intacts du terrain (sous les matériaux de remblai).

4.2.2 Illustration des résultats d'analyses et principaux indices de contamination

Pour faciliter la compréhension de notre rapport, nous avons illustré les principaux résultats des certificats d'analyses d'hydrocarbures pétroliers dans les sols, à l'aide d'un tableau de compilation et d'une figure (vue en plan). Le tableau de compilation des résultats et des critères d'évaluation ainsi que certains détails sur la provenance des échantillons caractérisés sont présentés à l'annexe 2 tandis que la figure précitée est jointe à l'annexe 1.

Selon les résultats de caractérisation du niveau de contamination huileuse des sols laissés en place au terme de la restauration, les échantillons de sols recueillis dans l'excavation réalisée sur le terrain industriel présentent maintenant un niveau de contamination en hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀ qui respecte le critère d'usage industriel C et même par endroits le critère A du MDDELCC (limite de quantification de la méthode d'analyse)

Le niveau de contamination résiduel détecté dans les sols caractérisés au terme des travaux d'urgence se résume à ce qui suit :

- i- Zone 1 : Les résultats se situent généralement sous le critère A à l'exception de quelques parois et fond d'excavation où des teneurs dans la plage A-B ou B-C ont été laissées en place;
- ii- Zone 2 : À l'exception d'une teneur sous le critère A pour les sols entre 0 et 1,2 m de profondeur de la paroi D, les résultats des fonds et parois d'excavation dans cette zone se situent dans la plage B-C, l'achèvement de la décontamination ayant été entravé par la présence d'infrastructures civiles névralgiques;
- iii- Au droit du puits (tranchée) PE-1-15, situé à la limite de la paroi A, les teneurs se situent dans la plage A (fond) ou A-B (paroi);

4.2.3 Contrôle de la qualité

Des duplicatas de chantier ont été prélevés et analysés lors de la présente étude environnementale. Les résultats de ces duplicatas et ceux du contrôle de qualité du laboratoire ne font ressortir aucune problématique particulière en regard de la représentativité des résultats d'analyses.

5.0 BILAN DU DÉVERSEMENT

À des fins de contrôle de la qualité des travaux de restauration, nous présentons ci-après un bilan des quantités de contaminants huileux déversées et récupérées:

- Volume du réservoir (A) : 30 000 litres;
- Volume total estimé du déversement dans l'environnement : 800 litres;
- Estimation de la quantité absorbée dans les déblais d'excavation: 1210 kg (c.-à-d. environ 1 476 litres avec l'hypothèse d'une masse volumique de 0.82 kg/litre pour le diesel);

Mentionnons que ce calcul ne tient pas compte du diesel récupéré par l'utilisation d'adsorbant granulaire et serviettes absorbantes dans la journée du déversement.

Ainsi, selon les estimations présentées dans ce qui précède, on peut en déduire qu'une proportion importante de quantités déversées de produits huileux dans l'environnement ont été récupérées.

6.0 SOMMAIRE ET RECOMMANDATIONS

Des travaux de restauration menés dans une situation d'urgence ont eu lieu au voisinage d'un déversement de diesel survenu le 10 juillet dernier lors du remplissage bihebdomadaire du réservoir de diesel et d'essence d'une capacité de 30 000 litres et localisé sur la propriété de la mine à Saint-Honoré, au Québec. La section 1.2 de ce rapport a fait mention de certaines contraintes particulières qui ont limité la possibilité de récupérer totalement les hydrocarbures déversés.

Les travaux de restauration ont permis de récupérer une proportion importante des quantités de diesel déversé, tel que mentionné précédemment dans ce rapport. Les niveaux de contamination huileuse des sols laissés en place sur le terrain industriel présentent maintenant un niveau de contamination en hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀ qui respecte le critère d'usage industriel C et même, par endroits, le critère A.

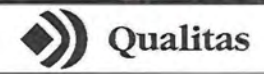
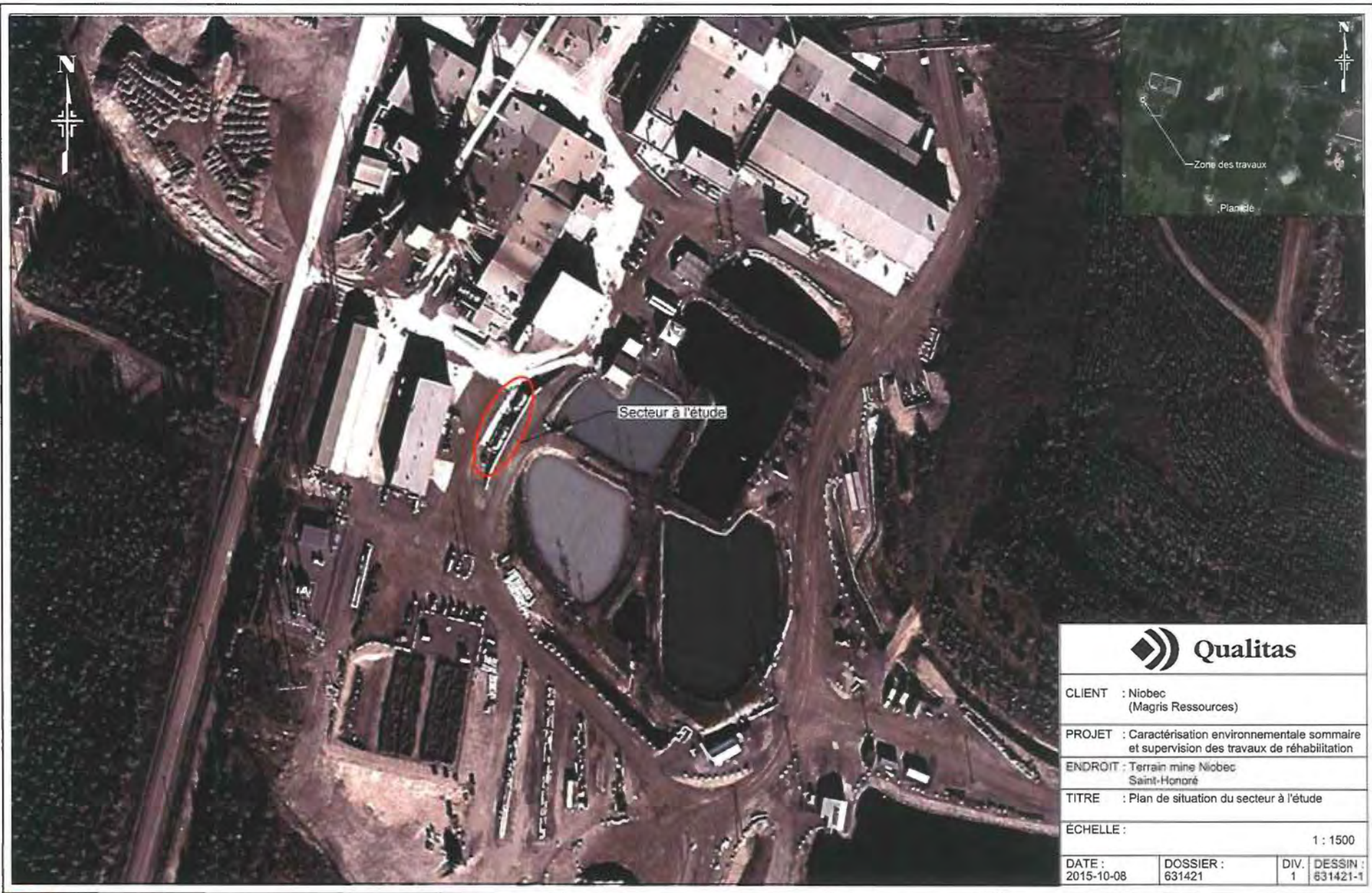
Les matières récupérées ont été transportées dans un lieu de disposition autorisé par le MDDELCC (environ 234.12 T.M. ou 130 m³ de sols disposés au site de Terrapure de Laterrière).

Compte tenu des contraintes importantes de restauration et de récupération de la contamination résiduelle huileuse laissée en place et de la preuve d'indice d'au moins un ancien déversement historique (notamment en amont du récent déversement faisant l'objet de ce projet), les travaux de restauration ont été arrêtés à la demande du client, pour les raisons déjà évoquées (présence d'infrastructures névralgiques au fonctionnement de la mine, dans le secteur des travaux de restauration).

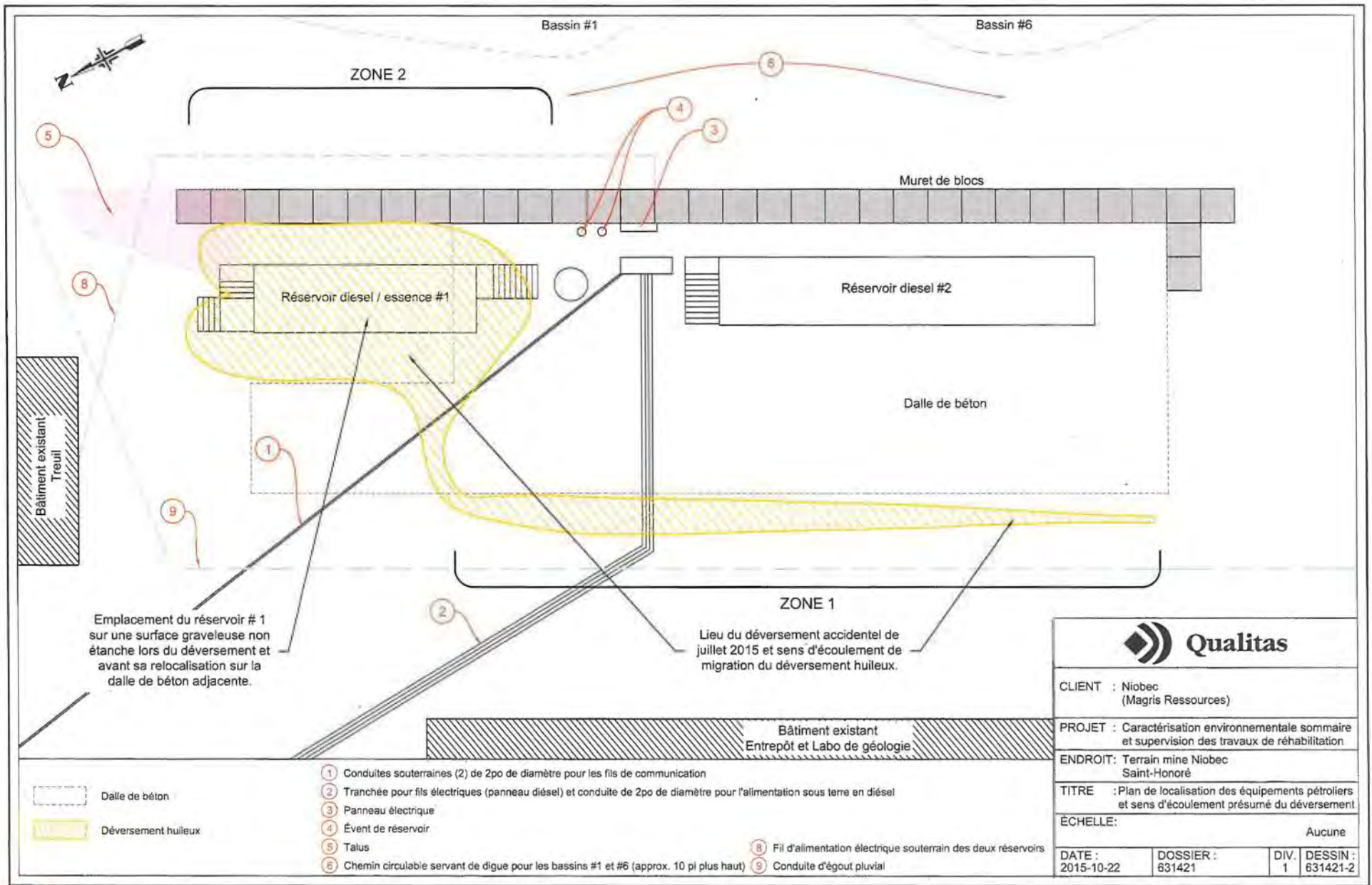
Nous vous recommandons que ce rapport portant sur les mesures d'intervention d'urgence réalisées en notre présence (travaux de réhabilitation) soit présenté aux représentants du MDDELCC pour commentaire. Il nous fera plaisir sur demande de vous apporter notre assistance pour répondre aux commentaires du MDDELCC.

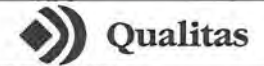
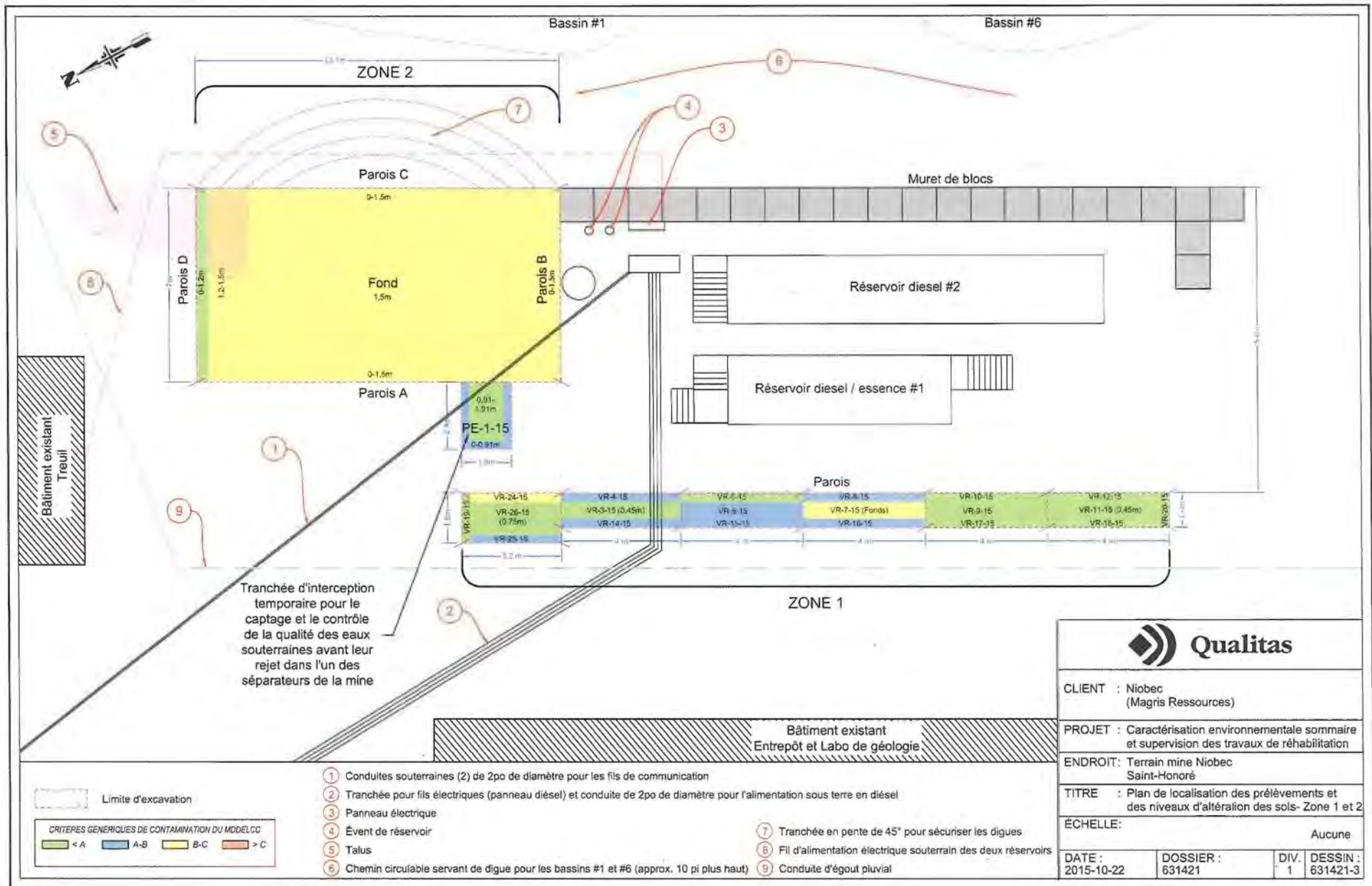
ANNEXE 1

- FIGURE 1 : PLAN DE SITUATION DU SECTEUR À L'ÉTUDE
FIGURE 2 : PLAN DE LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS ET SENS
D'ÉCOULEMENT PRÉSUMÉ DU DÉVERSEMENT
FIGURE 3 : PLAN DE LOCALISATION DES PRÉLÈVEMENTS ET DES NIVEAUX
D'ALTÉRATION DES SOLS – ZONE 1 ET 2



CLIENT : Niobec (Magris Ressources)			
PROJET : Caractérisation environnementale sommaire et supervision des travaux de réhabilitation			
ENDROIT : Terrain mine Niobec Saint-Honoré			
TITRE : Plan de situation du secteur à l'étude			
ECHELLE :			1 : 1500
DATE :	DOSSIER :	DIV.	DESSIN :
2015-10-08	631421	1	631421-1





CLIENT : Niobec (Magris Ressources)			
PROJET : Caractérisation environnementale sommaire et supervision des travaux de réhabilitation			
ENDROIT: Terrain mine Niobec Saint-Honoré			
TITRE : Plan de localisation des prélèvements et des niveaux d'altération des sols- Zone 1 et 2			
ÉCHELLE:			Aucune
DATE : 2015-10-22	DOSSIER : 631421	DIV. : 1	DESSIN : 631421-3

ANNEXE 2

NOTES EXPLICATIVES DES CRITÈRES DE CONTAMINATION DU MDDELCC -
SOLS
TABLEAU DE COMPILATION DES RÉSULTATS ET CERTIFICATS D'ANALYSES
CHIMIQUES POUR LES ÉCHANTILLONS DE SOLS

NOTES EXPLICATIVES ACCOMPAGNANT LES TABLEAUX DE RÉSULTATS D'ANALYSES CHIMIQUES DES SOLS

LÉGENDE

- ND :** Non détecté, résultat inférieur à la limite de détection du laboratoire.
- :** Aucune valeur établie par le MDDELCC. L'absence de critère pour un paramètre ne signifie pas qu'il est sans risque pour la santé humaine et pour l'environnement.
- :** Paramètre non analysé.

CRITÈRES DE CONTAMINATION GÉNÉRIQUES POUR LES SOLS

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques du Québec (MDDELCC) prévoit trois niveaux de critères génériques des sols pour plusieurs substances. Les niveaux (A, B, C) peuvent être définis comme suit:

- **Critère A:** Teneurs de fond pour les paramètres inorganiques et limite de quantification pour les paramètres organiques. La limite de quantification est définie comme la concentration minimale qui peut être quantifiée à l'aide d'une méthode d'analyse avec une fiabilité définie;
- **Critère B:** Limite maximale acceptable pour des terrains à vocation résidentielle, récréative et institutionnelle. Sont également inclus les terrains à vocation commerciale situés dans un secteur résidentiel;

L'usage institutionnel regroupe les utilisations telles que les hôpitaux, les écoles et les garderies. L'usage récréatif regroupe un grand nombre de cas possibles qui présentent différentes sensibilités. Ainsi, les usages sensibles, comme les terrains de jeu, devront être gérés en fonction du niveau B. Pour leur part, les usages récréatifs considérés moins sensibles comme les pistes cyclables peuvent être associées au niveau C;

- **Critère C:** Limite maximale acceptable pour des terrains à vocation commerciale, non situés dans un secteur résidentiel, et pour des terrains à usage industriel.

RÉFÉRENCE: Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés 1999 (mise à jour sur le site Internet du MDDELCC lors de l'émission de ce rapport).

RÈGLEMENT SUR L'ENFOUISSEMENT DES SOLS CONTAMINÉS (RESC)

CRITÈRE D: Valeurs maximales pour les paramètres listés à l'annexe 1 du RESC, au-delà desquelles un sol ne peut être disposé dans un site d'enfouissement de sols contaminés.

RÉFÉRENCE : Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés c.Q-2, r.6.01, article 4.1°.

MISE EN GARDE : Si les résultats inscrits dans le tableau diffèrent de ceux inscrits dans les certificats d'analyses du laboratoire, ce sont les résultats inscrits dans les certificats d'analyses du laboratoire qui prévalent.

**NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.
3306 BOUL ST-FRANCOIS
JONQUIERE, QC G7X2W9
(418) 547-5716**

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164

ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Véronique Paré, chimiste

DATE DU RAPPORT: 2015-09-17

VERSION*: 2

NOMBRE DE PAGES: 12

Si vous désirez de l'information concernant cette analyse, S.V.P. contacter votre chargé de projets au (418) 266-5511.

***NOTES**

VERSION 2: Ajout de l'identification des IPP.

Nous disposerons des échantillons dans les 30 jours suivants les analyses. S.V.P. Contactez le laboratoire si vous désirez avoir un délai d'entreposage.

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquet
 Québec, Québec
 CANADA G1P 4P3
 TEL (418)266-5511
 FAX (418)653-2335
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Humidité (S-HU) (Sol)											
DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-15					DATE DU RAPPORT: 2015-09-17						
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: Z2 Paroi A /0-1,2 Z2 Paroi C/0-1,2 Z2 Paroi D/0-1,2 Z2 Paroi A/1, Z2 Paroi C/1, Z2 Paroi D/1, Z2 Fond 1,5 Camion 0-40 m3											
MATRICE: sol sol sol sol sol sol sol sol sol											
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2015-09-15 2015-09-15 2015-09-15 2015-09-15 2015-09-15 2015-09-15 2015-09-15 2015-09-15 2015-09-15 2015-09-15											
Paramètre	Unités	C / N	LDR	6969259	6969263	6969264	6969266	6969267	6969268	6969270	6969272
% Humidité	%		0.2	9.7	8.9	7.5	9.4	10.5	10.4	10.0	10.4
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: Camion 50-80 m3											
MATRICE: sol											
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2015-09-15											
Paramètre	Unités	C / N	LDR	6969274							
% Humidité	%		0.2	10.2							

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

Certifié par:

Veronique Poiré



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquet
 Québec, Québec
 CANADA G1P 4P3
 TEL (418)266-5511
 FAX (418)653-2335
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)											
DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-15						DATE DU RAPPORT: 2015-09-17					
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: Z2 Paroi A /0-1,2 Z2 Paroi C/0-1,2 Z2 Paroi D/0-1,2 Z2 Paroi A/1, 2-1,5 Z2 Paroi C/1, 2-1,5											
MATRICE: sol sol sol sol sol											
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2015-09-15 2015-09-15 2015-09-15 2015-09-15 2015-09-15											
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	6969259	6969263	6969264	6969266	6969267
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	5950[C-D]	2450[B-C]	6810[C-D]	6120[C-D]	2910[B-C]
IPP	NA					NA	Diésel	Diésel	Diésel	Diésel	Diésel
Étalon de recouvrement	Unités			Limites							
Rec. Nonane	%			40-140			118	113	124	124	116
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: Z2 Paroi D/1, 2-1,5 Z2 Fond 1,5 Camion 0-40 m3 Camion 50-80 m3											
MATRICE: sol sol sol sol											
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2015-09-15 2015-09-15 2015-09-15 2015-09-15											
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	6969268	6969270	6969272	6969274	
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	6330[C-D]	2950[B-C]	5740[C-D]	3980[C-D]	
IPP	NA					NA	Diésel	Diésel	Diésel	Diésel	
Étalon de recouvrement	Unités			Limites							
Rec. Nonane	%			40-140			130	117	132	118	

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1)

Certifié par:

Veronique Paré



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

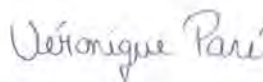
PRÉLEVÉ PAR:

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse organique de trace

Date du rapport: 2015-09-17			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)															
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	NA	NA	NA	0.0	< 100	112%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Rec. Nonane	1	NA	NA	NA	0.0	104	122%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%

Certifié par:




La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.

Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

PRÉLEVÉ PAR:

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse organique de trace					
% Humidité	2015-09-16	2015-09-16	ORG-160-5107F	MA. 100 - S.T. 1.0	GRAVIMÉTRIE
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2015-09-16	2015-09-16	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
Rec. Nonane	2015-09-16	2015-09-16	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
IPP	2015-09-16	2015-09-16	ORG-160-5101F	MA. 408 - IdePet 1.0	GC/FID



Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE001: 6969259, Z2 Paroi A /0-1,2

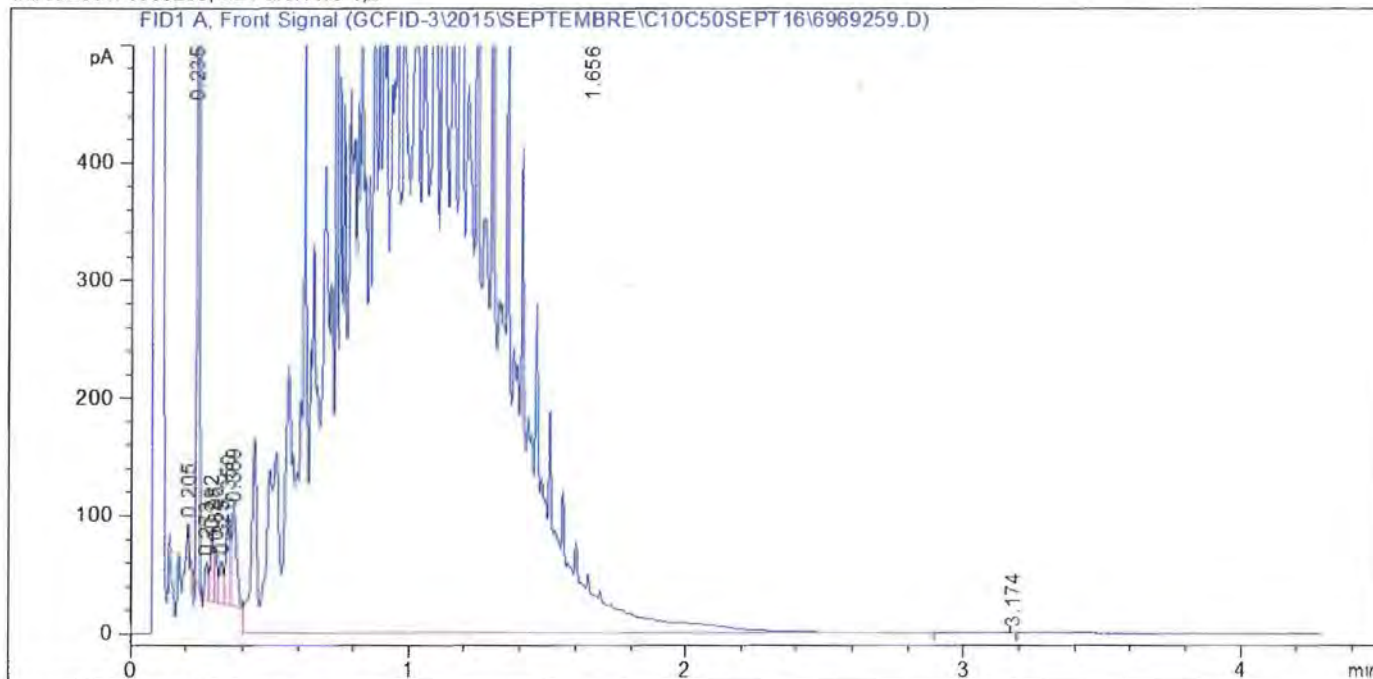


IMAGE002: 6969263, Z2 Paroi C/0-1,2

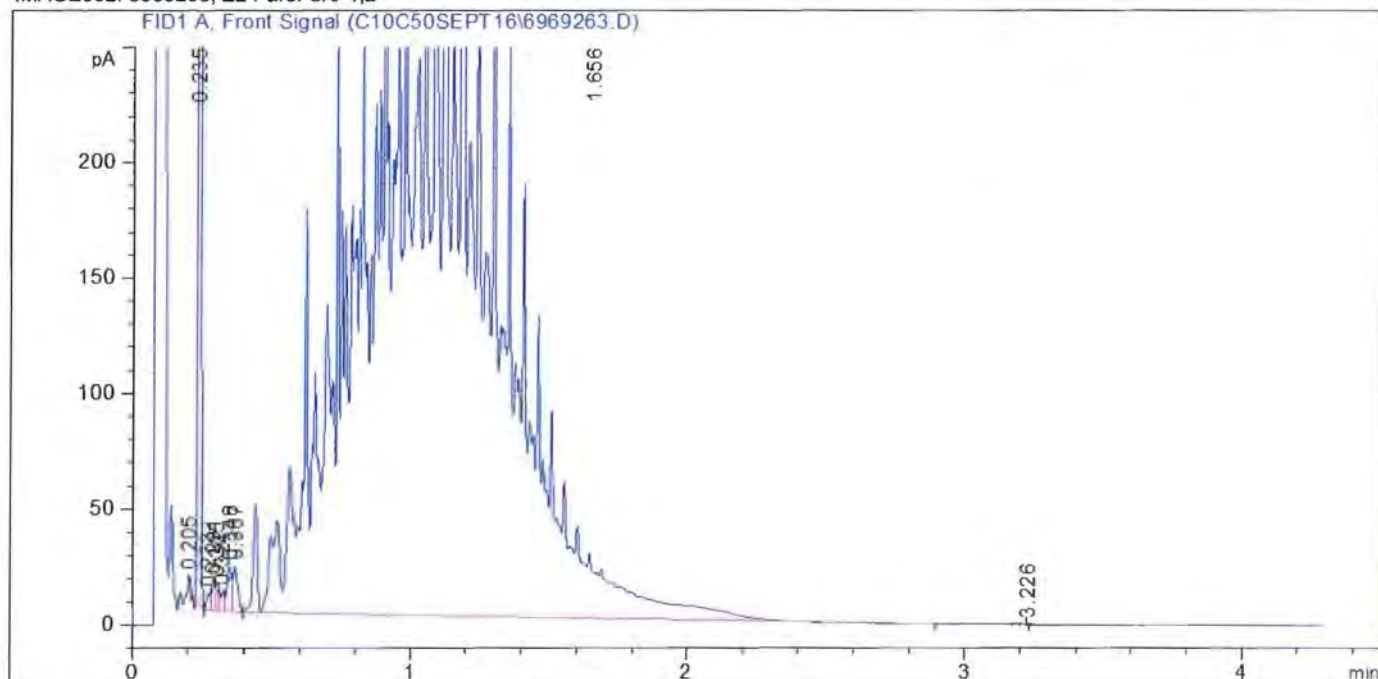




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE003: 6969264, Z2 Paroi D/0-1,2

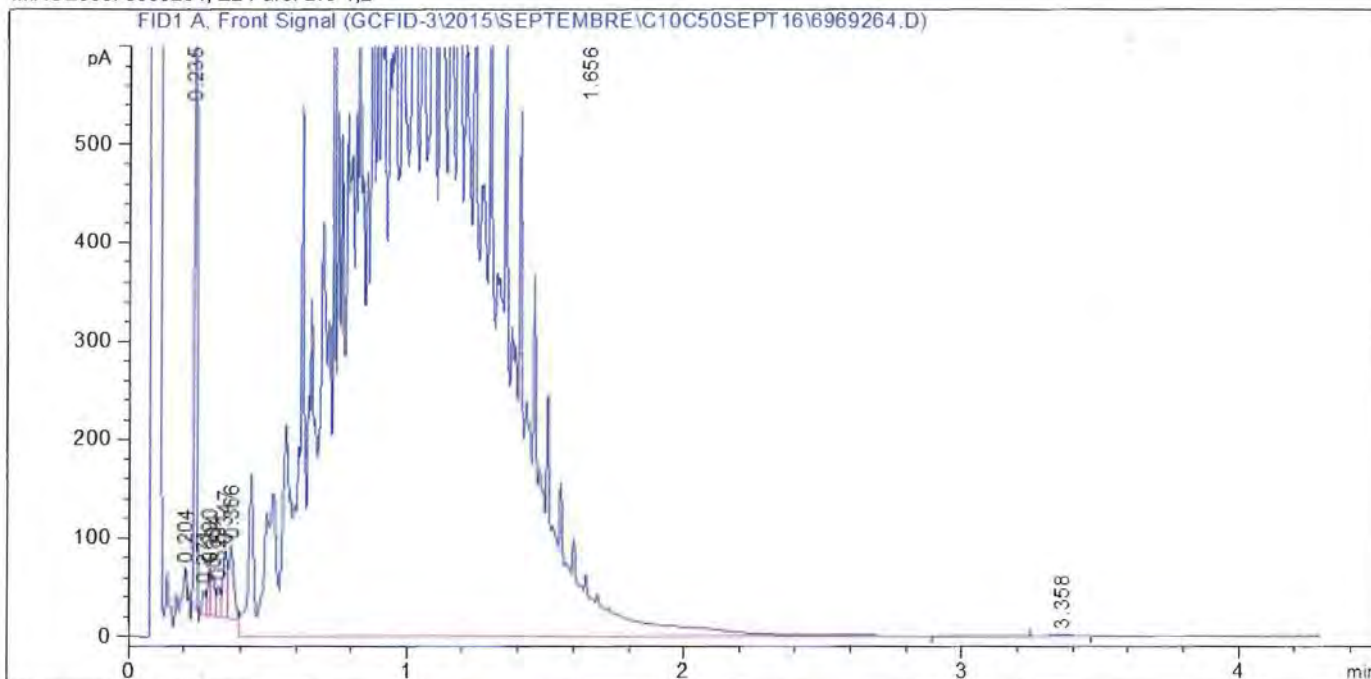


IMAGE004: 6969266, Z2 Paroi A/1,2-1,5

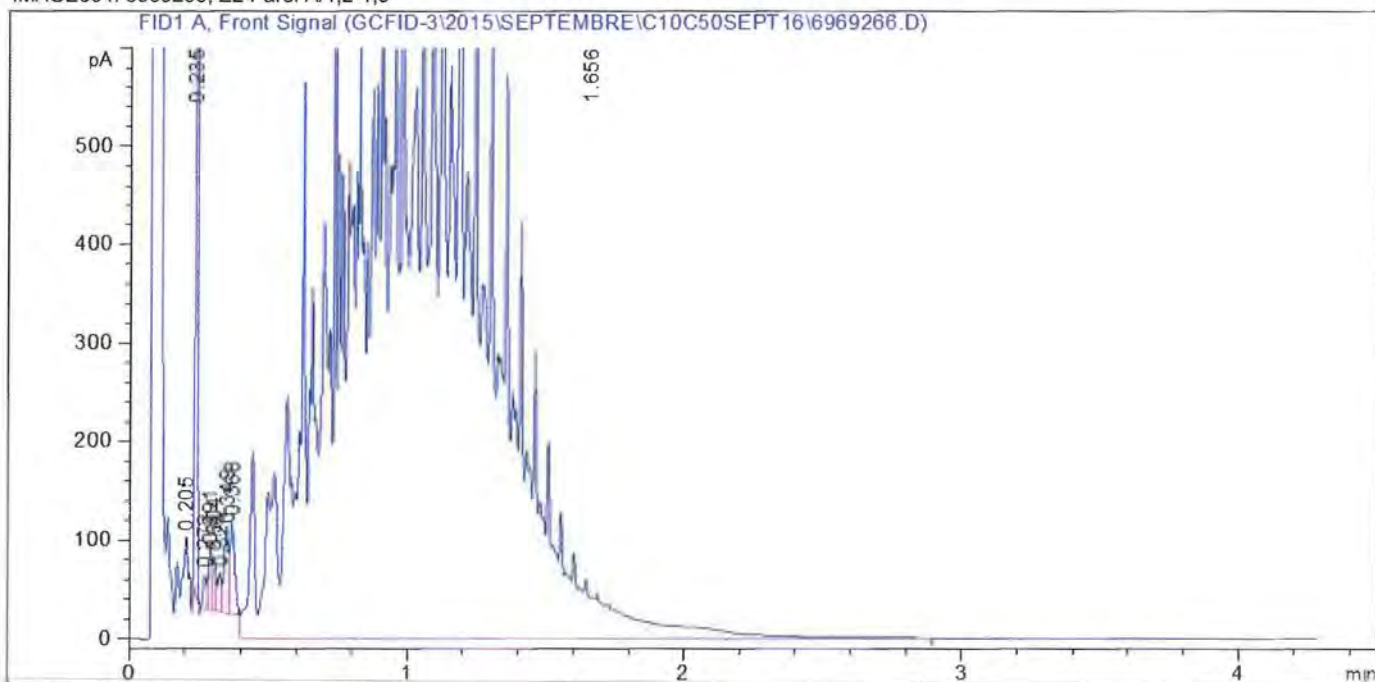




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE005: 6969267, Z2 Paroi C/1,2-1,5

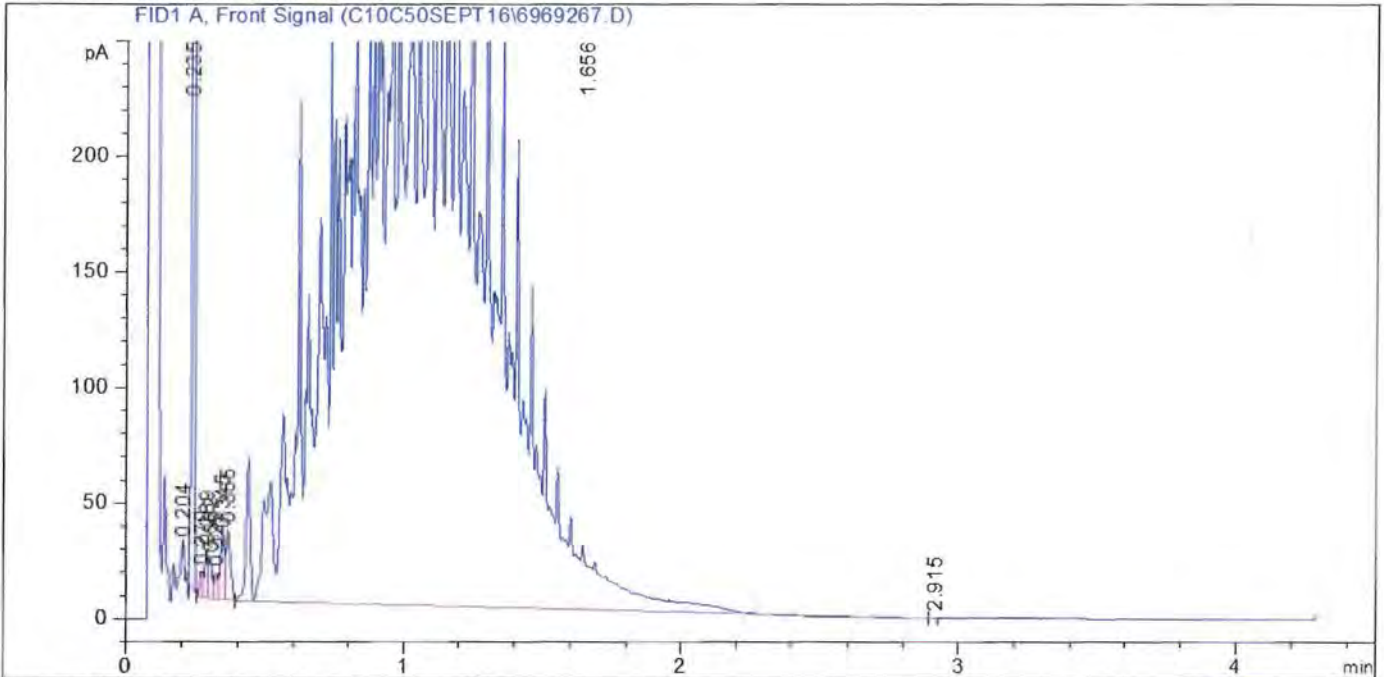


IMAGE006: 6969268, Z2 Paroi D/1,2-1,5

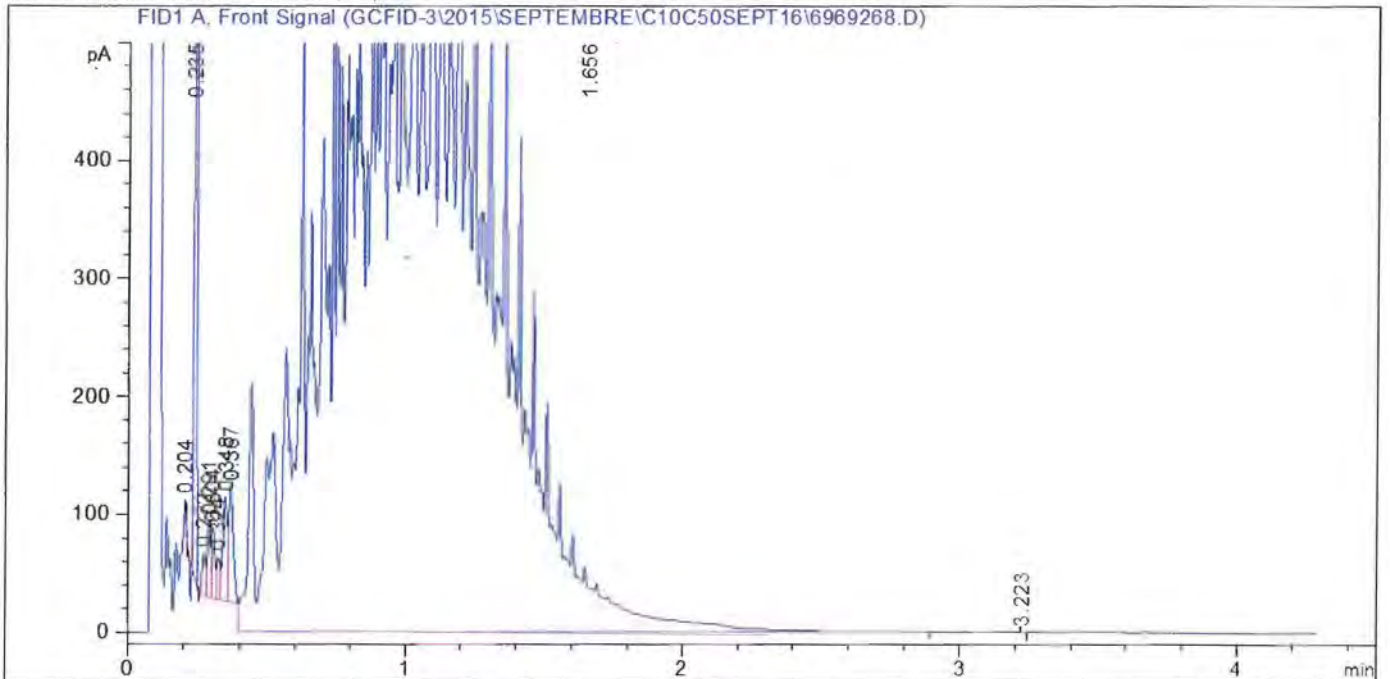




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE007: 6969270, Z2 Fond 1,5

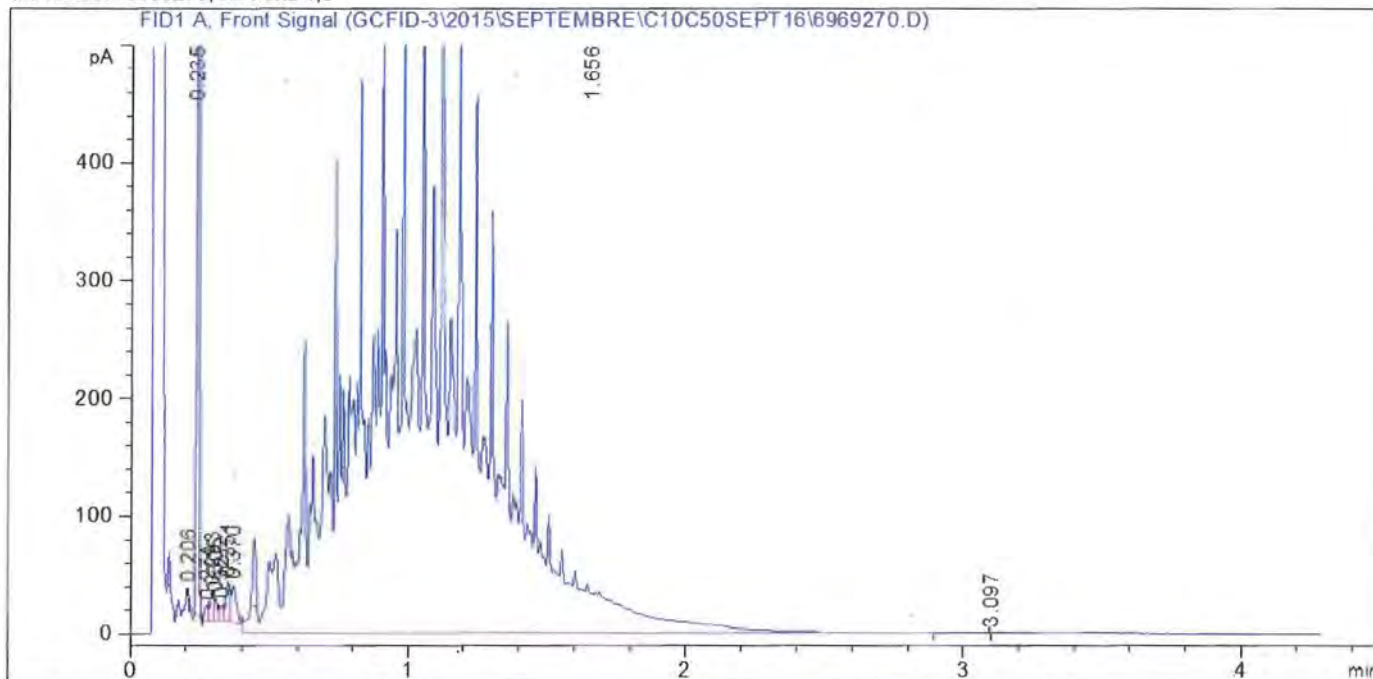


IMAGE008: 6969272, Camion 0-40 m3

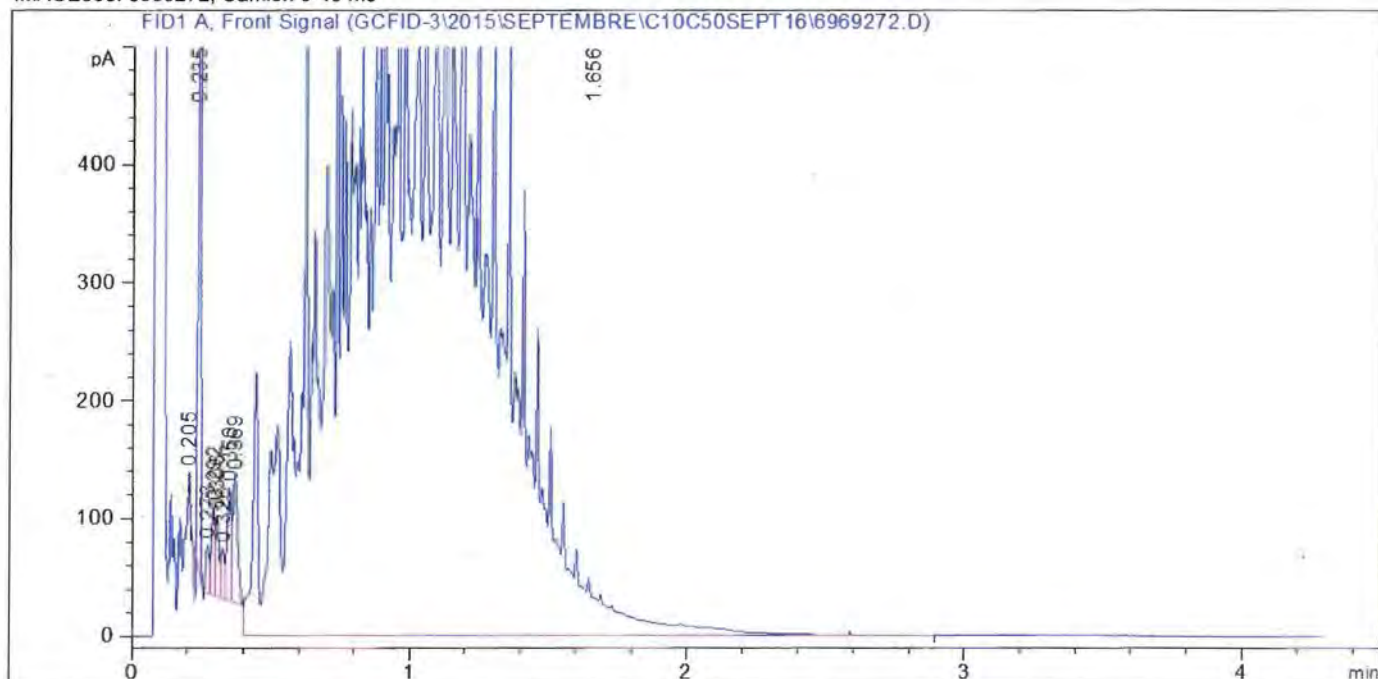


Image du chromatogramme

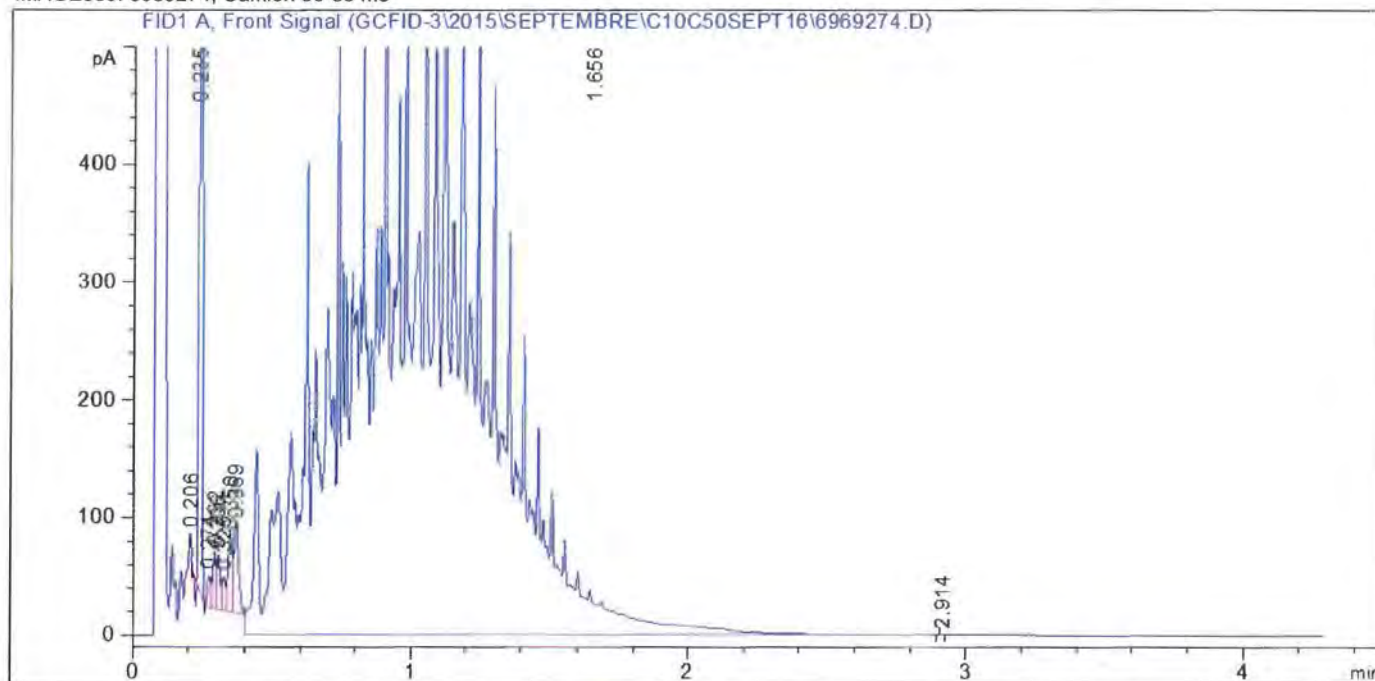
NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE009: 6969274, Camion 50-80 m3



NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.
3306 BOUL ST-FRANCOIS
JONQUIERE, QC G7X2W9
(418) 547-5716

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15A020166

ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Véronique Paré, chimiste

DATE DU RAPPORT: 2015-09-18

VERSION*: 1

NOMBRE DE PAGES: 10

Si vous désirez de l'information concernant cette analyse, S.V.P. contacter votre chargé de projets au (418) 266-5511.

*NOTES

Nous disposerons des échantillons dans les 30 jours suivants les analyses. S.V.P. Contactez le laboratoire si vous désirez avoir un délai d'entreposage.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A020166

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquel
Québec, Québec
CANADA G1P 4P3
TEL (418)266-5511
FAX (418)653-2335
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Humidité (S-HU) (Sol)									
DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-17					DATE DU RAPPORT: 2015-09-18				
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:		Z2 Paroi	Z2 Paroi A-1/1,	Z2 Paroi	Z2 Paroi B-1/1,	Camion 80-120			
MATRICE:		A-1/0-1,2	2-1,5	B-1/0-1,2	2-1,5	m3			
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		sol	sol	sol	sol	sol			
Paramètre		2015-09-17	2015-09-17	2015-09-17	2015-09-17	2015-09-17			
Unités	C / N	LDR	6981479	6981480	6981481	6981482	6981483		
% Humidité	%	0.2	7.4	9.8	5.6	6.2	8.8		

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

Certifié par:

Veronique Paré



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A020166

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquet
 Québec, Québec
 CANADA G1P 4P3
 TEL (418)266-5511
 FAX (418)653-2335
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)										
DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-17						DATE DU RAPPORT: 2015-09-18				
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:						Z2 Paroi	Z2 Paroi A-1/1,	Z2 Paroi	Z2 Paroi B-1/1,	Camion 80-120
MATRICE:						A-1/0-1,2	2-1,5	B-1/0-1,2	2-1,5	m3
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:						sol	sol	sol	sol	sol
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	2015-09-17	2015-09-17	2015-09-17	2015-09-17
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	6981479	6981480	6981481	6981482
IPP	NA					NA	1540[B-C]	1280[B-C]	2550[B-C]	3300[B-C]
Étalon de recouvrement	Unités			Limites			Diésel	Diésel	Diésel	Diésel
Rec. Nonane	%			40-140			114	117	114	117

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1)

Certifié par:

Veronique Paris



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A020166

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

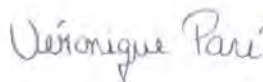
PRÉLEVÉ PAR:

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse organique de trace

Date du rapport: 2015-09-18			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)															
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	NA	NA	NA	0.0	< 100	94%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Rec. Nonane	1	NA	NA	NA	0.0	112	113%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%

Certifié par:




La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A020166

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

PRÉLEVÉ PAR:

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse organique de trace					
% Humidité	2015-09-18	2015-09-18	ORG-160-5107F	MA. 100 - S.T. 1.0	GRAVIMÉTRIE
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2015-09-20	2015-09-20	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
Rec. Nonane	2015-09-20	2015-09-20	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
IPP	2015-09-20	2015-09-20	ORG-160-5101F	MA. 408 - IdePet 1.0	GC/FID



Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A020166

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE001: 6981479, Z2 Paroi A-1/0-1,2

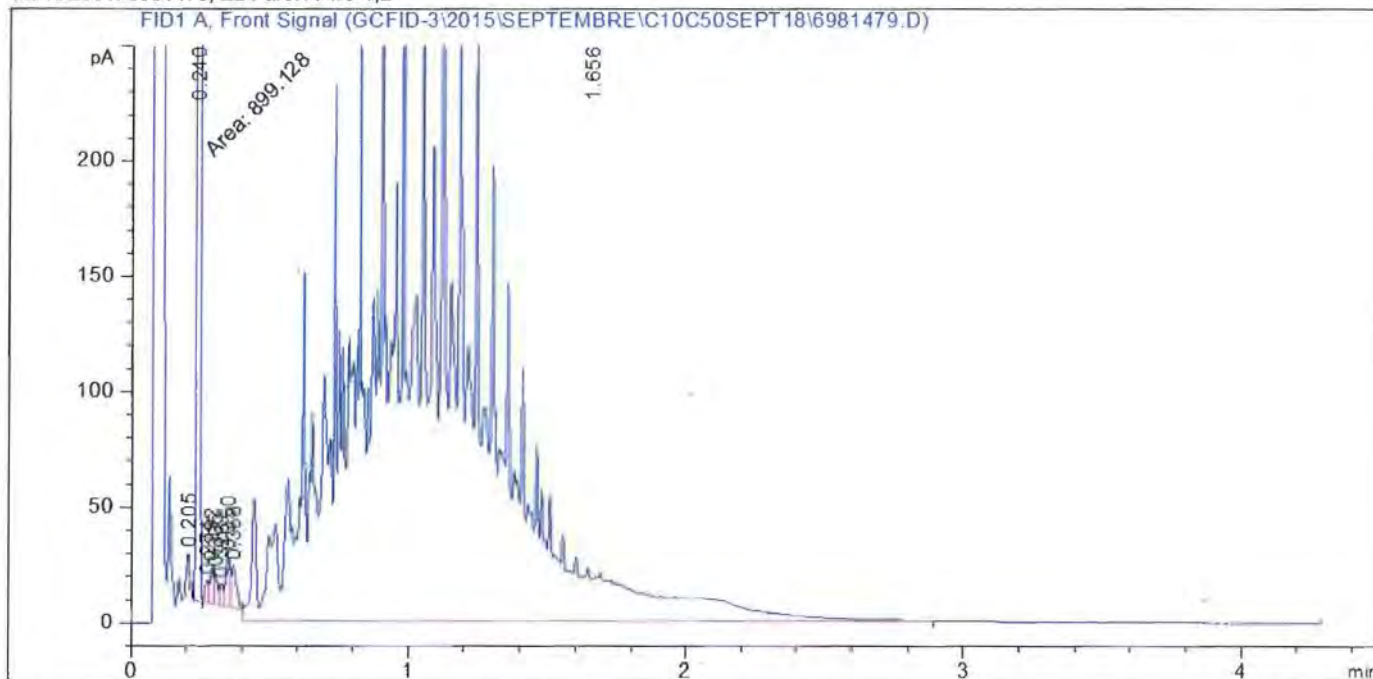


IMAGE002: 6981480, Z2 Paroi A-1/1,2-1,5

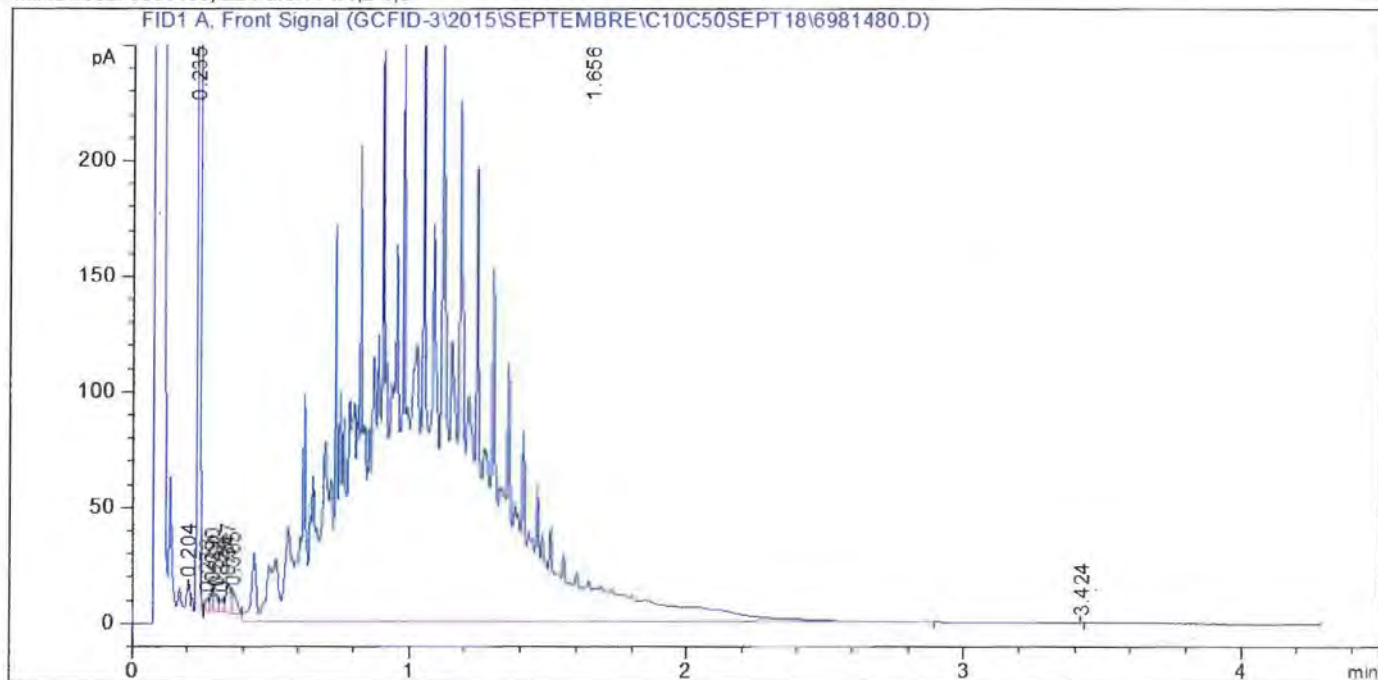




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A020166

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE003: 6981481, Z2 Paroi B-1/0-1,2

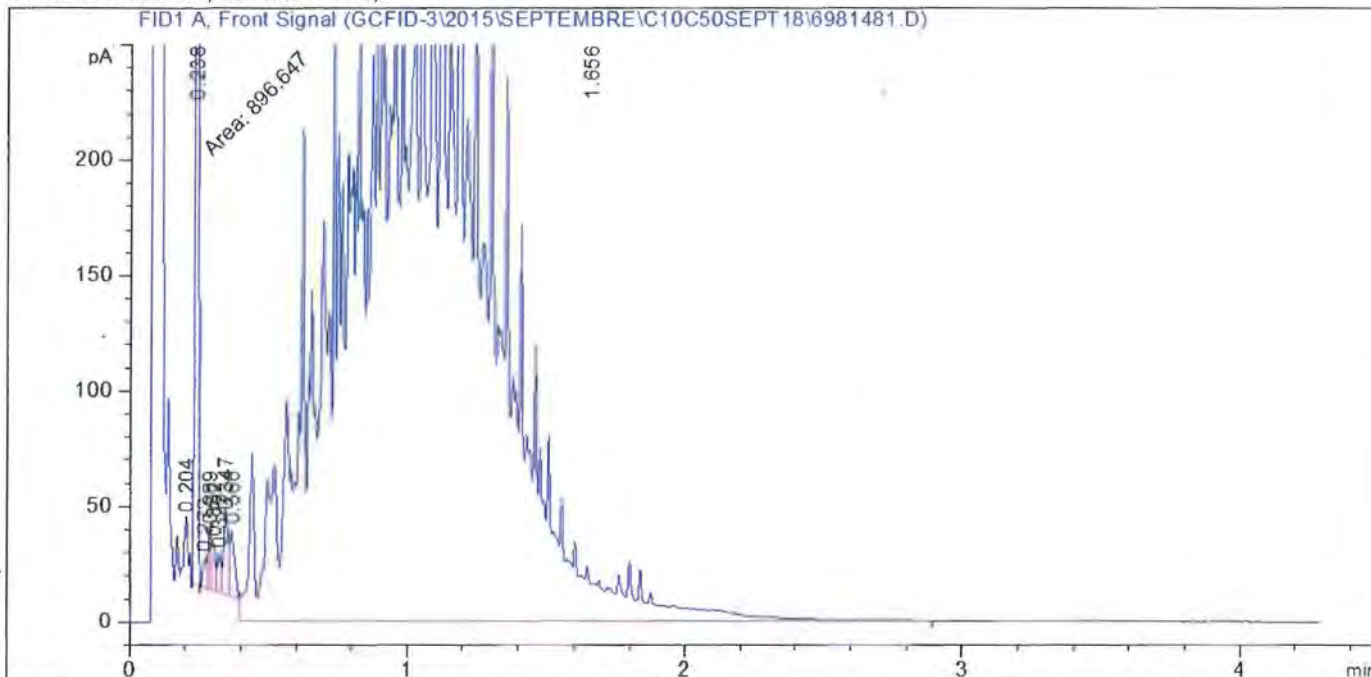


IMAGE004: 6981482, Z2 Paroi B-1/1,2-1,5

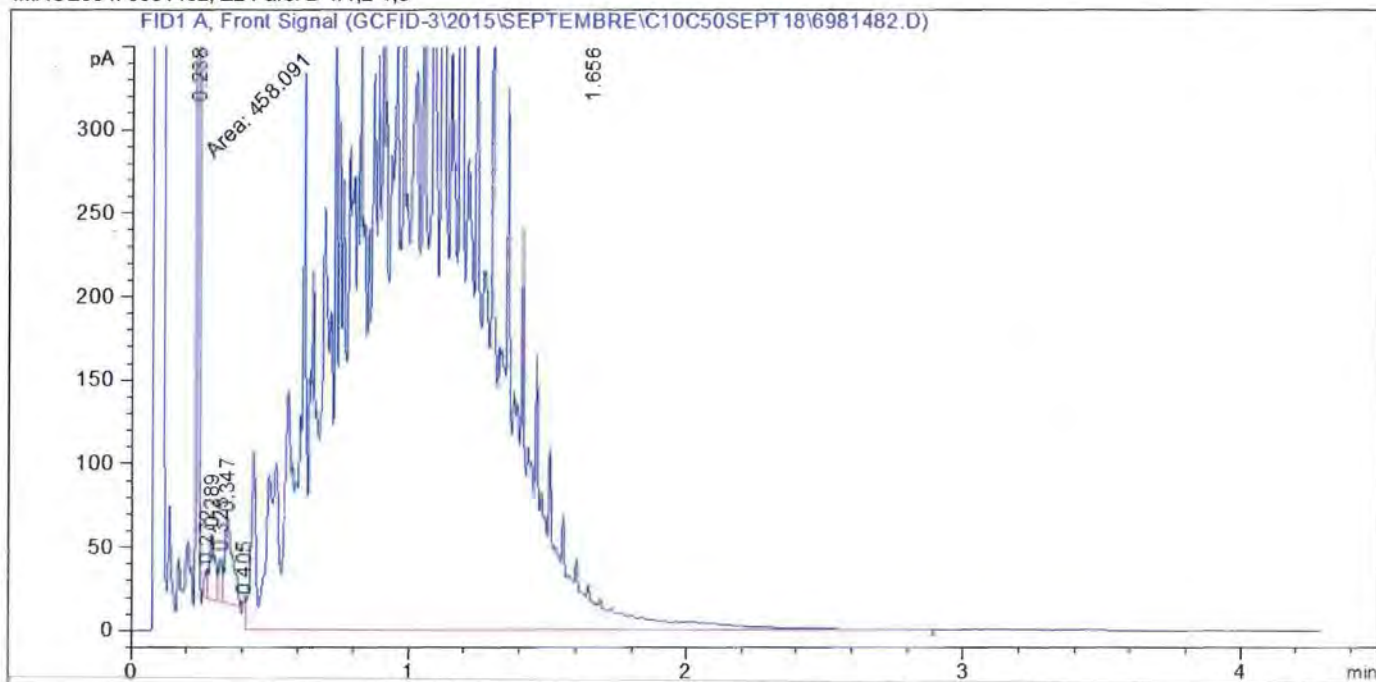




Image du chromatogramme

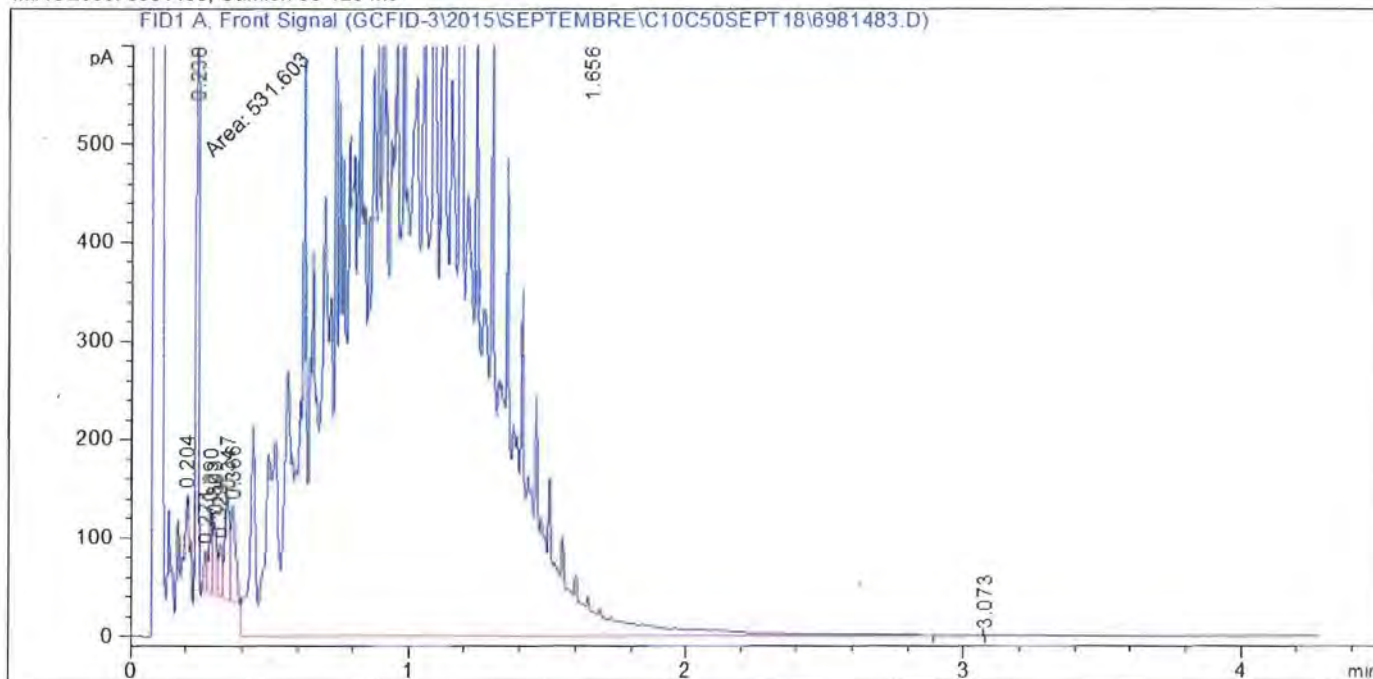
NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A020166

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE005: 6981483, Camion 80-120 m3



NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.
3306 BOUL ST-FRANCOIS
JONQUIERE, QC G7X2W9
(418) 547-5716

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254

ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Véronique Paré, chimiste

DATE DU RAPPORT: 2015-09-22

VERSION*: 1

NOMBRE DE PAGES: 11

Si vous désirez de l'information concernant cette analyse, S.V.P. contacter votre chargé de projets au (418) 266-5511.

*NOTES

Nous disposerons des échantillons dans les 30 jours suivants les analyses. S.V.P. Contactez le laboratoire si vous désirez avoir un délai d'entreposage.

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254

N° DE PROJET: 631421

 350, rue Franquet
 Québec, Québec
 CANADA G1P 4P3
 TEL (418)266-5511
 FAX (418)653-2335
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

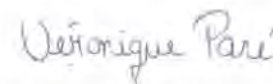
À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Humidité (S-HU) (Sol)										
DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-21					DATE DU RAPPORT: 2015-09-22					
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:				Z2 Paroi	Z2 Paroi D-1/1,	PE-1-15		PE-1-15	PE-1-15	
MATRICE:				D-1/0-1,2	2-1,5	Z2 Fond D-1/1,5	VR-1/0,0-0,91	VR-2 /0,91-1,91	VR-3/1,91	
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:				Sol	Sol	Sol	Sol	Sol	Sol	
Paramètre				2015-09-21	2015-09-21	2015-09-21	2015-09-21	2015-09-21	2015-09-21	
Unités				6991187	6991188	6991192	6991201	6991210	6991214	
C / N				6991187	6991188	6991192	6991201	6991210	6991214	
LDR				0.2	9.6	10.4	9.7	6.3	8.0	
% Humidité				0.2	9.6	10.4	9.7	6.3	8.0	
				9.6	10.4	9.7	6.3	8.0		8.2

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

Certifié par:




La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquet
Québec, Québec
CANADA G1P 4P3
TEL (418)266-5511
FAX (418)653-2335
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Eau)				
DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-21			DATE DU RAPPORT: 2015-09-22	
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: PE-1-15(eau)				
MATRICE: eau				
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2015-09-21				
Paramètre	Unités	C / N	LDR	6991221
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	µg/L		100	622000
IPP	NA		NA	Diésel

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

Certifié par:

Veronique Paré



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquet
 Québec, Québec
 CANADA G1P 4P3
 TEL (418)266-5511
 FAX (418)653-2335
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)											
DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-21						DATE DU RAPPORT: 2015-09-22					
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:						Z2 Paroi	Z2 Paroi D-1/1,	PE-1-15		PE-1-15	
MATRICE:						D-1/0-1,2	2-1,5	Z2 Fond D-1/1,5	VR-1/0,0-0,91	VR-2 /0,91-1,91	
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:						Sol	Sol	Sol	Sol	Sol	
LDR:						2015-09-21	2015-09-21	2015-09-21	2015-09-21	2015-09-21	
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	6991187	6991188	6991192	6991201	6991210	
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	154[<A]	2170[B-C]	1000[B-C]	614[A-B]	
IPP	NA					NA	NA	Diésel	Diésel-Huile	Diésel-Huile	
Étalon de recouvrement	Unités	Limites								NA	
Rec. Nonane	%	40-140					106	112	108	106	
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:						PE-1-15	Camion 3(VR-4)				
MATRICE:						VR-3/1,91	Sol				
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:						2015-09-21	2015-09-21				
LDR:						6991214	6991217				
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	100	<100[<A]	126[<A]			
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	<100[<A]	126[<A]			
IPP	NA					NA	NA	NA			
Étalon de recouvrement	Unités	Limites									
Rec. Nonane	%	40-140					107	105			

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1)

Certifié par:

Veronique Paré



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

PRÉLEVÉ PAR:

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse organique de trace

Date du rapport: 2015-09-22			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)															
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	6991210	< 100	< 100	0.0	< 100	102%	70%	130%	NA	100%	100%	112%	60%	140%
Rec. Nonane	1	6991210	106	107	0.9	110	102%	40%	140%	NA	100%	100%	107%	40%	140%
Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Eau)															
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	NA	NA	NA	0.0	< 100	100%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%

Commentaires: Le résultat du blanc de méthode a été soustrait aux échantillons.

Certifié par:

Veronique Paris



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

PRÉLEVÉ PAR:

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse organique de trace					
% Humidité	2015-09-22	2015-09-22	ORG-160-5107F	MA. 100 - S.T. 1.0	GRAVIMÉTRIE
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2015-09-22	2015-09-22	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
IPP	2015-09-22	2015-09-22	ORG-160-5101F	MA. 408 - IdePet 1.0	GC/FID
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2015-09-22	2015-09-22	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
Rec. Nonane	2015-09-22	2015-09-22	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
IPP	2015-09-22	2015-09-22	ORG-160-5101F	MA. 408 - IdePet 1.0	GC/FID



Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE001: 6991187, Z2 Paroi D-1/0-1,2

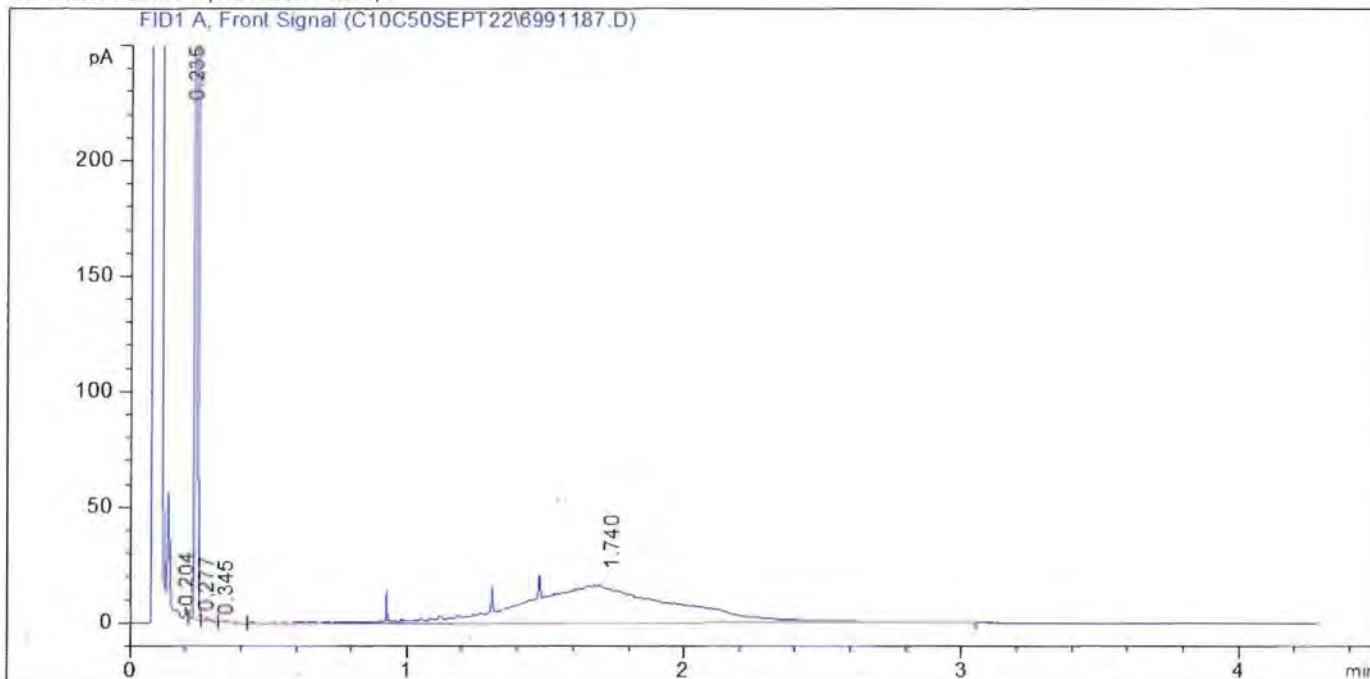


IMAGE002: 6991188, Z2 Paroi D-1/1,2-1,5

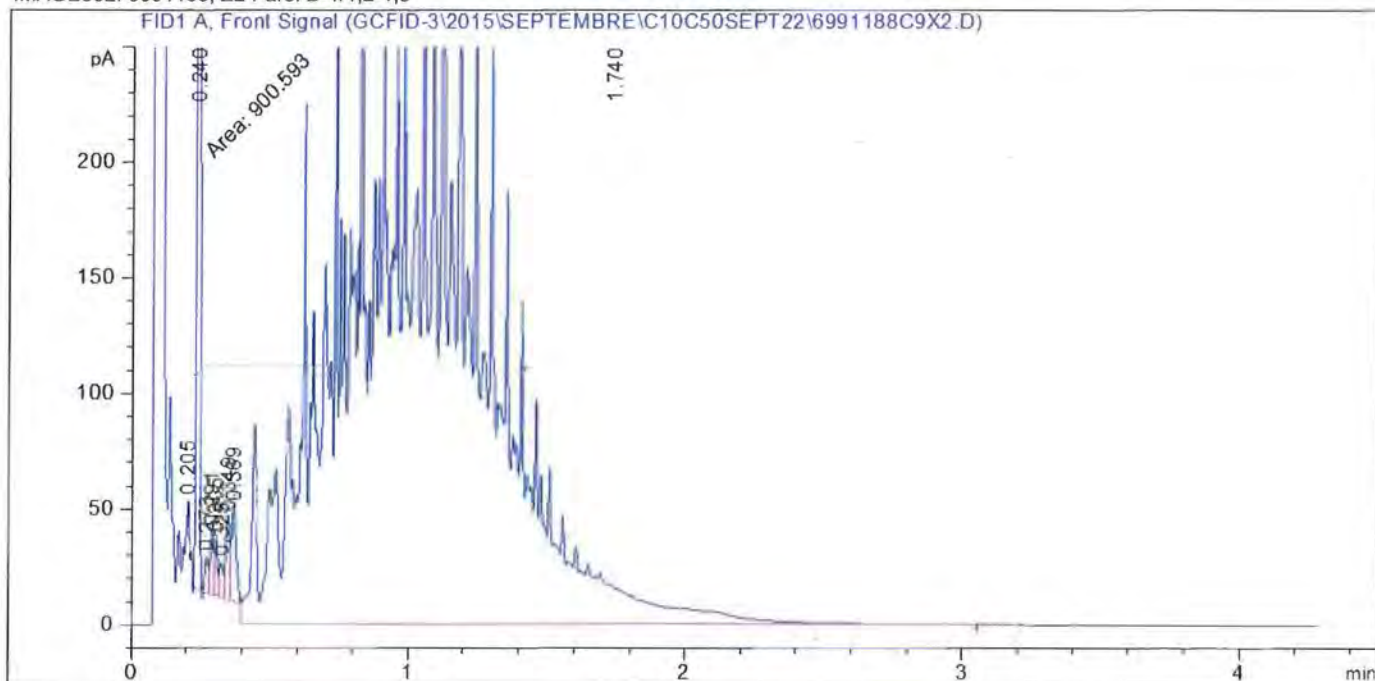




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE003: 6991192, Z2 Fond D-1/1,5

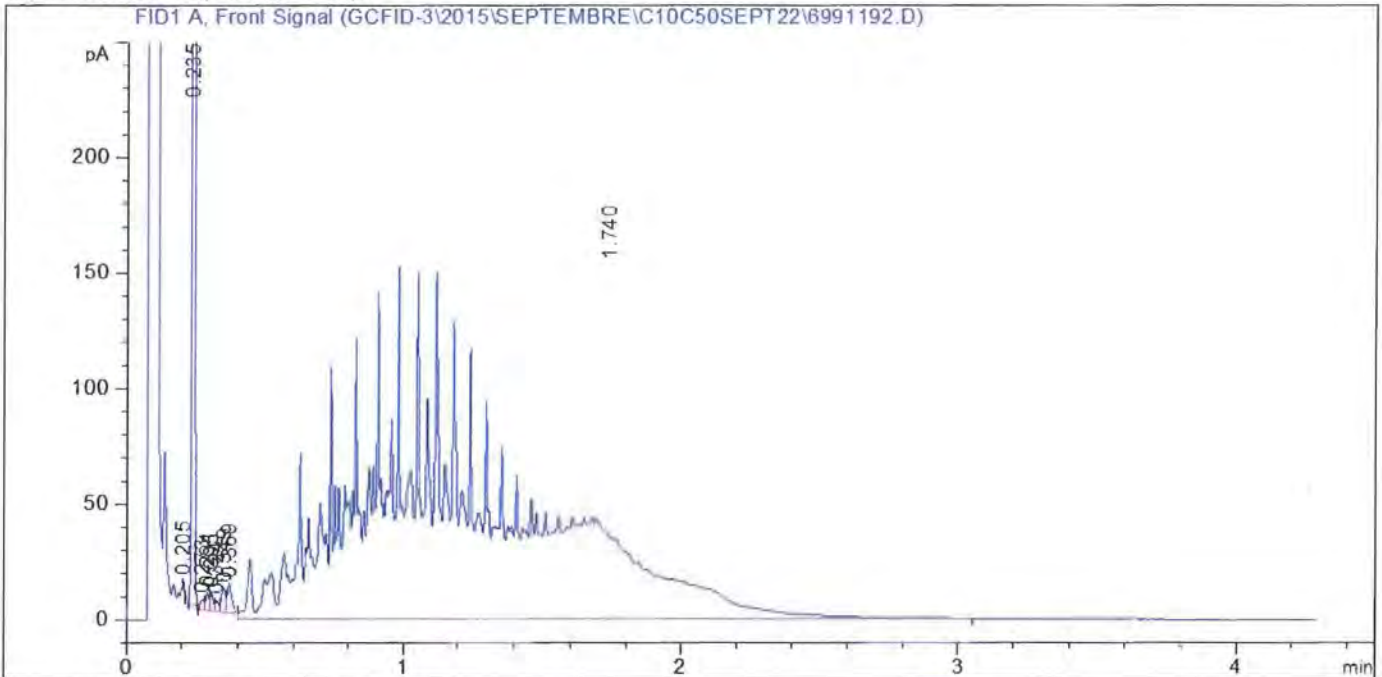


IMAGE004: 6991201, PE-1-15 VR-1/0,0-0,91

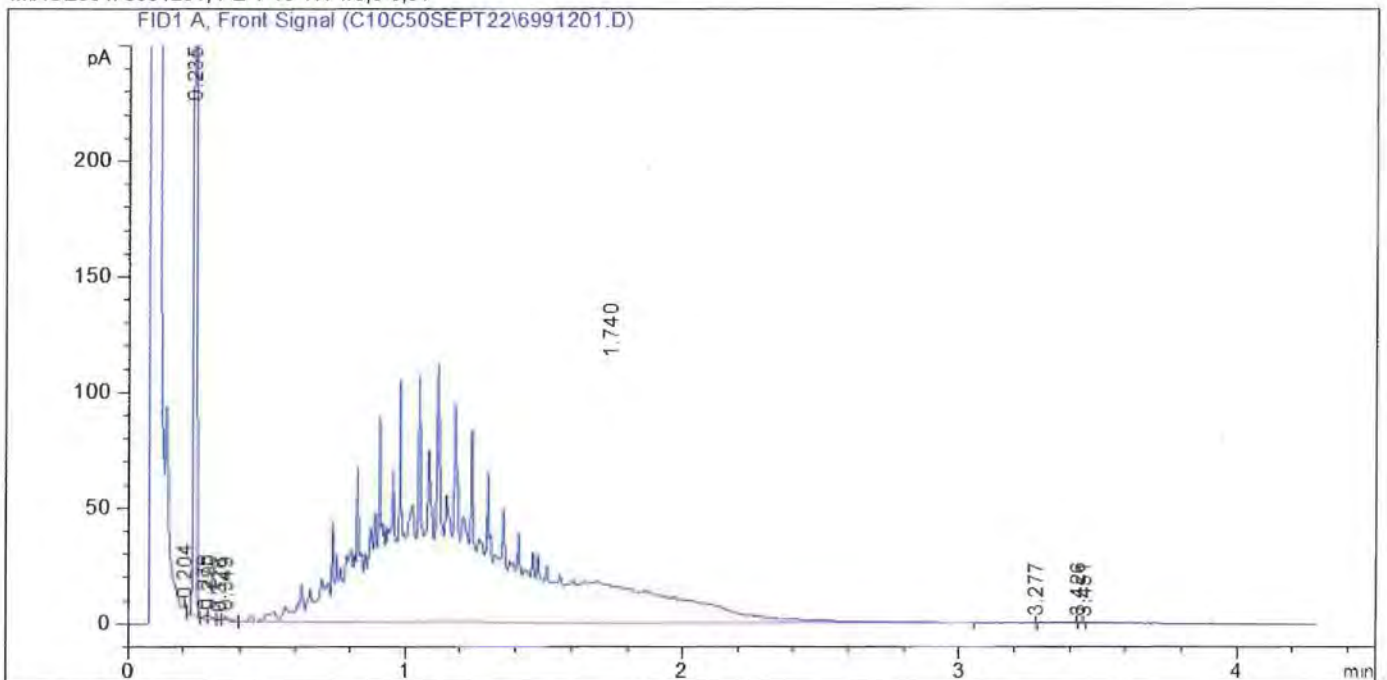




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE005: 6991210, PE-1-15 VR-2 /0,91-1,91

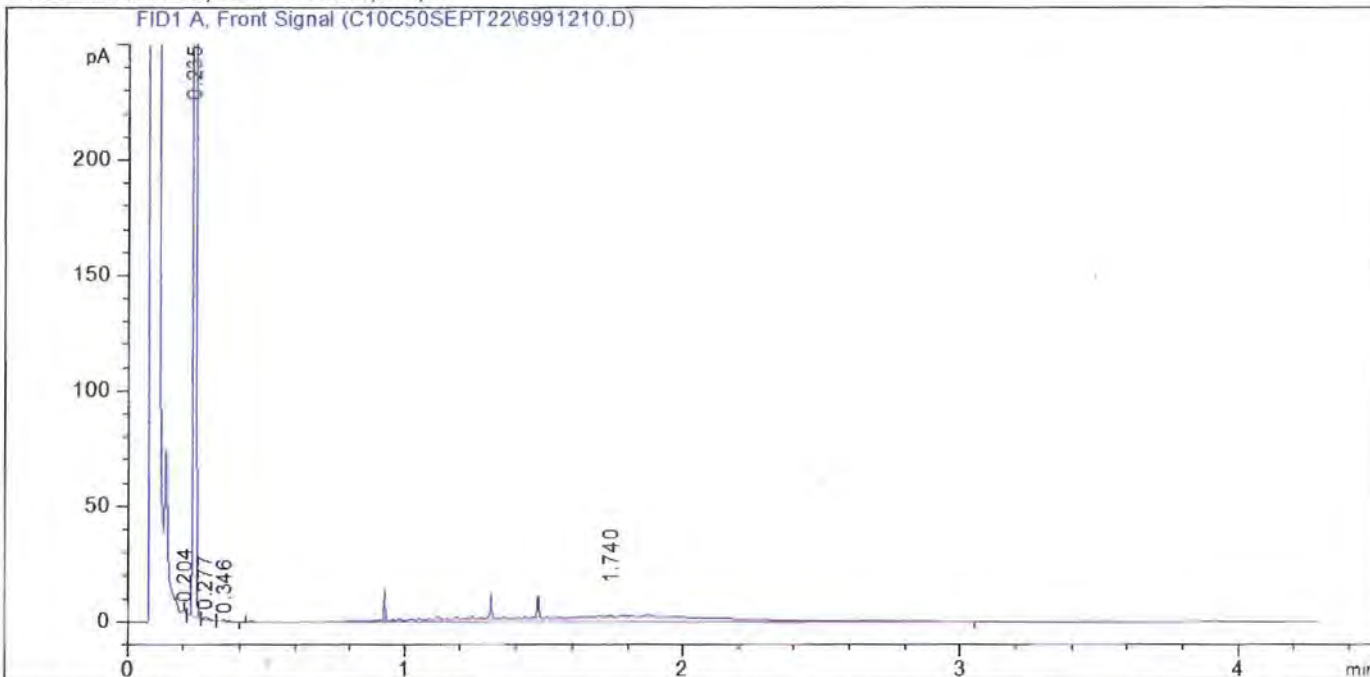


IMAGE006: 6991214, PE-1-15 VR-3/1,91

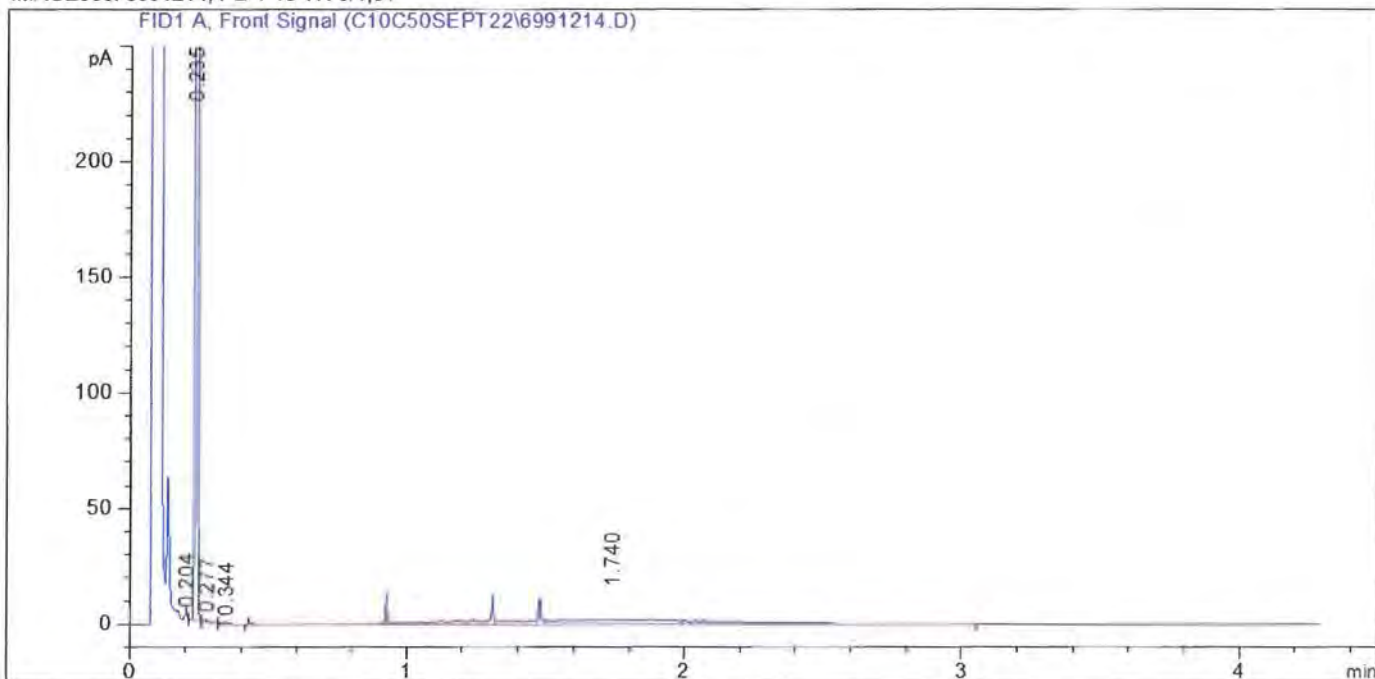




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE007: 6991217, Camion 3(VR-4)

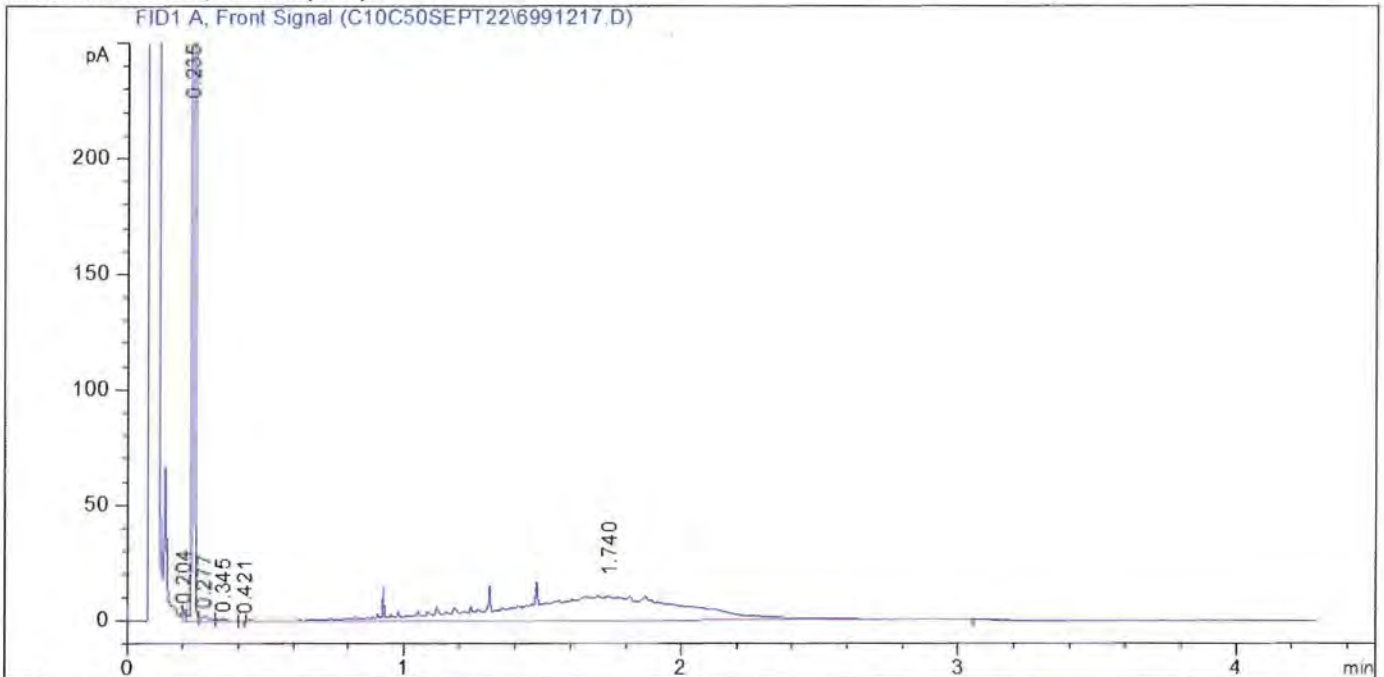
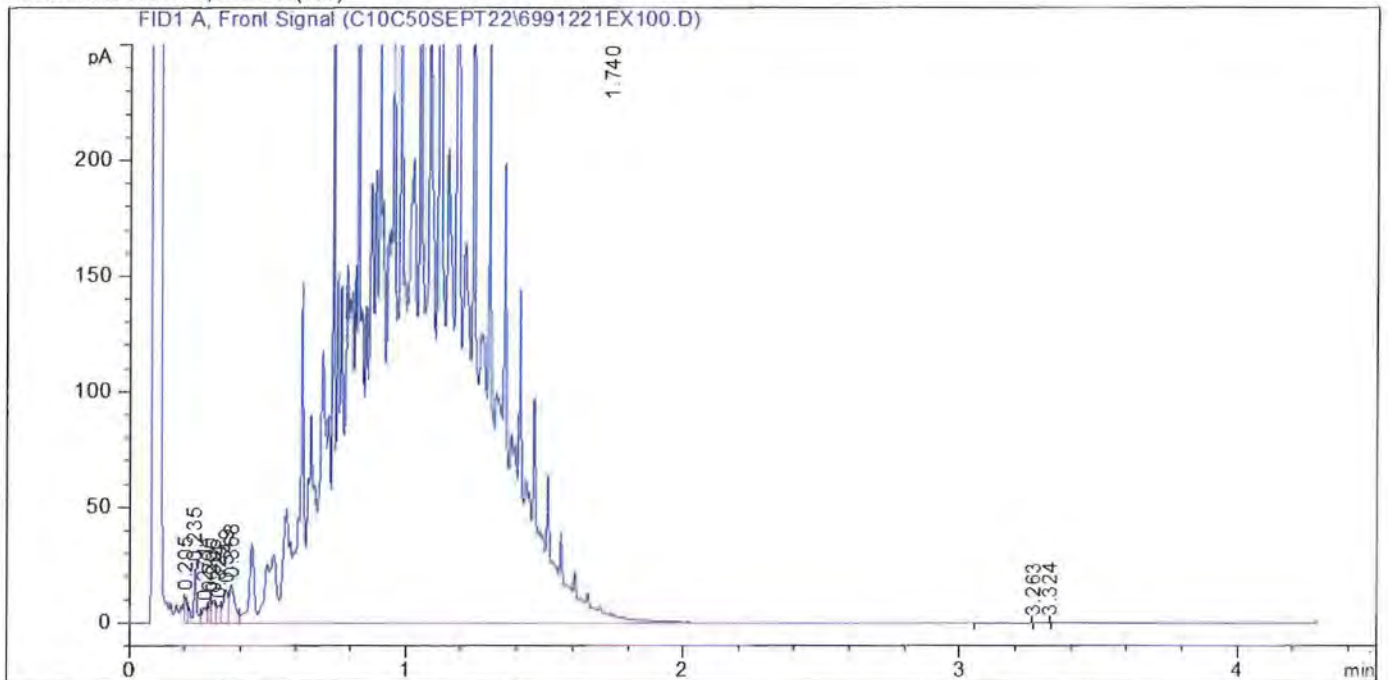


IMAGE008: 6991221, PE-1-15(eau)





NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.
3306 BOUL ST-FRANCOIS
JONQUIERE, QC G7X2W9
(418) 547-5716

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A994972

ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Véronique Paré, chimiste

DATE DU RAPPORT: 2015-07-14

VERSION*: 1

NOMBRE DE PAGES: 7

Si vous désirez de l'information concernant cette analyse, S.V.P. contacter votre chargé de projets au (418) 266-5511.

*NOTES

Nous disposerons des échantillons dans les 30 jours suivants les analyses. S.V.P. Contactez le laboratoire si vous désirez avoir un délai d'entreposage.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A994972

N° DE PROJET: 627112

350, rue Franquet
Québec, Québec
CANADA G1P 4P3
TEL (418)266-5511
FAX (418)653-2335
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Humidité (S-HU) (Sol)							
DATE DE RÉCEPTION: 2015-07-13				DATE DU RAPPORT: 2015-07-14			
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:		Z1/0-0,15 M	Z2/0-0,20 M	Z2/SOUS RÉSER.	Z3/0-0,20 M		
MATRICE:		sol	sol	sol	sol		
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		2015-07-13	2015-07-13	2015-07-13	2015-07-13		
Paramètre	Unités	C / N	LDR	6731991	6732000	6732001	6732002
% Humidité	%		0.2	5.5	10.2	15.9	15.0

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

Certifié par:

Veronique Paris



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A994972

N° DE PROJET: 627112

350, rue Franquet
 Québec, Québec
 CANADA G1P 4P3
 TEL (418)266-5511
 FAX (418)653-2335
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)										
DATE DE RÉCEPTION: 2015-07-13						DATE DU RAPPORT: 2015-07-14				
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:							Z1/0-0,15 M	Z2/0-0,20 M	Z2/SOUS	
MATRICE:							sol	sol	RÉSER	Z3/0-0,20 M
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:							2015-07-13	2015-07-13	2015-07-13	2015-07-13
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	6731991	6732000	6732001	6732002
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	9470[C-D]	18900[>D]	21900[>D]	16100[>D]
IPP	NA					NA	Diésel	Diésel	Diésel	Diésel
Étalon de recouvrement	Unités			Limites						
Rec. Nonane	%			40-140			131	ND	ND	ND

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1)
 6732000-6732002 Il y a présence de composés volatils qui interfèrent sur l'étalon de recouvrement. Cet effet de matrice cause une surévaluation significative de la récupération de l'étalon de recouvrement. Le résultat de l'étalon de recouvrement est non-disponible (ND).

Certifié par:

Veronique Paris



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A994972

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

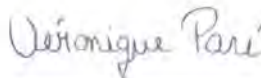
PRÉLEVÉ PAR:

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse organique de trace

Date du rapport: 2015-07-14			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)															
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	NA	NA	NA	0.0	< 100	83%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Rec. Nonane	1	NA	NA	NA	0.0	118	102%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%

Certifié par:




La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.

Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A994972

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

PRÉLEVÉ PAR:

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse organique de trace					
% Humidité	2015-07-14	2015-07-14	ORG-160-5107F	MA. 100 - S.T. 1.0	GRAVIMÉTRIE
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2015-07-14	2015-07-14	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
Rec. Nonane	2015-07-14	2015-07-14	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
IPP	2015-07-14	2015-07-14	ORG-160-5101F	MA. 408 - IdePet 1.0	GC/FID



Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A994972

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE001: 6731991, Z1/0-0,15 M

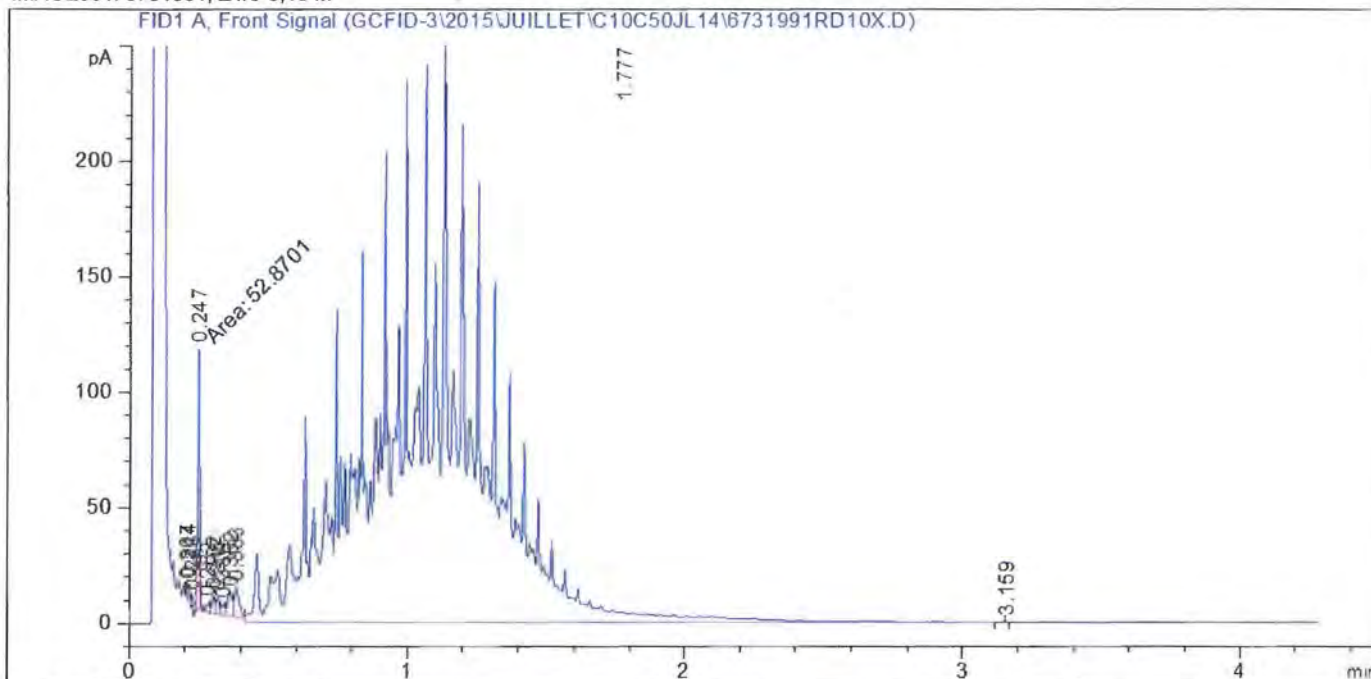


IMAGE002: 6732000, Z2/0-0,20 M

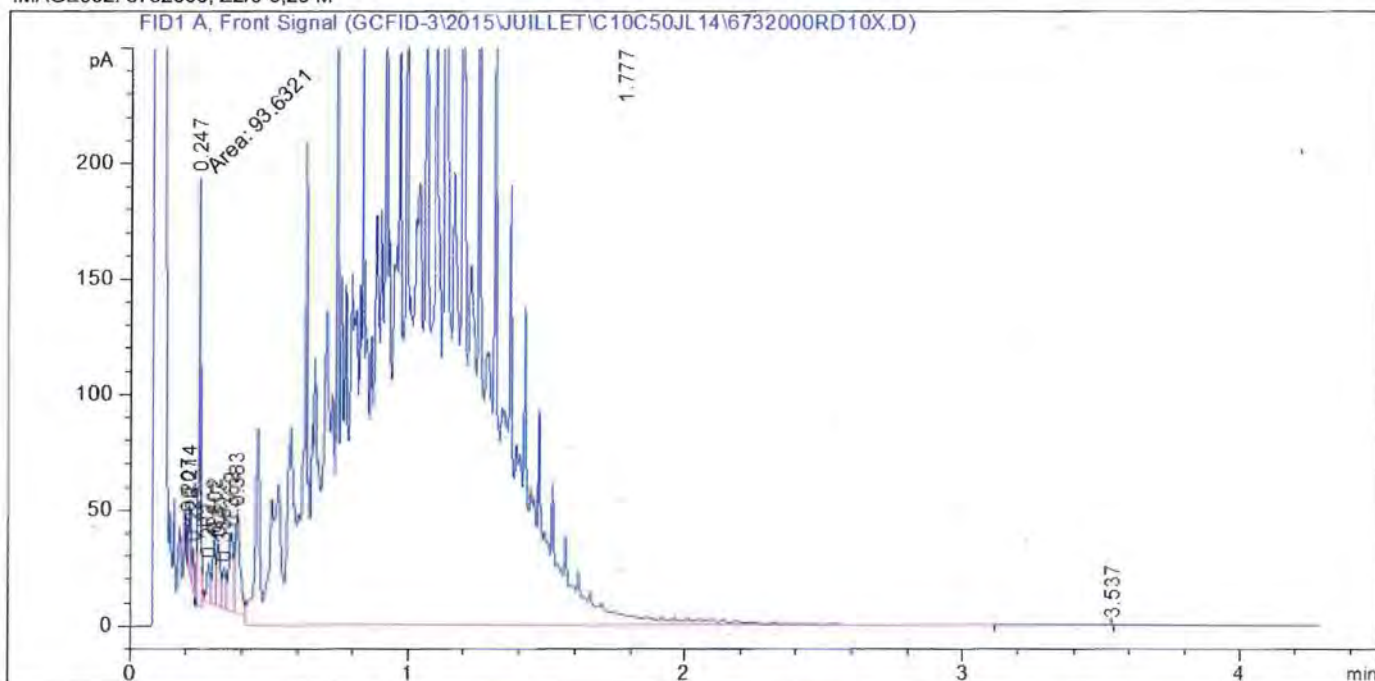




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A994972

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE003: 6732001, Z2/SOUS RÉSER.

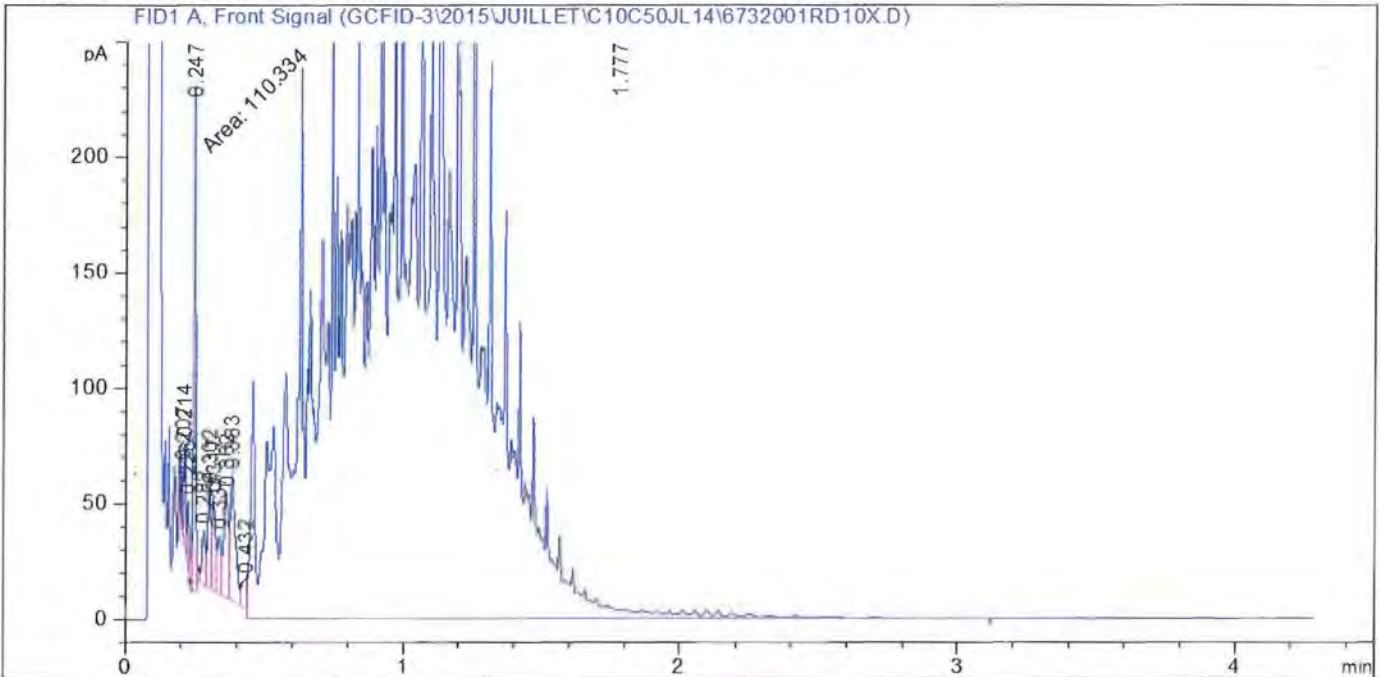
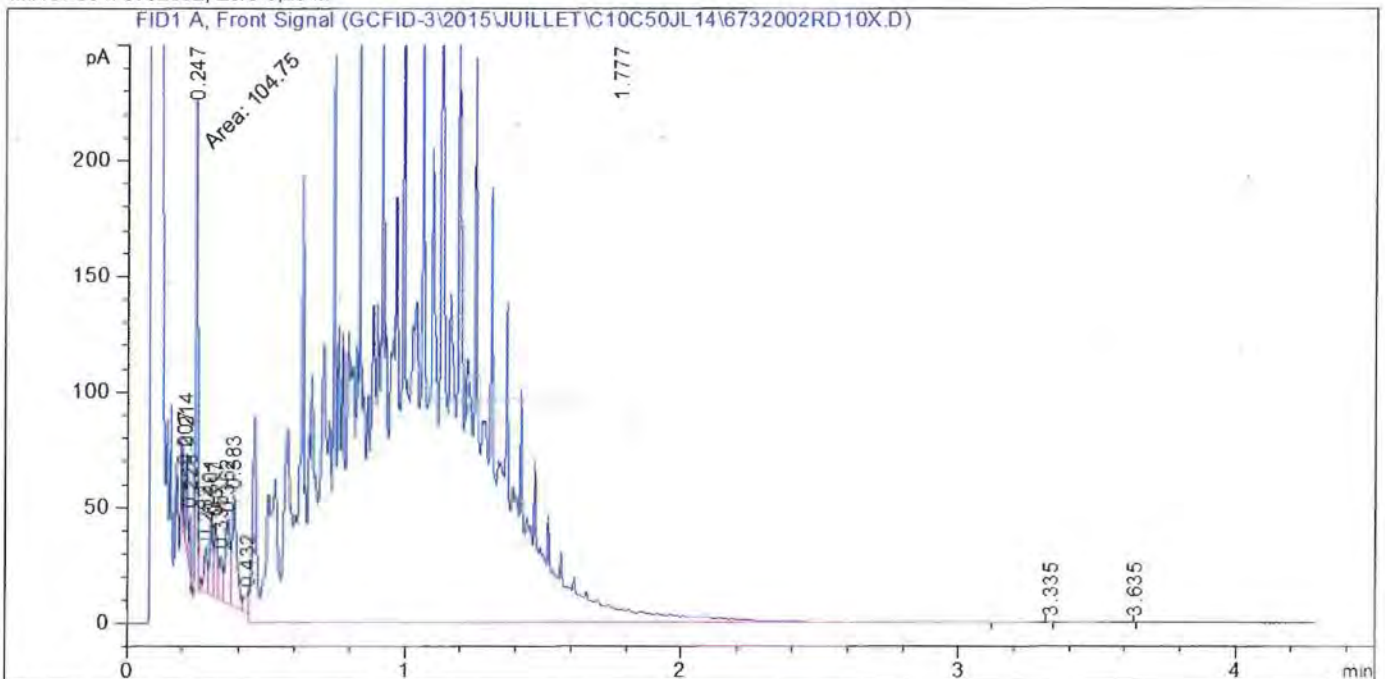


IMAGE004: 6732002, Z3/0-0,20 M





NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.
3306 BOUL ST-FRANCOIS
JONQUIERE, QC G7X2W9
(418) 547-5716

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189

ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Véronique Paré, chimiste

DATE DU RAPPORT: 2015-07-17

VERSION*: 2

NOMBRE DE PAGES: 12

Si vous désirez de l'information concernant cette analyse, S.V.P. contacter votre chargé de projets au (418) 266-5511.

***NOTES**

VERSION 2: Ajout des chromatogrammes.

Nous disposerons des échantillons dans les 30 jours suivants les analyses. S.V.P. Contactez le laboratoire si vous désirez avoir un délai d'entreposage.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189

N° DE PROJET: 627112

350, rue Franquet
 Québec, Québec
 CANADA G1P 4P3
 TEL (418)266-5511
 FAX (418)653-2335
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Humidité (S-HU) (Sol)										
DATE DE RÉCEPTION: 2015-07-16					DATE DU RAPPORT: 2015-07-17					
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:			VR-1-15	VR-2-15	VR-3-15	VR-4-15	VR-5-15	VR-6-15	VR-7-15	VR-8-15
MATRICE:			sol	sol	sol	sol	sol	sol	sol	sol
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:			2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15
Paramètre	Unités	C / N	LDR	6743462	6743463	6743464	6743465	6743466	6743467	6743468
% Humidité	%		0.2	7.9	6.5	8.2	7.7	7.3	6.8	6.2
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:			VR-9-15	VR-10-15	VR-11-15	VR-12-15				
MATRICE:			sol	sol	sol	sol				
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:			2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15				
Paramètre	Unités	C / N	LDR	6743470	6743471	6743472	6743473			
% Humidité	%		0.2	5.4	5.4	6.8	5.6			

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

Certifié par:

Veronique Poiré



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189

N° DE PROJET: 627112

350, rue Franquet
 Québec, Québec
 CANADA G1P 4P3
 TEL (418)266-5511
 FAX (418)653-2335
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)											
DATE DE RÉCEPTION: 2015-07-16						DATE DU RAPPORT: 2015-07-17					
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:						VR-1-15	VR-2-15	VR-3-15	VR-4-15	VR-5-15	
MATRICE:						sol	sol	sol	sol	sol	
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:						2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	6743462	6743463	6743464	6743465	6743466
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	1570[B-C]	1040[B-C]	855[B-C]	4770[C-D]	617[A-B]
IPP	NA					NA	Diésel-Huile	Diésel-Huile	Diésel-Huile	Diésel-Huile	Diésel-Huile
Étalon de recouvrement	Unités	Limites									
Rec. Nonane	%	40-140					111	106	109	111	108
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:						VR-6-15	VR-7-15	VR-8-15	VR-9-15	VR-10-15	
MATRICE:						sol	sol	sol	sol	sol	
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:						2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	6743467	6743468	6743469	6743470	6743471
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	3420[B-C]	1150[B-C]	9050[C-D]	363[A-B]	1190[B-C]
IPP	NA					NA	Diésel-Huile	Diésel-Huile	Diésel	Diésel-Huile	Diésel-Huile
Étalon de recouvrement	Unités	Limites									
Rec. Nonane	%	40-140					110	106	124	106	105
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:						VR-11-15	VR-12-15				
MATRICE:						sol	sol				
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:						2015-07-15	2015-07-15				
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	6743472	6743473			
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	360[A-B]	264[-A]			
IPP	NA					NA	Diésel-Huile	NA			
Étalon de recouvrement	Unités	Limites									
Rec. Nonane	%	40-140					106	103			

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1)

Certifié par:

Veronique Paris



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

PRÉLEVÉ PAR:

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse organique de trace

Date du rapport: 2015-07-17		DUPLICATA				MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE				BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ		
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)															
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	NA	NA	NA	0.0	< 100	96%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Rec. Nonane	1	NA	NA	NA	0.0	98	106%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%

Certifié par:

Veronique Paris



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.

Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

PRÉLEVÉ PAR:

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse organique de trace					
% Humidité	2015-07-17	2015-07-17	ORG-160-5107F	MA. 100 - S.T. 1.0	GRAVIMÉTRIE
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2015-07-17	2015-07-17	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
Rec. Nonane	2015-07-17	2015-07-17	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
IPP	2015-07-17	2015-07-17	ORG-160-5101F	MA. 408 - IdePet 1.0	GC/FID

Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE001: 6743462, VR-1-15

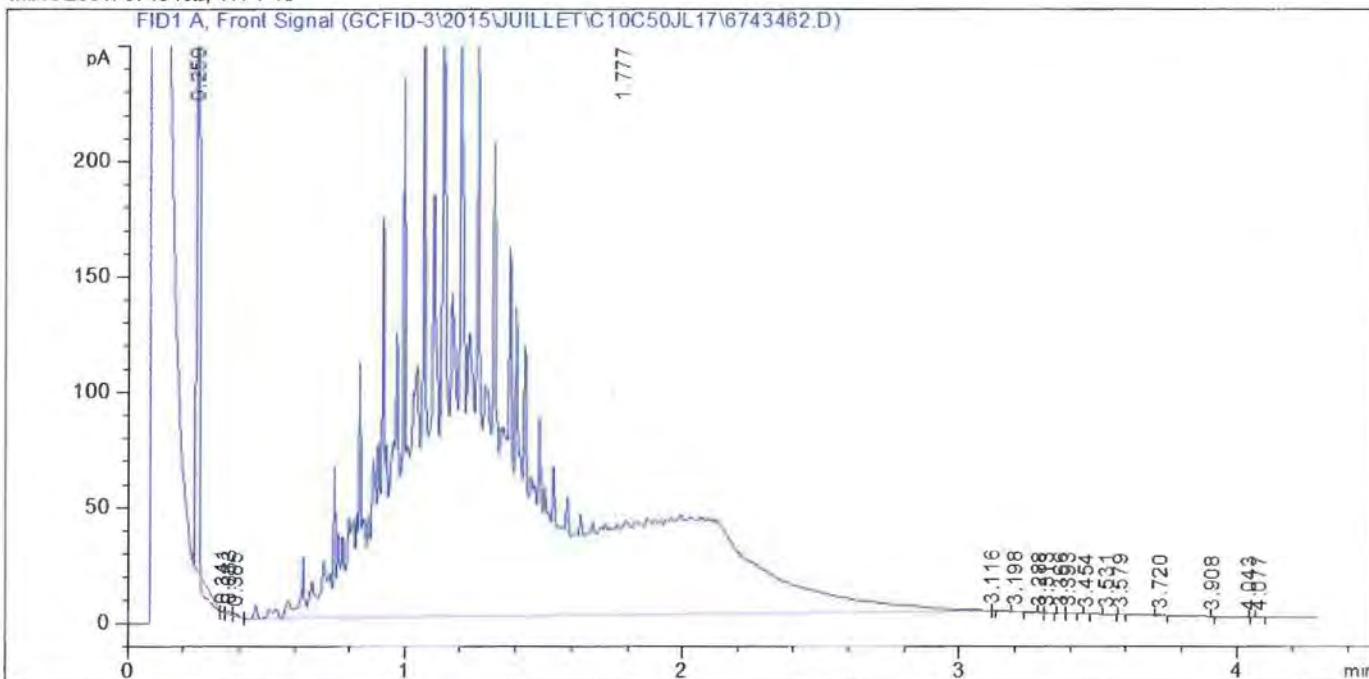


IMAGE002: 6743463, VR-2-15

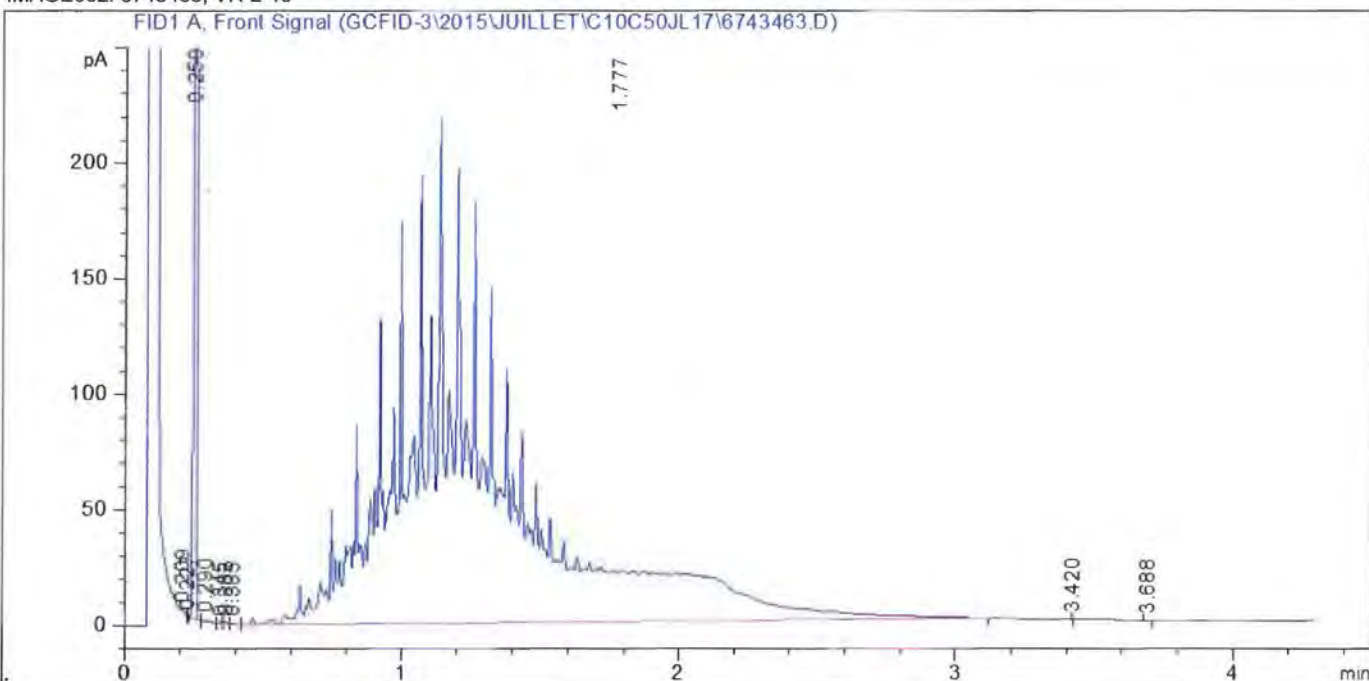




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE003: 6743464, VR-3-15

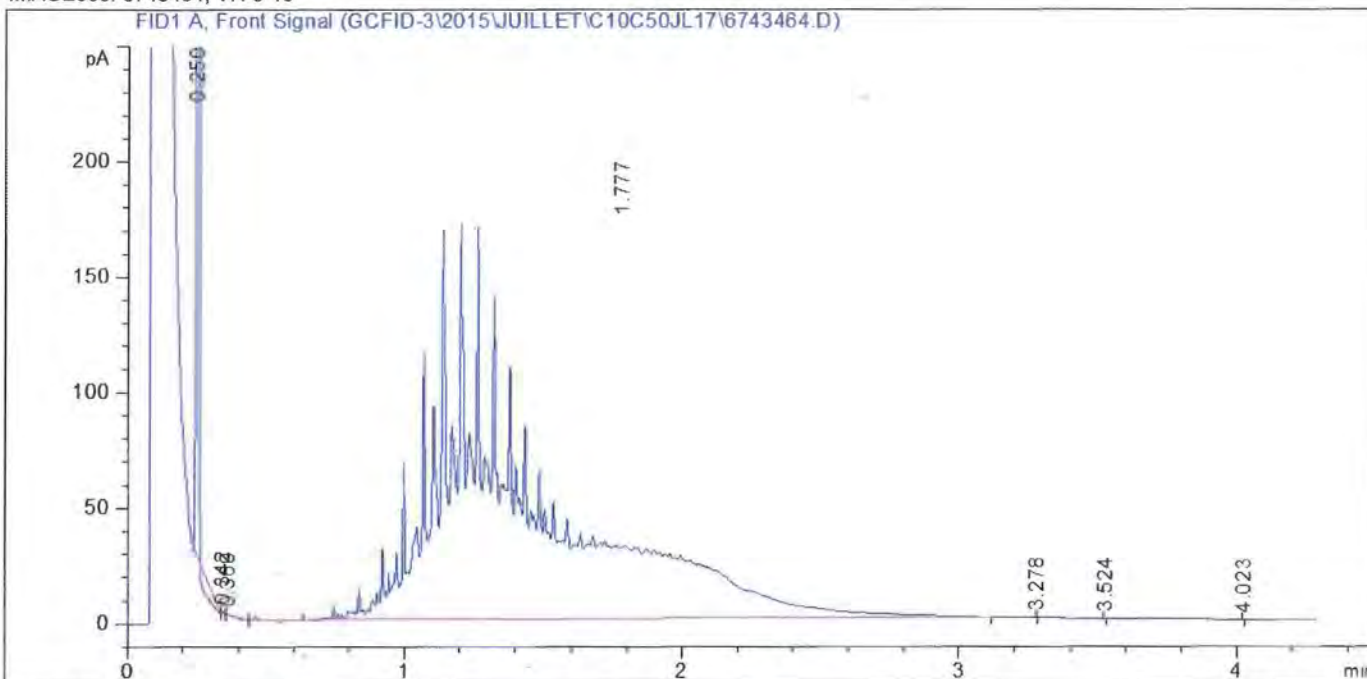


IMAGE004: 6743465, VR-4-15

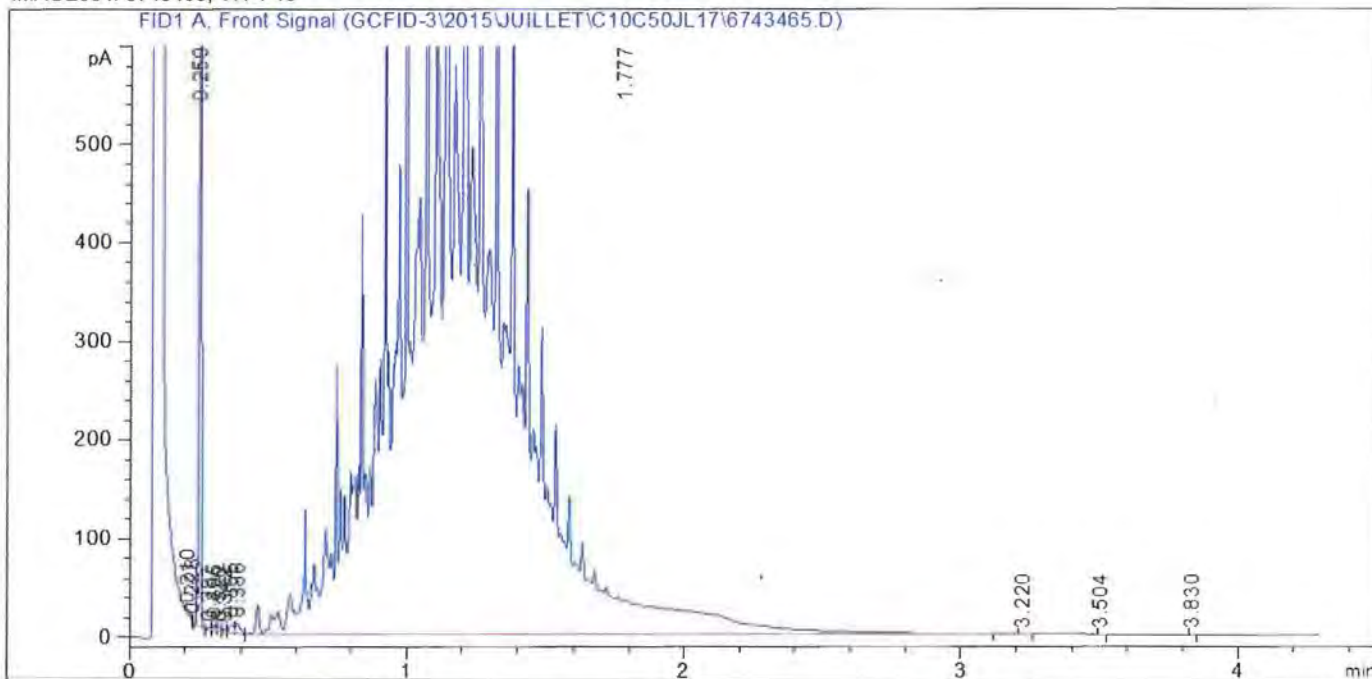




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE005: 6743466, VR-5-15

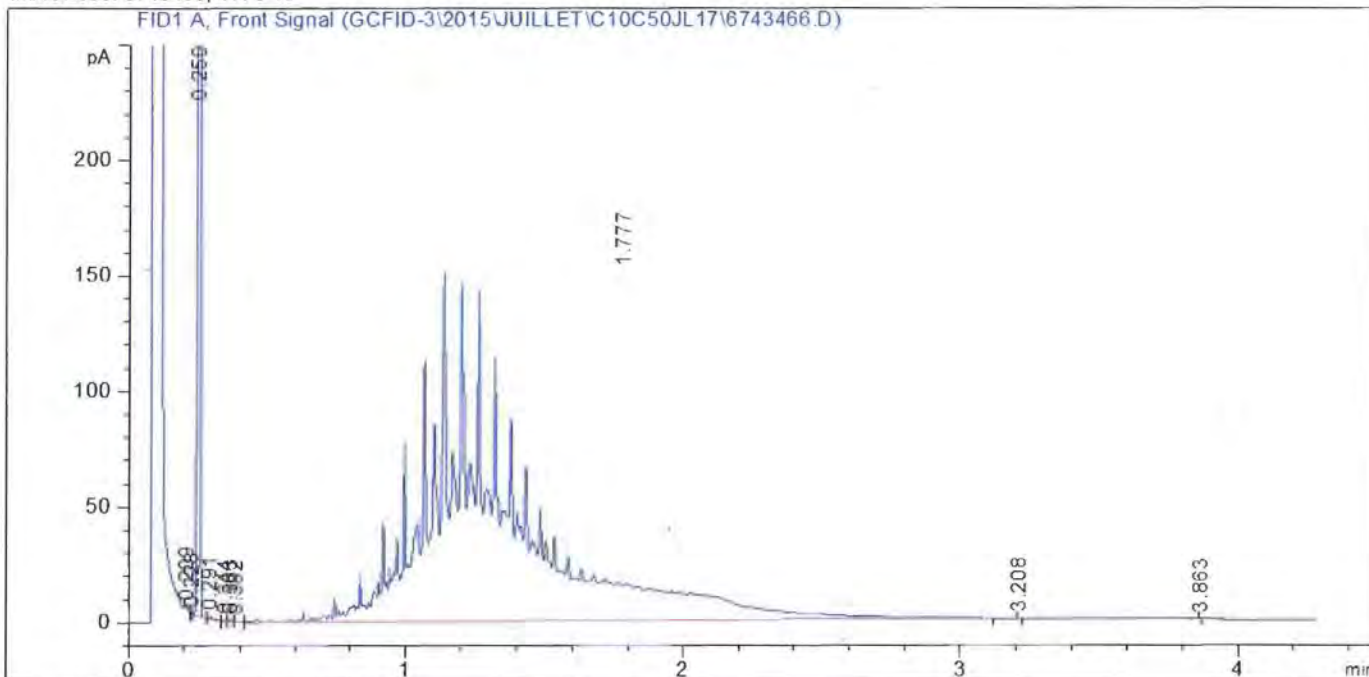


IMAGE006: 6743467, VR-6-15

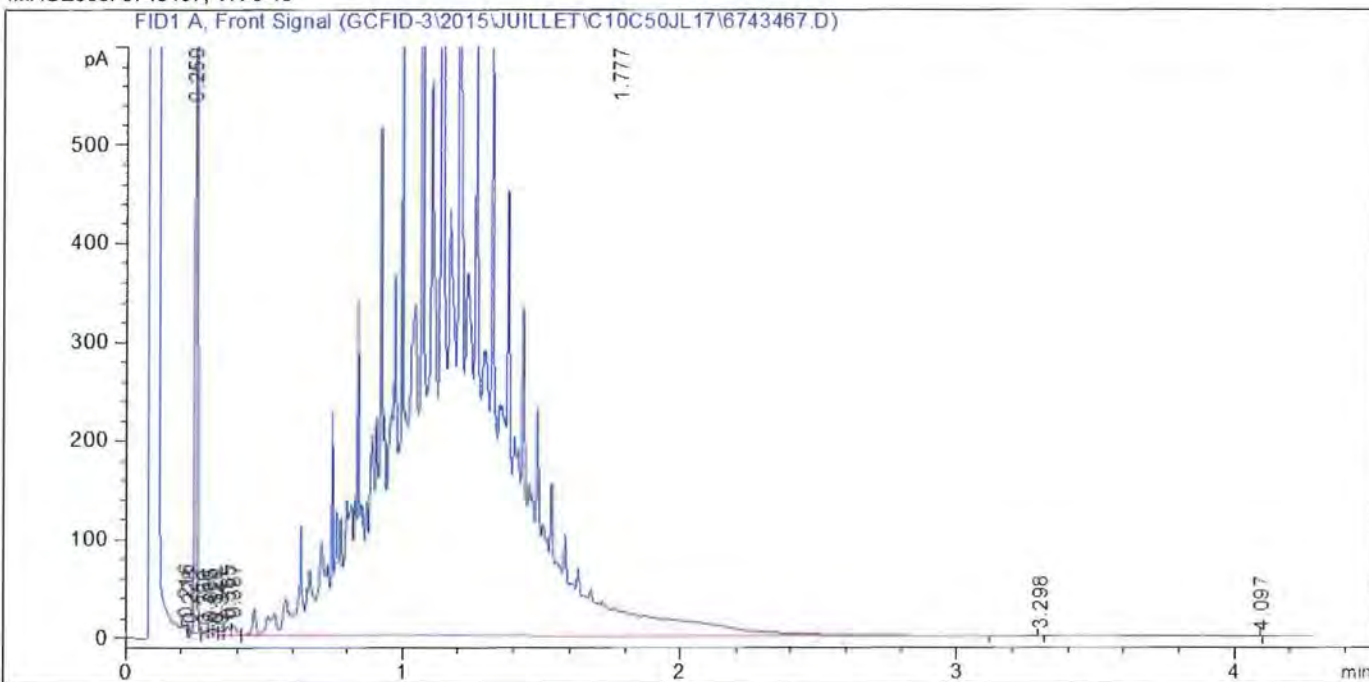




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE007: 6743468, VR-7-15

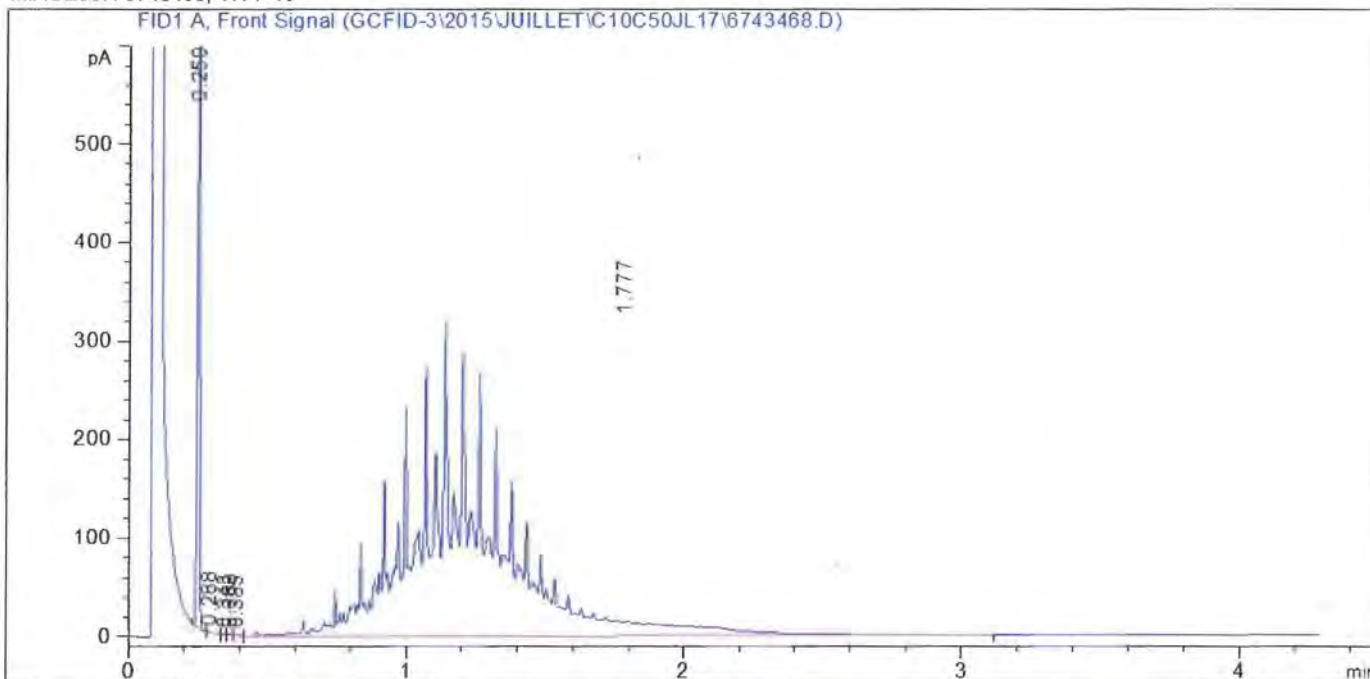


IMAGE008: 6743469, VR-8-15

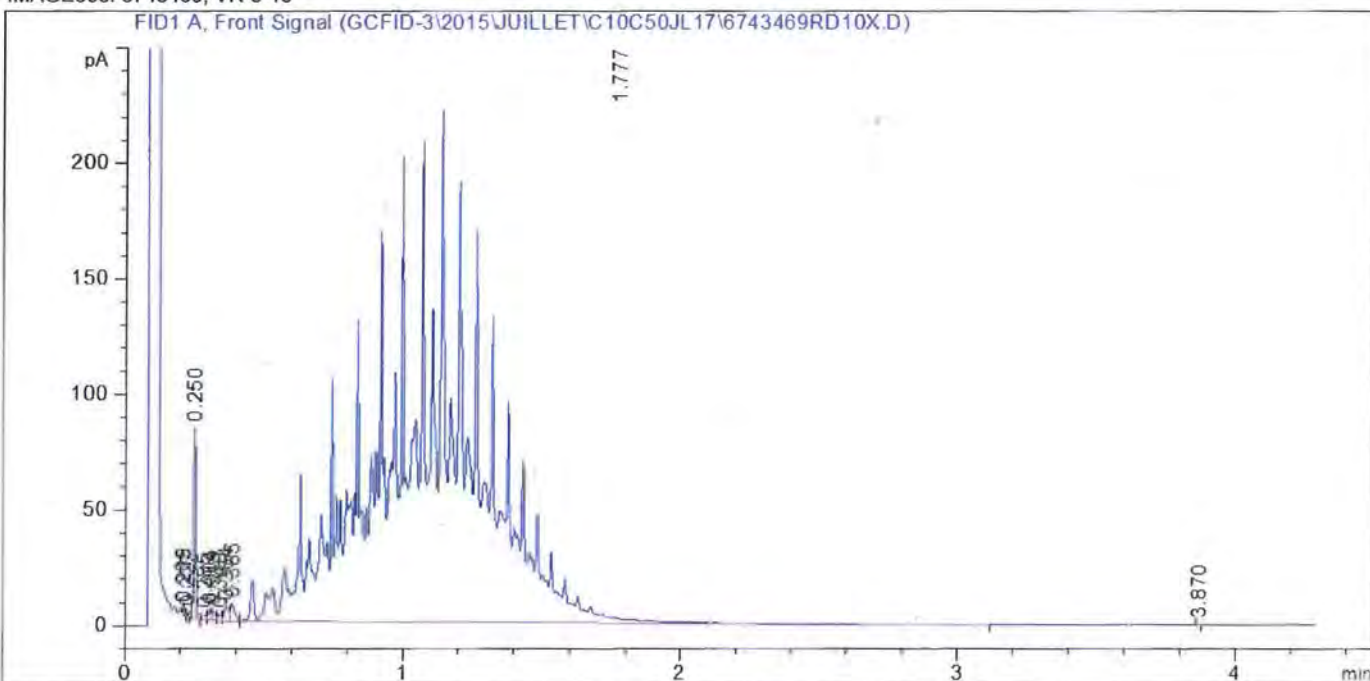




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.
N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189
À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE009: 6743470, VR-9-15

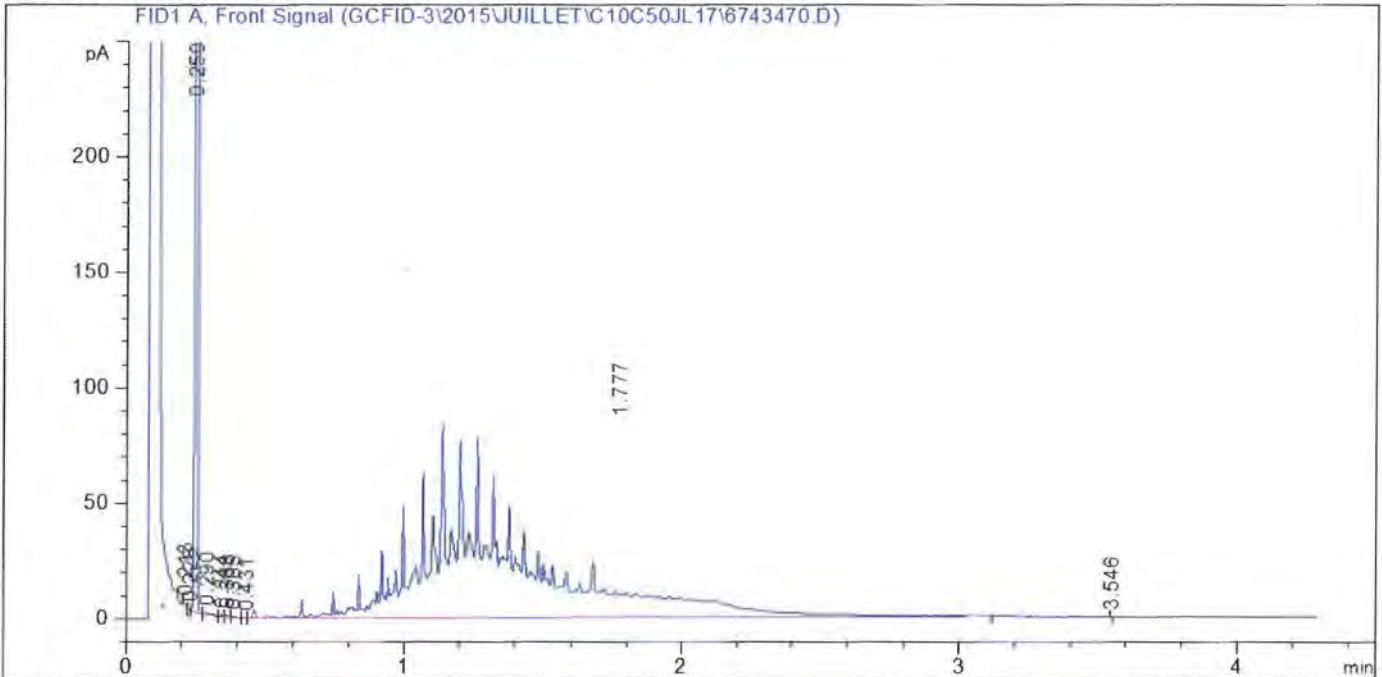


IMAGE010: 6743471, VR-10-15

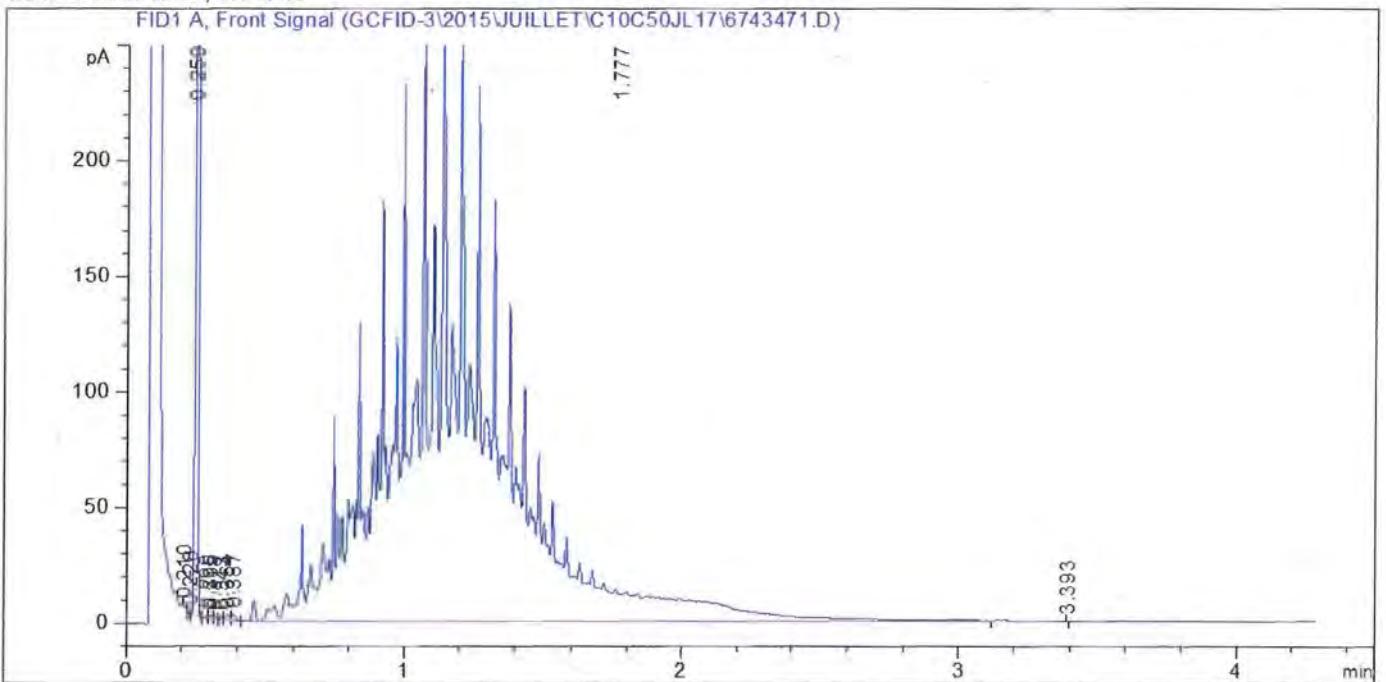




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE011: 6743472, VR-11-15

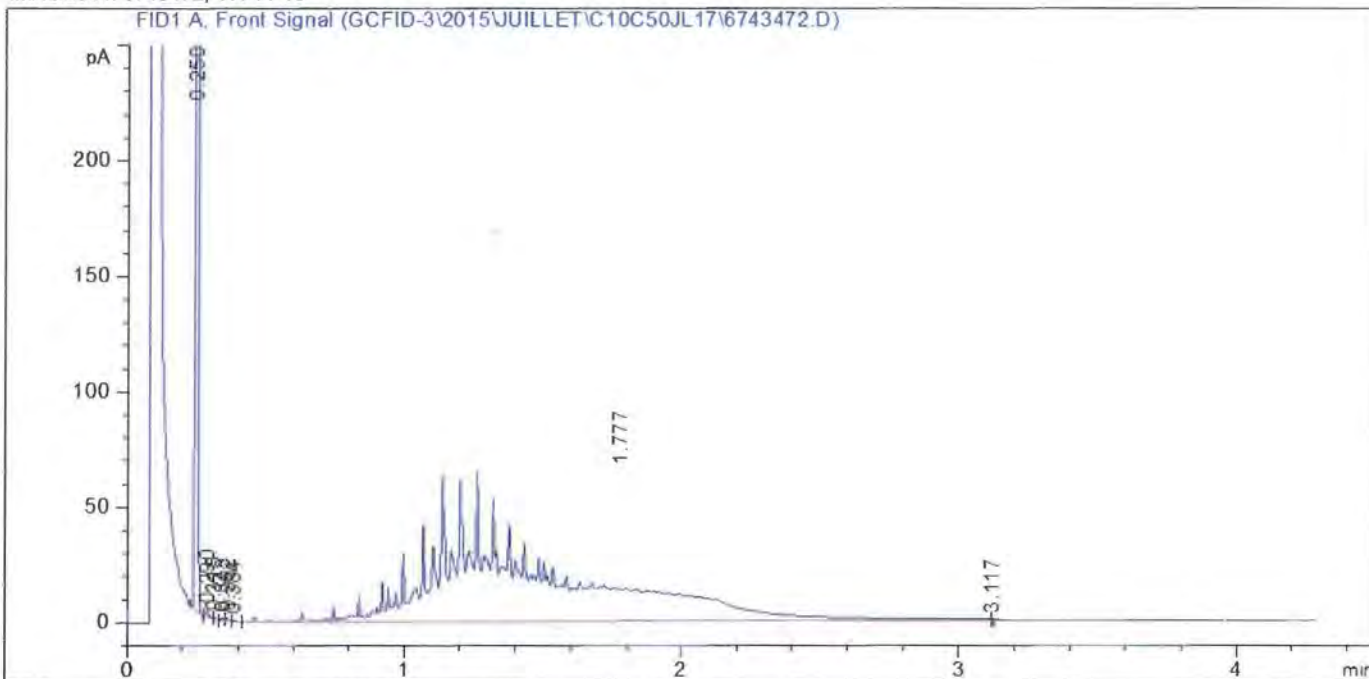
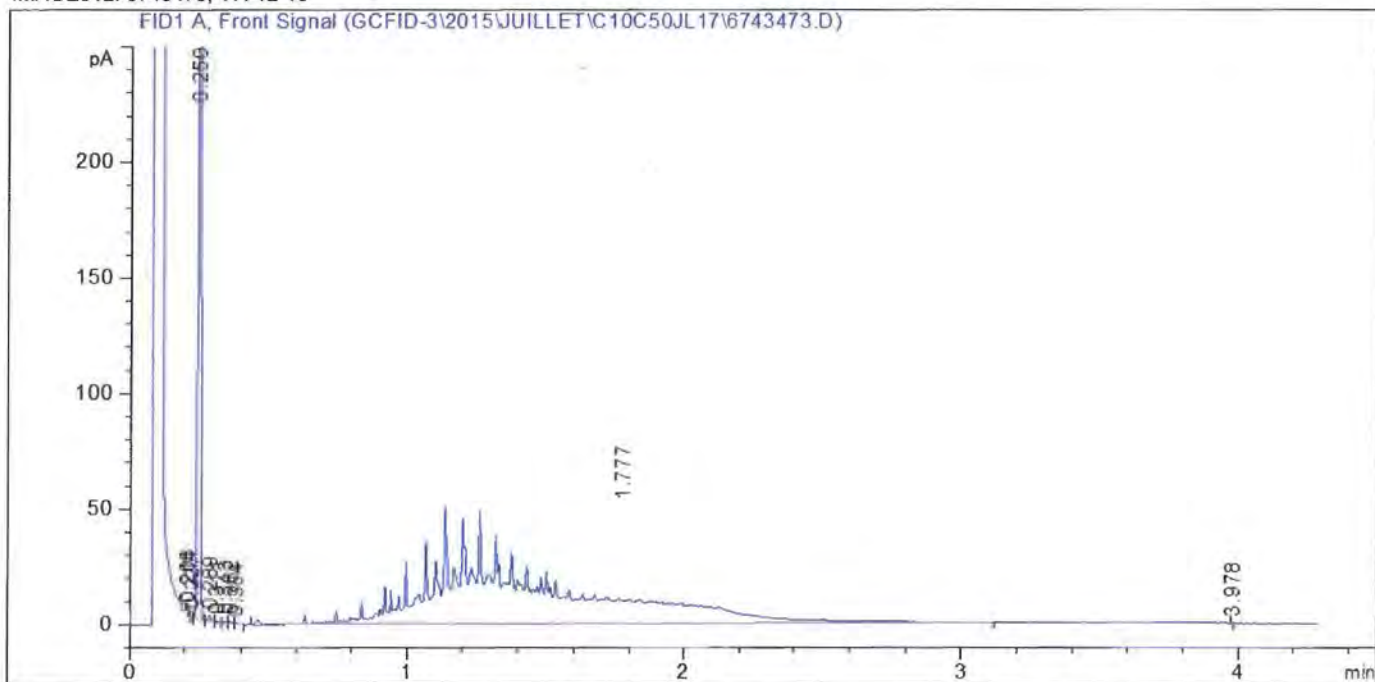


IMAGE012: 6743473, VR-12-15



NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.
3306 BOUL ST-FRANCOIS
JONQUIERE, QC G7X2W9
(418) 547-5716

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Francois Boutin, Chimiste

DATE DU RAPPORT: 2015-07-28

VERSION*: 1

NOMBRE DE PAGES: 23

Si vous désirez de l'information concernant cette analyse, S.V.P. contacter votre chargé de projets au (418) 266-5511.

*NOTES

Nous disposerons des échantillons dans les 30 jours suivants les analyses. S.V.P. Contactez le laboratoire si vous désirez avoir un délai d'entreposage.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

350, rue Franquet
 Québec, Québec
 CANADA G1P 4P3
 TEL (418)266-5511
 FAX (418)653-2335
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

HAP + Séparation Benzo(b,j,k)fluoranthène (Sol)							
DATE DE RÉCEPTION: 2015-07-22				DATE DU RAPPORT: 2015-07-28			
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:							Benne 2
MATRICE:							sol
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:							2015-07-22
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	6770526
Acénaphène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]
Acénaphthylène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]
Anthracène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]
Benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]
Benzo(a)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]
Benzo(e)pyrène	mg/kg					0.1	<0.1
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	136	0.1	<0.1[<A]
Benzo(j)fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	136	0.1	<0.1[<A]
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	136	0.1	<0.1[<A]
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg	0.1	1	10	18	0.1	<0.1[<A]
Chrysène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	82	0.1	<0.1[<A]
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]
Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]
Fluoranthène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]
Fluorène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]
Méthyl-3 cholanthrène	mg/kg	0.1	1	10	150	0.1	<0.1[<A]
Naphtalène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1[<A]
Phénanthrène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1[<A]
Pyrène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]
Méthyl-1 naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]
Méthyl-2 naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]
Diméthyl-1,3 naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]
Triméthyl-2,3,5 naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]

Certifié par:

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

350, rue Franquet
Québec, Québec
CANADA G1P 4P3
TEL (418)266-5511
FAX (418)653-2335
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

HAP + Séparation Benzo(b,j,k)fluoranthène (Sol)			
DATE DE RÉCEPTION: 2015-07-22		DATE DU RAPPORT: 2015-07-28	
		IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:	Benne 2
		MATRICE:	sol
		DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:	2015-07-22
Étalon de recouvrement	Unités	Limites	6770526
Rec. Acénaphène-d10	%	40-140	91
Rec. Benzo(a)anthracène-d12	%	40-140	110
Rec. Pyrène-d10	%	40-140	103

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1)

Certifié par:

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

350, rue Franquet
 Québec, Québec
 CANADA G1P 4P3
 TEL (418)266-5511
 FAX (418)653-2335
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Humidité (S-HU) (Sol)										
DATE DE RÉCEPTION: 2015-07-22					DATE DU RAPPORT: 2015-07-28					
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:		VR-1-15-1	VR-2-15-1	VR-3-15-1	VR-4-15-1	VR-5-15-1	VR-6-15-1	VR-7-15-1	VR-8-15-1	
MATRICE:		sol	sol	sol	sol	sol	sol	sol	sol	
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22
Paramètre	Unités	C / N	LDR	6770505	6770506	6770507	6770508	6770509	6770510	6770511
% Humidité	%		0.2	4.1	8.0	3.8	6.6	6.0	7.2	5.1
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:		VR-9-15-1	VR-10-15-1	VR-11-15-1	VR-12-15-1	VR-13-15	VR-14-15	VR-15-15	VR-16-15	
MATRICE:		sol	sol	sol	sol	sol	sol	sol	sol	
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22
Paramètre	Unités	C / N	LDR	6770514	6770515	6770516	6770517	6770518	6770519	6770520
% Humidité	%		0.2	3.7	5.8	6.9	7.4	4.8	1.8	3.0
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:		VR-17-15	VR-18-15	VR-19-15	VR-20-15	Benne 2	VR-7-15-1-DUP	VR-8-15-1-DUP	VR-9-15-1-DUP	
MATRICE:		sol	sol	sol	sol	sol	sol	sol	sol	
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22
Paramètre	Unités	C / N	LDR	6770522	6770523	6770524	6770525	6770526	6770527	6770528
% Humidité	%		0.2	3.8	4.8	6.5	6.7	6.1	5.7	5.3

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée: C / N - Critères Normes

Certifié par:

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)												
DATE DE RÉCEPTION: 2015-07-22						DATE DU RAPPORT: 2015-07-28						
						IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:		VR-1-15-1	VR-2-15-1	VR-3-15-1	VR-4-15-1	VR-5-15-1
						MATRICE:		sol	sol	sol	sol	sol
						DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	6770505	6770506	6770507	6770508	6770509	
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	282[<A]	4200[C-D]	261[<A]	581[A-B]	303[A-B]	
IPP	NA					NA	NA	Diésel	NA	Diésel-Huile	Diésel-Huile	
Étalon de recouvrement	Unités	Limites										
Rec. Nonane	%	40-140					105	134	106	109	114	
						IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:		VR-6-15-1	VR-7-15-1	VR-8-15-1	VR-9-15-1	VR-10-15-1
						MATRICE:		sol	sol	sol	sol	sol
						DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	6770510	6770511	6770512	6770514	6770515	
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	1130[B-C]	856[B-C]	383[A-B]	238[<A]	263[<A]	
IPP	NA					NA	Diésel-Huile	Huile	Diésel-Huile	NA	NA	
Étalon de recouvrement	Unités	Limites										
Rec. Nonane	%	40-140					112	108	104	111	105	
						IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:		VR-11-15-1	VR-12-15-1	VR-13-15	VR-14-15	VR-15-15
						MATRICE:		sol	sol	sol	sol	sol
						DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	6770516	6770517	6770518	6770519	6770520	
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	113[<A]	179[<A]	286[<A]	322[A-B]	308[A-B]	
IPP	NA					NA	NA	NA	NA	Diésel-Huile	Diésel-Huile	
Étalon de recouvrement	Unités	Limites										
Rec. Nonane	%	40-140					113	117	107	107	114	

Certifié par:

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)											
DATE DE RÉCEPTION: 2015-07-22						DATE DU RAPPORT: 2015-07-28					
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:							VR-16-15	VR-17-15	VR-18-15	VR-19-15	VR-20-15
MATRICE:							sol	sol	sol	sol	sol
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:							2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	6770521	6770522	6770523	6770524	6770525
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	400[A-B]	300[A]	181[<A]	287[<A]	209[<A]
IPP	NA					NA	Diésel-Huile	Diésel-Huile	NA	NA	NA
Étalon de recouvrement	Unités	Limites									
Rec. Nonane	%			40-140			109	108	108	107	116
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:							Benne 2	VR-7-15-1-DUP	VR-8-15-1-DUP	VR-9-15-1-DUP	
MATRICE:							sol	sol	sol	sol	
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:							2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	6770526	6770527	6770528	6770529	
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	203[<A]	982[B-C]	434[A-B]	203[<A]	
IPP	NA					NA	NA	Huile	Diésel-Huile	NA	
Étalon de recouvrement	Unités	Limites									
Rec. Nonane	%			40-140			111	110	119	112	

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes; A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1)

Certifié par:

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

PRÉLEVÉ PAR:

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse organique de trace															
Date du rapport: 2015-07-28			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE				BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ		
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)															
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	NA	NA	NA	0.0	< 100	96%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Rec. Nonane	1	NA	NA	NA	0.0	112	110%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%
Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)															
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	6770516	113	106	6.4	< 100	100%	70%	130%	NA	100%	100%	125%	60%	140%
Rec. Nonane	1	6770516	113	102	10.2	104	103%	40%	140%	NA	100%	100%	114%	40%	140%
HAP + Séparation Benzo(b,j,k)fluoranthène (Sol)															
Acénaphène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	88%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Acénaphylène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	81%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	93%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(a)anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	102%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(a)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	104%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(e)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	98%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(b)fluoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	100%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(j)fluoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	96%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(k)fluoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	101%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(c)phénanthrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	97%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(g,h,i)pérylène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	102%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Chrysène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	99%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Dibenzo(a,h)anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	111%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Dibenzo(a,i)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	122%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Dibenzo(a,h)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	103%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Dibenzo(a,l)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	111%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	96%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Fluoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	98%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Fluorène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	91%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	111%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Méthyl-3 cholanthrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	150%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	80%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Phénanthrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	93%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	99%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Méthyl-1 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	84%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Méthyl-2 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	88%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Diméthyl-1,3 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	85%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Triméthyl-2,3,5 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	82%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Rec. Acénaphène-d10	1	NA	NA	NA	0.0	87	92%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%
Rec. Benzo(a)anthracène-d12	1	NA	NA	NA	0.0	105	115%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%
Rec. Pyrène-d10	1	NA	NA	NA	0.0	99	107%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%



Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

PRÉLEVÉ PAR:

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse organique de trace (Suite)

Date du rapport: 2015-07-28			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE		BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ				
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.

Certifié par:



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



QA Violation

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

Date du rapport: 28 juil. 2015			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	N° éch.	Sample Description	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		
				Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.	
HAP + Séparation Benzo(b,j,k)fluoranthène (Sol)												
Méthyl-3 cholanthrène	NA	Benne 2	150%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%	

Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

PRÉLEVÉ PAR:

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse organique de trace					
Acénaphène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Acénaphylène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Anthracène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(a)anthracène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(a)pyrène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(e)pyrène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(b)fluoranthène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(j)fluoranthène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(k)fluoranthène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(c)phénanthrène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(g,h,i)pérylène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Chrysène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,h)anthracène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,i)pyrène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,h)pyrène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,l)pyrène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Fluoranthène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Fluorène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-3 cholanthrène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Naphtalène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Phénanthrène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Pyrène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-1 naphtalène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-2 naphtalène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Diméthyl-1,3 naphtalène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Triméthyl-2,3,5 naphtalène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Rec. Acénaphène-d10	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Rec. Benzo(a)anthracène-d12	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Rec. Pyrène-d10	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
% Humidité	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5107F	MA. 100 - S.T. 1.0	GRAVIMÉTRIE
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
Rec. Nonane	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
IPP	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5101F	MA. 408 - IdePet 1.0	GC/FID

Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE001: 6770505, VR-1-15-1

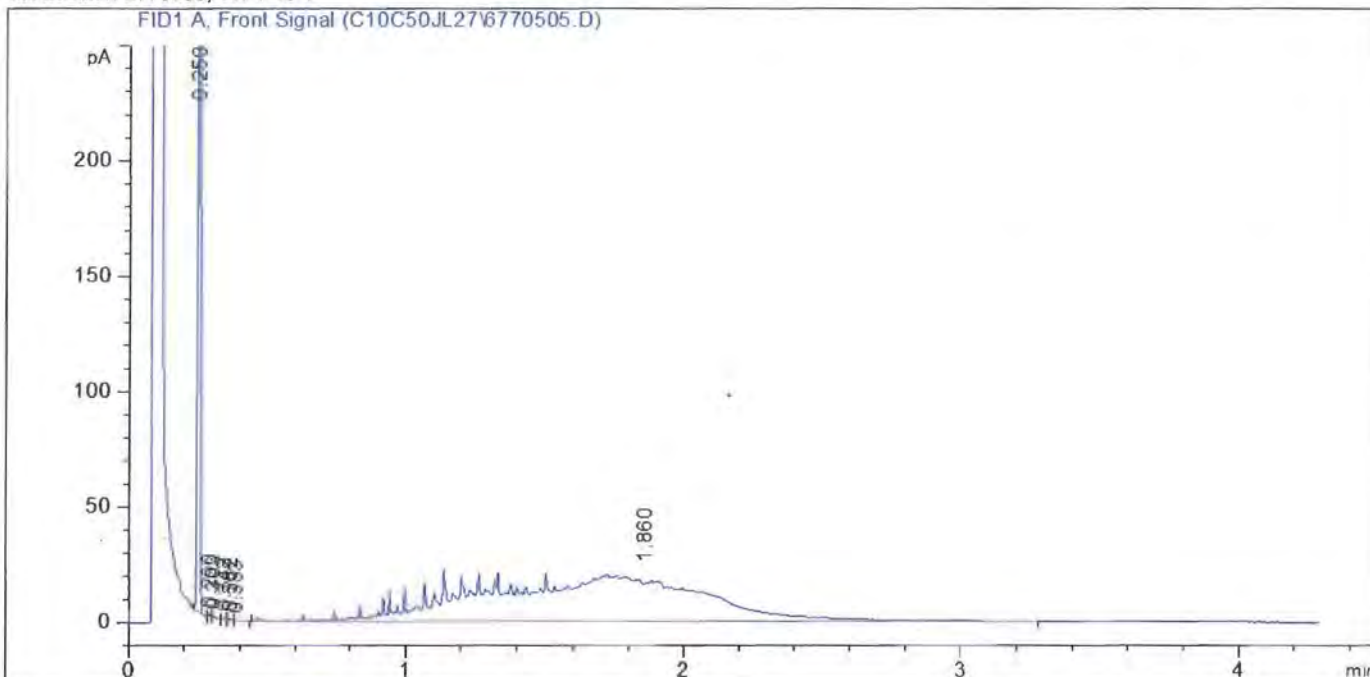


IMAGE002: 6770506, VR-2-15-1

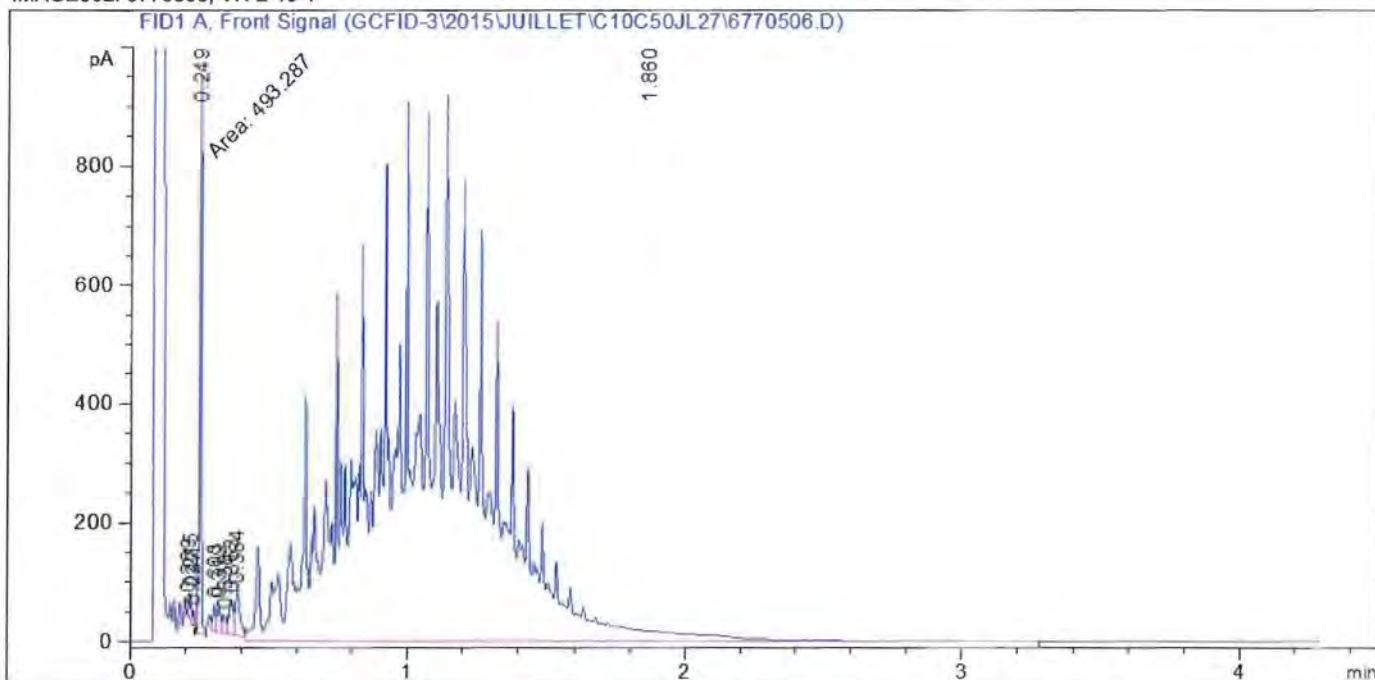


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE003: 6770507, VR-3-15-1

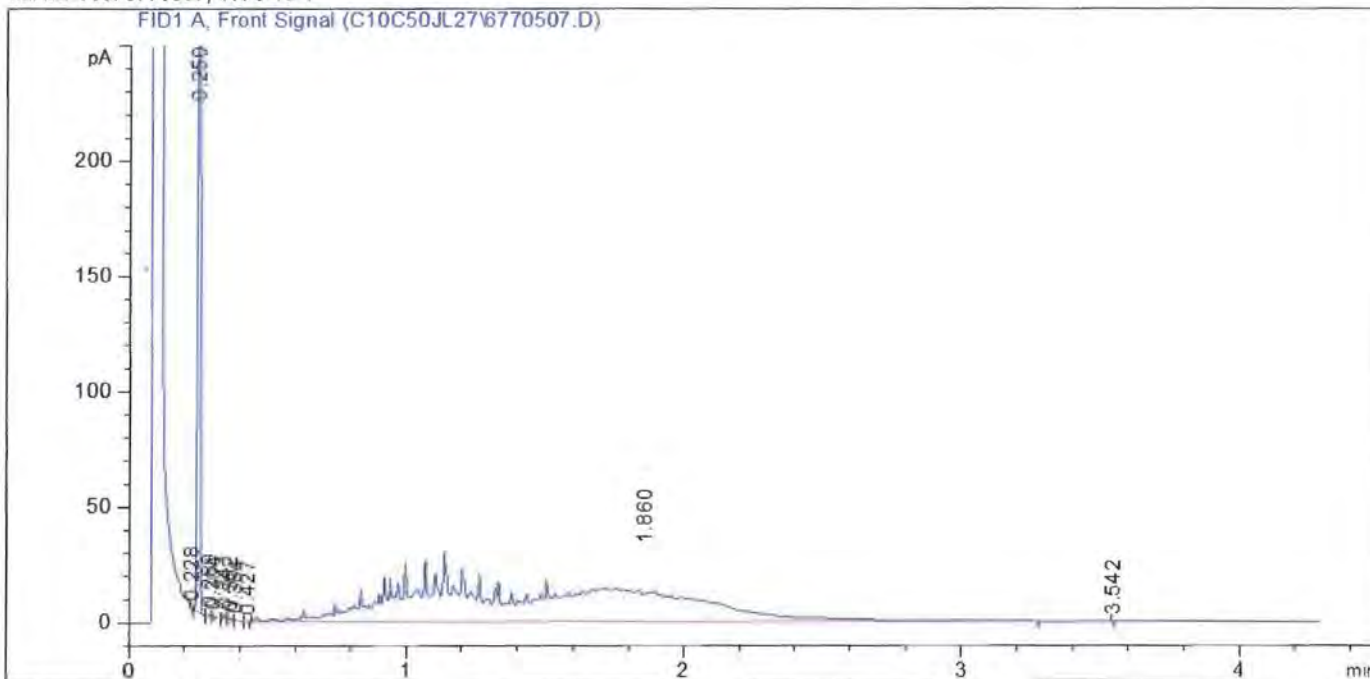


IMAGE004: 6770508, VR-4-15-1

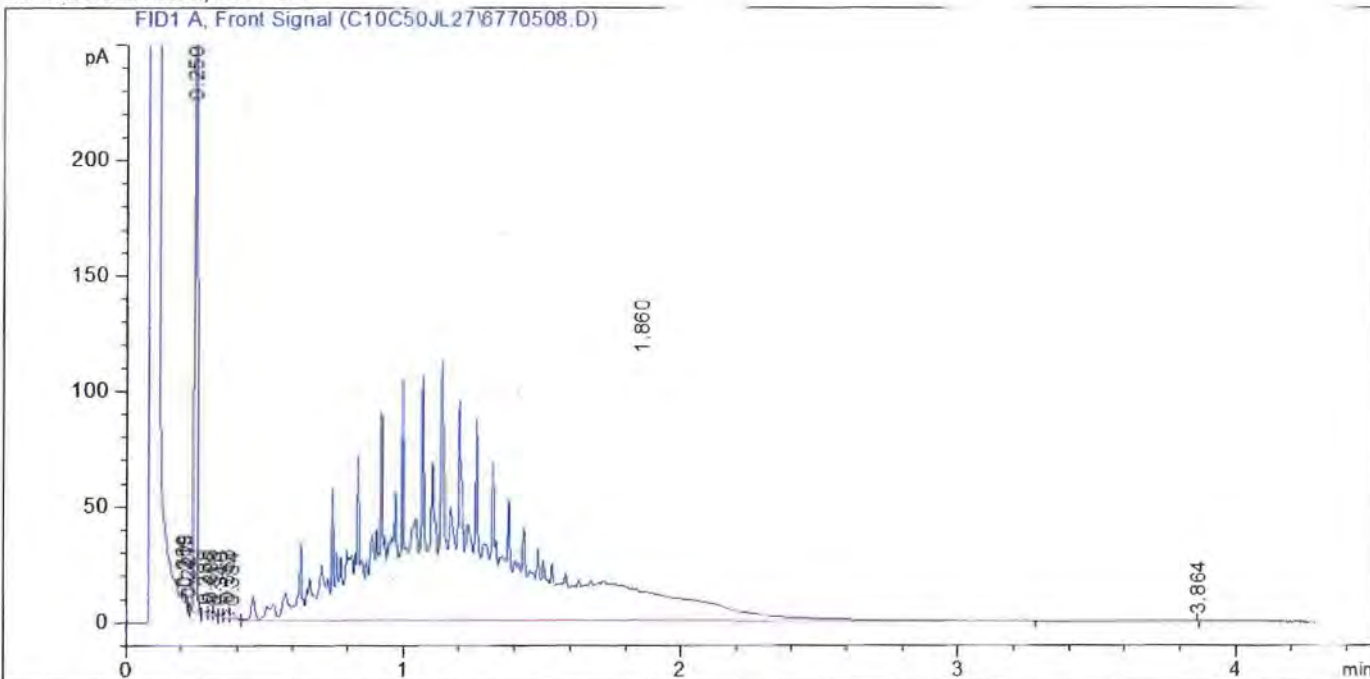




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE005: 6770509, VR-5-15-1

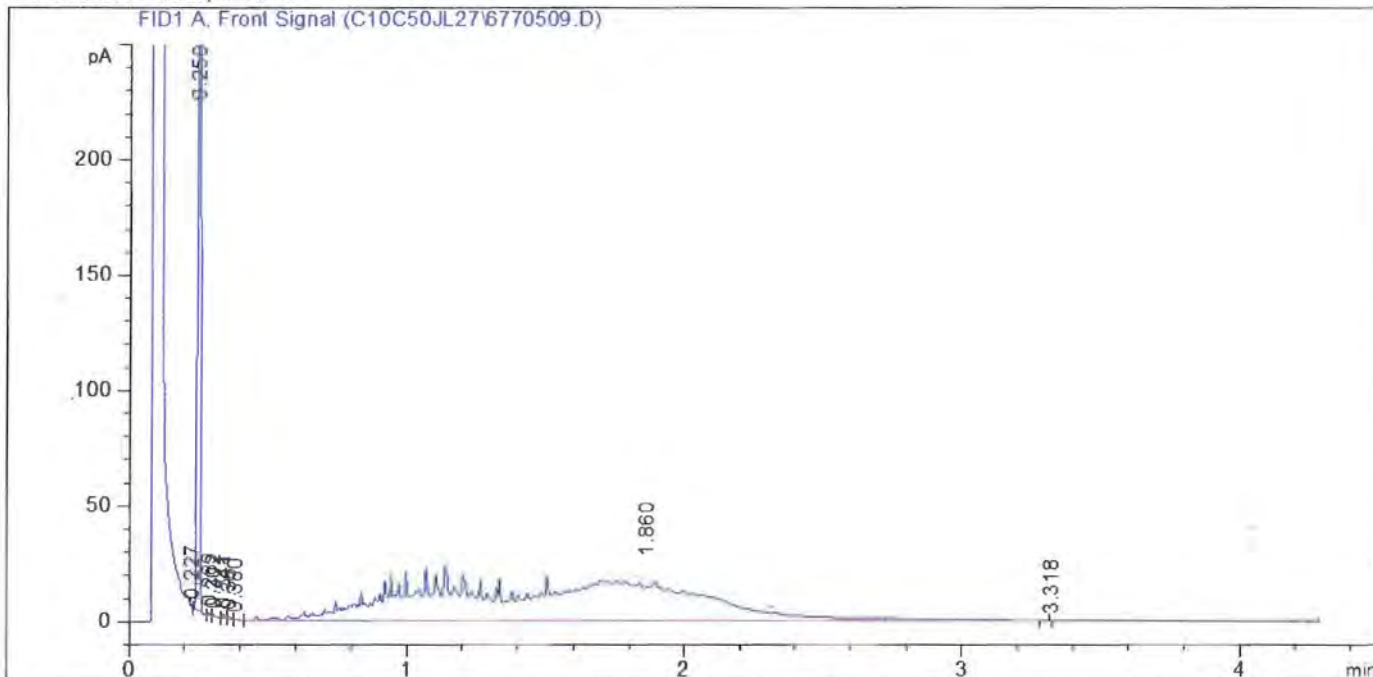


IMAGE006: 6770510, VR-6-15-1

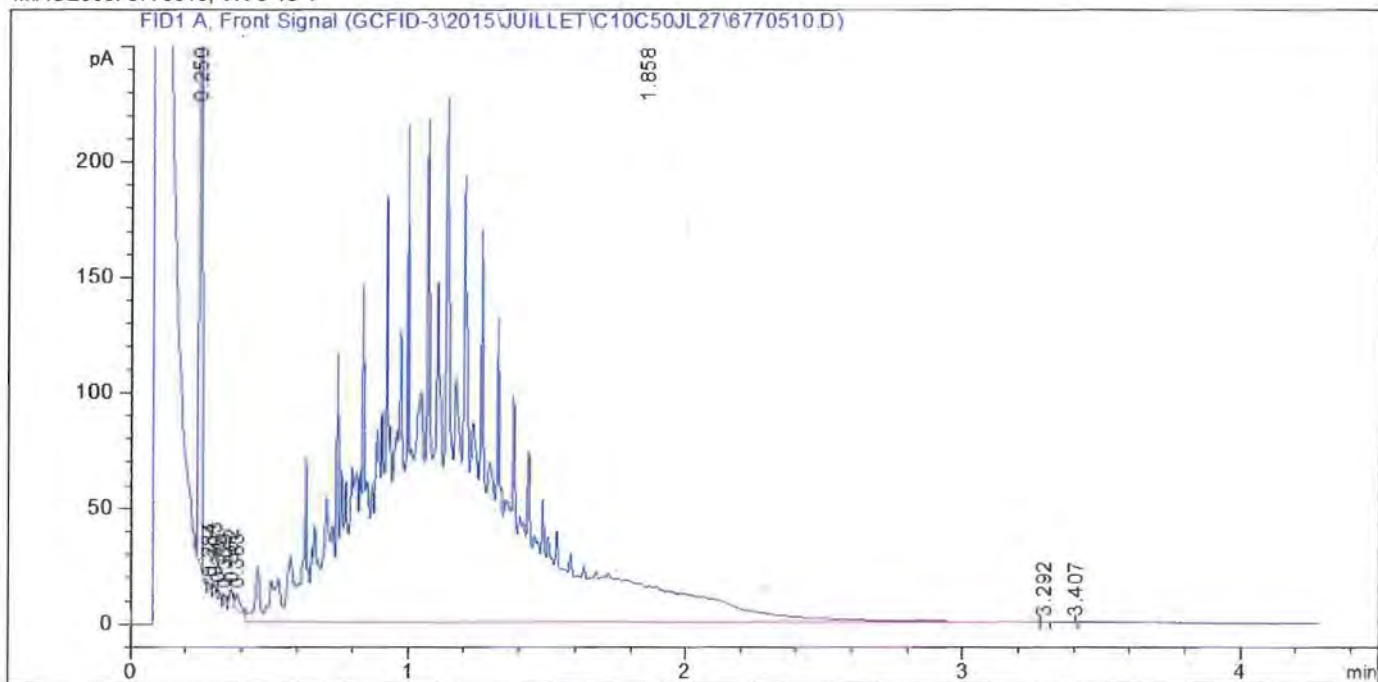




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE009: 6770514, VR-9-15-1

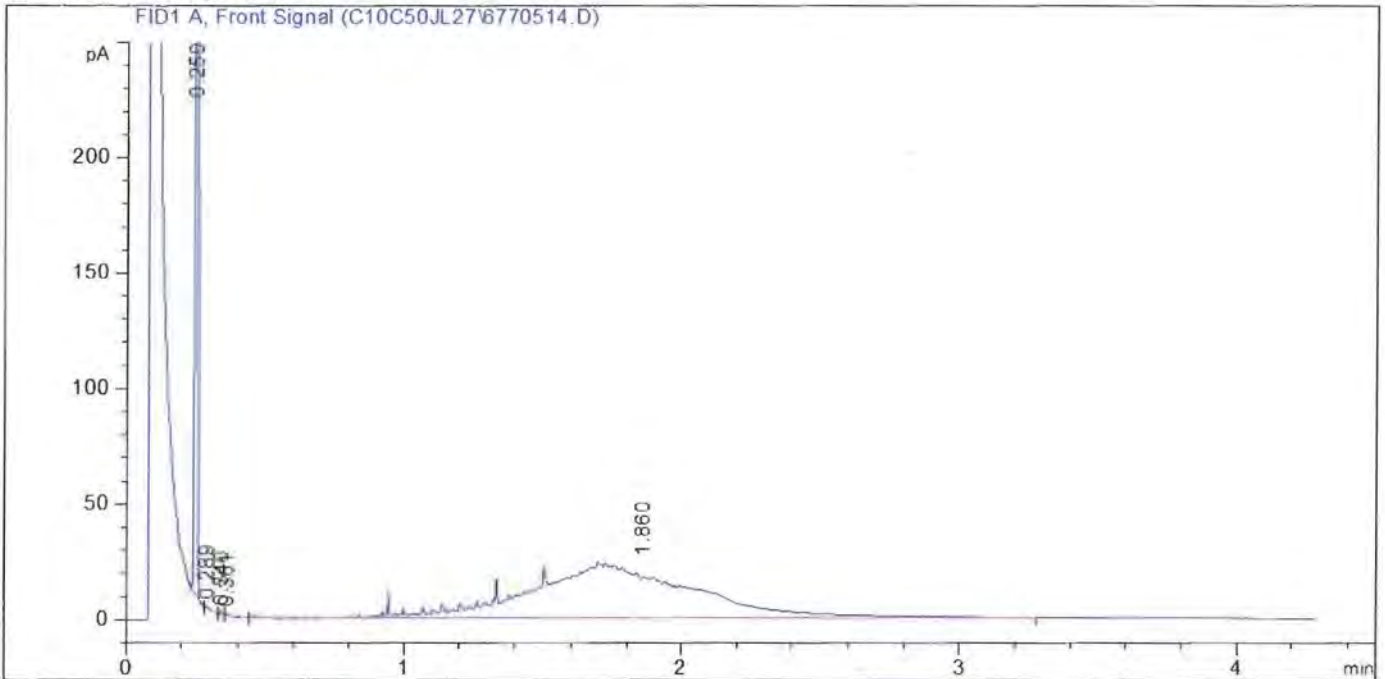


IMAGE010: 6770515, VR-10-15-1

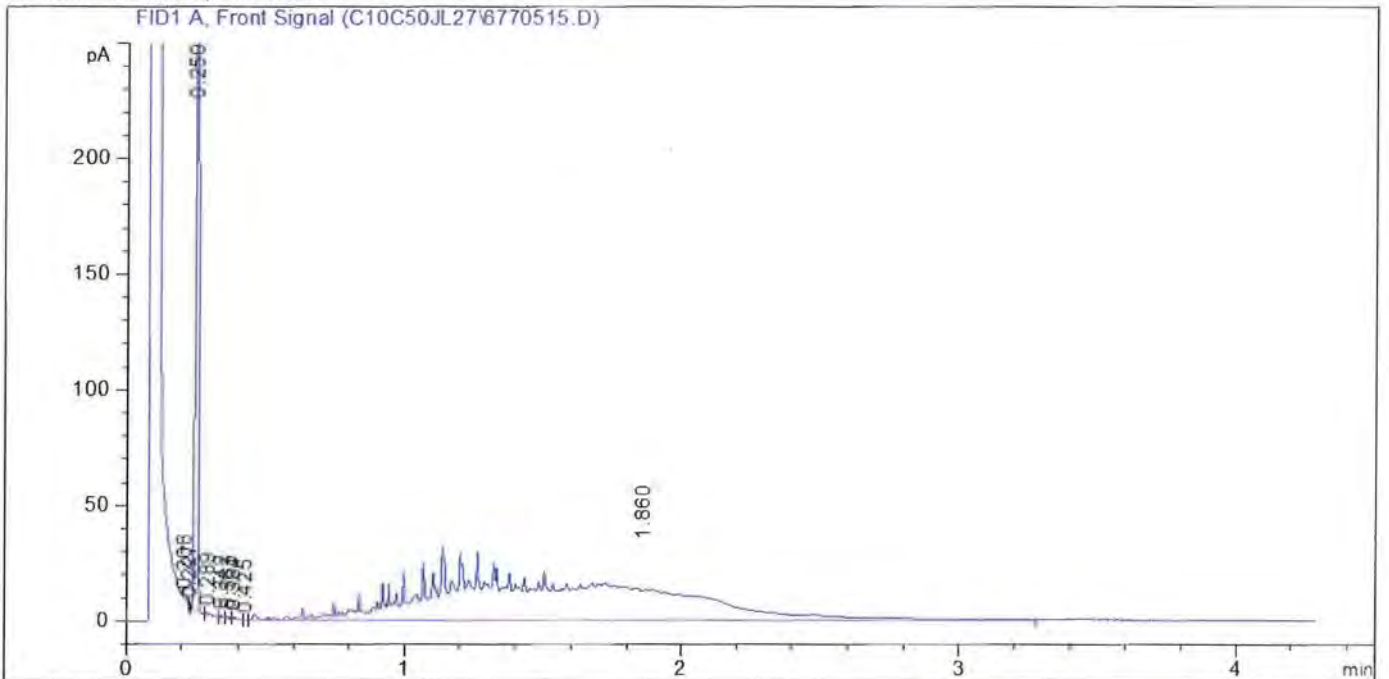




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE011: 6770516, VR-11-15-1

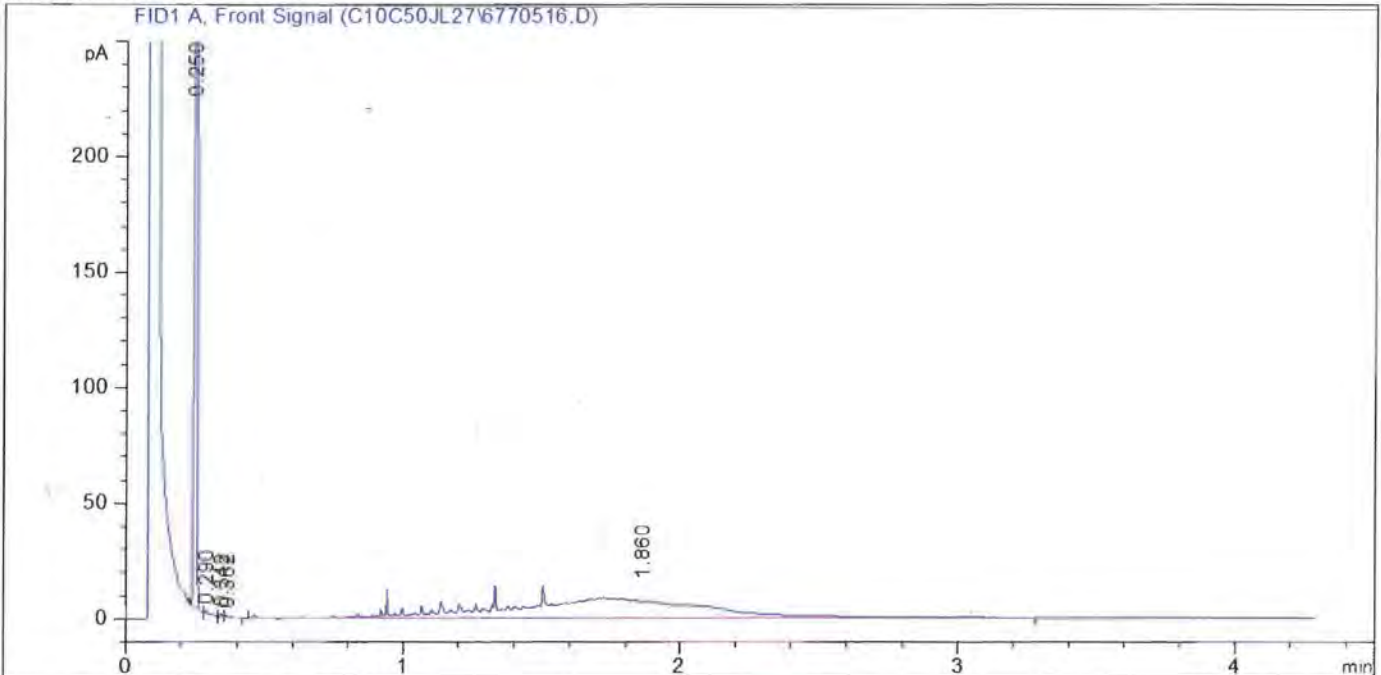


IMAGE012: 6770517, VR-12-15-1

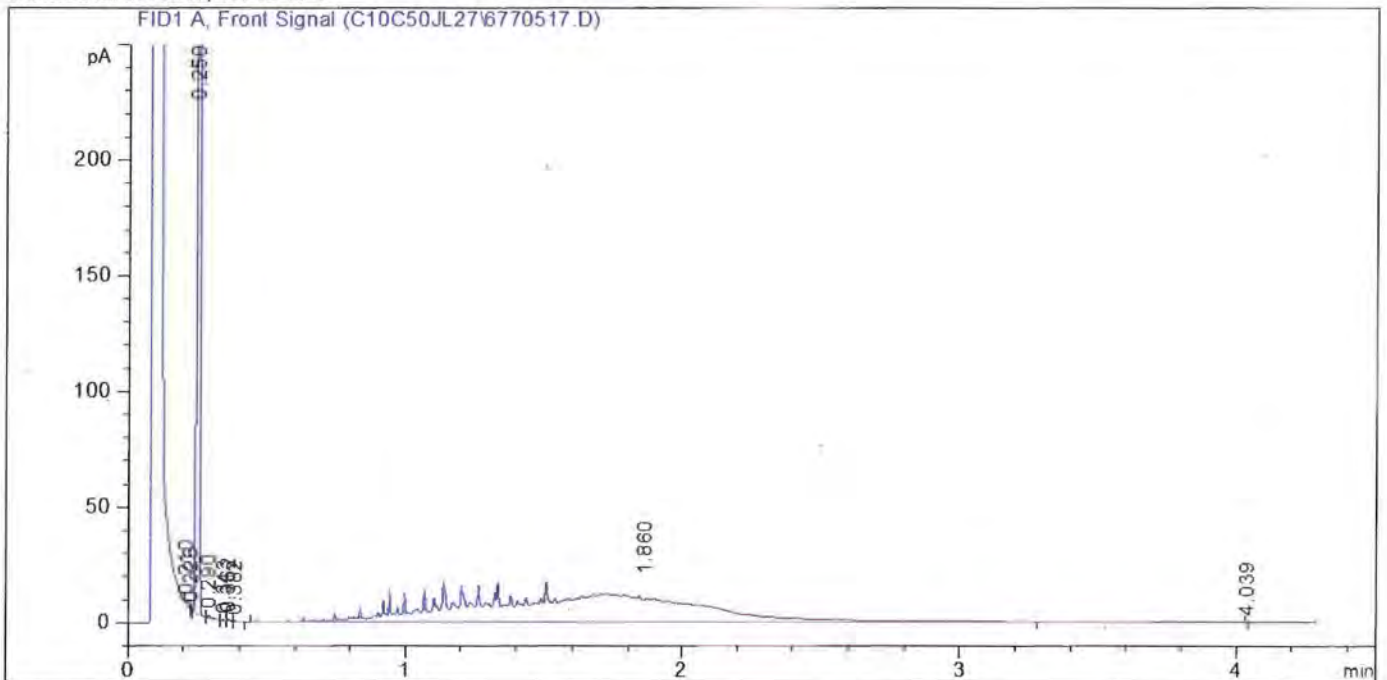


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE013: 6770518, VR-13-15

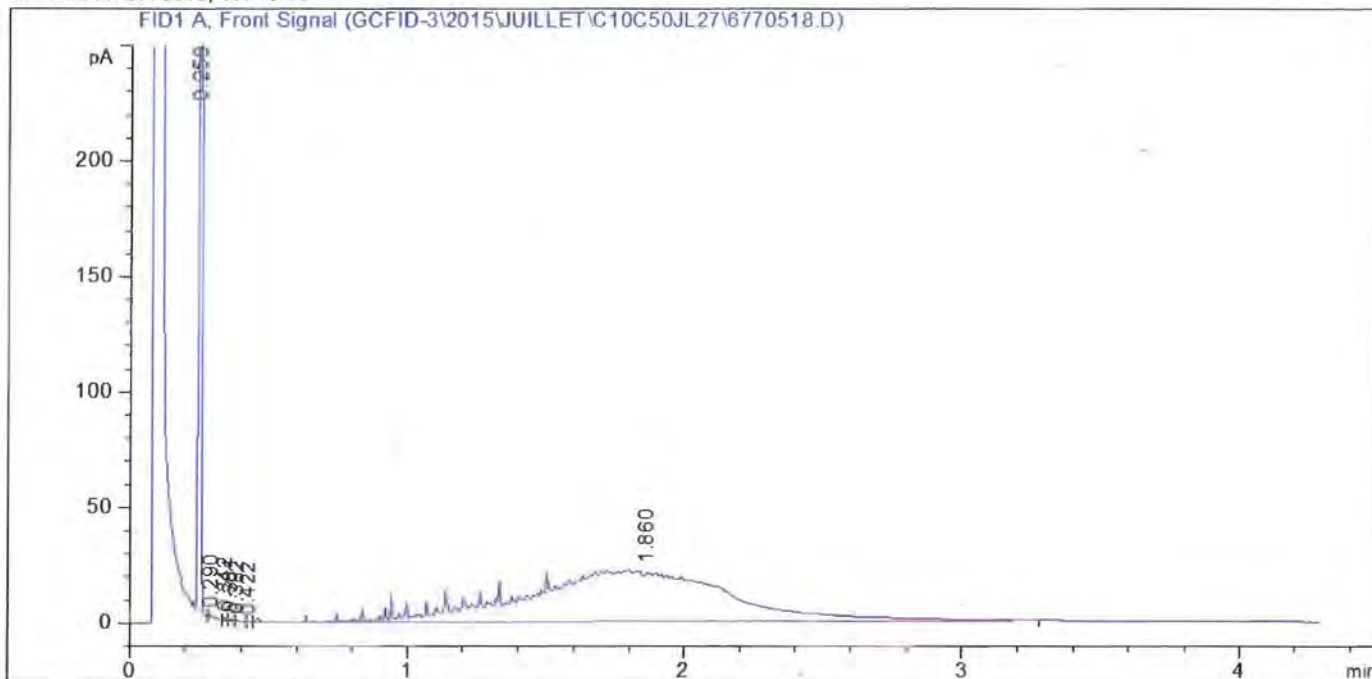


IMAGE014: 6770519, VR-14-15

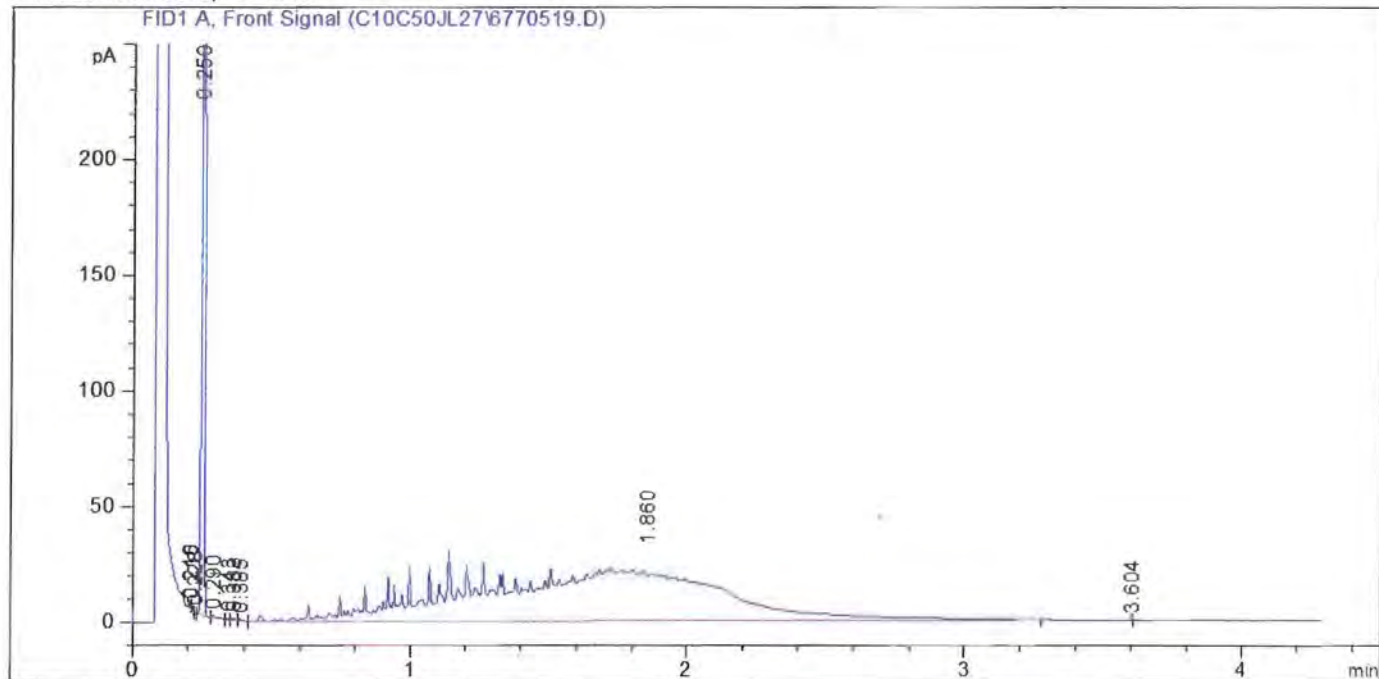




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE015: 6770520, VR-15-15

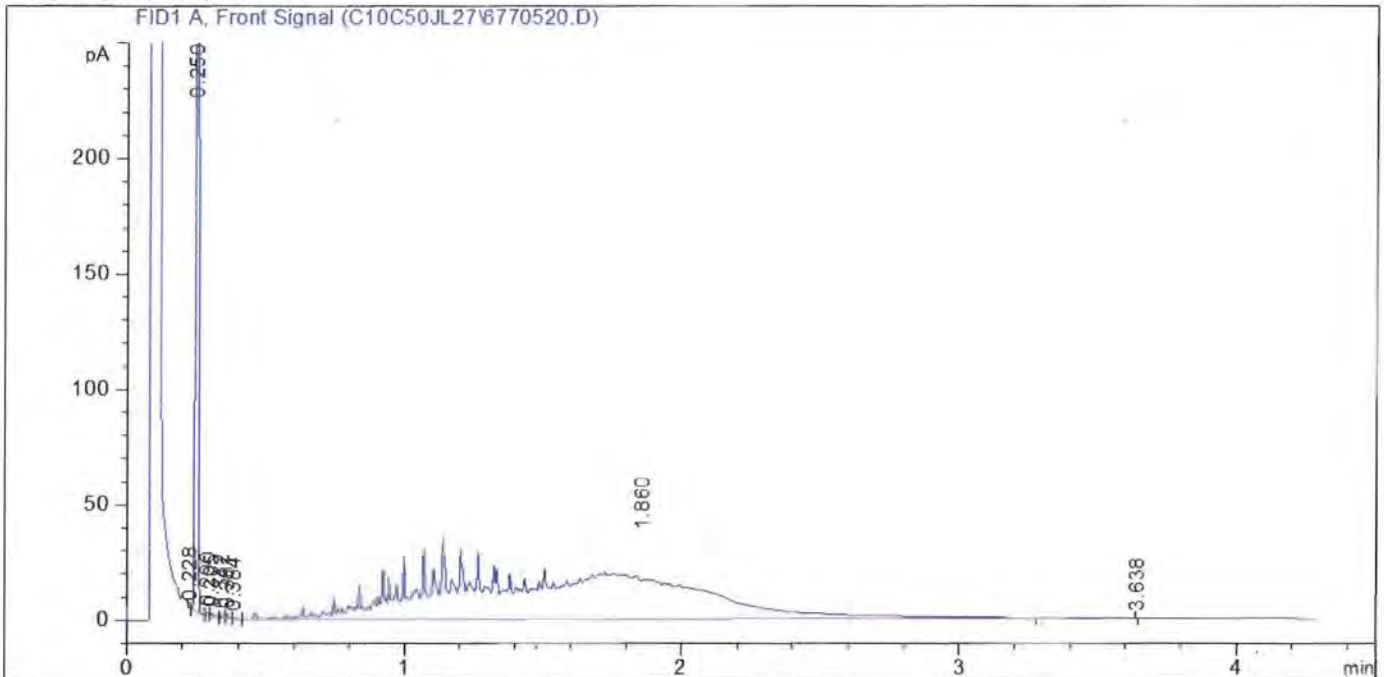


IMAGE016: 6770521, VR-16-15

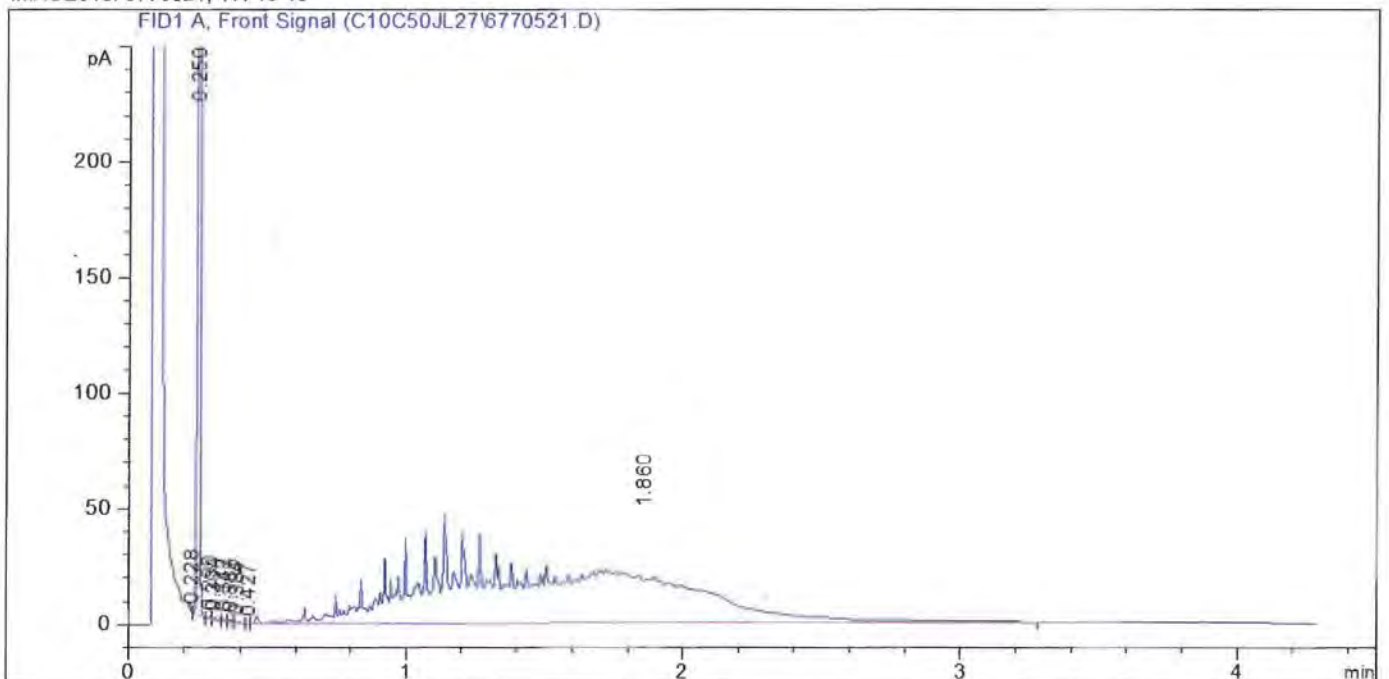


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE017: 6770522, VR-17-15

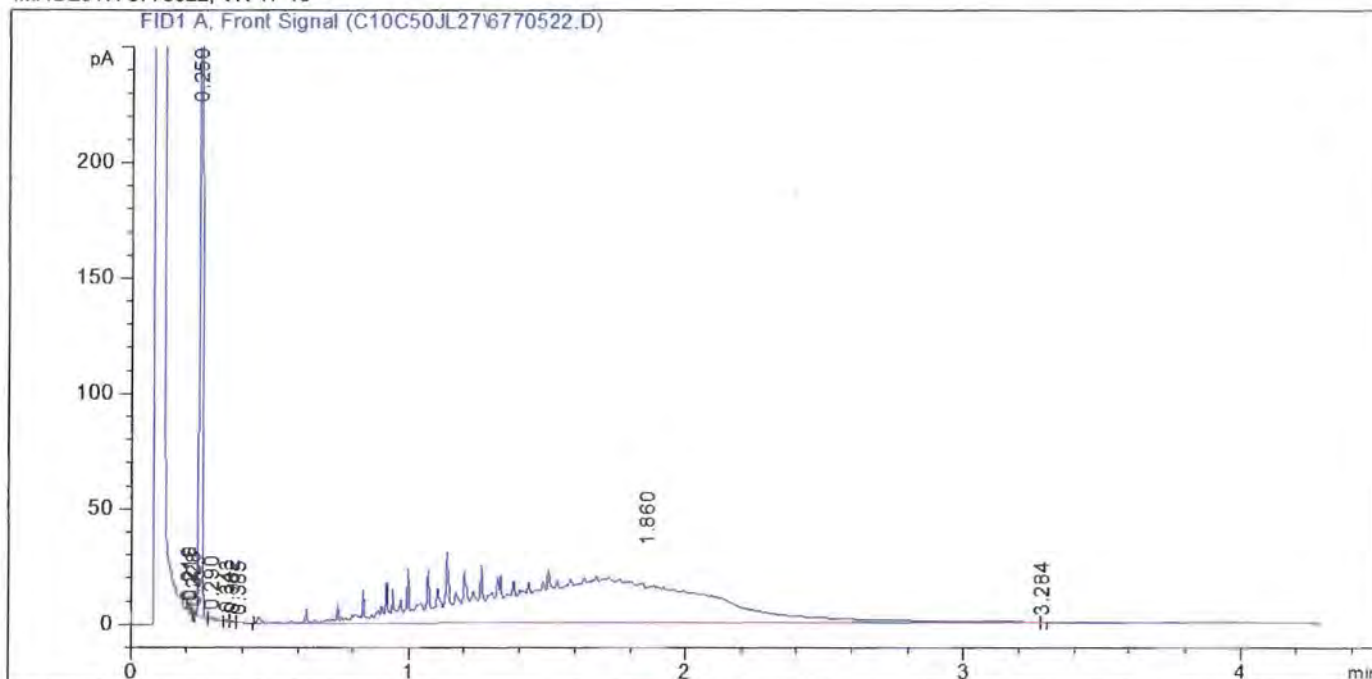


IMAGE018: 6770523, VR-18-15

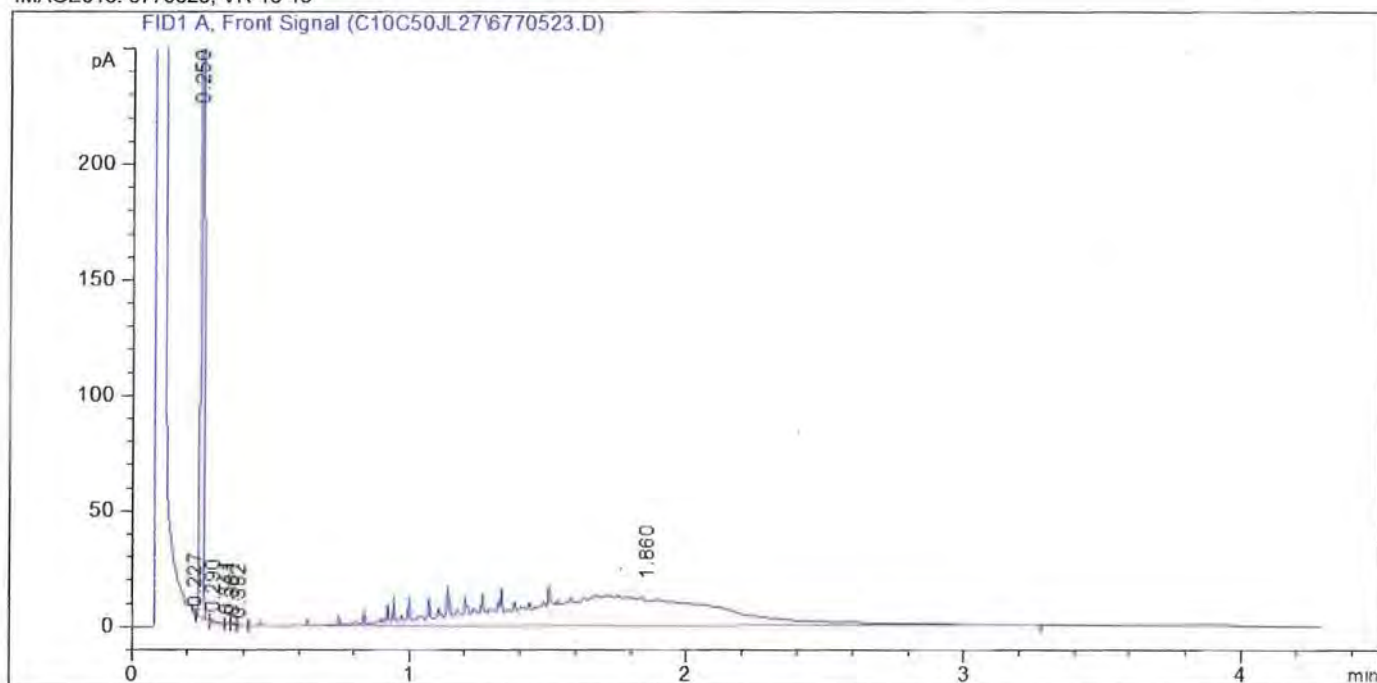


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE019: 6770524, VR-19-15

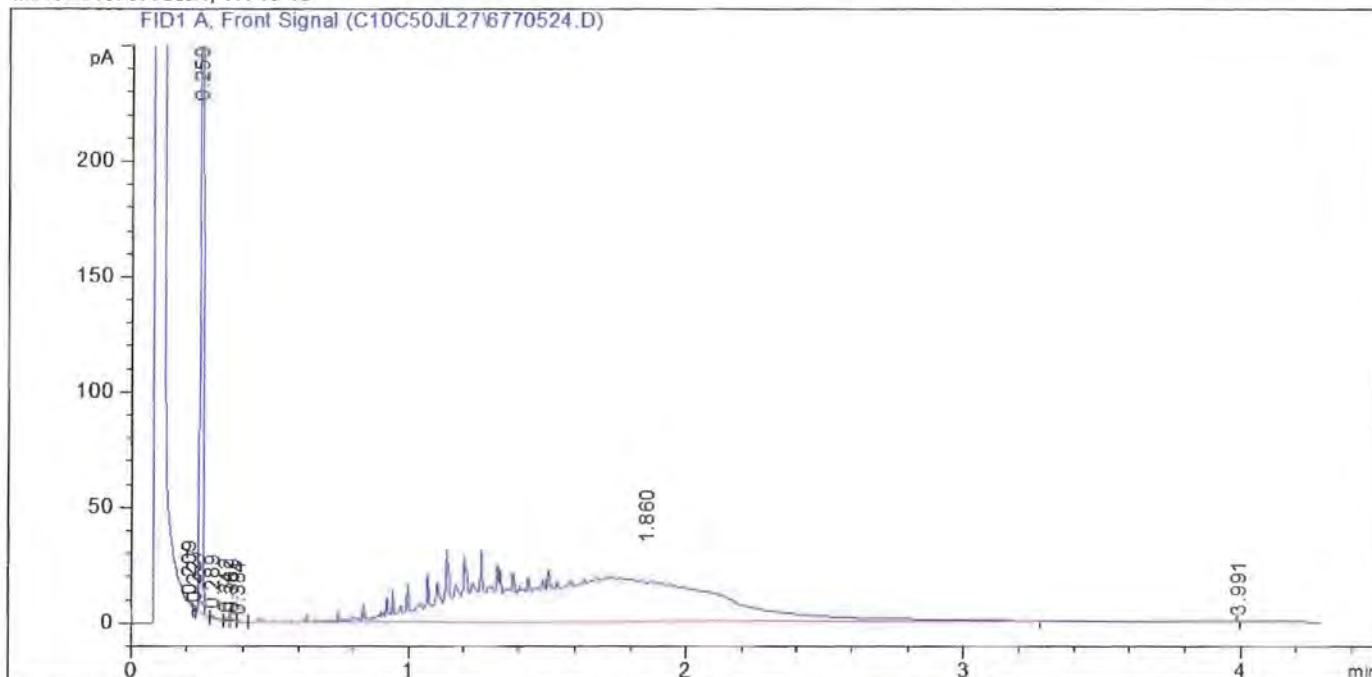


IMAGE020: 6770525, VR-20-15

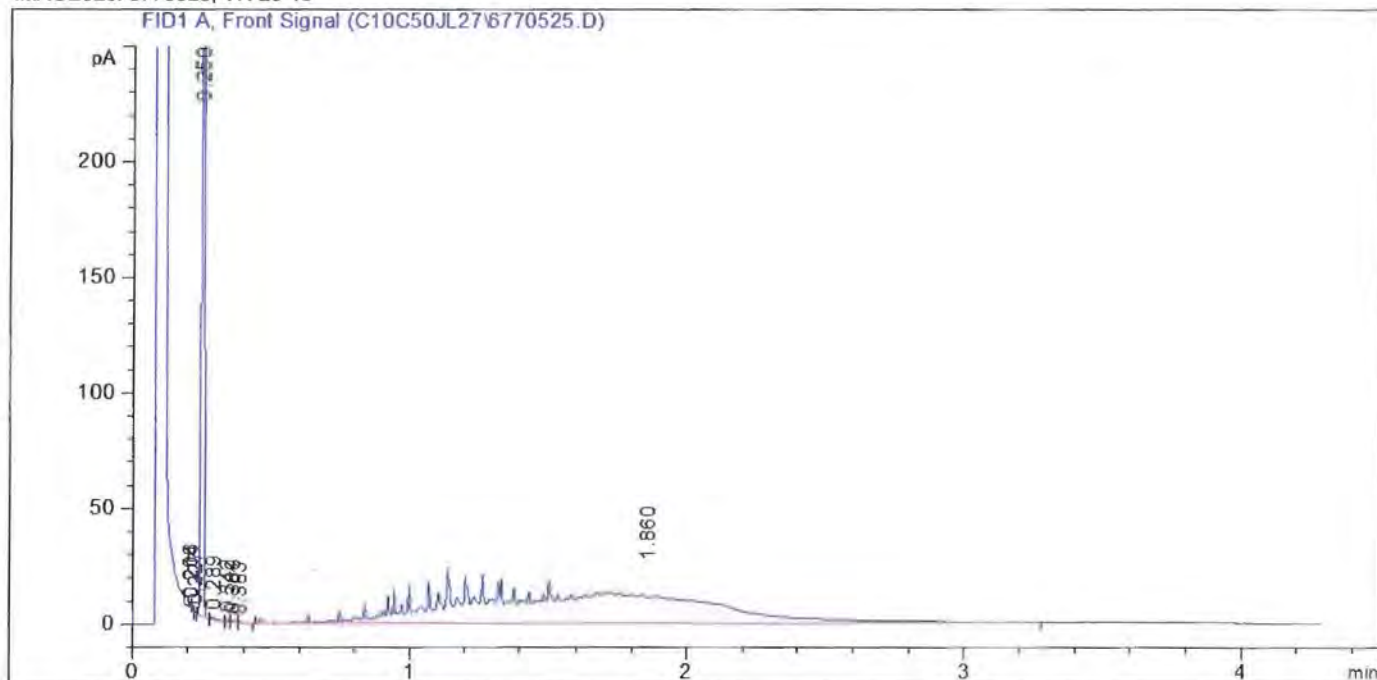


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE021: 6770526, Benne 2

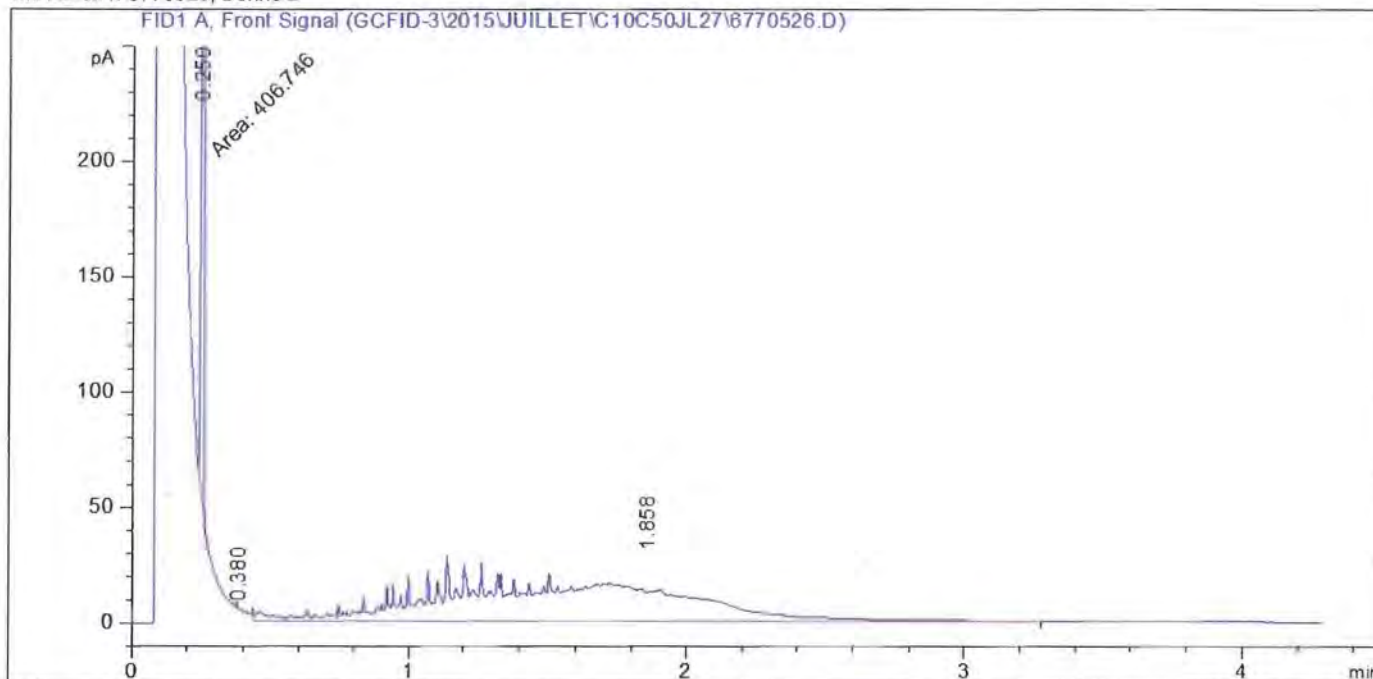


IMAGE022: 6770527, VR-7-15-1-DUP

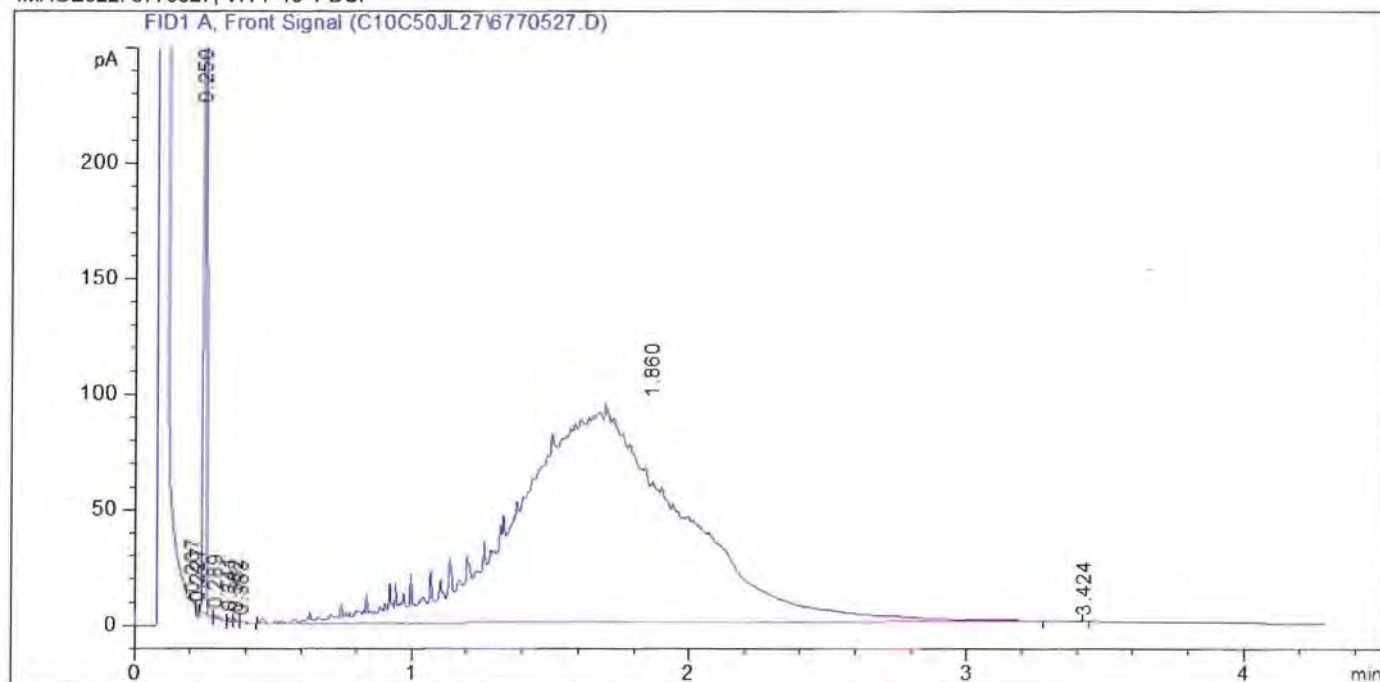




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE023: 6770528, VR-8-15-1-DUP

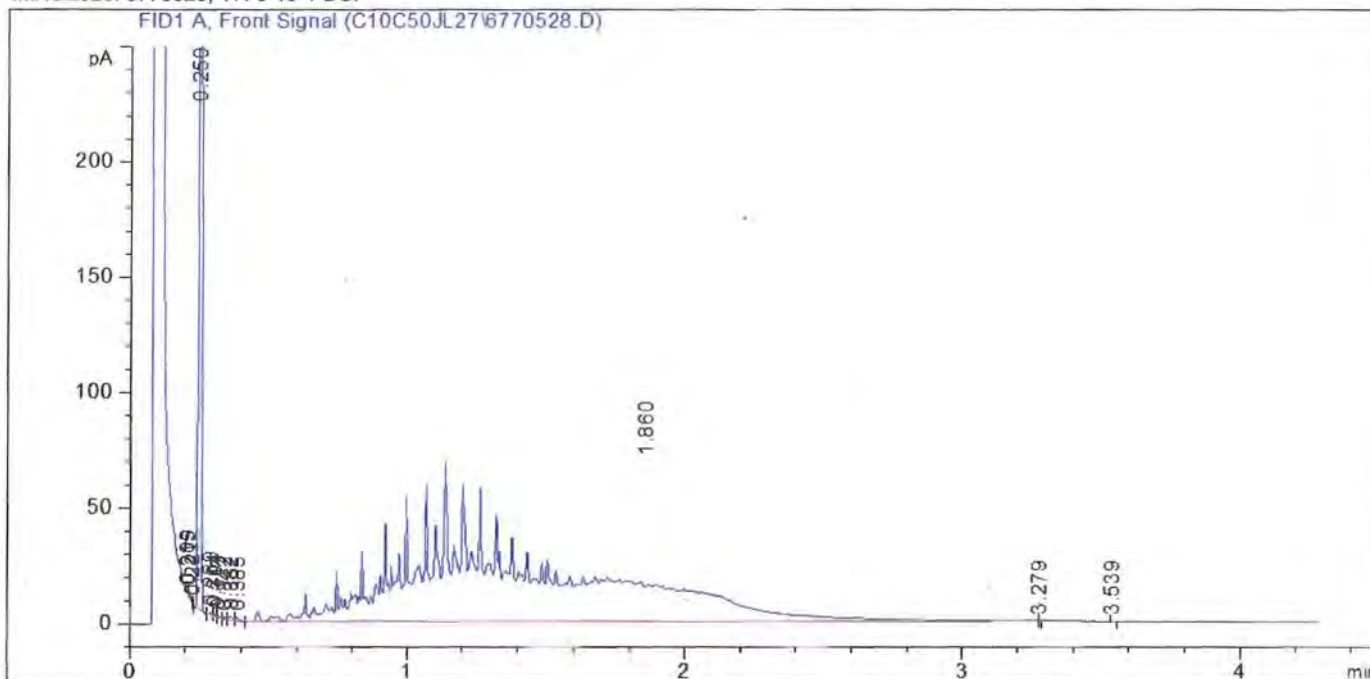
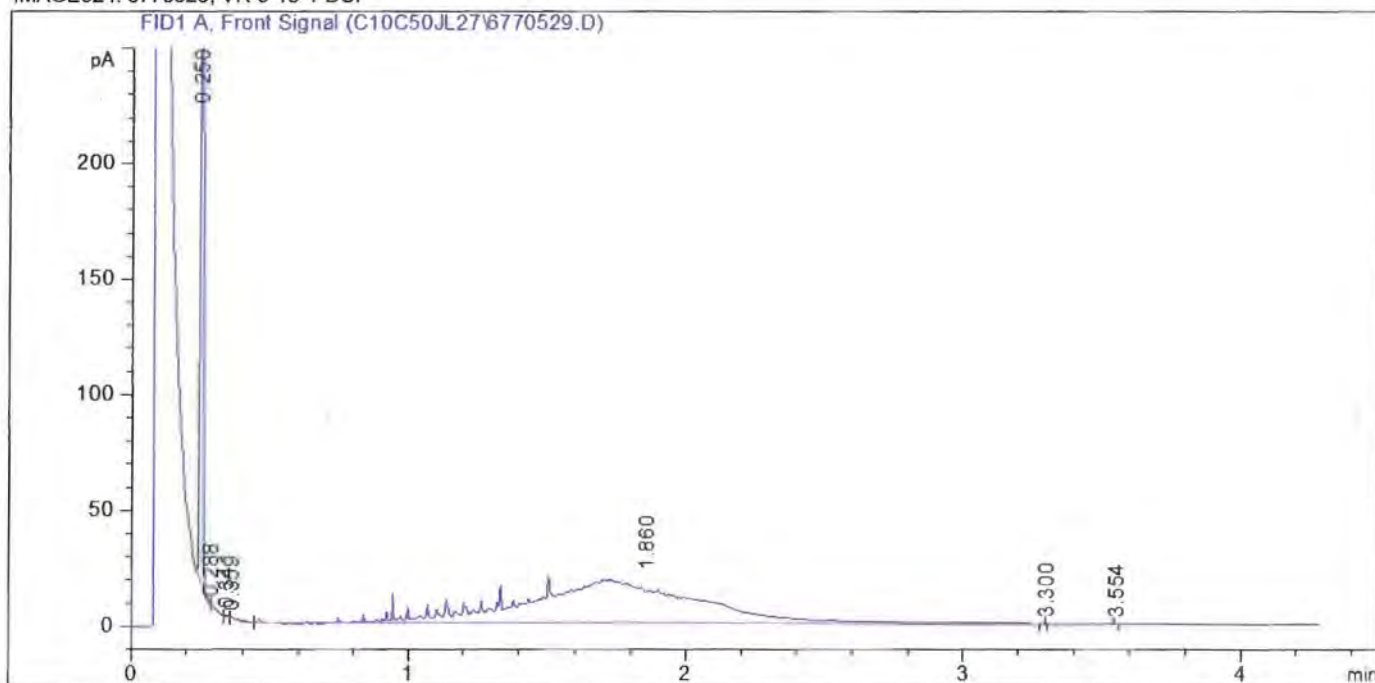


IMAGE024: 6770529, VR-9-15-1-DUP



NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.
3306 BOUL ST-FRANCOIS
JONQUIERE, QC G7X2W9
(418) 547-5716

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Francois Boutin, Chimiste

DATE DU RAPPORT: 2015-09-15

VERSION*: 3

NOMBRE DE PAGES: 15

Si vous désirez de l'information concernant cette analyse, S.V.P. contacter votre chargé de projets au (418) 266-5511.

*NOTES

VERSION 3: Correction du chromatogramme de l'échantillon 6956012 (VR-25-15 Paroi/0.45-0.75) - Page 11.

Nous disposerons des échantillons dans les 30 jours suivants les analyses. S.V.P. Contactez le laboratoire si vous désirez avoir un délai d'entreposage.



NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

HAP + Séparation Benzo(b,j,k)fluoranthène (Sol)										
DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-11							DATE DU RAPPORT: 2015-09-15			
Paramètre	Unités	IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:					VR-23-15	VR-24-15	VR-25-15	VR-26-15
		MATRICE:					Fond/1,5	Paroi/0,45-0,75	Paroi/0,45-0,75	Fond /0,75
		C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	Sol	Sol	Sol	Sol
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:							2015-09-10	2015-09-10	2015-09-10	2015-09-10
						6956008	6956011	6956012	6956013	
Acénaphthène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Acénaphthylène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Anthracène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Benzo(a)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Benzo(e)pyrène	mg/kg					0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	136	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Benzo(j)fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	136	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	136	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg	0.1	1	10	18	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Chrysène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	82	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Fluoranthène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Fluorène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Méthyl-3 cholanthrène	mg/kg	0.1	1	10	150	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Naphtalène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Phénanthrène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Pyrène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Méthyl-1 naphthalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]	0.1[A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Méthyl-2 naphthalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]	0.1[A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Diméthyl-1,3 naphthalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]	0.3[A-B]	<0.1[<A]	<0.1[<A]

Certifié par:

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquet
 Québec, Québec
 CANADA G1P 4P3
 TEL (418)266-5511
 FAX (418)653-2335
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

HAP + Séparation Benzo(b,j,k)fluoranthène (Sol)										
DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-11						DATE DU RAPPORT: 2015-09-15				
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:						VR-23-15	VR-24-15	VR-25-15	VR-26-15	
Fond/1,5						Fond/1,5	Paroi/0,45-0,75	Paroi/0,45-0,75	Fond /0,75	
MATRICE:						Sol		Sol		Sol
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:						2015-09-10	2015-09-10	2015-09-10	2015-09-10	
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	6956008	6956011	6956012	6956013
Triméthyl-2,3,5 naphthalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]	0.2[A-B]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Étalon de recouvrement	Unités	Limites								
Rec. Acénaphthène-d10	%			40-140			89	83	86	88
Rec. Benzo(a)anthracène-d12	%			40-140			103	93	97	96
Rec. Pyrène-d10	%			40-140			95	86	85	86

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1)

Certifié par:

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquet
 Québec, Québec
 CANADA G1P 4P3
 TEL (418)266-5511
 FAX (418)653-2335
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

HMA (Sol)										
DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-11						DATE DU RAPPORT: 2015-09-15				
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:						VR-23-15	VR-24-15	VR-25-15	VR-26-15	
Fond/1,5						Fond/1,5	Paroi/0,45-0,75	Paroi/0,45-0,75	Fond /0,75	
MATRICE:						Sol	Sol	Sol	Sol	
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:						2015-09-10	2015-09-10	2015-09-10	2015-09-10	
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	6956008	6956011	6956012	6956013
Benzène	mg/kg	0.1	0.5	5	5	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]	<0.1[<A]
Chlorobenzène	mg/kg	0.2	1	10	10	0.2	<0.2[<A]	<0.2[<A]	<0.2[<A]	<0.2[<A]
Dichloro-1,2 benzène	mg/kg	0.2	1	10	10	0.2	<0.2[<A]	<0.2[<A]	<0.2[<A]	<0.2[<A]
Dichloro-1,3 benzène	mg/kg	0.2	1	10	10	0.2	<0.2[<A]	<0.2[<A]	<0.2[<A]	<0.2[<A]
Dichloro-1,4 benzène	mg/kg	0.2	1	10	10	0.2	<0.2[<A]	<0.2[<A]	<0.2[<A]	<0.2[<A]
Éthylbenzène	mg/kg	0.2	5	50	50	0.2	0.4[A-B]	0.4[A-B]	<0.2[<A]	<0.2[<A]
Styrène	mg/kg	0.2	5	50	50	0.2	<0.2[<A]	<0.2[<A]	<0.2[<A]	<0.2[<A]
Toluène	mg/kg	0.2	3	30	30	0.2	0.2[A]	<0.2[<A]	<0.2[<A]	<0.2[<A]
Xylènes (o,m,p)	mg/kg	0.2	5	50	50	0.2	5.5[B-C]	1.4[A-B]	<0.2[<A]	<0.2[<A]
Étalon de recouvrement	Unités	Limites								
Rec. Fluorobenzène	%	40-140					106	109	92	99

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1)
 6956011-6956012 Le contenant d'échantillon n'était pas rempli adéquatement, cela peut compromettre l'intégrité de l'échantillon pour l'analyse des composés organiques volatils.

Certifié par:

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquet
 Québec, Québec
 CANADA G1P 4P3
 TEL (418)266-5511
 FAX (418)653-2335
<http://www.agatlabs.com>

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Humidité (S-HU) (Sol)											
DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-11					DATE DU RAPPORT: 2015-09-15						
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:		VR-23-15	VR-24-15	VR-25-15	VR-26-15	Z2 Paroi	Z2 Paroi A/0,	Z2 Paroi	Z2 Paroi B/0,		
MATRICE:		Fond/1,5	Paroi/0,45-0,75	Paroi/0,45-0,75	Fond /0,75	A/0-0,15	75-0,90	B/0-0,15	75-0,90		
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		Sol	Sol	Sol	Sol	sol	sol	sol	sol		
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		2015-09-10	2015-09-10	2015-09-10	2015-09-10	2015-09-11	2015-09-11	2015-09-11	2015-09-11		
Paramètre	Unités	C / N	LDR	6956008	6956011	6956012	6956013	6956317	6956326	6956329	6956331
% Humidité	%		0.2	10.9	7.7	9.2	15.2	15.2	9.2	14.2	10.0
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:		Z2 Paroi C	Z2 Paroi C /0,								
MATRICE:		/0-0,15	75-0,90	Bennes 1 et 2	Bennes 3 et 4						
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		sol	sol	sol	sol						
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		2015-09-11	2015-09-11	2015-09-11	2015-09-11						
Paramètre	Unités	C / N	LDR	6956332	6956334	6956337	6956338				
% Humidité	%		0.2	8.7	11.6	8.9	9.1				

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

Certifié par:

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)											
DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-11							DATE DU RAPPORT: 2015-09-15				
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:							VR-23-15	VR-24-15	VR-25-15	VR-26-15	Z2 Paroi
MATRICE:							Fond/1,5	Paroi/0,45-0,75	Paroi/0,45-0,75	Fond /0,75	A/0-0,15
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:							Sol	Sol	Sol	Sol	sol
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	2015-09-10	2015-09-10	2015-09-10	2015-09-10	2015-09-11
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	6956008	6956011	6956012	6956013	6956317
IPP	NA					NA	845[B-C]	2050[B-C]	411[A-B]	294[<A]	11000[>D]
Étalon de recouvrement	Unités	Limites					Diesel	Diesel-Huile	Huile	NA	Diésel
Rec. Nonane	%	40-140					139	126	135	118	135
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:							Z2 Paroi A/0,	Z2 Paroi	Z2 Paroi B/0,	Z2 Paroi C	Z2 Paroi C /0,
MATRICE:							75-0,90	B/0-0,15	75-0,90	/0-0,15	75-0,90
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:							sol	sol	sol	sol	sol
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	2015-09-11	2015-09-11	2015-09-11	2015-09-11	
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	6956326	6956329	6956331	6956332	6956334
IPP	NA					NA	8360[C-D]	38300[>D]	9060[C-D]	7540[C-D]	14900[>D]
Étalon de recouvrement	Unités	Limites					Diésel	Diésel	Diésel	Diésel	Diésel
Rec. Nonane	%	40-140					159	137	122	130	177
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:							Bennes 1 et 2	Bennes 3 et 4			
MATRICE:							sol	sol			
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:							2015-09-11	2015-09-11			
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	6956337	6956338			
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	5340[C-D]	4670[C-D]			
IPP	NA					NA	Diésel	Diésel			
Étalon de recouvrement	Unités	Limites									
Rec. Nonane	%	40-140					135	135			

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1)

6956326 Il y a présence de composés volatils qui interfèrent sur l'étalon de recouvrement. Cet effet de matrice cause une surévaluation significative de la récupération de l'étalon de recouvrement.

6956334 Il y a présence de composés volatils qui interfèrent sur l'étalon de recouvrement. Cet effet de matrice cause une surévaluation significative de la récupération de l'étalon de recouvrement.

Certifié par:

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

PRÉLEVÉ PAR:

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse organique de trace															
Date du rapport: 2015-09-15			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
HMA (Sol)															
Benzène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	104%	80%	120%	NA	100%	100%	NA	70%	130%
Chlorobenzène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.2	113%	80%	120%	NA	100%	100%	NA	70%	130%
Dichloro-1,2 benzène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.2	111%	80%	120%	NA	100%	100%	NA	70%	130%
Dichloro-1,3 benzène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.2	111%	80%	120%	NA	100%	100%	NA	70%	130%
Dichloro-1,4 benzène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.2	97%	80%	120%	NA	100%	100%	NA	70%	130%
Éthylbenzène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.2	112%	80%	120%	NA	100%	100%	NA	70%	130%
Styrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.2	109%	80%	120%	NA	100%	100%	NA	70%	130%
Toluène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.2	105%	80%	120%	NA	100%	100%	NA	70%	130%
Xylènes (o,m,p)	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.2	117%	80%	120%	NA	100%	100%	NA	70%	130%
Rec. Fluorobenzène	1	NA	NA	NA	0.0	90	83%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%
Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)															
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	NA	NA	NA	0.0	< 100	106%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Rec. Nonane	1	NA	NA	NA	0.0	108	106%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%
HAP + Séparation Benzo(b,j,k)fluoranthène (Sol)															
Acénaphthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	81%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Acénaphthylène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	78%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	87%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(a)anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	97%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(a)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	97%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(e)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	97%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(b)fluoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	98%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(j)fluoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	89%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(k)fluoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	94%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(c)phénanthrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	92%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(g,h,i)pérylène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	79%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Chrysène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	103%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Dibenzo(a,h)anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	94%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Dibenzo(a,i)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	99%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Dibenzo(a,h)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	86%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Dibenzo(a,l)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	81%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	90%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Fluoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	93%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Fluorène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	84%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	87%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Méthyl-3 cholanthrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	86%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	77%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Phénanthrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	90%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	93%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Méthyl-1 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	76%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Méthyl-2 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	83%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Diméthyl-1,3 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	80%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

PRÉLEVÉ PAR:

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse organique de trace (Suite)

Date du rapport: 2015-09-15			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
Triméthyl-2,3,5 naphthalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	88%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Rec. Acénaphthène-d10	1	NA	NA	NA	0.0	90	79%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%
Rec. Benzo(a)anthracène-d12	1	NA	NA	NA	0.0	105	97%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%
Rec. Pyrène-d10	1	NA	NA	NA	0.0	87	85%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%
Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)															
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	6956329	38300	32900	15.2	< 100	86%	70%	130%	NA	100%	100%	70%	60%	140%
Rec. Nonane	1	6956329	137	137	0.0	103	102%	40%	140%	NA	100%	100%	127%	40%	140%

Certifié par:




La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

PRÉLEVÉ PAR:

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse organique de trace					
Acénaphène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Acénaphylène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Anthracène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(a)anthracène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(a)pyrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(e)pyrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(b)fluoranthène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(j)fluoranthène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(k)fluoranthène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(c)phénanthrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(g,h,i)pérylène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Chrysène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,h)anthracène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,i)pyrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,h)pyrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,l)pyrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Fluoranthène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Fluorène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-3 cholanthrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Naphtalène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Phénanthrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Pyrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-1 naphtalène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-2 naphtalène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Diméthyl-1,3 naphtalène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Triméthyl-2,3,5 naphtalène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Rec. Acénaphène-d10	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Rec. Benzo(a)anthracène-d12	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Rec. Pyrène-d10	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzène	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS
Chlorobenzène	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS
Dichloro-1,2 benzène	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS
Dichloro-1,3 benzène	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS
Dichloro-1,4 benzène	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS
Éthylbenzène	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS
Styrène	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS
Toluène	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS
Xylènes (o,m,p)	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS
Rec. Fluorobenzène	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS
% Humidité	2015-09-14	2015-11-09	ORG-160-5107F	MA. 100 - S.T. 1.0	GRAVIMÉTRIE
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2015-09-14	2015-11-09	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
Rec. Nonane	2015-09-14	2015-11-09	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
IPP	2015-09-14	2015-11-09	ORG-160-5101F	MA. 408 - IdePet 1.0	GC/FID

Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE001: 6956008, VR-23-15 Fond/1,5

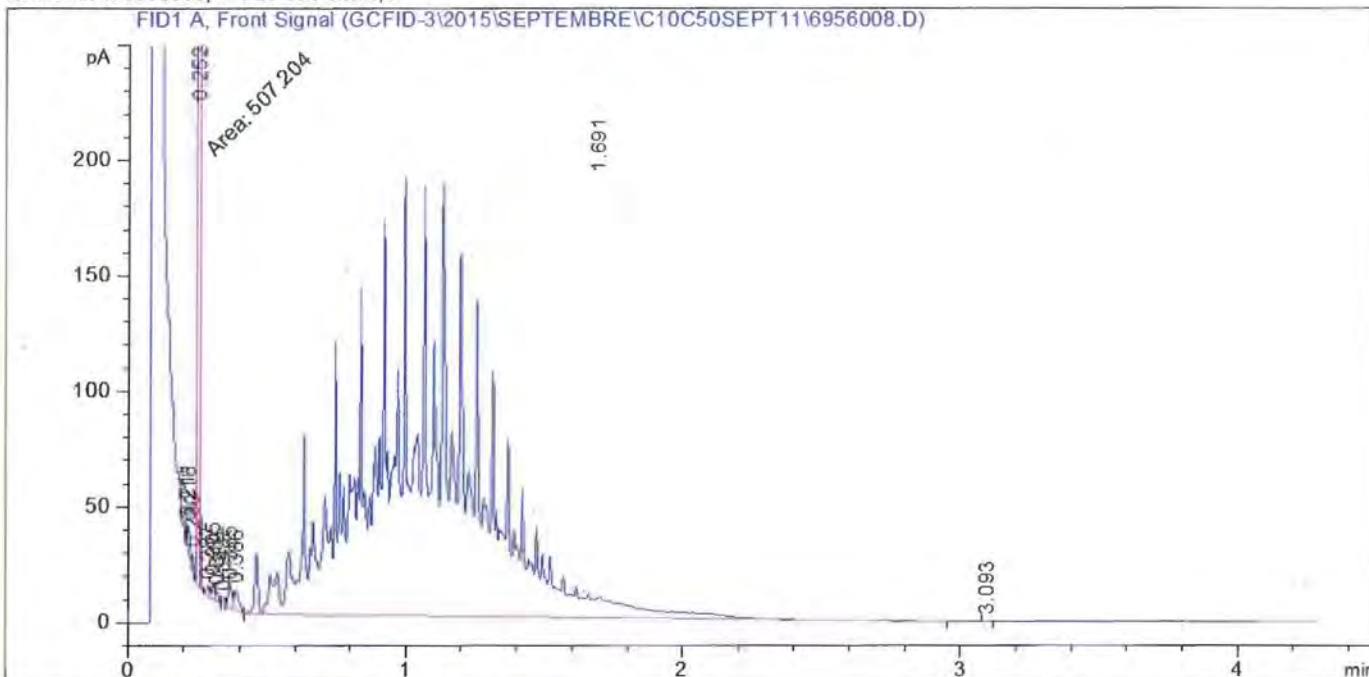


IMAGE002: 6956011, VR-24-15 Paroi/0,45-0,75

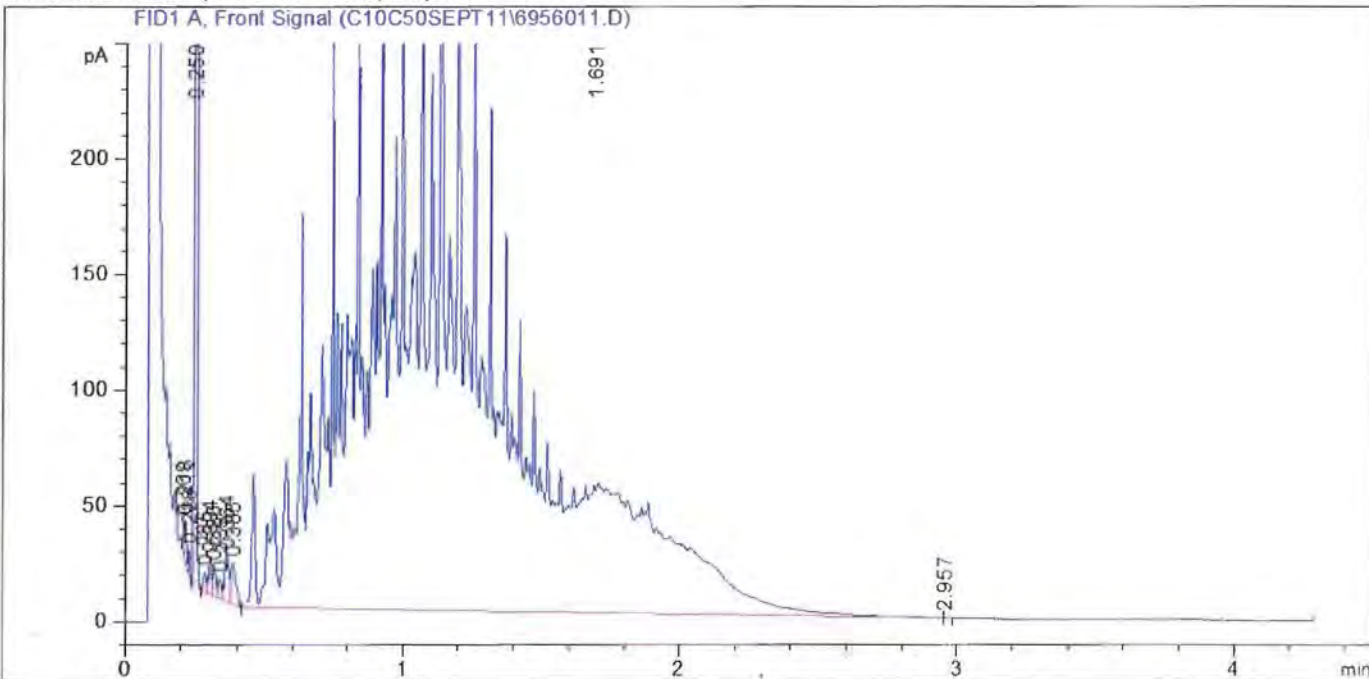




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE003: 6956012, VR-25-15 Paroi/0,45-0,75

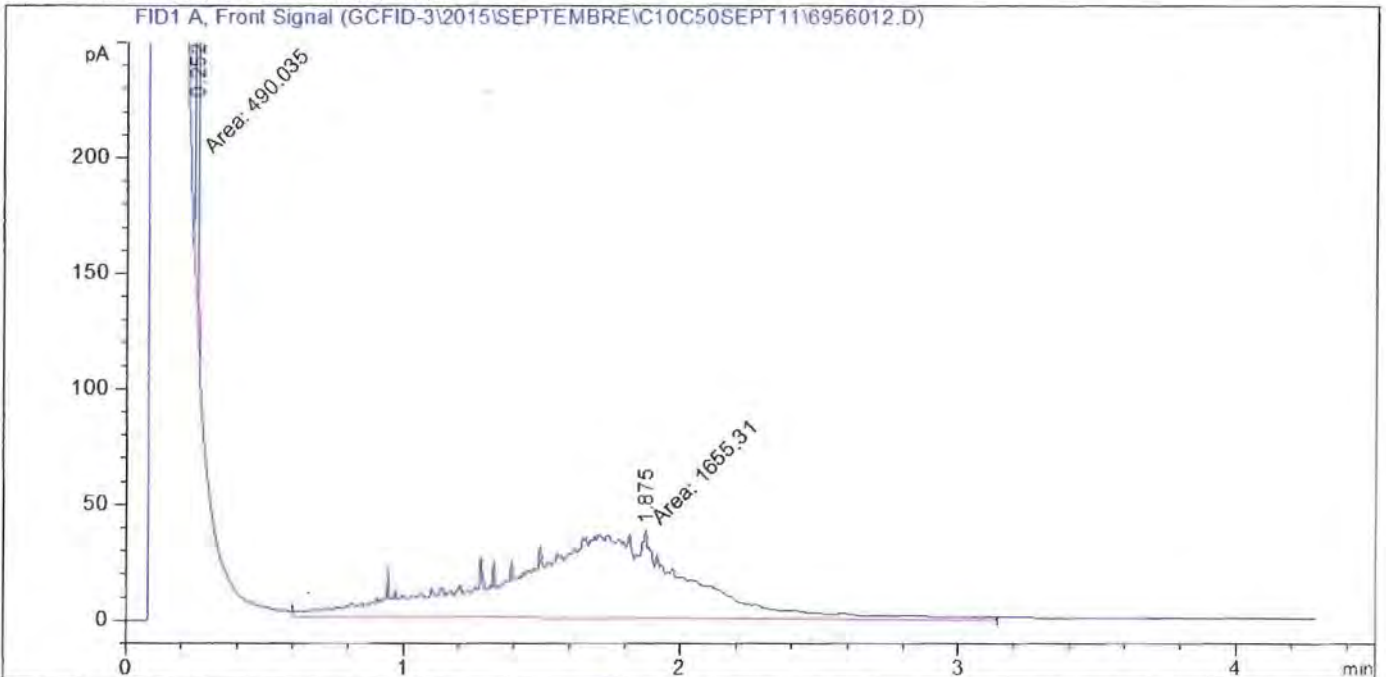


IMAGE004: 6956013, VR-26-15 Fond /0,75

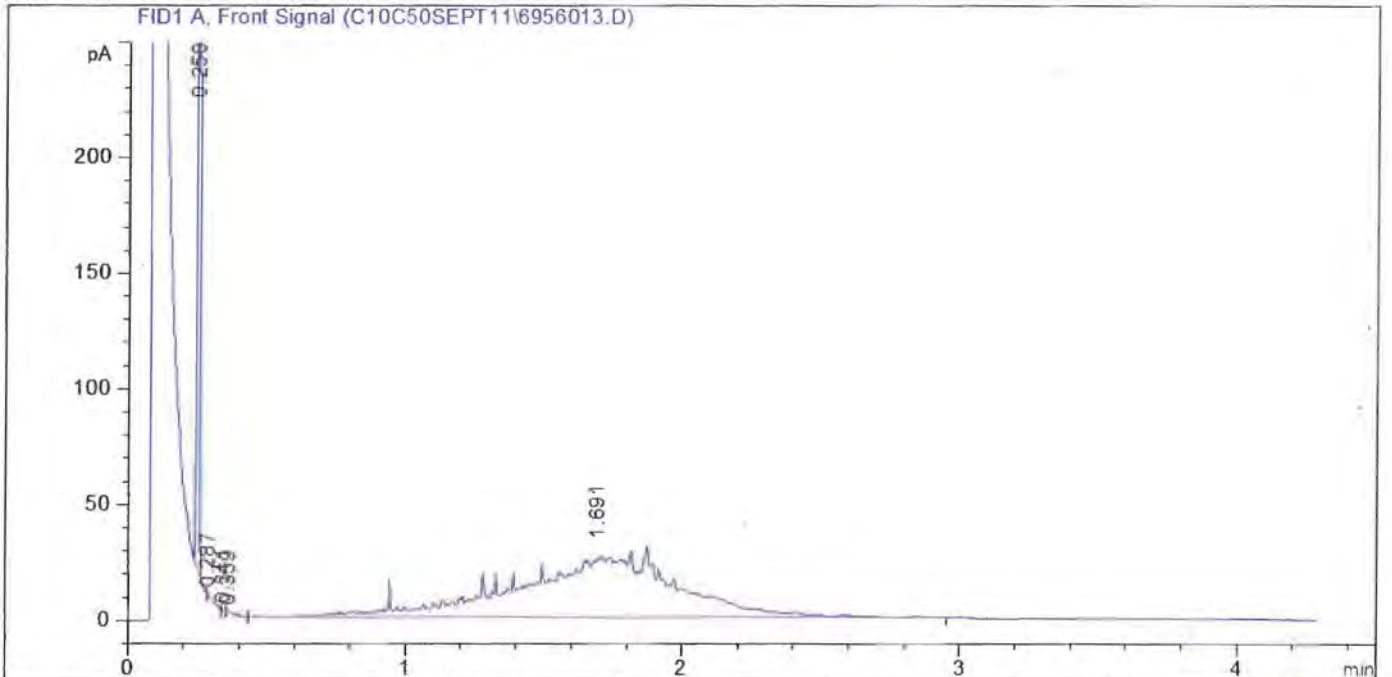


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE005: 6956317, Z2 Paroi A/0-0,15

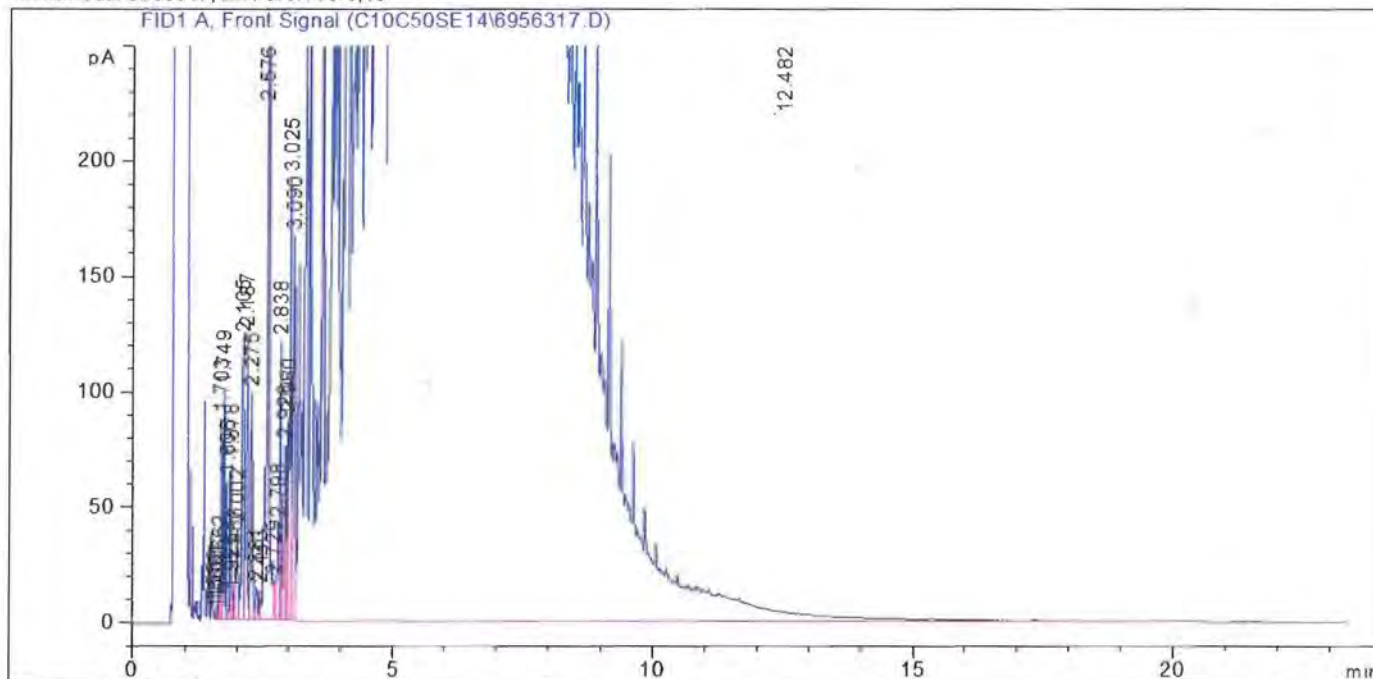


IMAGE006: 6956326, Z2 Paroi A/0,75-0,90

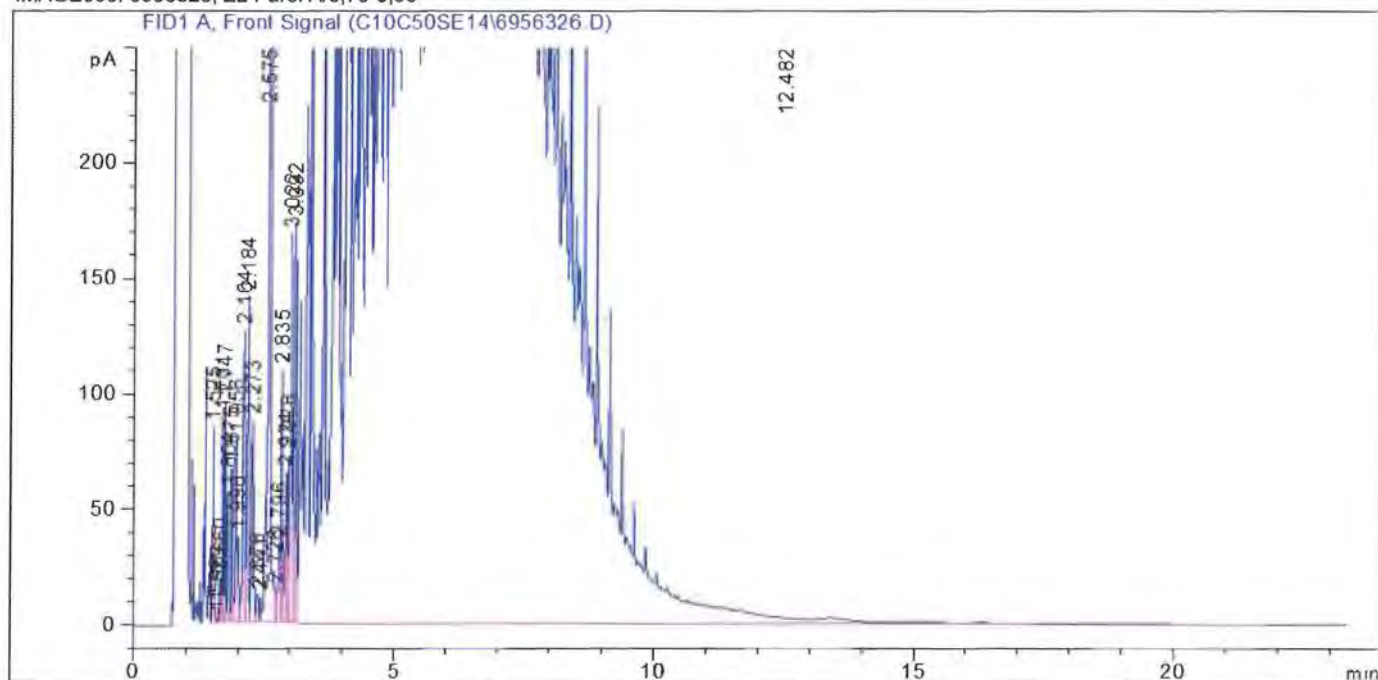


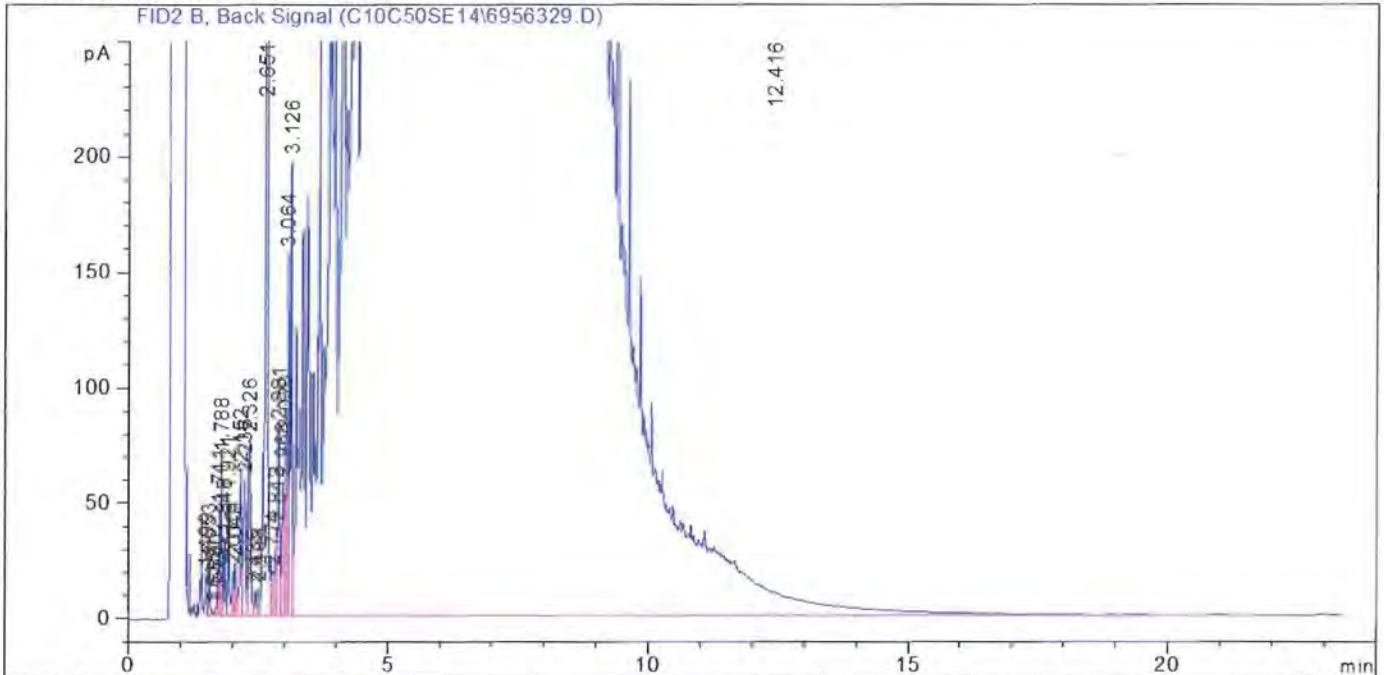


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.
N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726
À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

IMAGE007: 6956329, Z2 Paroi B/0-0,15



Échantillons	Date	Acénaphthène	Acénaphthylène	Anthracène	Benzo(a)anthracène	Benzo(b)pyrène	Benzo(b)fluoranthène	Benzo(j)fluoranthène	Benzo(k)fluoranthène	Benzo(c)phénanthrène	Benzo(e)pyrène	Benzo(g,h,i)pérylène	Chrysène	Dibenzo(a,h)anthracène	Dibenzo(a,h)pyrène
Unité		mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg
	Critère A*	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-	0,1	0,1	0,1	0,1
	Critère B*	10	10	10	1	1	1	1	1	1	-	1	1	1	1
	Critère C*	100	100	100	10	10	10	10	10	10	-	10	10	10	10
	RESC	100	100	100	34	34	34	34	34	34	-	34	34	34	34
VR-23-15 Fond/1,5	2015-09-10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
VR-24-15 Paroi/0,45-0,75	2015-09-10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
VR-25-15 Paroi/0,45-0,75	2015-09-10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
VR-26-15 Fond /0,75	2015-09-10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Benne 2	2015-07-22	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Échantillons	Date	Dibenzo(a,i)pyrène	Dibenzo(a,l)pyrène	Diméthyl-1,3 naphthalène	Diméthyl-7,12 benzo(e)anthracène	Fluoranthène	Fluorène	Indéno(1,2,3-cd)pyrène	Méthyl-1 naphthalène	Méthyl-2 naphthalène	Méthyl-3 cholanthrène	Naphthalène	Phénanthrène	Pyrène	Triméthyl-2,3,5 naphthalène
Unité		mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg
	Critère A*	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	Critère B*	1	1	1	1	10	10	1	1	1	1	5	5	10	1
	Critère C*	10	10	10	10	100	100	10	10	10	10	50	50	100	10
	RESC	-	34	56	34	100	100	34	56	56	56	150	56	100	56
VR-23-15 Fond/1,5	2015-09-10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
VR-24-15 Paroi/0,45-0,75	2015-09-10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
VR-25-15 Paroi/0,45-0,75	2015-09-10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
VR-26-15 Fond /0,75	2015-09-10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Benne 2	2015-07-22	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Échantillons	Profondeur (m)	Statut	Date	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	IPP	Benzène	Chlorobenzène	Dichloro-1,2 benzène	Dichloro-1,3 benzène	Dichloro-1,4 benzène	Éthylbenzène	Styrène	Toluène	Xylènes (o,m,p)
Unité				300	-	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
			Critère A*	700	-	0,5	1	1	1	1	5	5	3	5
			Critère B*	3500	-	5	10	10	10	10	30	50	30	50
			Critère C*	7000	-	10	10	10	10	10	50	50	30	50
Caractérisation préliminaire du 13 juillet 2015 (fonds de zone)														
Z1/0-0.15 M	0-0.15	--	2015-07-13	9470	Diésel	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Z2/0-0.20 M	0-0.20	--	2015-07-13	11900	Diésel	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Z2/SOUS RÉSER.	--	--	2015-07-13	21900	Diésel	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Z3/0-0.20 M	0-0.20	--	2015-07-13	19100	Diésel	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Travaux de restauration de la zone 1 (fonds et parois intermédiaires et finaux)														
VR-1-15	0-0,15	intermédiaire	2015-07-15	1570	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-1-15-1 Fond	0,45	final	2015-07-22	282	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-2-15 Paroi	0-0,15	intermédiaire	2015-07-15	1040	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-2-15-1 Paroi	0-0,45	intermédiaire	2015-07-22	4200	Diésel	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-3-15 Fond	0,15	intermédiaire	2015-07-15	855	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-3-15-1 Fond	0,45	final	2015-07-22	261	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-4-15 Paroi	0-0,15	intermédiaire	2015-07-15	4770	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-4-15-1 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	587	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-5-15 Fond	0,15	intermédiaire	2015-07-15	617	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-5-15-1 Fond	0,45	final	2015-07-22	303	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-6-15 Paroi	0-0,15	intermédiaire	2015-07-15	3420	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-6-15-1 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	1130	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-7-15 Fond	0,15	intermédiaire	2015-07-15	1150	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-7-15-1 Fond	0,45	final	2015-07-22	856	Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-7-15-1-DUP Fond	0,45	final	2015-07-22	982	Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-8-15 Paroi	0-0,15	intermédiaire	2015-07-15	9050	Diésel	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-8-15-1 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	383	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-8-15-1-DUP Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	434	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-9-15 Fond	0,15	final	2015-07-15	363	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-9-15-1 Fond	0,45	final	2015-07-22	238	Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-9-15-1-DUP Fond	0,45	final	2015-07-22	203	Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-10-15 Paroi	0-0,45	intermédiaire	2015-07-15	1190	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-10-15-1 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	263	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-11-15 Fond	0,15	intermédiaire	2015-07-15	360	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-11-15-1 Fond	0,45	final	2015-07-22	113	NA	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-12-15 Paroi	0-0,45	intermédiaire	2015-07-15	264	NA	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-12-15-1 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	179	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-13-15 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	286	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-14-15 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	322	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-15-15 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	308	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-16-15 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	400	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-17-15 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	300	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-18-15 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	181	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-19-15 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	287	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-20-15 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	209	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-21-15 Ponctuel sous dalle	0-0,45	--	2015-07-22	1260	Diésel-Huile	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-22-15 Ponctuel axe conduite réservoir	0-0,45	--	2015-07-22	ND	NA	--	--	--	--	--	--	--	--	--
VR-23-15 Fond	1,5	final	2015-09-10	845	Diesel	ND	ND	ND	ND	ND	0,4	ND	0,2	5,5
VR-24-15 Paroi (surexcavation de VR-2-15)	0,45-0,75	final	2015-09-10	2050	Diésel-Huile	ND	ND	ND	ND	ND	0,4	ND	ND	7,4
VR-25-15 Paroi	0,45-0,75	final	2015-09-10	417	Huile	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
VR-26-15 Fond	0-0,45	final	2015-09-10	294	Huile	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Échantillons	Profondeur (m)	Statut	Date	Hydrocarbures pétroliers	IPP	Benzène	Chlorobenzène	Dichloro-1,2 benzène	Dichloro-1,3 benzène	Dichloro-1,4 benzène	Éthylbenzène	Styrène	Toluène	Xylènes (o,m,p)
				C10 à C50										
Unité				mg/kg		mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg
			Critère A*	300	-	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
			Critère B*	700	-	0,5	1	1	1	1	1	5	5	3
			Critère C*	3500	-	5	10	10	10	10	50	50	30	50
			10000	10000	-	-	10	10	10	10	50	50	30	50
Travaux de restauration de la zone 2 (fonds et parois)														
Z2 Paroi A	0-0,15	intermédiaire	2015-09-11	1100	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Paroi A	0,75-0,90	intermédiaire	2015-09-11	8960	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Paroi A	0-1,2	intermédiaire	2015-09-15	5950	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Paroi A-1	0-1,2	final	2015-09-17	1540	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Paroi A	1,2-1,5	intermédiaire	2015-09-15	6120	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Paroi A-1	1,2-1,5	final	2015-09-17	1280	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Paroi B	0-0,15	intermédiaire	2015-09-11	3320	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Paroi B	0,75-0,90	intermédiaire	2015-09-11	9060	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Paroi B-1	0-1,2	final	2015-09-17	2550	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Paroi B-1	1,2-1,5	final	2015-09-17	3300	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Paroi C	0-0,15	intermédiaire	2015-09-11	7540	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Paroi C	0,75-0,90	intermédiaire	2015-09-11	14900	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Paroi C-1	0-1,2	final	2015-09-15	2450	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Paroi C-1	1,2-1,5	final	2015-09-15	2910	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Paroi D	0-1,2	intermédiaire	2015-09-15	6810	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Paroi D	1,2-1,5	intermédiaire	2015-09-15	6330	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Paroi D-1	0-1,2	final	2015-09-21	154	Huile	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Paroi D-1	1,2-1,5	final	2015-09-21	2170	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Fond D-1	1,5	final	2015-09-21	1000	Diésel-Huile	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Z2 Fond 1,5	1,5	final	2015-09-15	2950	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Puits d'exploration														
PE-1-15 VR-1/0,0-0,91	0-0,91		2015-09-21	614	Diésel-Huile	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PE-1-15 VR-2 /0,91-1,91	0,91-1,91		2015-09-21	ND	NA	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PE-1-15 VR-3/1,91	1,91		2015-09-21	ND	NA	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrôle des camions de transport des sols contaminés pour disposition chez Terrapure														
Benne 2			2015-07-22	203	NA	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bennes 1 et 2			2015-09-11	5340	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bennes 3 et 4			2015-09-11	4670	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Camion 0-40 m3			2015-09-15	5740	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Camion 50-80 m3			2015-09-15	3980	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Camion 80-120 m3			2015-09-17	6120	Diésel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Camion 3(VR-4)			2015-09-21	126	NA	-	-	-	-	-	-	-	-	-

ANNEXE 3

DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE



PHOTO 1

Premières interventions réalisées sur le terrain pour la récupération du diésel.
Photographie fournie par le client
Vue vers le sud
2015-07-10



PHOTO 2

Aperçu du panache d'écoulement du déversement vers le nord.
Photographie fournie par le client
Vue vers le sud-ouest
2015-07-10



PHOTO 3

Aperçu du site d'entreposage d'équipements pétroliers hors-sol
Vue vers le nord-est
2015-07-13



PHOTO 4

La flèche indique le point de déversement à la tête du réservoir combiné (essence/diésel)
Vue vers le nord-est
2015-07-13



PHOTO 5

Aperçu d'une zone d'écoulement du diésel
sur une aire graveleuse (zone 1).
Vue vers le nord-est
2015-07-13



PHOTO 6

Aperçu d'une zone d'écoulement de diésel
à proximité (ouest) du réservoir.
Vue vers le sud-ouest
2015-07-13



PHOTO 7

Travaux de restauration de la zone 1
Vue vers le nord-est
2015-07-22



PHOTO 8

Aperçu du réservoir et de la qualité apparent
de l'eau de surface après une pluie
(absence d'un film visible d'hydrocarbure).
Vue vers le sud-est
2015-07-22



PHOTO 9

Reprise des travaux après le déplacement du réservoir de diésel. Aperçu des sols sous l'emplacement du réservoir (zone 2).
Vue vers le sud-ouest 2015-09-10



PHOTO 10

Déplacement des blocs pour investigation des sols en bordure de l'emplacement du réservoir (zone 2).
Vue vers le sud
2015-09-10



PHOTO 11

Début des travaux de restauration des sols à l'emplacement du réservoir de diésel.
Vue vers le nord-est
2015-09-11



PHOTO 12

Rencontre d'une nappe d'eau captive rencontrée à 1.5 m de profondeur dans l'excavation.
2015-09-11



PHOTO 13

Travaux de démolition d'une partie
de la dalle de béton (zone 2).
Vue vers le nord-ouest
2015-09-15



PHOTO 14

Aperçu générale de la zone 2.
Vue vers le sud-est
2015-09-15



PHOTO 15

Poursuite des travaux d'enlèvement des blocs de béton
pour caractérisation des sols (paroi C).
Vue vers l'est
2015-09-15



PHOTO 16

Aperçu de la zone 2 (fonds et parois d'excavation)
Vue vers le nord-est
2015-09-15



PHOTO 17

Préparation d'un découpage complémentaire de la dalle de béton jusqu'à la limite permise (limite d'excavation).
Vue vers l'est
2015-09-17



PHOTO 18

Excavation complémentaire de la paroi B (zone 2).
Vue vers le sud-est.
2015-09-17



PHOTO 19

Aperçu de complément d'excavation et de la limite d'excavation de la paroi C (zone 2).
Vue vers le nord-est
2015-09-17



PHOTO 20

Atteinte de la limite d'excavation de la paroi B (zone 2)
Vue vers le sud-ouest.
2015-09-17



PHOTO 13

Complément d'excavation de la paroi D.
Vue vers l'est
2015-09-21



PHOTO 14

Limite d'excavation de la paroi D
Vue vers le nord-ouest
2015-09-21



PHOTO 15

Aperçu de l'excavation et de la localisation du puits
d'exploration réalisé pour la vérification de la stratigraphie
des sols et en localisé en aval hydraulique présumé.
Vue vers le sud-est
2015-09-21



PHOTO 16

Présence d'un horizon de sols peu perméables
rencontré à 1.9 m de profondeur
2015-09-21

ARTICLE 23 ET 24 (PAGES 109 À 121)

ANNEXE 5

PORTÉE ET LIMITATIONS DE L'ÉTUDE

PORTÉE ET LIMITATIONS DE L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

1.0 Évaluation environnementale phase I

Ce rapport a été rédigé suite à des activités de recherche diligentes et à partir d'une évaluation de sources de données ponctuelles ou des renseignements obtenus auprès de tiers et qui peuvent comporter des incertitudes, lacunes ou omissions. Ces sources d'informations sont sujettes à des modifications au fil du temps, par exemple, selon l'évolution des activités sur le terrain à l'étude et ceux environnants.

L'évaluation environnementale phase I n'inclut aucun essai, échantillonnage ou analyse de caractérisation par un laboratoire. Sauf exception, l'évaluation s'appuie sur l'observation des composantes visibles et accessibles sur la propriété et celles voisines et qui pourraient porter un préjudice environnemental à la qualité du terrain à l'étude.

Les titres de propriété mentionnés dans ce rapport sont utilisés pour identifier les anciens propriétaires du site à l'étude et ils ne peuvent en aucun cas être considérés comme document officiel pour reproduction ou d'autres types d'usages. Enfin, tout croquis, vue en plan ou schéma apparaissant dans le rapport ou tout énoncé spécifiant des dimensions, capacités, quantités ou distances sont approximatifs et sont inclus afin d'assister le lecteur à visualiser la propriété.

2.0 Conditions du sol et du roc

Les descriptions de sol et de roc incluses dans nos rapports sont présentées avec l'intention de fournir une information générale sur les conditions souterraines du terrain. Cette information ne doit en aucun cas être utilisée comme données géotechniques pour la conception et/ou la réalisation de construction, à moins que cette intention ne soit spécifiquement indiquée dans le texte de nos rapports.

La description et les caractéristiques des sols et du roc proviennent des données obtenues lors des forages et/ou des sondages effectués à une période donnée. Les contacts entre les différentes formations indiquées dans les rapports sont souvent approximatifs puisque les formations de sol et de roc présentent une variabilité naturelle. Elles doivent être considérées comme des transitions entre les formations plutôt que comme des frontières fixes. La précision de ces contacts dépend du type et du nombre de sondages, de la méthode de sondage, de la fréquence et de la méthode d'échantillonnage et de l'uniformité du terrain.

Le cas échéant, les contacts et les caractéristiques d'ensemble des différentes unités de sol et/ou de roc proviennent d'une interprétation et de corrélations effectuées entre les forages et/ou sondages. Elles peuvent donc varier entre les points de forage et/ou de sondage.

3.0 Conditions d'eau souterraine

Les conditions d'eau souterraine présentées dans nos rapports s'appliquent uniquement au terrain étudié à moins d'une indication contraire dans le texte de ceux-ci. La précision et la représentativité de ces conditions doivent être interprétées en fonction du type d'instrumentation mis en place, de la période, de la durée et du nombre d'observations effectuées. Ces conditions peuvent varier suivant les précipitations, les saisons et éventuellement les marées. Elles peuvent également varier à la suite de travaux de construction ou de toute autre activité sur le site et/ou dans son voisinage immédiat.

4.0 Niveau de contamination

Les concentrations en contaminants présentées dans nos rapports sont déterminées à partir des résultats des analyses chimiques réalisées. Ces concentrations correspondent à celles détectées à

l'endroit et à la date de nos travaux. Les niveaux de contamination sont établis en comparant les concentrations obtenues aux critères génériques suggérés par le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC) au moment des travaux. La nature et le degré de la contamination identifiés peuvent cependant varier entre les points d'échantillonnage; ils peuvent également varier dans le temps et/ou à la suite d'activités sur le terrain à l'étude et/ou sur des terrains adjacents.

Par ailleurs, le fait qu'une substance n'ait pas été analysée n'exclut pas qu'elle soit présente sur le site à une concentration supérieure au bruit de fond, à la limite de détection ou au seuil fixé par un règlement, une politique ou une directive.

5.0 Changement des conditions

Advenant que les conditions des lieux à un moment donné, diffèrent de façon significative de celles indiquées dans nos rapports, le client doit prévenir Qualitas afin de permettre la mise à jour du contenu des rapports s'il y a lieu.

6.0 Utilisation des rapports

Toutes les informations, les données, les résultats, les interprétations et les recommandations présentés dans un rapport ne se rapportent qu'à un projet spécifique, tel que décrit dans ce même rapport et ne s'appliquent à aucun autre projet ni autre terrain, même adjacent. Elles sont de plus essentiellement basées sur les observations de terrain, les données recueillies et/ou les documents consultés afin de mener à terme le mandat accordé.

À moins d'avis contraire, l'interprétation des données, les commentaires, les recommandations et les conclusions contenues dans nos rapports sont basés, au meilleur de notre connaissance sur les politiques, les règlements et les directives en vigueur et applicables au projet au moment de l'étude. Si ces politiques, règlements ou directives sont modifiés, Qualitas devrait être consulté afin de réviser, s'il y a lieu, le contenu du ou des rapports.

Lorsqu'aucune politique, réglementation ou directive n'est disponible pour permettre l'interprétation des données, les commentaires, recommandations et conclusions exprimés dans nos rapports sont fondés, au mieux de notre connaissance, sur les règles et pratiques acceptées dans les champs de compétence concernés.

Ce rapport a été élaboré à la demande et au bénéfice unique du client spécifié dans l'entête de la page titre du document, et il est destiné à l'usage du client et de tiers, si la liste de distribution en fait mention.

Qualitas Inc. n'assume aucune responsabilité en regard de l'usage du rapport par des tiers, à des fins légales, dans un contexte différent de celui pour lequel il a été préparé ou suite à une reproduction sans l'autorisation préalable écrite de Qualitas Inc.. Un tel usage nécessite une revue du document par un professionnel qualifié et le cas échéant des avis et recommandations spécifiques selon le contexte d'utilisation et les lois et règlements en vigueur. Toute opinion concernant l'application ou la conformité aux lois et règlements apparaissant dans ce rapport est exprimée sous toute réserve et ne doit, en aucun temps, être considérée comme un avis juridique ou se substituer à un tel avis.

Afin de conserver l'intégrité de ce rapport et permettre son interprétation de façon adéquate, aucune donnée, valeur ou résultat ne peut en être partiellement retiré.

**AVIS DE RÉCLAMATION
SANCTION ADMINISTRATIVE PÉCUNIAIRE**

Saguenay, le 15 janvier 2019

Niobec Inc.
3400, chemin du Colombium
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

N/Réf. : 7610-02-01-0202302
401764550

Le 6 novembre 2018, il a été constaté par une inspectrice de notre direction régionale que vous n'avez pas respecté la Loi sur la qualité de l'environnement ou l'un de ses règlements le 25 septembre 2018 au 3400, chemin du Colombium à Saint-Honoré et un avis de non-conformité vous a été envoyé à cet effet le 26 novembre 2018.

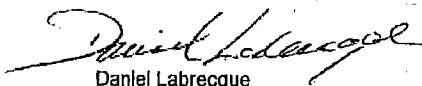
Par conséquent, en tant que personne désignée par le ministre et conformément à l'article 115.13 de cette loi, je vous impose une sanction administrative pécuniaire de 10 000 \$ à l'égard du manquement suivant :

Avoir rejeté ou permis le rejet d'un contaminant dans l'environnement au-delà de la quantité ou de la concentration déterminée conformément à la présente loi, soit le rejet dans la rivière Shipshaw d'un effluent minier (EF) dont la toxicité aigüe sur la daphnie excède la norme de 1 UTA inscrite à l'autorisation délivrée le 2 septembre 2014 (modification de l'attestation d'assainissement no 201102001).

Loi sur la qualité de l'environnement, articles 115.26 al. 1 (1) et 20, al.1

Compte tenu de l'analyse du dossier, la sanction est imposée en considérant notamment que les conséquences réelles ou appréhendées du manquement sur l'environnement ou l'être humain sont évaluées comme étant modérées.

Des facteurs aggravants sont présents au dossier.


Daniel Labrecque
Directeur régional

AVIS DE RÉCLAMATION

Pour acquitter ce montant, veuillez libeller un chèque à l'ordre du ministre des Finances et le transmettre, accompagné du bordereau de paiement ci-dessous, à l'adresse qui y est mentionnée. Prenez note qu'à compter du 31^e jour suivant la date de réception du présent avis, le montant dû portera intérêt au taux prévu par le premier alinéa de l'article 28 de la *Loi sur l'administration fiscale*. Au besoin, vous pouvez conclure une entente de paiement avec le ministre. À cet effet, vous pouvez communiquer avec la Direction des ressources financières et matérielles du Ministère au 418 521-3822.

Date : 15 janvier 2019

Nom : Niobec Inc.

Sanction n° 401764550.

Montant : 10 000 \$

Sanctions administratives pécuniaires
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements
climatiques
Édifice Marie-Guyart
3^e étage, boîte 11
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

La sanction administrative pécuniaire

La Loi sur la qualité de l'environnement (ci-après « Loi ») permet aux personnes désignées par le ministre d'imposer une sanction administrative pécuniaire (ci-après « sanction ») à toute personne qui ne respecte pas les dispositions de cette loi ou de ses règlements. Le cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires est présenté sur le site Web du Ministère (<http://www.environnement.gouv.qc.ca/lqa/renforcement/index.htm>).

La détermination du montant de la sanction n'est pas laissée à la discrétion du Ministère; ce montant est fixé par la Loi ou par l'un de ses règlements, selon le manquement constaté.

À défaut d'acquiescer la totalité du montant dû ou de respecter l'entente de paiement conclue, un certificat de recouvrement pourra être délivré, à l'expiration des délais prévus pour demander le réexamen de la décision, pour contester la décision du réexamen devant le Tribunal administratif du Québec ou suivant la décision de ce tribunal.

Une fois ce certificat de recouvrement délivré, tout remboursement qui vous est dû par le ministre du Revenu peut faire l'objet d'une retenue pour payer le montant que vous devez. Si nécessaire, sur dépôt du certificat de recouvrement au greffe du tribunal compétent, la décision définitive qui établit le montant dû au Ministère deviendra exécutoire comme s'il s'agissait d'un jugement définitif et sans appel du tribunal et en aura tous les effets.

Soyez avisé qu'en application de l'article 115.50 de la Loi, les administrateurs et dirigeants d'une personne morale qui est en défaut de payer un montant dû au ministre en vertu de la présente loi ou de ses règlements sont solidairement tenus, avec celle-ci, au paiement de ce montant, à moins qu'ils n'établissent avoir fait preuve de prudence et de diligence pour prévenir le manquement qui a donné lieu à la réclamation.

Soyez avisé qu'à défaut de payer le montant dû, le Ministère pourrait refuser de vous délivrer une autorisation en vertu de la Loi ou de ses règlements ou procéder à la modification, à la suspension ou à la révocation de toute autorisation déjà délivrée à votre égard.

Soyez également avisé que les faits à l'origine de la présente sanction pourraient aussi donner lieu à une poursuite pénale.

Le réexamen de la décision

La Loi vous permet de demander le réexamen de la décision de vous imposer la présente sanction. Ce réexamen est effectué par des personnes relevant d'une autorité administrative distincte de celle dont relèvent les personnes désignées pour imposer les sanctions. Si vous désirez exercer ce droit, vous devez transmettre une demande par écrit dans les 30 jours suivant la date de réception du présent avis en indiquant les motifs justifiant votre demande.

Un formulaire est disponible à cette fin sur le site Web (<http://www.environnement.gouv.qc.ca/lqa/bureau-sap/index.htm>) ou dans un bureau régional du Ministère. La demande de réexamen dûment signée peut être transmise par courriel (bureau.reexamen@environnement.gouv.qc.ca) ou par la poste à l'adresse suivante :

Bureau de réexamen des sanctions administratives pécuniaires (MELCC)
Édifice Marie-Guyart
29^e étage, boîte 13
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Vous aurez également le droit de contester la décision rendue à la suite de ce réexamen devant le Tribunal administratif du Québec.

Pour toute question relative à la procédure de réexamen, vous pouvez communiquer avec le Bureau de réexamen au numéro de téléphone suivant : 418 521-3861, poste 4693.

Le registre public des sanctions administratives pécuniaires

Veillez noter qu'en application de l'article 118.5.1 de la Loi, votre nom ainsi que d'autres renseignements relatifs à la sanction administrative pécuniaire qui vous est imposée seront inscrits au registre que le Ministère est tenu de rendre public sur son site Web.



Saguenay, le 26 novembre 2018

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Niobec inc.
3400, chemin du Columbium
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

N/Réf. : 7610-02-01-0202302
401753928

Objet : Dépassement de la norme de toxicité (daphnie) pour le mois de septembre 2018 – Mine Niobec à Saint-Honoré

Mesdames,
Messieurs,

Lors de la vérification réalisée le 6 novembre 2018 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté les manquements suivants :

- Étant titulaire d'une autorisation délivrée en vertu de la présente loi le 2 septembre 2014 (modification de l'attestation d'assainissement n° 201102001) pour l'exploitation de l'usine de traitement du minerai et du convertisseur de la mine, ne pas avoir respecté les normes, les conditions, les restrictions et les interdictions qui y sont prévues, soit le dépassement de la norme de toxicité pour la daphnie le 25 septembre 2018.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.
- Avoir rejeté ou permis le rejet d'un contaminant dans l'environnement au-delà de la quantité ou de la concentration déterminée conformément à la présente loi, soit un effluent minier toxique dans la rivière Shipshaw.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 20, al.1

... 2

Correctifs à prendre pour remédier à la situation

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce manquement. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

Mesures administratives ou judiciaires

Par la présente, nous vous avisons que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Si un avis de non-conformité vous a déjà été notifié par le passé, nous vous avisons par la présente que cela sera pris en considération dans toute décision relative à l'utilisation de toute mesure administrative ou judiciaire dont l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire. Une telle sanction pourrait vous être imposée pour un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à ses règlements. En vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, cette sanction serait de :


- 2 500 \$ - Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.1
ou
- 10 000 \$ - Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 1

Communication avec le Ministère

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec madame Véronique Levesque au numéro de téléphone 418 695-7883, poste 322 ou à l'adresse courriel veronique.levesque@environnement.gouv.qc.ca.

De plus, pour obtenir plus d'informations sur les critères généraux guidant l'application des mesures administratives ou judiciaires, vous pouvez consulter le Cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires qui est disponible sur le site Web du Ministère (www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/index.htm).

SR/VL/sd


Sylvain Roy, coordonnateur
Secteur industriel

Liste des appels d'urgence environnementale

1. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 11 janvier 2020, 1 page;
2. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 19 décembre 2019, 1 page;
3. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 16 décembre 2019, 2 pages;
4. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 10 novembre 2019, 2 pages;
5. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 6 novembre 2019, 1 page;
6. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 4 septembre 2019, 2 pages;
7. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 22 août 2019, 2 pages;
8. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 6 août 2019, 1 page;
9. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 5 juillet 2019, 1 page;
10. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 18 juin 2019, 2 pages;
11. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 16 avril 2019, 2 pages;
12. Compte rendu d'un appel, 16 décembre 2019, 1 page;
13. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 16 décembre 2019, 1 page;
14. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 16 septembre 2019, 1 page;
15. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 4 avril 2019, 2 pages;
16. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 6 août 2019, 1 page;
17. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 14 mars 2019, 1 page;
18. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 8 février 2019, 1 page;
19. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 8 janvier 2019, 1 page;
20. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 17 décembre 2018, 1 page;
21. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 8 janvier 2019, 1 page;
22. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 17 décembre 2018, 1 page;
23. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 7 novembre 2018, 2 pages;
24. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 4 octobre 2018, 1 page;
25. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 7 août 2018, 1 page;
26. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 20 juillet 2018, 1 page;
27. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 15 juin 2018, 1 page;
28. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 12 juin 2018, 1 page;
29. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 26 avril 2018, 1 page;
30. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 6 février 2018, 1 page;
31. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 22 septembre 2017, 1 page;
32. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 11 juillet 2017, 2 pages;
33. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 18 mai 2017, 1 page;
34. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 1 mars 2017, 2 pages;
35. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 6 décembre 2016, 1 page;
36. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 19 octobre 2016, 1 page;
37. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 7 octobre 2016, 1 page;
38. Rapport d'intervention d'urgence, 16 août 2016, 5 pages;
39. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 16 août 2016, 2 pages;
40. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 28 juillet 2016, 2 pages;
41. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 28 juillet 2016, 2 pages;
42. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 27 avril 2016, 1 page;
43. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 18 mars 2016, 2 pages;
44. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 17 décembre 2015, 1 page;

45. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 10 juillet 2015, 2 pages;
46. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 4 juin 2015 1 page;
47. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 13 mai 2015, 2 pages;
48. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 23 février 2015, 2 pages;
49. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 18 décembre 2014, 1 page;
50. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 21 août 2014, 1 page;
51. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 22 juin 2014, 1 page;
52. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 2 juin 2014, 1 page